REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-MARS 1950

DIRECTION

DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Protohistoire et Antiquités nationales. — R. LANTIER, membre de l'Institut, conservateur en chef du Musée des Antiquités nationales.

Archéologie grecque et romaine. — Ch. PICARD, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

COMITÉ

Civilisations du Paléolithique. — Abbé H. BREUIL, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Archéologie égyptienne. — P. MONTET, professeur au Collège de France.

Civilisations d'Asie. — Dr G. CONTENAU, conservateur en chef honoraire du Département des Antiquités orientales au Musée du Louvre.

Architectures antiques. — R. VALLOIS, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Arts plastiques de la Grèce. — P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École des Hautes Études.

Épigraphie et Institutions grecques. — G. DAUX, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

Épigraphie latine. — A. MERLIN, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur en chef honoraire des Musées de France. — J. GAGÉ, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

Histoire et Antiquités romaines. — J. CARCOPINO, membre de l'Institut.

Archéologie africaine. — L. LESCHI, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

Archéologie et histoire byzantine. — P. LEMERLE, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, Paris.

Histoire et Art du Moyen âge et de la Renaissance. — M. AUBERT, membre de l'Institut, conservateur en chef au Musée du Louvre, professeur à l'École des Beaux-Arts.

SECRÉTARIAT

Secrétaire de la rédaction. — Y. BÉQUIGNON, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

Raymond LANTIER Charles PICARD

MEMBRES DE L'INSTITUT

SIXIÈME SÉRIE. — TOME XXXV

JANVIER-MARS 1950

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

1950

TOUS DROITS RÉSERVÉS

50-489

OBSERVATIONS SUR LE DÉCRET DE 425 RELATIF A LA TAXATION DU TRIBUT

(*IG* I² 63)

La présente étude a pour point de départ quelques réflexions suggérées par le travail de MERITT et WEST, *The Athenian Assessment of* 425 (Ann Arbor, University of Michigan Press, 1934). Il nous est, en effet, apparu que : 1° l'inscription *IG* I² 63, sur laquelle on avait beaucoup écrit, n'avait jamais fait l'objet d'une étude approfondie, du point de vue des institutions ; 2° le texte lui-même, tel qu'il avait été établi, et de façon remarquable, par les savants américains, était encore susceptible d'améliorations : c'était l'avis des éditeurs américains eux-mêmes, puisqu'une version en partie neuve vient d'être publiée par eux dans le tome II de *The Athenian Tribute Lists*, Princeton, 1949, tandis que l'édition du tome Ier (Cambridge, Mass., 1939) a reproduit le texte de 1934.

Nous avons été ainsi amenés à rejeter certaines restitutions, soit que nous préférions les restitutions anciennes, soit que nous en risquions d'originales.

Il nous paraît d'abord nécessaire de fournir notre lecture du décret, tandis que la seconde partie de cette étude sera consacrée à des problèmes d'institutions posés par le tribut au début de la guerre du Péloponnèse.

*
* *

1° Texte du décret et notes critiques[1]

1 Θ[εοί]
2 τά[χσι]ς [φ]ό[ρο]
3 ἔδοχσεν τε̃[ι βολε̃ι καὶ τῶι δέμοι, Λεοντὶς] ἐπρ̣[υτάνευε, ...]\ον
ἐγρα[μμάτευε, ... 7 ... ἐπε]
4 στάτε, Θόδι[ππος εἶπε · πέμφσαι κέρυκας] ἐκ τῦ̣ν [βολευτῦν *h*ὸς]
ἂν χερο[τονέσει *h*ε βολὲ ἐς τὰ]
5 ς πόλες δύο [μὲν ἐπ' Ἰονίαν καὶ Καρίαν] δ̣ύο δὲ ἐ[πὶ Θράικεν δύο
δ]ὲ ἐπὶ Ν[έσος δύο δὲ ἐφ' Ἑλλέσπ]
6 οντον · *h*οῦτ[οι δὲ ἀνειπόντον ἐν τῶι] κοινῦι *h*[εκάστες τ̃ς πόλ]ε̣ος
πα[ρε̃ναι πρέσβες τῶ Μαι]
7 μακτεριῦν[ος μενός · *h*ε δὲ βολὲ καὶ ἐ]σαγογέα[ς κλεροσάτο ·
τούτ]ος δὲ [*h*ελέσθαι καὶ γραμμα]
8 τέα καὶ χσυ[γγραμματέα ἐχ σφῦν αὐτ]ῦν · *h*ε δὲ β[ολὲ τάκτας
ἐχσελέ]σ̣θο [αὐτίκα μάλα δέκα ἄνδ]
9 ρας · *h*οῦτοι [δὲ τὰς πόλες πέντε ἐμερ]ῦν ἀφ' ἔ̃ς ἃ̣[ν *h*αιρεθέντες
τυγχάνοσι ἐγγραφσάντον ἔ̃ τ]
10 ε̃ς ἐμέρας *h*[εκάστες χιλίας δραχμὰς] *h*έκαστ[ος ἀποτεισάτο · τὸς
δὲ τάκτας *h*ορκοσάντον *h*]
11 οι *h*ορκοτα[ὶ τε̃ι αὐτε̃ι ἐμέραι ἐπειδὰν] τυγχ[άνοσιν *h*αιρεθέντες ἔ̃
ὀφελέτο *h*έκαστος τὲ]
12 ν αὐτὲν ζεμ[ίαν · τῦν δὲ διαδικασιῦν *h*οι] ἐ̣σ̣[α]γ[ογε̃ς ἐπ]ι̣μ̣ε
[λόσθον περὶ τῦ φόρο ἐπειδὰμ φσε]
13 φίσεται *h*ο [δε̃μος · *h*ο ἐσαγογεὺς *h*ο λα]χ̣ὸν κα[ὶ *h*]ο πολέμαρ[χος
ἀνακρινάντον τὰς δίκας ἐν τ]
14 ε̃ι ἑλιαίαι [καθάπερ τὰς δίκας τὰς ἄλ]λας τῦ̣[ν ἐ]λιαστῦν · ἐ̣[ὰν δὲ
μὲ εὐθὺς χρεματίζοσι τε̃σι]
15 πόλεσ[ι] κατ[ὰ τὰς δ]ια[δικασίας εὐθυ]νέσθο μ[υ]ρίασι δραχ̣[με̃σι
κατὰ τὸν νόμον *h*έκαστος αὐ]
16 τῦν · *h*οι δὲ [νομο]θ̣έτα[ι δικαστέριον] νέον κα[θ]ιστάντον χ̣[ιλίος
δικαστάς · τῦ̣ δὲ φόρο, ἐπειδ]

1. Nous avons scrupuleusement respecté la disposition des fragments telle que West et Meritt l'ont établie, et elle ne saurait, selon nous, être remise en question.

17 ὲ ὸλέζον ἐγ[ένε]το, τὰς [νῦν τάχσες χσ]ὺν τῆι [βο]λῆι χσυντά[χσασ-
θαι καθάπερ ἐπὶ τῆς τελευτ]
18 αίας ἀρχῆς [πρὸς] μέρο[ς φθίνοντος Π]οσιδε[ιῶ]νος μενός · χ[ρεματί-
ζεν δὲ περὶ τῶ φόρο εὐθύς]
19 [ἀ]πὸ νομενί[ας κα]τὰ τ[αῦτα *hίνα* ταχθ]ῆ[ι] *ho* φό[ρ]ος ἐν τῶι
Πο[σιδειῶνι μενί · *he* δὲ βολὲ πλέθοσ]
20 [α] χρεματι[ζέτο κ]αὶ χ[συνεχὲς *hίνα* τ]ά[χσ]ες γ[έ]νονται ἐὰμ [μέ
τι ἄλλο φσεφίζεται *ho* δᾶμο]ς · τ
21 [ὸ]ν δὲ φόρο[ν ὸλέζ]ο μὲ π[όλει νῦν ταχσάντ]ον μ[ε]δεμιᾶι ἢ *ho*
[πόσον πρὸ τῦ ἐτύγχανον ἀπάγ]οντ
22 [ες] ἐὰμ μέ τ[ις φαίν]εται[ι ἀπορία *hόστε* ὅσ]ες τ[ᾶ]ς χόρας ἀδυ[νάτο
μὲ πλείο ἀπάγεν · τένδε] δὲ τ[ὲ]
23 [γ γ]νόμεν [καὶ τὸ φσέ]φ[ισμα τόδε καὶ τὸμ φ]όρο[ν *hὸς* ἂν
ταχθ[ῆι τᾶι πόλει *he*κάστει ἀνα]γρά[φσ]
24 [ας] *ho* γρ[αμματεὺς τᾶς βολᾶς ἐν δυοῖν στ]έλα[ι]ν λιθίναιν [κα-
ταθέτο τὲμ μὲν ἐν τῶι βο]λευ[τε]
25 [ρ]ίοι τὲ[ν δὲ ἐμ πόλει · ἀπομισθοσάντον δὲ] *ho*[ι] πολεταί, τ[ὸ δὲ
ἀργύριον παρασχόντον] *hοι* κ[ο]
26 λακρέτ[αι · τὸ δὲ λοιπὸν ἀποφαίνεν τᾶσι π]όλ[ε]σι περὶ τῦ φ[όρο
πρὸ τὸμ Παναθεναίον τ]ὸμ με[γ]
27 άλον · ἐσ[άγεν δὲ τὲμ πρυτανείαν *hέ*τις ἂν] τυ[γ]χάνει πρυτ[ανεύ-
οσα τὰς τάχσες κατὰ Π]αναθ[έ]
28 ναια · [ἐὰν δὲ *hοι* πρυτάνες μὲ τότε ἐσάγο]σι ἐ[ς] τὸν δ ́μον κ[αὶ
τὲμ βολὲν καὶ τὸ δικαστ]έριον
29 περὶ τῦ [φόρο μεδὲ εὐθὺς χρεματίζοσι ἐ]πὶ σ[φ]ῶν αὐτῶν ὀφ[έλεν
*he*κατὸν δραχμὰς, *hιε*]ρὰς τᾶ
30 [ι Ἀ]θεναί[αι τᾶι Νίκει τὸν γ]ραμματέα κ]αὶ τᾶ[ι] δεμοσίοι *h*[εκατὸν
καὶ εὐθύνεσθαι χιλί]ασι
31 [δρα]χμᾶ[σι *hέ*καστον τῶμ πρ]υτά[νεον, κα]ὶ ἐάν τις ἄλλος δι[δῶι
φσᾶφον τᾶ]σι [πόλεσι μ]ὲ ἔναι τ
32 [ὰς] τάχσ[ες κατὰ Π]α[ναθένα]ια τὰ μ[εγάλα] ἐπὶ τᾶς πρυτανεί[ας
*hέ*τις ἂν πρ]ότε [πρυτα]νεύει ἄτ
33 [ι]μος ἔσ[το καὶ] τὰ χ[ρέματα] αὐτῶ δ[εμόσι]α ἔσ[τ]ο καὶ τᾶς θεᾶ
[τὸ ἐπιδέκατ]ον · ἐχ[σενε]γκέτο δὲ τ
34 αῦτα ἐς [τὸν] δᾶμον [*he* Οἰνε]ὶς π[ρ]υτα[νεί]α ἐπάναγκες ἐπει[δὰν
hέκει he] στρα[τιὰ] ἐς τρίτεν ἐ

35 μέραν [πρῶτ]ον μετ[ὰ τὰ *h*ιε]ρά · ἐ[ὰν] δὲ [μὲ δ]ιαπ[ρ]αχθῆι ἐν ταύ-
[τει χρεματί]ζεν πε[ρ]ὶ τούτο πρῶ[τ]
36 ον τῆι [*h*υσ]τεραία[ι χσυνε]χῶς [*h*έ]ος [ἂν δ]ιαπ[ρ]αχθῆι ἐπὶ τῆ[ς
εἰρεμένε]ς πρυτανείας · ἐὰν δ[ὲ μ]
37 ὲ ἐχσε[νέγ]κοσι ἐς [τὸν δῆμ]ον ᾖ [μὲ] δι[απρά]χσ[ο]σι ἐπὶ σφῶν
α[ὐτῶν εὐθυν]έσθο μυρίασι δρ[αχμῆ]
38 σιν *h*έ[καστ]ος τῶμ [πρυτάν]εον [φό]ρο[ν *h*ος] διακολύον ἐπιδ[ῶναι
τὸν ἐ]ς στρα[τι]άς · τὸς δ[ὲ ἐς δί]
39 κας πρ[οσκε]κλεμέ[νος ἀχθ]ῆνα[ι *h*]υπ[ὸ τῶν] δεμοσίον κλετέ[ρον
*h*ίνα *h*]ε βολ[ὲ δικά]σε[ι εὐθὺς ἐ]
40 ὰμ μὲ ὀ[ρθῶς] δοκῶσ[ι διακο]νῆ[ν · τὰ]ς δ[ὲ πορ]είας τοῖς κέρυχ[σι
τοῖς ἰῶσι χσυγγράφσαι κατὰ τ]
41 ὸν *h*όρ[κον τὸ]ς τάκ[τας *h*έο]ς τ[ῶ πο]ρε[υθέσ]ον[τα]ι *h*ίνα μὲ αὐ-
[τοτελῶς ἀπίοσιν · *h*οι δὲ κέρυκες]
42 τὰς τά[χσ]ες τῆσι π[όλεσι ἐπ]α[ναγ]κα[σθέντ]ο[ν *h*ό]πο ἂν δοκῆ[ι
τῶι δέμοι ἀποφαίνεν · *h*ό, τι δὲ πε]
43 ρ τῶν [τ]άχσεον κα[ὶ τῶ φσεφίσμα]τ̣ο[ς τῆσι] π̣[όλεσι] χρὲ λέγ-
[εσθαι περὶ τούτο τὸν δῆμον φσε]φ
44 ίζεσθ[α]ι καὶ ἐάν τ[ι ἄλλο ἐσάγοσι] *h*[οι πρυτάνες πε]ρὶ τῶ δ[έον-
τος · *h*όπος δὲ ἂν τὸμ φόρον] ἀπά-
45 [γ]οσιν [*h*]αι πόλες [ἐπιμελόσθον *h*οι ἐπίσκοποι εὐθὺ]ς *h*ότ[αν
χσυντάχσει *h*ε βολὲ τ]ὲν τάχσι
46 [ν τῶ] φ̣ό̣[ρ]ο *h*ίνα ἦι [τῶι δέμοι ἀργύριον *h*ικανὸν ἐς τὸμ] π̣όλ[ε-
μον · τὸς δὲ στρατεγὸς] χρῆσθαι π-
47 [ερὶ τῶ φ]όρο κατα[σκοπῆι *h*έκαστον κατ'ἐνιαυτὸν ἐχσετ]ά̣[σαντας
κατὰ γῆν κα]ὶ θάλατταν πρ
48 [ῶτον πόσ]α δεῖ ἢ ἐ[ς τὰς στρ]α[τιὰς ἢ ἐς ἄλλο τι ἀναλίσκεν · ἐν δὲ
τῆι *h*έδραι τ]ῆ̣ς βολῆς τῆι πρό-
49 [τει περὶ] τ[ο]ύτο α̣[ἰεὶ δίκ]ας [ἐσαγόντον ἄνευ τῆς ἐλιαίας καὶ τ]ὸν
ἄλλον δικαστερίον ἐὰμ μ
50 [ὲ δικαστῶν] πρῶ[τον δικα]σά[ντον ἐσάγεν φσεφίζεται *h*ο] δ̣ῆμ[ος ·]
τοῖς δὲ κέρυχσι τοῖς ἰῶσι τ
51 [ὸμ μισθὸν] ἀ̣ποδ[όντον *h*ο]ι κ[ολακρέται... 9 ....εἶπ]ε̣ · τὰ μὲ[ν]
ἄλλα καθάπερ τῆι βολῆι · τὰς
52 [δὲ τάχσες] *h*όσαι [ἂν κατ]ὰ̣ π[όλιν χσυντάττονται τὸς πρ]υτάνε[ς]
*h*οὶ ἂν τότε τυγχάνοσι πρυτ-

53 [ανεύοντ]ες καὶ τὸ[ν γρα]μμ[ατέα τῆς βολῆς ἐφιέναι ἐς τ]ὸ δικαστέ-
ριον *h*όταν περὶ τῶν τάχσ-
54 [εον ἔι *h*]όπος ἂν α[ὐτὰς ἀ]νθ[ομολογῶνται *h*οι δικαστα]ί· ἔδοχσ[εν]
τῆι βολῆι καὶ τῶι δέμοι, Α-
55 [ἰγεὶς ἐ]πρυτάνευ[ε, Φίλ]ιπ[πος ἐγραμμάτευε..... 7 ...]ορος ἐπεσ-
[τάτε], Θόδιππος εἶπε· *h*οπόσ
56 [εσι πό]λεσι φόρος [ἐτάχ]θ[ε ἐπὶ τ]ῆς [βολῆς *h*ῆι Πλειστί]ας πρῶτος
[ἐγρα]μμάτευε ἐπὶ Στρατοκ-
57 [λέος] ἄρχοντος βῶ[ν καὶ πανhοπ]λ[ίαν ἀπάγεν ἐς Παναθ]έναια τὰ
με[γάλα] *h*απάσας· πεμπόντον
58 δ[ὲ ἐν] τῆι πομπῆι [καθάπερ ἄποι]κ[οι· κατὰ τάδε ἔτα]χσεν τὸμ
φό[ρον τῆ]σι πόλεσιν *h*ε βολ[ὲ]
59 *h*ῆι [Πλ]ειστίας π[ρῶτος ἐγραμμ]ά[τευε καὶ *h*ε ἐλιαία ἐ]πὶ Στρα-
τοκλ[έος ἄ]ρχοντος ἐπὶ [τῶ]ν [ἐσ]
60 αγογ[έο]ν *h*οῖς Κα[..... 8-10.....ἐγρ]α[μμάτευε. ... 7-9...]ς

Notes critiques
relatives à l'établissement du texte

ATL I = texte donné par B. D. Meritt, *The Athenian Assessment of* 425 *B. C.*, Ann Arbor, Univ. of Michigan Press, 1934, et
B. D. Meritt, H. T. Wade-Gery et M. F. McGregor, *The Athenian Tribute Lists*, vol. I, Cambridge Mass., 1939.

ATL II = B. D. Meritt, H. T. Wade-Gery et M. F. McGregor, *The Athenian Tribute Lists*, vol. II, Princeton, 1949.

Tod = M. N. Tod, *A selection of Greek Historical Inscriptions*, 2e édition, Oxford, 1946.

L. 3 : Le texte est celui de *ATL* II, tandis que Tod préfère à Λεοντὶς le complément Οἰνηὶς ; nous n'avons pas à en discuter ici.

L. 4 : *ATL* II : μισθοτῶν. Βολευτῶν (*ATL* I) nous semble préférable : nous comprenons mal que la *boulè* élise à

mains levées des employés salariés ; d'autre part, la mission est assez importante pour justifier l'envoi dans les cités de représentants du peuple athénien.

L. 7 : *ATL* II : [κυαμεῦσαι δὲ ἐ]σαγογέα[ς τριάκοντα]. Les éditeurs supposent ici un effectif de trente *eisagogeis ;* Tod en suppose dix ; comme nous ignorons l'effectif précis, nous préférons maintenir l'ancienne restitution des *ATL* I.

L. 7-8 : *ATL* I et II : τούτ]ος δὲ *h*[ελέσθαι καὶ γραμμα]τέα καὶ χσυ[γγραμματέα ἐχς *h*απάντ]ον. Les εἰσαγογεῖς, tirés au sort, choisissaient-ils leur bureau hors de leur groupe, ἐχς *h*απάντον ? Les secrétaires n'étaient-ils pas choisis plutôt dans leur propre sein ? Tod avait vu juste en adoptant la restitution ἐχς *h*εαυτ]ὸν. Celle-ci n'est plus possible dans la position actuelle des fragments, mais on peut lui substituer avantageusement ἐχ σφ]ῶν αὐτ]ῶν, d'autant plus que le réfléchi ἑαυτῶν est extrêmement rare dans les inscriptions de cette époque (cf. *IG* I² 86, l. 27 ou 79, l. 10 et Meisterhans-Schwyzer, *Gr. d. att. Inschr.*, 3e éd., Berlin, 1900, p. 153 et ici, l. 29, 37).

L. 8 : *ATL* II : *h*ε δὲ β[ολὲ τὸν φόρον *h*ελέ]σθο [*h*οὶ τάχσοσι δέκα ἄνδ]ρας... La construction, d'ailleurs élégante, nous paraît trop littéraire ; de plus, elle a l'inconvénient de faire disparaître le nom de τάκται, dont la présence gagne à être indiquée explicitement dès le début. Nous nous en tenons donc à *ATL* I.

L. 9 : *ATL* II : *h*οὗτοι [δὲ τὰς πόλες πέντε ἑμερ]ὸν ἀφ' ἑ̃ς ἃ[ν *h*αιρεθῶσι ὀμομοκότες ἀναγραφσάντον κτλ. Le terme ὀμομοκότες (choisi peut-être par souci d'éliminer τυγχανῶσι qui est cependant d'usage fréquent dans cette inscription) nous semble malheureux en raison des dispositions qui suivent immédiatement et qui prescrivent le serment qu'il suppose ; nous maintenons le texte d'*ATL* I.

L. 12 : *ATL* II : [τῶν δὲ διαδικασιῶν *hοι*] ἐσ[α]γ[ογῆς ἐπ]ιμε [λεθέντον τῶ φόρο καθάπερ ἂν φσε]φίσεται *ho* [δῆμος. Ici encore, *ATL* I nous semble meilleur ; nous préférons l'indication ἐπειδὰμ à καθάπερ. Pour les διαδικασίαι voir l. 15 et ci-après, p. 21.

L. 13 : ἐπάναγκες δὲ (*ATL* I), *hοῦτοι* δὲ καὶ (*ATL* II) *ho* ἄρ]χον καὶ *ho* πολέμαρ[χος κτλ. On ne voit pas quel pourrait être le rôle de l'archonte en ces affaires qui ne relèvent pas de sa compétence (ci-après, p. 25). Tod signale en note que West avait d'abord proposé καὶ *ho* ἐχς αὐτῶν λα]χὸν : le sens est bon, mais le καὶ fait « cheville ». Pour notre restitution, *ho* ἐσαγογεὺς *ho* λαχόν, qui rejoint la proposition primitive de West, voir *IG* I², 91, l. 21 (Tod, 51) : *hοὶ* ταμίαι *hοι* λαχόντες). Nous retenons en revanche ἀνακρινάντον (*ATL* II), plus précis que χσυνδεχέσθον (*ATL* I).

L. 14-15 : La restitution *ATL* II, reprise de Tod, ἐ[ὰν δὲ *hοι* τάκται μὲ τάττοσι κτλ. présente un double inconvénient : 1° elle introduit un désordre dans le texte en modifiant arbitrairement la suite des opérations (sur celles-ci, voir ci-après, p. 24) ; 2° elle supprime toute sanction contre l'*eisagogeus* et contre le *polémarque*. Nous préférons donc retenir la version *ATL* I, bien que plus imprécise.

L. 17 : *ATL* I et II : χσυντα[χσάντον suppose que le sujet logique et grammatical serait les *nomothètes* de la phrase précédente, ce qui est manifestement impossible, cf. ci-après, p. 14, tandis que χσυντάχσασθαι supprime ces inconvénients.

L. 18 : *ATL* I et II : *hαπάσας* ne nous paraît pas indispensable, tandis que le complément proposé insiste sur la date ; sur un emploi semblable de φθίνοντος sans article, cf. Thucydide, V, 19.

L. 18-19 : *ATL* II : χ[ρεματιζόντον δὲ καὶ *hοσεμέραι* ἀ]πὸ νομενί[ας κα]τὰ τ[αὐτά. A plusieurs points de vue, *ATL* I

nous semble meilleur : χρεματίζειν vaut mieux que χρεματιζόντον qui renvoie également aux *nomothètes ; hοσεμέραι* (cf. A. Wilhelm, *Att. Urk.*, IV, p. 52, dans les *SB. Wien*, 217, 5, 1939) élimine la précision περὶ τὸ φόρο et enfin nous ne voyons pas de raison d'accentuer ταὐτά plutôt que ταῦτα.

L. 28 : *ATL* II : κ[αὶ μὲ φσεφίζονται δικαστ]έριον : nous préférons la restitution de *ATL* I pour les institutions (cf. ci-après p. 27) ; aussi l'avons-nous conservée.

L. 30 : *ATL* II : τε̃[ι 'A]θεναι[ίαι *h*έκαστον τὸμ π]ρ[υτάνεον κ]αὶ τὸ[ι] δεμοσίοι *h*[εκατὸν καὶ εὐθύνεσθαι χιλί]ασι [δρα]χμε̃[σι *h*έκαστον τὸμ π]ρ[υτάνεον. *ATL* I nous semble, ici, encore, meilleur, en évitant une redondance (*h*έκαστον τὸμ πρυτάνεον) et en précisant davantage les responsabilités.

L. 34, 38 et 48 : στρατιά est traduit à trois reprises par West et Meritt (*Ath. Assessm.*, p. 49) : « military expeditions ». Dans leur commentaire, les mêmes auteurs rendent le même terme par « army » (*ibid.*, p. 56). Il y a là une confusion, sans grande conséquence, cf. Ad. Wilhelm, *Att. Urk.*, IV, p. 73 dans *SB. de Wien*, 217, 5 (1939), à propos de *IG* I², 103, l. 8 : στρατιά ne peut signifier qu'armée.

L. 38 : *ATL* I et II : [φό]ρο[ν *h*ος] διακολύον ἐπιδ[ὸναι ἐς τὰ]ς στρα[τι]άς, détermination pour détermination, nous estimons préférable de déterminer le tribut, d'où la restitution proposée : φόρον....τὸν ἐ]ς στρατιάς.

L. 38-39 : *ATL* II : τὸς δ[ὲ κέρυ]κας πρ[οσκε]κλεμέ[νος.... Nous conservons la version *ATL* I et Tod. Pourquoi reprendre la restitution de *IG* I² 63, qui fait reparaître ici les hérauts sans motif valable, à notre gré ? La clause du texte semble, au contraire, sous la forme que lui donne *ATL* I, avec raison, croyons-nous, s'appli-

quer parfaitement aux magistrats évoqués dans les lignes précédentes.

L. 41 : *ATL* II : *hína* μὲ αὐ[τοὶ ἄτακτοι ἴοσι · *hοι* δὲ κέρυκες]. Αὐτοτελῆς (*ATL* I) est évidemment impossible dans le sens de « sous leur propre responsabilité » à cette date. Mais αὐ[τοί est une mauvaise cheville. Nous avions songé à écrire *hína* μὲ αὐ[τόθεν ἄτακτοι ἴοσι *hοι* κέρυκες, mais ce complément présente un inconvénient : la phrase suivante serait la seule du texte à ne pas commencer par un δέ, et αὐτόθεν fait à son tour « cheville »; aussi, et faute de mieux, nous résignons-nous à proposer, à défaut de αὐτοκρατῆς qui serait trop fort, αὐ[τοτελῆς ἀπίοσιν, d'après le fragment de Lysias 38 (Thalheim)[1] : Καὶ τοῦτο ἐποιήσαμεν οὐκ αὐτοτελῶς, ἀλλ'ἀκριβῶς.

L. 42 : *ATL* II : *hó*]πο ἂν δοκῆ[ι, τοῖς ἄρχοσι ἀνειπεῖν.., [τοῖς ἄρχοσι] est en contradiction avec ἐν τῶι κοινῶι (l. 6) ; l'ancienne version τοῖ δέμοι ἀποφαίνεν évitaït cette contradiction, et nous la conservons.

L. 45 : *ATL* I et II et Tod : στρατεγοί à la place de ἐπίσκοποι ; cf. ci-après, p. 26.

L. 47 : *ATL* I et II : κατα[σκέφσει καθ'ἕκαστον ἐνιαυτὸν ἐχσετ]ά-[σαντας. Mais κατασκέφσει nous paraît trop tardif et nous préférons κατα[σκοπῆι *hέ*καστον κατ'ἐνιαυτόν.

L. 48-50 : les diverses restitutions proposées pour cette phrase sont loin de donner satisfaction. *ATL* II, que nous suivons, faute de mieux, améliore *ATL* I en éliminant le très mauvais ἄλλοθί πο : ἐὰμ μ[ὲ ἄλλοθί πο] πρῶ[τον δικά]-σα[ντας ἐσάγεν κτλ. Mais le sens de la phrase reste obscur. Quel est le sujet de ἐσαγόντον ? Les stratèges ? Comment conduire un procès sans le concours ni de l'*Héliée*, ni des « autres tribunaux » ? Et de quels procès s'agit-il, περὶ τούτο ? Autant de questions que les éditeurs américains n'ont pas jusqu'ici posées.

1. Le fragment n'est pas reproduit dans l'édition Gernet-Bizos ; il provient de Bekker, *Anecdota*, p. 467, 32.

L. 52 : *ATL* II : διαδικάζονται nous semble impossible du point de vue des institutions.

L. 53 : *ATL* II : δελῶσαι plus vague et moins bon qu'ἐφιέναι (*ATL* I).

L. 54 : *ATL* I : ἀ]νθ[υποκρίνοσιν était, en effet, mauvais et nous suivons *ATL* II.

L. 59 : καὶ *he* ἑλιαία : cette restitution est due à Schoell, *Ueber attische Gesetzgebung*, *Ber. Bay. Akad.*, 1866, p. 127. Kalinka, *die Pseudoxenophontische Ath. Pol.*, 1913, p. 289, l'a rejetée au nom de la grammaire et de l'épigraphie ; l'accord d'ἔταχσεν avec son sujet le plus proche n'a cependant rien d'incongru ; quant à l'ordre d'énumération des magistrats dans un intitulé de décret, il n'était pas assez rigoureux pour ne pouvoir subir une entorse ; l'étude de Schoell semble avoir échappé à Meritt, à West et aux autres éditeurs des *ATL ;* elle n'est pas davantage citée par les éditeurs des *IG* I² ; Ed. Meyer, en revanche, admet cette restitution (*Forschungen*, II, p. 144, n. 2), que nous pensons avoir justifiée de façon satisfaisante (cf. ci-après, p. 16).

Ainsi rétabli, le texte du décret éclaire de façon intéressante, sinon parfaitement sûre, la procédure législative de l'établissement et de la répartition du *phoros*, comme nous allons essayer de le montrer.

2° L'Héliée et le phoros

La première question à étudier est le *rôle* que jouait l'*héliée* dans cette procédure. Si l'on réserve, pour les reprendre plus loin, les deux problèmes posés par les *diadikasies* (l. 12 et 15) et les *nomothètes* (l. 16), et si l'on écarte les lignes 38-40, qui ne concernent pas, à proprement parler, la fixation du *phoros*, mais bien les redditions de compte imposées aux magistrats chargés du *phoros*, nous constatons que dans ce texte de 60 lignes sur la fixation du *phoros*, une vingtaine mettent en cause l'*héliée* (ll. 13, 14, 28, 29, 48-50, 51-54, 58-60).

La participation des héliastes à la fixation du tribut est un fait depuis longtemps reconnu. Mais la question reste controversée de savoir si l'*héliée* participait de façon systématique à l'assiette — pour employer un terme moderne —, ou si elle n'intervenait que dans le cas où une cité interjetait appel pour obtenir un adoucissement à une cotisation jugée insupportable : les fragments des discours d'Antiphon en faveur des Samothraciens et des Lindiens sont les exemples classiques de pareils appels.

La seconde opinion est la plus répandue. D'après ceux qui la défendent, le tribut aurait été voté par la *Boulè* et l'*Ecclésia* sur des propositions faites par les *taktai*. Les cités ayant à faire valoir des demandes de dégrèvement se seraient alors adressées à l'*héliée*, où leur appel aurait été introduit par les *eisagogeis*[1].

Selon la première opinion, en revanche, les listes du tribut auraient été dressées par la *Boulè* (et l'*ecclésia* ?) à l'aide de la documentation fournie par les *taktai*, mais elles ne seraient entrées en vigueur qu'après sanction de l'*héliée*. Quels sont les arguments invoqués à l'appui de cette interprétation ?

Kahrstedt[2] voit dans la confection des rôles du *phoros* une sorte de *dokimasie*, la *boulè* et l'*héliée* ayant à se prononcer

---

1. Cf. Kalinka, *l. l.*, p. 289, qui invoque, pour écarter l'intervention systématique de l'*héliée*, la catégorie restituée par Ad. Wilhelm, *Anz. Wien. Akad.*, XLVI, 1909, p. 42-43 : [ταῖσδε ἑ] βολὲ καὶ hοι πεντακόσιο[ι καὶ χίλιοι ἔτ]αχσαν. Il est vrai que Wilhelm lui-même semble, en dépit de cette catégorie, admettre l'intervention régulière de l'*héliée* dans la τάξις φόρου, « da doch der Phoros für alle Städte durch das Gericht festgesetzt wurde ». Kalinka ne fait que suivre, entre autres, Bannier, *die Tributeinnahmeordnung des attischen Staates* (*Rhein. Mus.*, LIV, 1899, p. 550-551) ; Gilbert, *Beiträge*, p. 187 et *Handbuch*, 2e éd., 1893, p. 475, n. 2 (renvoie, pour comparaison, à la procédure de γραφὴ παρανόμων de la 2e Confédération) ; Guiraud, *La condition des Alliés pendant la première Confédération athénienne* (*Ann. Bordeaux*, V, 1883, p. 210) ; Fraenkel, *Attische Geschworenengerichte*, 1877 (souligne que si l'*héliée* avait été mêlée de façon régulière à la τάξις φόρου, aucun appel n'aurait plus été possible ensuite auprès d'elle) ; Koehler, *Abh. Akad. Berlin*, 1869, p. 67.

2. *Untersuchungen zur Magistratur in Athen*, Stuttgart-Berlin, 1936, p. 209-210.

successivement sur un projet de liste rédigé par les *taktai* et présenté à l'*héliée* par les *eisagogeis*[1]. Swoboda[2] était du même avis et fondait sa conviction sur deux faits ; le premier, tiré de notre texte, est la présence des *eisagogeis* dans l'intitulé de la liste des cités, ll. 58-60 : [....κατὰ τάδε ἔτα]χσεν τὸμ φό[ρον τ]σι πόλεσιν ἑ βολ[ὲ] *hẽι* [Πλ]ειστίας π[ρῶτος ἐγραμμ]ά[τευε καὶ *he* ἑλιαία ἐ]πὶ Στρατοκλ[έος ἄ]ρχοντος ἐπὶ [τῶ]ν [ἐσ] αγογ[έο]ν *hoῖς* Κα[.....ἐγρ]α[μμάτευε.....]. Si ces magistrats figurent en tête de la liste générale, et non pas seulement d'une catégorie particulière, c'est évidemment que toutes les cités étaient soumises à leur juridiction, et par conséquent à celle de l'*héliée*. La restitution de Schoell, καὶ *he* ἑλιαία, si on l'admet — et il nous semble qu'on doive l'admettre, — renforcerait cette vue.

Le second argument, plus fréquemment invoqué, est moins sûr. L'auteur de la *République des Athéniens*, attribuée à tort à Xénophon, énumérant (III, 5) les innombrables tâches qui incombaient, précisément aux environs de 425, aux juges athéniens, cite la confection des rôles du tribut : τὸ δὲ μέγιστον εἴρηται πλὴν αἱ τάξεις τοῦ φόρου · τοῦτο δὲ γίγνεται ὡς τὰ πόλλα δι'ἔτους πέμπτου. Cependant, ce texte n'est pas assez précis pour nous permettre de nous prononcer, car il peut concerner des appels. Pour Swoboda, c'était au cours de ces débats de l'*héliée*, au mois de *maimactérion*, que les cités pouvaient plaider leur cause, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas eu à proprement parler appel, mais seulement d'éventuelles plaidoiries au cours de la *taxis phorou*. Lipsius[3] se fonde également sur ce texte de la *Rsp. Athen.*, et estime que l'existence, sur certaines listes, de cités, avec l'indication ταῖσδε ἑ βολὲ καὶ οἱ πεντακόσιοι καὶ χίλιοι ἔταχσαν, n'infirme en rien la participation systématique de l'*héliée* à la taxation : il s'agirait là d'une catégorie particulière. Nous notons en

1. Kahrstedt voit là la première trace, au v^e^ siècle, de la jurisprudence attestée pour le iv^e^ par Aristote, *Athen. Pol.*, 45, 1 sqq., selon laquelle une sentence de la *boulè* ne pouvait être valable sans une sanction de l'*héliée*.

2. Busolt-Swoboda, *Griech. Staatskunde*, p. 1351 sqq. et en part. p. 1352, n. 1.

3. *Zur attischen Nomothesie* (*B. Phil. Woch.*, XXXVII, 1917, p. 906).

passant (cf. ci-après, p. 27) que Lipsius, ne connaissant pas la restitution proposée plus tard par Meritt et West, l. 16 : *hοι δὲ* [νομο]θέτα[ι δικαστέριον] νέον κα[θ]ιστάντον χ[ιλίος δικαστάς] rapprochait déjà cette procédure, associant *boulè* et *héliée*, de la procédure nomothétique, telle qu'elle nous est connue au IVe siècle[1]. Ed. Meyer enfin (*l. l.*) est partisan de la participation régulière des juges à l'assiette du *phoros*[2].

Entre ces deux thèses opposées, pouvons-nous prendre parti ? Ou faut-il, avec Hartvig Frisch[3], renoncer à nous prononcer ?

Il nous semble que les arguments de Kahrstedt, de Swoboda, de Lipsius, etc., sont parfaitement valables et qu'ils suffisent largement à introduire les héliastes dans notre reconstitution de la *taxis phorou*. Mais ces arguments peuvent être renforcés de façon décisive par quelques passages d'Aristophane auxquels on n'a pas suffisamment prêté attention[4].

Dans les *Guêpes* (422), aux v. 519-520, Bdélycléon, s'adressant à son père, qui incarne l'héliaste, lui pose la question suivante :

ἐπεὶ δίδαξον ἡμᾶς, ὦ πάτερ,
ἥτις ἡ τιμή 'στί σοι καρπουμένῳ τὴν Ἑλλάδα.

Voici donc un héliaste qui pille la Grèce ! Et la scolie au vers 520 précise : τοὺς φόρους γὰρ ἐλάμβανον οἱ Ἀθηναῖοι.

Plus loin, Bdélycléon ayant passé en revue les revenus d'Athènes, au premier rang desquels il place le *phoros* (v. 657), invite son père à soustraire du total le salaire des dicastes,

1. Andocide, *Myst.*, 84 : la *nomothésie* est une *dokimasie*, comme la *taxis phorou* est, pour Kahrstedt, une *dokimasie*.

2. On pourrait ajouter aux arguments en faveur de cette opinion l'amendement des lignes 51-54 : τὰς [δὲ τάχσες] *hόσαι* [ἂν κατ]ὰ π[όλιν χσυντάττονται τὸς πρ]υτάνε[ς], *hοὶ* ἂν τότε τυγχάνοσι πρυτ[ανεύοντ]ες καὶ τὸ[ν γρα]μμ[ατέα τές βολ=ς ἐφιέναι ἐς τ]ὸ δικαστέριον, κτλ.

3. *The Constitution of the Athenians. A Philological-historical analysis of Ps. Xenophons Treatise de republica Atheniensium*, Copenhague, 1942, p. 318.

4. Cf. W. Schmid, *Gesch. d. gr. Lit.*, IV, 2, 1 (Munich, 1946), pp. 27 sqq., 189, 270.

lui demande où passe le reste, et donne lui-même la réponse (v. 666 sqq.) :

Εἰς τούτους τοὺς « οὐχὶ προδώσω τὸν Ἀθηναίων κολοσυρτόν ἀλλὰ μαχοῦμαι περὶ τοῦ πλήθους ἀεί ». Σὺ γάρ, ὦ πάτερ, αὐτοὺς ἄρχειν αἱρεῖ σαυτοῦ τούτοις τοῖς ῥηματίοις περιπεφθείς.

C'est donc dans la poche de quelques meneurs que passe l'argent. Précisons : de quelques meneurs de l'*héliée*, car n'oublions pas que c'est le procès de l'héliaste qui est instruit ici ; la suite confirme cette interprétation :

κἄθ' οὗτοι μὲν δωροδοκοῦσιν κατὰ πεντήκοντα τάλαντα
ἀπὸ τῶν πόλεων ἐπαπειλοῦντες τοιαυτὶ κἀναφοβοῦντες ·
« Δώσετε τὸν φόρον, ἢ βροντήσας τὴν πόλιν ὑμῶν ἀνατρέψω. »

Ces personnages, par lesquels le naïf héliaste se laisse conduire, — et qui sont donc des héliastes comme lui — extorquent de fortes sommes aux cités[1].

Poursuivons :

Σὺ δὲ τῆς ἀρχῆς ἀγαπᾷς τῆς σῆς τοὺς ἀργελόφους περιτρώγων.

Philocléon grignote les rogatons de sa puissance : les bons morceaux, ce sont les nombreux talents que les démagogues extorquent aux cités, et qu'ils... détournent, — mais qu'ils n'obtiennent que grâce à cette ἀρχή de l'héliée. La suite est plus précise encore :

Οἱ δὲ ξύμμαχοι ὡς ἥσθηνται τὸν μὲν σύρφακα τὸν ἄλλον
· ἐκ κηθαρίου λαγαριζόμενον καὶ τραγαλίζοντα τὸ μηδέν,
σὲ μὲν ἡγοῦνται Κόννου ψῆφον, τούτοισι δὲ δωροφοροῦσιν
ὄρχας, οἶνον, δάπιδας, τυρόν, μέλι, σήσαμα, προσκεφάλαια,
φιάλας, χλανίδας, στεφάνους, ὅρμους, ἐκπώματα, πλουθυγιείαν ·
σοι δ' ὧν ἄρχεις, πολλὰ μὲν ἐν γῇ, πολλὰ δ' ἐφ' ὑγρᾷ πιτυλεύσας
οὐδεὶς οὐδὲ σκορόδου κεφαλὴν τοῖς ἑψητοῖσι δίδωσιν.

1. Serait-ce forcer le texte que de rapprocher le βροντήσας du vers 671 de l'expression οἷον βροντᾷ τὸ δικαστήριον du vers 624 ?

Les alliés, en établissant la distinction entre les puissants, ceux qui dirigent les délibérations, et le rebut de l'*héliée*[1], qui, pourtant, par ses suffrages, est *leur véritable souverain*, s'efforcent de se faire bien voir des premiers (allusion probable à des manœuvres de corruption, telle que celle qu'Aristophane reproche à Cléon dans l'affaire des Milésiens), tandis que les autres en sont réduits, pour tout salaire de leur toute-puissance, à vivre de leur triobole. L'idée est reprise aux vers 700-701 :

....ὅστις πόλεων ἄρχων πλείστων ἀπὸ τοῦ Πόντου μέχρι Σαρδοῦς
οὐκ ἀπολαύεις πλὴν τοῦθ' ὅ φέρεις ἀκαρῆ ·

Dans la parabase (v. 1097-1100), les vieux héliastes vantent leur bon vieux temps et leur activité :

Τοιγαροῦν πολ-
λὰς πόλεις Μήδων ἑλόντες
αἰτιώτατοι φέρεσθαι
τὸν φόρον δεῦρ'ἐσμέν, ὃν κλέ-
πτουσιν οἱ νεώτεροι.

Le passage, il est vrai, peut s'interpréter de deux manières différentes, ou peut-être simultanées : c'est surtout à ces vieillards qu'Athènes doit d'encaisser le tribut. Mais en tant qu'anciens combattants de Salamine (cf. v. 1076 sqq.), ou en tant qu'héliastes ? ou les deux ?[2].

Plus loin, nouvelles allusions (v. 1112 sqq.) :

Εἴς τε τὴν ἄλλην δίαιτάν ἐσμεν εὐπορώτατοι ·
πάντα γὰρ κεντοῦμεν ἄνδρα κἀκπορίζομεν βίον....

Peut-être Aristophane pensait-il aux dénonciations par lesquelles certains Athéniens étaient déférés aux tribunaux de

1. Et non pas de la population, comme a traduit Van Daële dans l'édition de la Collection Budé, *Aristophane*, II, Paris, 1924, p. 46.

2. La suite, (τὸν φόρον) ὃν κλέ|πτουσιν οἱ νεώτεροι est une allusion aux détournements évoqués dans la tirade de Bdélycléon aux v. 666 sqq. Peut-être peut-on y voir de plus une allusion au relèvement du tribut en 425, considéré comme un acte de brigandage ?

leur cité ? Mais il songeait sûrement aussi au rôle de l'*héliée* dans la répartition du tribut, car il fait dire au coryphée (v. 1114 sqq.) :

> .....κηφῆνες ἡμῖν εἰσιν ἐγκαθήμενοι
> οὐκ ἔχοντες κέντρον, οἳ μένοντες ἡμῶν τοῦ φόρου
> τὸν πόνον κατεσθίουσιν οὐ ταλαιπωρούμενοι.

Cette nouvelle allusion aux profiteurs du *phoros*, frelons inactifs qui profitent du travail des guêpes-héliastes, nous paraît claire[1].

Ces quelques vers d'Aristophane, révélant clairement la participation de l'*héliée* au « pillage » des villes alliées, corroborent ainsi singulièrement les arguments de ceux qui s'efforcent de prouver ce rôle particulier de l'*héliée*. Dans aucun de ces passages, ni ailleurs, le poète ne présente ce rôle de l'*héliée* comme une action judiciaire, tandis qu'il l'eût fait, semble-t-il, si les tribunaux n'étaient intervenus qu'en cas d'appel. Il faudrait donc penser que l'*héliée* aurait ici joué le rôle non pas d'une cour de justice, mais d'une véritable assemblée législative statuant en dernier ressort[2].

Il est fort possible aussi, probable même, que ce rôle législatif de l'*héliée* affectait dans une certaine mesure la forme d'une contestation judiciaire, conformément à la nature même

---

1. Les autres pièces d'Aristophane ne renferment pas d'allusions aussi précises à la participation des héliastes à l'administration du *phoros*. Tout au plus pourrait-on mentionner un passage des *Cavaliers* (v. 797-798), où le Paphlagonien se justifie de repousser la paix : Ἵνα γ' Ἑλλήνων ἄρξῃ πάντων. Ἔστι γὰρ ἐν τοῖς λογίοισιν | ὡς τοῦτον δεῖ ποτ'ἐν Ἀρκαδίᾳ πεντωβόλου ἡλιάσασθαι. La fonction d'héliaste... en Arcadie est ainsi proposée comme corollaire de l'empire exercé sur tous les Grecs. Dans la *Paix*, d'autre part, le métier de dicaste est présenté comme une participation active à l'effort de guerre, sur le même plan, et, par une exagération évidemment plaisante, que les désagréments du service en campagne (v. 348 sqq.) : κοὐκέτ'ἄν μ'εὔροις δικαστὴν δριμὺν οὐδὲ δύσκολον ..... | ἀλλ'ἁπαλὸν ἄν μ'ἴδοις | καὶ πολὺ νεώτερον ἀπ-|ἀλλαγέντα πραγμάτων.

2. Ce sont encore les *Guêpes* qui semblent nous livrer un indice d'une rivalité d'influence entre l'*ecclésia* et l'*héliée*, v. 594-595 : Κἀν τῷ δήμῳ γνώμην οὐδεὶς πώποτ'ἐνίκησεν, ἐὰν μὴ | εἴπῃ τὰ δικαστήρι 'ἀφεῖναι πρώτιστα μίαν δικάσαντας. Et tout aussitôt, Philocléon insiste sur les égards que Cléon manifestait pour l'*héliée*, dont il avait fait une pièce maîtresse de sa politique (v. 596 sqq.).

de cette assemblée. De ce point de vue, l'idée de Kahrstedt, d'après lequel la confection des rôles du tribut constituait une sorte de *dokimasie* (cf. ci-dessus, p. 15) à laquelle auraient pris part *boulè* et *héliée*, nous paraît plausible.

Il n'en reste pas moins que l'inscription de 425, qui nous occupe, mentionne à plusieurs reprises et à propos du *phoros*, des *dikai*. Il s'agit donc de rechercher dans quels cas les *dikastèria* avaient à juger des procès relatifs au *phoros*, ce que le texte ne précise pas.

Mais auparavant, il est nécessaire d'élucider la question posée par l'indication relative aux διαδικασίαι.

Meritt et West ont, en effet, restitué par deux fois le mot διαδικασία dans leur reconstruction du texte, à la l. 12 [...τῶν δὲ διαδικασιῶν....] et à la l. 15 : κατ[ὰ τὰς δ]ια[δικασίας..], la première restitution étant évidemment inspirée par la seconde.

A première vue, le terme choque : il n'est, en effet, attesté dans aucun texte épigraphique du Ve siècle, et il ne paraît que dans un seul texte littéraire, l'*Athenaion Politeia* faussement attribuée à Xénophon ; c'est probablement sur ce texte que s'étaient fondés les savants américains, sans apporter aucun commentaire relatif à leur restitution. Outre cet unique passage d'un pamphlet oligarchique, le terme n'apparaît qu'ensuite, au IVe siècle, mais il est alors reçu dans une acception qui ne convient guère à notre inscription. Il s'agit, en effet, dans tous les exemples connus du IVe siècle, d'une « action privée tendant à l'attribution d'un droit ou d'une charge à une personne, que le juge désignera entre plusieurs personnes contradictoirement intéressées, dont chacune élève des prétentions au droit, ou soutient qu'elle doit être exempte de la charge »[1]. Il semble difficile d'appliquer cette définition aux contestations qui pouvaient surgir de l'imposition du *phoros*,

1. Caillemer, *Dict. Ant.*, *s. v.*, p. 121 sqq., avec références aux sources littéraires (Démosthène, Lysias, Platon, etc.). Pour les sources épigraphiques, cf. p. ex. l'inscription des Démotionides, *I. G.* II², 1237 = Michel 961 = *Syll.*³ 921, ou encore celle des bannis de Tégée, *Syll*³. 306 = *S. E. G.* I, 211 = Tod, II, 202.

bien que, selon Caillemer, le sens de *diadikasia* ait été assez vague et qu'une confusion ait pu s'établir à l'occasion entre lui et *dikè*[1].

L'auteur de la *Constitution des Athéniens* serait-il plus favorable à la restitution proposée et que nous avons maintenue ? Force nous est de transcrire tout au long le passage intéressant (III, 4) : δεῖ δὲ καὶ τάδε διαδικάζειν, εἴ τις τὴν ναῦν μὴ ἐπισκευάζει ἢ κατοικοδομεῖ τι δημόσιον · πρὸς δὲ τούτοις χορηγοῖς διαδικάσαι εἰς Διονύσια καὶ Θαργήλια καὶ Παναθήναια καὶ Προμήθια καὶ Ἡφαίστια ὅσα ἔτη · καὶ τριήραρχοι καθίστανται τετρακόσιοι ἑκάστου ἐνιαυτοῦ, καὶ τούτων τοῖς βουλομένοις διαδικάσαι ὅσα ἔτη · πρὸς δὲ τούτοις ἀρχὰς δοκιμάσαι καὶ διαδικάσαι καὶ ὀρφανοὺς δοκιμάσαι καὶ φύλακας δεσμωτῶν καταστῆσαι. Ταῦτα μὲν οὖν ὅσα ἔτη · διὰ χρόνου δὲ δικάσαι δεῖ <παρα>στρατ<ηγ>ίας (Kal.) *ou* ἀστρατείας (Frisch) καὶ ἐάν τι ἄλλο ἐξαπιναῖον ἀδίκημα γίγνηται, ἐάν τε ὑβρίζωσί τινες ἄηθες ὕβρισμα ἐάν τε ἀσεβήσωσι. Πολλὰ ἔτι πάνυ παραλείπω · τὸ δὲ μέγιστον εἴρηται πλὴν αἱ τάξεις τοῦ φόρου · τοῦτο δὲ γίγνεται ὡς τὰ πολλὰ δι' ἔτους πέμπτου. Φέρε δὴ τοίνυν, ταῦτα οὐκ οἴεσθαι χρὴ χρῆναι διαδικάζειν ἅπαντα ; Εἰπάτω γάρ τις ὅ τι οὐ χρῆν αὐτόθι διαδικάζεσθαι. Εἰ δ' αὖ ὁμολογεῖν δεῖ ἅπαντα χρῆναι διαδικάζειν, ἀνάγκη δι' ἐνιαυτοῦ · ὡς οὐδὲ νῦν δι' ἐνιαυτοῦ δικάζοντες ὑπάρχουσιν ὥστε παύειν τοὺς ἀδικοῦντας ὑπὸ τοῦ πλήθους τῶν ἀνθρώπων.

Tel est l'unique texte du Ve siècle, où soit mentionnée la *diadikasia*, et d'une manière si répétée que certains critiques s'en sont méfiés. L'établissement du texte, même, présente des difficultés qu'il serait hors de propos de discuter ici. Le passage de l'*Athénaion Politeia*, tel que nous l'avons reproduit en signalant au passage les leçons divergentes de Kalinka[2] et de Frisch[3], applique le terme de *diadikasia* à des contesta-

1. Des traces de cette confusion sont faciles à reconnaître dans la traduction et dans le commentaire, trop rapide à notre gré, de Meritt et West (*Athenian Assessment,...* 1934) : « The esagoges shall care for the *adjudications* on matter of tribute... » (p. 47) ; « ... during the time of the *adjudications*... » (p. 48) ; « such adjudications (or cases : δικαί) » (p. 59).

2. P. 80 et commentaire p. 273 sqq.

3. P. 32 et commentaire p. 307.

tions conformes à l'usage classique du IVe siècle ou qui s'en rapprochent, mais aussi à la *taxis phorou ;* l'expression n'apparaît pas dans la phrase relative au tribut, mais dans la phrase qui suit : § 6 : ταῦτα....χρῆναι διαδικάζειν ἅπαντα, ce qui a conduit Kirchhoff, notamment[1], à éliminer en trois endroits le terme διαδικάζειν pour le remplacer par δικάζειν au § 6. Il serait cependant imprudent de suivre cet exemple et d'inférer d'un sens restreint au IVe siècle que le terme n'a pas été usité au Ve siècle dans une acception plus large. Il nous semble que le sens de διαδικάζειν, διαδικασία peut être précisé, et particulièrement par rapport à δική, δικάζειν.

La discrimination des deux termes a été faite dans une dissertation de droit, déjà ancienne, de G. A. Leist[2], où l'auteur établit, avec beaucoup de netteté, la distinction suivante, fondée sur des analogies avec le droit romain : il y a *dikè* lorsque le débat qui oppose les deux parties est fondé sur une obligation les liant. En d'autres termes, il s'agit en pareil cas d'une action judiciaire contre une personne[3]. Au contraire, il y a ἀμφισβήτησις *(controversia)* lorsque ce débat n'est pas fondé sur une obligation liant les deux parties, mais lorsqu'il a pour but de déterminer si l'objet de la contestation, — qu'il s'agisse d'un droit, d'une charge, d'un statut juridique, d'une propriété, — peut ou non être imputé à la personne du défendeur. Et Leist prouve, à l'aide des cas connus de *diadikasiai*, que la *diadikasia* n'est que la forme de procédure que revêt l'*amphisbètèsis :* une *actio in rem*, une *actio praejudicialis*[4]. Parmi les quatre types de *diadikasiai* que Leist distingue, le second[5] doit particulièrement retenir notre attention : « Praejudicien über das Objekt der Berechtigung

1. *Xenophontis qui fertur libellus de rsp. Ath.*, 3e éd., Berlin, 1889.

2. *Der attische Eigentumsstreit im System der Diadikasien*, diss. Tübingen, Iéna, 1886.

3. Leist renvoie à Justinien, *Instit.*, lib. IV, Tit. VI, de actionibus, § 1 : agit unusquisque... cum eo qui ei obligatus est, vel ex contractu (δίκη πρός τινα) vel ex maleficio (δίκη κατά τινος).

4. Leist, *l. l.*, p. 8-9.

5. *L. l.*, p. 17.

und Verpflichtung. » De ces controverses sur l'objet de l'obligation, Leist dit n'en point connaître, mais que cela ne signifie nullement qu'il n'y en eut point. Or, cette catégorie laissée en blanc, pour ainsi dire, par Leist, nous semble pouvoir accueillir au mieux les διαδικασίαι περὶ τοῦ φόρου (cf. l. 12 de l'inscription). Bien plus, si l'on fait intervenir des *diadikasiai*, toute la procédure de la fixation du tribut s'éclaire, croyons-nous, de façon remarquable :

1° Établissement d'un projet de τάξις φόρου par les τάκται ;

2° Adoption, ou modification, de ce projet par la *Boulè ;*

3° *Dokimasia* (ce terme n'étant pas utilisé de façon stricte, mais par analogie, et pour fixer les idées) de l'assiette du tribut par l'*Héliée ;*

4° Au cours de cette troisième opération, *diadikasiai* pour les cités ayant des objections à présenter au sujet de leur quote-part *(actiones in rem)* et sur autorisation expresse de l'*Ecclésia* (cf. lignes 12-13 : ἐπειδὰμ φσε]|φίσεται *ho* [δῆμος). Les *eisagogeis* instruisent les *diadikasiai* et les défèrent à l'Héliée[1] ;

5° La τάξις φόρου ayant pris valeur exécutoire à la suite de son approbation par l'*Héliée*, les cités auraient été considérées comme *obligées* envers Athènes, et, dès lors, les actions judiciaires subséquentes n'auraient pu revêtir que la forme de δίκαι *(actiones in personam)*, refus ou retards de paiement constituant des entorses au contrat[2].

Il reste, dans cette procédure, à préciser le rôle de quelques

---

1. C'est à ce moment de la procédure que se situeraient les plaidoiries, telles que celles d'Antiphon pour les Samothraciens et les Lindiens.

2. Avant d'être convaincus du bien-fondé de la restitution des *diadikasiai*, nous avions cherché à éliminer le mot du texte. La chose est aisée à la l. 12, où trois restitutions de même sens seraient possibles : α) τὸν δ'ἀπὸ τοδε δικῶν, β) τὸ λοῖπον τῶν δικῶν, γ) τὸν δὲ λοῖπον δικῶν. En revanche, à la l. 15, une modification du texte est quasiment impossible si l'on maintient la disposition des fragments. Tout au plus pourrait-on imaginer κατὰ τὸν διαταχθέντον, qui ne serait qu'un pis-aller. — On peut se demander aussi s'il ne serait pas possible de fixer le rôle des *eisagogeis* de notre texte par rapport à celui des épimélètes du décret de 426/5 relatif au *phoros*, mais la tâche nous paraît difficile, dans l'état actuel de nos informations. D'après ce texte (*ATL* II, D 8), les épimélètes ont eu des fonctions différentes de celles que *I. G.* I² 63 donne aux *eisagogeis;* D 8, l. 38-40 : ἐπ]ιμελετὰς αἱρεῖσθαι το[ν ἄλλον δικόν τὸν περὶ] τ[ό]ν Ἀ|θεναίον χρεμάτον κ[ατὰ

magistrats mentionnés dans l'inscription : le polémarque, les stratèges.

Nous avons indiqué, dans nos notes critiques (ci-dessus, p. 11), pourquoi nous avons éliminé la restitution [*ho* ἄρ]χον (l. 13). En effet, les questions évoquées ici ne relèvent pas de sa compétence. En revanche, la présence du polémarque ne soulève pas de difficultés, puisqu'il s'agit d'affaires concernant des étrangers. Il reste cependant, et de quelque manière que l'on complète le texte, un problème d'institutions : nous ne connaissons pas, à Athènes, de procès instruit et présidé par deux magistrats et, d'après les restes de l'inscription, il est mentionné ici deux magistrats[1].

τὸ γενόμενον φ]σέφισμα... 43 ἐὰν δέ τις κακοτεχνεῖ, [*hόπος* μὲ κύριον ἔστα]ι τὸ φσέφισμα τὸ *τ*ῶ φόρο [ἒ *hόπος* μὲ ἀπαχθέσετ]αι *ho* φόρος Ἀθέναζε, γρά-[φεσθαι προδοσίας αὐ]τὸν τῶν ἐκ ταύτες τῆς πό[λεος τὸν βολόμενον π]ρὸς τὸς ἐπιμελετάς · *ho*[ι δὲ ἐπιμελεταὶ ἐσαγό]ντον ἔμμενα ἐς τὸ δ[ικαστέριον, ἐπειδὰν *hoι* κ]λετῆρες ἔκοσι. Pareilles fonctions correspondraient assez bien aux *dikai* consécutives à la fixation du *phoros*. Mais, d'après le décret de Kleinias (*ATL* II, D 7) de 448/7, des fonctions analogues semblent pouvoir être attribuées aux *eisagogeis*, l. 70 : ἐσαγόντον δὲ *hoι* [ἐσαγογῆς ἐς τὲν ἐλιαίαν τὸς Ἀθε]ναίοις τὸμ φόρον [ὀφέλοντας... Y a-t-il eu confusion ? Ou bien faut-il établir un lien entre les εἰσαγογεῖς de ce décret et les ἀμφισβητήσεις, qui semblent devoir être restituées dans la même inscription aux lignes 61-62 : ἐὰν δ]έ τις τ*ῶ*μ πόλεον ἀ[μφισβετεῖ περὶ τ*ῶ* φόρο τ*ε*ς ἀποδ]όσεος, et aux lignes 68-69 : ἐὰν δέ τις ἀ[μφισβετεῖ.....]|κλέσες... ? On aboutirait de la sorte à lier les *eisagogeis* aux *diadikasiai* et les *épimélètes* aux *dikai*... Semblable théorie nous paraît trop systématique, d'autant plus que les *eisagogeis* ne sont plus attestés pendant la période qui s'étend de 425 à l'époque d'Aristote, alors que les *diadikasiai* sont bien en usage au IVe siècle. — Selon H. Grant Robertson, *The administration of justice in the Athenian empire* (*Univ. of Toronto Studies, Hist. and economics*, 1924, IV, 1, p. 52), les épimélètes auraient été chargés de poursuivre en cas de non-paiement. — L. Gernet, *Sur les actions commerciales en droit athénien* (*R. E. G.*, 1938, pp. 1 sqq.), estime qu'il n'y a qu'un rapport d'homonymie entre nos *eisagogeis* de 425 et ceux qui sont, au IVe siècle, chargés des δίκαι ἐμπορικαί ; la distinction est peut-être trop absolue. On peut admettre que cette homonymie couvre une analogie de fonctions ; quelle que soit l'affaire dont il s'occupe, qu'elle soit criminelle, correctionnelle, civile, un juge d'instruction de notre époque est toujours un juge d'instruction. Pour la terminologie, cf. H. T. Wade-Gery, *A. B. S. A.*, XXXVII (1936-37), p. 266-7, où l'auteur s'attache à définir les termes *eisagogeus*, *ephesis* et *anakrisis*.

1. Cf. à ce propos, U. Kahrstedt, *Gött. Gel. Anz.*, t. 197, 1935, p. 41 sqq. ; Id., *Untersuchungen zur Mag. in Athen*, p. 114, 129, 233, n. 1 ; Nesselhauf, *Gnomon*, 1936, p. 296 et 301. Cf. la lecture adoptée par *ATL* II, D 11, l. 37.

Les stratèges ont été restitués à deux reprises par Meritt et West, aux l. 45 et 46. Le complément de la ligne 46 est vraisemblable : [τὸς δὲ στρατεγὸς] χρῆσθαι π[ερὶ τῦ φ]όρο κατα [σκοπῖι *h*έκαστον κατ' ἐνιαυτὸν ἐχσετ]ά[σαντας κατὰ γῆν κα]ὶ θάλαττα̣ν πρ[ὅτον πόσ]α δεῖ ἢ ἐ[ς τὰς στρ]α[τιὰς ἢ ἐς ἄλλο τι ἀναλίσκεν..... Rien de plus naturel que de confier aux chefs militaires pareil service de renseignements. En revanche, la restitution de la ligne 45 nous semble moins heureuse : *h*όπος δὲ ἂν τὸμ φόρον] ἀπά|[γ]οσιν [*h*]αι πόλες [ἐπιμελόσθον *h*οι στρατεγοὶ εὐθὺ]ς *h*ότ[αν χσυντάχσει *h*ε βολὲ τ]ὲν τάχσι|[ν τῖ] φό[ρ]ο *h*ίνα ἔι [τῖι δέμοι ἀργύριον *h*ικανὸν ἐς τὸμ] πόλ[εμον. Non que cette charge n'ait en aucun cas pu incomber aux stratèges. Mais n'était-elle pas plus particulièrement le fait des *episcopoi ?* Suivant Harpocration, *s. v.*, les deux discours d'Antiphon pour les Lindiens et contre Laispodias, prononcés comme le discours pour les Samothraciens à la suite de l'augmentation du tribut[1], auraient comporté des protestations contre ces inspecteurs : ἐοίκασιν ἐκπέμπεσθαί τινες ὑπὸ 'Αθηναίων εἰς τὰς ὑπηκόους πόλεις ἐπισκεπτόμενοι τὰ παρ' ἑκάστοις. 'Επίσκοποι nous semblerait pouvoir remplacer avantageusement στρατηγοί à la ligne 45[2].

Reste à préciser à quel moment a été mise en vigueur cette procédure compliquée. L'ensemble des mesures indiquées par l'inscription date-t-il précisément de 425/4 ou certaines dispositions sont-elles antérieures ?

Il est malheureusement impossible, en l'absence de tout texte législatif, de préciser quelle était la procédure relative au *phoros* avant 425/4, donc de faire la part des innovations. Les textes littéraires ne nous apprennent rien. Nous n'avons donc pas le droit d'affirmer que Cléon est l'auteur des mesures relatées par l'inscription, et qu'aucune n'avait été appliquée depuis le transfert à Athènes du trésor fédéral. Ce qui pourtant nous inciterait à croire que la plupart des prescriptions sont nouvelles en 425/4, c'est d'abord qu'on ne comprendrait

1. Cf. P. Perdrizet, *R. E. G.*, XXII, 1909, pp. 33-41.

2. Cf. Hill et Meritt, *Hesperia*, XIII, 1944, p. 1 ; *An early Athenian decret concerning tribute*, l. 7-11, et p. 10, n. 15 (*ATL* II, D 7, p. 50 sqq.).

pas, s'il s'agissait de dispositions anciennes, d'une coutume sanctionnée par le temps ou d'une loi en bonne et due forme, qu'elles aient été précisées avec tant de détail en 425. D'autre part, la complexité même de la procédure de 425/4 semble indiquer que les législateurs désiraient entourer la *taxis phorou* de certaines garanties, rendues souhaitables par l'accroissement considérable du taux du tribut, et qui semblent consister surtout dans l'intervention systématique de l'*héliée :* garanties pour les cités qui pouvaient se défendre devant l'*héliée* contre une taxation excessive, garanties également pour Athènes, puisque la jurisprudence athénienne indique que toute décision sanctionnée par le tribunal populaire devenait, par là même, inattaquable. Deux clauses enfin du texte de 425 semblent prouver qu'il s'agit de quelque chose de neuf.

La première prévoit qu'à toutes les cités alliées seront dépêchés des hérauts chargés de les inviter à envoyer des ambassadeurs à Athènes ; ces ambassades ne sont attestées pour aucune des années suivantes et elles ne peuvent guère se justifier que par un événement extraordinaire : la réorganisation du tribut sur des bases nouvelles.

La seconde concerne les nomothètes, dont elle prévoit la nomination. Et il convient de l'examiner avec quelque détail.

3° Les nomothètes de 425/4

A la ligne 16, en effet, les éditeurs ont restitué *hοι* δὲ [νομο]θέτα[ι δικαστέριον] νέον κα[θ]ιστάντον χ[ιλίος δικαστάς, et ils se bornent à écrire (*Athenian Assessment...* Ann Arbor, 1934, p. 59) que « les nomothètes établissent un nouveau tribunal de 1.000 membres », — ce qui est la traduction littérale du texte grec restitué, et elle a déjà été donnée précédemment à la page 48 de la même étude, avec cette différence qu'au lieu de « men », les éditeurs précisaient « jurors » — et à ajouter que c'est là une indication nouvelle dans notre tradition et un des résultats appréciables du fragment n° 4.

Cette lecture a été maintenue dans l'édition définitive *ATL* I (p. 110, fig. 151 et p. 154, l. 16) et elle n'est même pas

discutée p. 104 ; elle est maintenue encore dans *ATL* II (p. 41, l. 15)[1]. Elle a été acceptée par M. Tod, qui la reproduit dans son recueil (nº 66, p. 149, 151 et p. 263), sans autre commentaire que la traduction « un tribunal spécial de 1.000 jurés sera réuni par les nomothètes pour s'occuper des *dikai* le concernant » (p. 151) ; la place à laquelle M. Tod situe la mention des nomothètes semble indiquer que, pour lui, le choix des *kérykes*, celui des *eisagogeis* et celui des *taktai* a pour conséquence celui des nomothètes (§ A, lignes 4-16).

Pour nous, après avoir jugé impossible le complément proposé par les éditeurs, nous nous y sommes ralliés à notre tour, et l'un de nous a pu revoir le texte sur la pierre, après que déjà nous l'avions étudié sur estampage[2]. Cette lecture, que nous acceptons avec toutes ses conséquences, modifie sur certains points notre connaissance des institutions du v^e^ siècle, et on s'explique qu'elle n'ait pas été accueillie sans réserve, et même qu'elle ait été rejetée. Ainsi, Nesselhauf l'a mise en doute[3], et il souhaitait être sûr que ces magistrats n'existaient pas et que le fragment n'est pas à sa place. Kahrstedt avait été plus catégorique[4] et il jugeait la restitution impossible puisque, selon lui, les nomothètes n'apparaissent pas à Athènes avant 403 ; il a de nouveau rejeté cette lecture dans son ouvrage sur les magistratures athéniennes[5] et surtout dans un long article de la *Klio*[6], où il a accumulé les arguments contre l'opinion de Meritt et West. L'essentiel de l'argumentation de Kahrstedt peut, cependant, se résumer

1. Les éditeurs ont hésité avant de proposer ce texte ; Wade-Gery avait songé à une erreur de lapicide, *Class. Rev.*, XLIX, 1935, p. 186, et se demandait s'il n'y aurait pas lieu de lire θεσμο|θέται ou plutôt, — puisque le caractère στοιχηδόν de l'inscription interdit pareille lecture qui suppose une lettre de trop, — θεμο-|θεται ou θεσμ|θεται ; cf. aussi Meritt, *Epigraphica Attica*, Cambridge, Mass., 1940, p. 132-136, où est défendue la restitution νομο|θέται. Le rôle des thesmothètes empêche qu'on les restitue ici, cf. ci-après p. 32 et n. 1.

2. Aimablement procuré par MM. Demangel et Pouilloux, auxquels nous adressons nos vifs remerciements.

3. *Gnomon*, XII, 1938, p. 297.

4. *Gött. Gel. Anz.*, t. 197, 1935, p. 51-52.

5. *Unters. z. Magistr. in Athen*, p. 284, n. 2.

6. *Klio*, XXXI, 1938, p. 1-32.

en quelques mots : il ne connaît pas d'exemple de nomothètes avant 411 et l'argument *ex silentio* lui paraît décisif.

Dès lors, la question demeure entière de savoir : 1° si les nomothètes ne peuvent avoir existé avant 411 ; 2° quel a été, le cas échéant, leur rôle lors de la fixation du tribut, au moins dans celle de 425/4.

1° Les nomothètes ont-ils existé avant 411 ?

La critique de Kahrstedt s'applique d'abord à la mention des nomothètes en 403 ; le texte d'Andocide, *Myst.*, § 83, relatif au décret de Teisaménos, en indique deux sortes si l'on tient compte de leur mode de désignation : οἵδε ᾑρημένοι νομοθέται ὑπὸ τῆς βουλῆς et οἱ νομοθέται οἱ πεντακόσιοι οὓς οἱ δημόται εἵλοντο ; mais ce décret, dont l'authenticité a été mise en doute par Francotte[1], n'indique pas du tout les nomothètes comme des magistrats nouveaux ; tout au plus attire-t-il l'attention sur un mode de désignation nouveau[2].

L'autre mention des nomothètes est celle de 411. Thucydide nous apprend (VIII, 97, 2) qu'au lendemain du désastre d'Érétrie (sept. 411), les Athéniens se trouvant dans une situation grave, les Quatre-Cents sont supprimés et les droits politiques limités aux seuls ὅπλα παρεχόμενοι. De nombreuses séances sont tenues par le corps politique, et, entre autres mesures, on vote alors la création de nomothètes ainsi que d'autres dispositions dont l'ensemble formera la « constitution » de Théramène. Pas plus chez Thucydide que chez Andocide, cette création n'est présentée comme un événement extraordinaire : ἐκκλησίαι..... ἀφ'ὧν καὶ νομοθέτας καὶ τὰ ἄλλα ἐψηφίσαντο ἐς τὴν πολιτείαν. Ce qui paraît à l'historien digne d'être noté, c'est moins la magistrature que son rétablissement[3]. Or, et sans abuser de l'argument *ex silentio*, s'il

1. Francotte, *Mélanges de droit public grec*, Liège-Paris, 1910, pp. 14-15.

2. Et il s'agirait de préciser, ce qui est hors de notre propos, si les nomothètes nommés par la *Boulè* ont les mêmes fonctions que les nomothètes nommés par les dèmes.

3. Cf. W. Vischer, *Untersuchungen z. Verfassung Athens in den letzten Jahren des Peloponnesischen Krieges*, Bâle, 1844, p. 21 et p. 22 : Thucydide n'a mentionné, en 411, les nomothètes qu'en raison de la date inhabituelle de leur élection et

s'était agi d'une création, Thucydide n'aurait-il pas mieux fait que mentionner les magistrats, tandis qu'il se contente de préciser quelle sera leur activité ?

Là-dessus, Kahrstedt[1] de triompher, en montrant, sans peine, que ces nomothètes n'ont d'autre rapport que le nom avec ceux auxquels songent les éditeurs américains, puisque dans l'inscription, ces magistrats doivent s'occuper du tribut. Cette remarque n'a pas la portée que lui attribue Kahrstedt. Par ailleurs, le raisonnement de l'historien allemand est vicié par l'idée que les nomothètes se sont substitués au *démos* pour le travail législatif, ce qui fait ainsi méconnaître à Kahrstedt toutes les données que peuvent fournir deux textes de Démosthène, cités ci-après (p. 31). L'autre argument avancé contre la restitution proposée, est que la présence des nomothètes en 425 supposerait un code de lois bien établies et auquel on pourrait se référer ; rien de tel n'aurait existé avant 403. Ici encore Kahrstedt ne nous convainc pas ; la réforme de 403 est hors de doute, mais, bien auparavant, les lois, pour n'être pas codifiées, étaient déjà portées à la connaissance du public et enregistrées dans des archives : nombreuses sont les inscriptions contemporaines à Athènes, qui se terminent par l'ordre de graver ainsi le texte.

Sur le sens du mot nomothète, il n'est que de se reporter aux indications fournies par Liddell-Scott-Jones et l'on s'aperçoit que la première acception, « celui qui légifère », convient à merveille aux fonctionnaires mentionnés par Thucydide ; pour la seconde acception, membre d'une commission chargée à Athènes de la revision des lois, les auteurs du même dictionnaire se bornent à renvoyer au texte d'Andocide, *Myst.*, § 83, déjà cité par nous, et à un texte épigraphique, *IG* II² 140, l. 8, c'est-à-dire à la loi sur les prémices offertes

---

du travail considérable qui leur incombe, mais ils répondraient à une vieille institution, peut-être tombée pratiquement en désuétude avant les 400 ; idée analogue, et tout aussi exacte, chez P. Gantzer, *Verfassungs u. Gesetzrevision in Athen vom Jahre 411 bis auf das Archonat des Eukleides*, diss. Halle, 1894, qui admet, sans la justifier, l'existence des nomothètes à Athènes au v^e^ siècle.

1. *Klio*, *l. l.*, p. 9.

aux déesses d'Éleusis en 353/2[1], et enfin à un passage de Démosthène, *IIIe Olynthienne*, § 10. Ils auraient pu mentionner aussi deux autres textes de Démosthène, classiques et régulièrement cités. Le premier est celui du *Contre Timocratès* (XXIV, 20 sqq.), où l'orateur explique le mécanisme annuel de l'épicheirotonie des lois[2]. Si l'ecclésia vote l'abrogation d'une loi existante, une commission de nomothètes sera constituée parmi ceux qui auront prêté le serment héliastique[3].

L'autre texte est celui de la *Leptine* (XX, § 92 *in fine*) dans lequel l'orateur demande la lecture de la loi selon laquelle étaient institués jadis les nomothètes : λαβέ μοι τὸν νόμον καθ' ὃν ἦσαν οἱ πρότερον νομοθέται[4]. L'orateur semble marquer que les nomothètes ne forment pas une juridiction permanente, mais que leur collège, si l'on peut dire, répond à une nécessité temporaire et occasionnelle[5]. Il indique également, aussitôt après la citation de la loi, qu'il s'agit d'une procédure instituée par Solon. Sans doute, les orateurs du IVe siècle se réclamaient-ils volontiers, en matière législative, de cette antique autorité, quand ils voulaient, notamment, préconiser une coutume salutaire[6]. Si pareilles références peuvent inciter parfois au scepticisme, peut-être ne serait-il pas non plus

---

1. Cf. Michel, 1459 = *Syll.*[3] 200 = Anton Elter, *Ein athenisches Gesetz*, progr. Bonn, 1914.

2. Cf. là-dessus, Caillemer, *Dict. Ant.*, *s. v. nomoi*, p. 99 ; Glotz, *Cité grecque*, p. 387 ; Francotte, *l. l.*, p. 5-6.

3. Ce texte fournit, bien qu'il soit postérieur (H. Weil, *Les plaidoyers politiques de Démosthène*, 2e série, éd. de 1886, p. 59, le date de 353/2), des formules comparables à celles qu'offre notre inscription ; p. ex. χρηματίζειν (*sc.* προέδρους) ἐπάναγκες πρῶτον μετὰ τὰ ἱερὰ περὶ τῶν νομοθέτων... et l'on pourrait citer d'autres formules aussi stéréotypées ; ces lois, disait Démosthène, § 24, existent depuis longtemps ; Démosthène nous paraît bien les avoir citées, sinon textuellement, du moins de mémoire.

4. Nous croyons que Weil a forcé le sens quand il entend : « d'après laquelle se faisaient les assemblées législatives d'autrefois » (*l. l.*, Ire série, 1883, p. 56).

5. Surtout si l'on songe à l'indication ὅταν γένωνται νομοθέται, que Weil paraphrasait (*ibid.*, p. 75) dans une formule heureuse : « dès qu'un jury législatif se trouve réuni ».

6. Cf. les remarques de Caillemer, *Dict. Ant.*, *l. l.*, p. 100, col. de droite.

d'une bonne méthode de les rejeter *a priori*[1]. D'après les textes de Démosthène, il reste que l'action des nomothètes n'est pas continue, mais qu'elle répond à un dessein déterminé. Remontons à la fin du v^e^ siècle : en 411 comme en 403, ce sont des magistrats d'exception, destinés à sanctionner des mesures révolutionnaires — et là-dessus tous les historiens sont d'accord. L'expérience a montré que les hommes qui veulent renverser une situation légale s'efforcent, dans toute la mesure du possible, d'utiliser des fonctions ou des formes existantes et légales : ainsi le régime théraménien. Il ne s'agit pas de *surprendre* le peuple par des magistrats *nouveaux* qui le mettraient en juste défiance, mais de modifier insensiblement des magistratures antérieurement existantes. Il ne nous paraît donc pas téméraire de penser que les nomothètes en 425/4 ont réellement existé. Loin de nous en scandaliser, comme le fit Kahrstedt, nous estimons normal qu'ils aient été créés en raison des mesures particulières prises alors par les Athéniens[2].

---

1. En face des nomothètes, le rôle des thesmothètes est clairement indiqué par Eschine, *C. Ctésiphon*, § 38 : Θεσμοθέταις προστέτακται καθ'ἕκαστον ἐνιαυτὸν διορθοῦν τοὺς ἐν δημοσίῳ νόμους, et § 40 : τῶν μὲν θεσμοθετῶν ἐξευρόντων, τῶν δὲ πρυτανέων ἀποδόντων τοῖς νομοθέταις, ἀνήρητ'ἄν ὁ ἕτερος τῶν νόμων, et la remarque de K. M. Atkinson, dans un article trop peu connu, *Athenian legislative procedure and revision of laws*, in *Bulletin of the John Rylands library Manchester*, XXIII, 1939, p. 107-150, p. 110, n. 4 et p. 127 ; leur rôle est moins immédiat, en quelque sorte ; il s'exerce sur des documents d'archives, tandis que celui des nomothètes est plus instantané ; une loi devant être substituée à une autre, ils décident si l'ancienne sera abrogée au profit de la nouvelle, ou si, au contraire, elle sera maintenue ; ensuite, dans le cas de deux lois contradictoires, relevées par les thesmothètes, ils décideront comme ils feraient dans le premier cas, qui seul importe à notre sujet. — Le rôle des thesmothètes n'est donc pas la moindre des raisons pour lesquelles la restitution de leur nom doit être catégoriquement rejetée de notre texte, ci-dessus, p. 27 sqq.

2. Dans l'article auquel nous avons fait référence ci-dessus, Atkinson a consacré, pp. 142-150, tout un appendice à la date d'introduction des nomothètes. Il a contesté, par d'autres arguments que les nôtres parfois, la théorie de Kahrstedt dont il fait une critique impitoyable, et décisive selon nous. Il a rappelé aussi (p. 149) que selon Grote et de Sanctis, *Atthis*, p. 442, les nomothètes peuvent remonter jusqu'à l'époque de Clisthène. Pour lui, il préférerait la date de 461 (p. 149) et, sans avoir à reprendre ici cette discussion, nous inclinerions à nous ranger à cet avis.

2° Le rôle des nomothètes en 425/4.

Si les prescriptions du texte sont l'œuvre de la *boulè* (par ex., l. 33 et l. 51), l'ensemble forme un *psèphisma* de l'*ecclésia* ratifiant le projet de la *boulè*[1]. Les dispositions arrêtées par le peuple se rapportent à un temps limité[2]. Les nomothètes ont, néanmoins, un rôle à jouer : il s'agirait, pensons-nous, de modifier certaines dispositions antérieures et de les adapter aux circonstances présentes et de mettre en forme les dispositions formulées avec quelque désordre par la *boulè* et adoptées par l'*ecclésia*[3].

Notre texte prévoit donc deux dispositions totalement différentes : 1° la réglementation de la *taxis phorou*, procédure régulière que nous avons essayé de définir précédemment, et dans laquelle les nomothètes n'ont aucun rôle à jouer ; 2° l'acte législatif par lequel cette procédure sera fixée. Des conditions nouvelles sont intervenues en 425 ; le montant du tribut est considérablement augmenté ; pour des raisons politiques diverses, le parti démocratique, enhardi par le succès de Cléon à Pylos, désire modifier la procédure de la *taxis phorou*, et, vraisemblablement, mettre la main sur l'assiette du tribut par l'intermédiaire d'une *héliée* toute puissante. Pour transformer des règles posées par Aristide et sur lesquelles nous sommes très mal renseignés, l'avis d'une commission législative s'imposait, d'autant plus qu'il fallait, pour ne pas risquer d'inquiéter les alliés, agir en sauvant l'apparence des formes légales. Il était donc normal que la commission législative fût composée de nomothètes, qu'on pouvait supposer dévoués aux vues de Cléon, et de ses amis puisque, selon Pollux, VIII, 101, ils avaient prêté le serment héliastique. On

1. Dans le cas particulier de 425/4, nous avons affaire non pas à des lois comme dans le texte de Démosthène, mais à un décret. La remarque a déjà été faite par Atkinson, *l. l.*, p. 112, n. 1. — Sur les difficultés de rédaction signalées, après West et Meritt, cf. Albert Billheimer, *A. J. A.*, XLII, 1938, pp. 456-485. — Sur la différence entre *nomos* et *psephisma*, cf. Francotte, *Mélanges de droit public grec*, *l. l.*, p. 3 sqq.

2. Atkinson, *l. l.*, p. 137 et n. 7, où il renvoie à Ps. Platon, *Horoi*, 415 B.

3. Atkinson, *l. l.*, p. 134 et p. 143, n. 1.

pouvait donc les considérer comme une émanation de l'*héliée*, qui affirmait ainsi encore sa prépondérance dans les questions confédérales. Il semble donc que l'on puisse reprendre les termes par lesquels les définissait Francotte[1] : « ils concilient la permanence des lois avec les exigences du progrès », ils « règlent des situations » que les dispositions « antérieures n'avaient pas prévues ». Quelle que soit la forme sous laquelle l'organisation du *phoros* avait été fixée aux origines de la Confédération de Délos, il est évident que cette forme, en 425, était surannée ; pour des raisons pratiques et pour des raisons de politique intérieure athénienne, une adaptation s'imposait et le succès de Pylos en offrait l'occasion. Il appartenait aux seuls nomothètes de sanctionner cette adaptation d'un état de fait assez ancien pour pouvoir être considéré comme équivalent à un *nomos*.

Strasbourg, juillet 1949.

Y. Béquignon et Édouard Will.

1. *L. l.*, p. 6.

PHALÈRES CELTIQUES ET GALLO-ROMAINES AVEC DÉCOR DE TÊTES HUMAINES

I. — Phalère d'Augst et pièces similaires

Dans les fouilles romaines d'Augst, l'ancienne « Colonia Augusta Raurica » (canton de Bâle, Suisse), on a découvert, en 1945, un disque en bronze, épais de 0 m. 03, d'un diamètre de 0 m. 208 (fig. 1). Son ornementation au repoussé est disposée en plusieurs zones concentriques : celles de l'extérieur avec des motifs géométriques ; celle de l'intérieur, la plus proche de l'*umbo* — celui-ci sans décor — avec vingt-six masques humains, alignés de face, et regardant le centre. Les objets trouvés avec ce bronze permettent de le dater de la fin du IIe ou du début du IIIe s. de notre ère.

M. R. Laur-Belart en a déjà donné l'image ; son commentaire a rapproché quelques monuments analogues[1]. Je voudrais toutefois compléter sur certains points son court exposé, préciser la destination de ce document, le sens du décor.

***

On peut comparer au disque d'Augst les œuvres suivantes, de mêmes forme et décor :

Phalère de Horovič, Bohême[2]. — Phalère ornementale en fer recouvert de bronze, d'une tombe à char. L'une porte deux zones

1. Laur-Belart, *Römische Funde aus Augst. I. Gestempeltes Zierblech aus Bronze*, in *Ur-Schweiz*, X, 1946, n° 1, 15, fig. 11 (sur la couverture du fascicule, fig. du disque reconstitue). Il a été aussi reproduit in : *Bâle, Hist. Mus., Jahresber. und Rechn.*, 1946, 26, fig. ; *63e Rapport Soc. suisse de préhist.*, 1945, 63, pl. X.

2. Pič, *Nález y Hôrovicich u Petersburka (Památky*, XXI, 1904-5, 162, pl. IV, fig. 1, *a*, *b)* ; Schranil, *Vorgeschichte Böhmens und Mährens*, pl. 40, 20 ; Rei-

Fig. 1. — Phalère d'Augst, trouvée en 1945.

de sept et de quinze masques humains (fig. 2), encadrés chacun de volutes et séparés par deux disques, l'un au-dessus de l'autre[1]. Une seconde est pareille, à ceci près qu'il y a onze et six masques (fig. 3),

---

NECKE, *Zur Kenntniss der La Tène Denkmäler der Zone Nordwärts der Alpen (Festchr. zur Feier des fünfzigjährigen Bestellens des Röm. Germanischen Centralmuseums zu Mainz*, 1902, 73, fig. 1) ; *Anzeiger f. Kunde der deutschen Urgeschichte*, 1865, n° 5 ; DÉCHELETTE, *Manuel d'arch. préhistorique*, II, 3, 1510, fig. 690 ; VON JENNY, *Kellische Metallarbeiten*, 1935, 43, pl. 3, 3 ; ALBIZZATI, *Historia*, VII, 1933, 580 ; JACOBSTHAL, *Early Celtic art*, 1944, I, 21, 15, pl. 218, *g*, 121 ; *Amer. Journal of arch.*, 1943, 312, n. 28 ; *Ur-Schweiz*, 1946, n° 1, 17, fig. 13.

1. *Ur-Schweiz*, fig. 13 ; VON JENNY, *l. l.*

Fig. 2. — Phalère de Horovič (Bohême).

et que les disques de séparation sont au nombre de trois, disposés en triangle[1]. On date l'œuvre du v^e^ s. av. J.-C.

Phalères de Manerbio, province de Brescia. — On a découvert, en 1927, à Manerbio près de Brescia, dans l'ancien territoire des Insubres, un lot de pièces en argent servant à orner des harnachements de chevaux[2]. Deux grandes phalères, d'un diamètre de 0 m. 192

1. Déchelette, fig. 690 ; Jacobsthal, pl. 218.

2. Albizzati, *Historia*, VII, 1933, 570 sq. ; *Praehistorische Zeitschr.*, 25, 1934, 104, n. 3 ; Jacobsthal, *Amer. journal of arch.*, 1943, 311, fig. 1 ; Id., *Early Celtic art*, I, 174, n° 84, pl. 53 (un ex. de chaque type). Du même ensemble, des fragments demi-circulaires avec tête humaine en relief, Jacobsthal, *Early celtic art*, I, 174, n° 84 (liste des objets) ; pl. 64, n° 84. ; *JOAI.*, XXXVII, 1948, *Beiblatt*, 51, fig. 23.

et 0 m. 185, et treize phalères plus petites, d'un diamètre de 0 m. 09 à 0 m. 11, ont chacune une rangée de masques humains, soit dix-huit sur les grandes, neuf sur les petites, qui sont tournés vers le

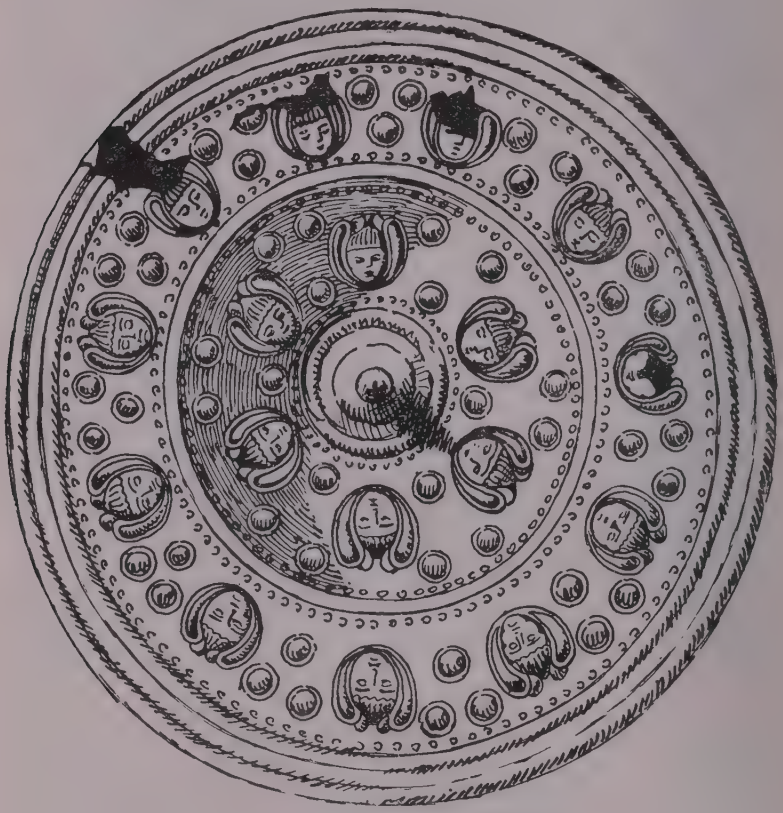

Fig. 3. — Autre phalère de Horovič.

centre. Les petites phalères n'ont qu'un ombilic sans motif, celui des grandes est décoré d'un triscèle. Elles étaient réunies en ligne par des chaînettes et des rivets d'argent, dont quelques-uns adhèrent encore[1]. Plus récentes que les phalères de Bohême, et sans doute point antérieures au IIIe s. av. J.-C., celles de Manerbio s'inspirent

1. JACOBSTHAL, *l. l.*, pl. 53 (en haut).

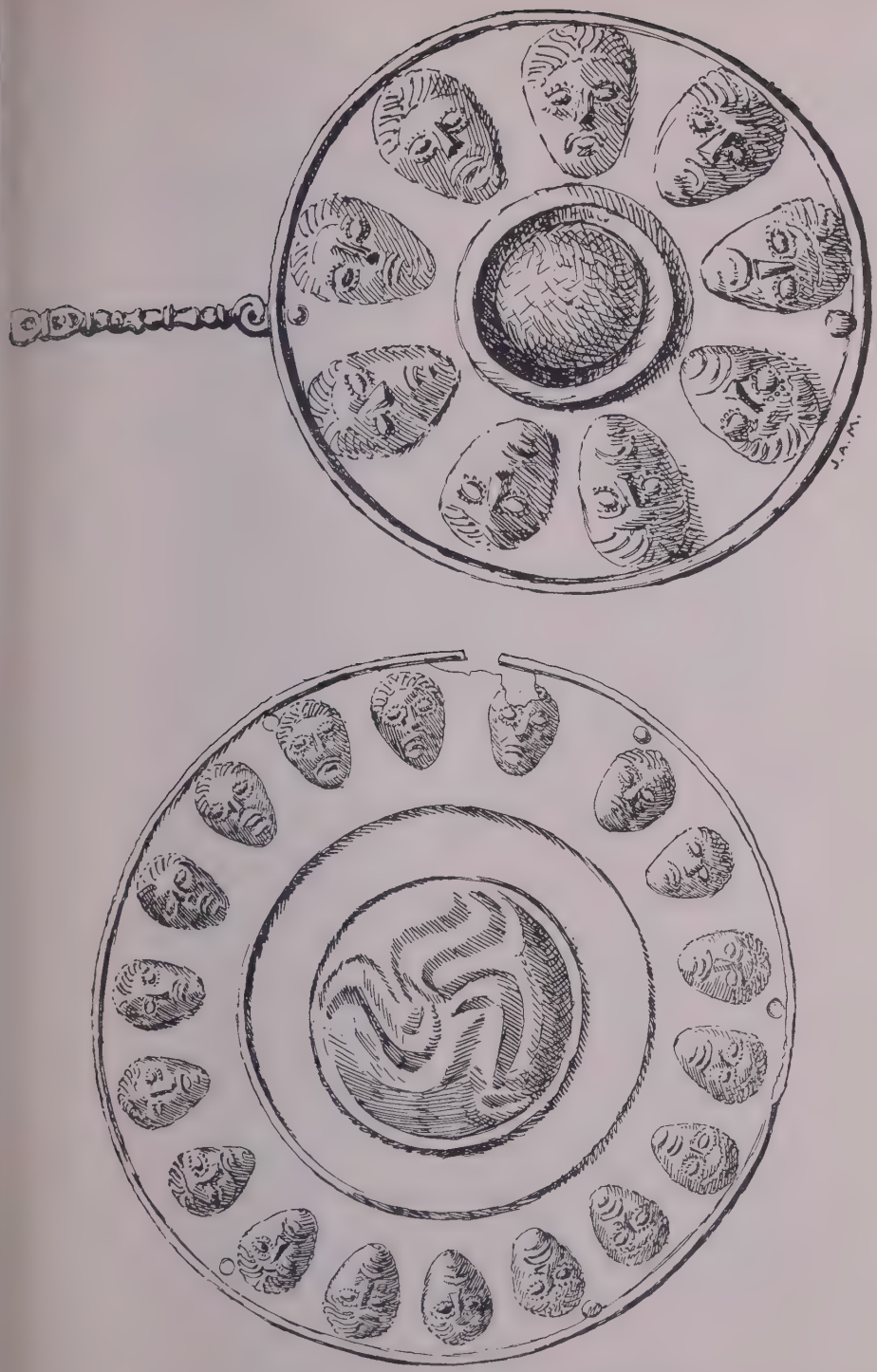

Fig. 4 et 5. — Phalères de Manerbio (province de Brescia).

cependant d'anciens prototypes[1]. P. Jacobsthal rapproche cette argenterie du butin de guerre remporté par O. Cornelius sur les Boïens, et figurant dans son triomphe[2].

Médaillon de Szilágy-Somlyo, Hongrie. — Du trésor exhumé en ce lieu, appartenant à un riche Barbare de la fin du IVe ou du début du Ve siècle apr. J.-C., provient un médaillon en or, d'un diamètre de 0 m. 063, avec œillet de suspension, qui servait peut-être de phalère de harnachement. Il montre au droit la tête de l'empereur Gratien (367-383), qu'entoure une zone avec quinze masques humains de face, tournés vers le centre, et séparés par des motifs en S (fig. 6). Au revers, la déesse Rome trône, de face[3].

Fig. 6. — Médaillon de Szylágy-Somlyo (Hongrie) avec, au droit la tête de l'empereur Gratien (367-383).

***

Ces documents, qui se répartissent entre le Ve s. avant notre ère et les IVe-Ve s. après, attestent la longue persistance du même thème, et, on l'a reconnu avec raison[4], relèvent de l'art celtique. Plusieurs détails le prouvent :

a) Les masques humains de face, à la chevelure en stries

1. *Ibid.*, 121.

2. Id., *On Livy XXXVI*, 40 *(Boiian Silver)* (*AJA.*, XLVII, 1943, 306). L'auteur rappelle les textes où des chars gaulois chargés de butin, et spécialement d'orfèvreries, défilent dans les triomphes romains.

3. Hampel, *Der Goldfund von Nagy Szent-Miklos, sogenannt Schatz des Attilas*, 1885, 164, fig. 112 ; 167, 189 ; Id., *Altertümer des frühen Mittelalters in Ungarn*, 1905, II, 25 ; III, pl. 19, n° 2 ; Kenner, *Jahrb.*, XI, 88, 89, n° 365. ; *JOAI.*, XXXVII, 1948, *Beiblatt*, 41, fig. 19 ; t. 8, réf.

4. Phalère d'Augst, *Ur-Schweiz*, 14, 18 (16-7), l'auteur conteste l'opinion de Werner, énoncée à propos des disques de Thorsberg, selon laquelle le motif serait d'origine germanique ; phalères de Manerbio, P. Jacobsthal, *l. l.*

régulières, à la bouche aux coins affaissés, tels qu'on les voit sur de nombreux monuments celtiques, puis gallo-romains[1] ;

b) Le triscèle (Manerbio), fréquent dans l'art celtique[2] ;

c) Le symbole en S (Szilágy-Somlyó), non moins usuel et non moins persistant[3] ;

d) Les cercles qui séparent les masques[4] (Horovič), et qui sont souvent réunis par trois, en triangle, groupement symbolique[5]. Ils sont associés à trois masques sur l'écusson d'une épée de La Tène I (Marson, Marne)[6], et sont inscrits sur la joue de la tête humaine, sans doute divine, de nombreuses monnaies celtiques[7] ;

e) Les volutes qui entourent les masques (Horovič), et qui dérivent d'un motif classique[8], mais dénaturé et schématisé ; elles paraissent en cette association sur de nombreux monuments celtiques[9] ;

f) La répétition des masques identiques, de face, côte à côte, par un procédé fréquent dans l'art gaulois et gallo-

---

1. W. Deonna, *Genava*, XIX, 1941, 174 sqq., réf. ; *ibid.*, XII, 1934, 105 ; P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, I, 12 sqq.

2. Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1519.

3. *Ibid.*, 1518 ; Deonna, *Les croyances religieuses et superstitieuses de la Genève antérieure au christianisme* (*Bull. Inst. nat. genevois*, 42, 1917, 374 sq.).

4. Deonna, *Les croyances*, 347 sq., Les cercles multiples.

5. Sur ce motif, Deonna, *Les croyances*, 335, *Les trois soleils ;* Id., *Les trois points solaires* (*REG.*, 1916, 1) ; Id., *La coupe d'Hélios* (*Rev. d'ethn. et des trad. populaires*, 1920, I, 129). Ce groupement est très fréquent sur les monnaies celtiques ; de La Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, *passim*.

6. Déchelette, *l. l.*, 1539, fig. 710.

7. De La Tour, *l. l.*, pl. XXV, ex. : on les voit aussi entre les têtes casquées du ceinturon de Thorsberg, cité plus loin.

8. P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, I, 15 (origine étrusque) ; A. J. Reinach, *Le Klapperstein* (*Bull. hist. de Mulhouse*, XXXVII, 1913, 53). Cf. les volutes encadrant les têtes des Gorgones sur la coupe en or de Koul-Oba (voir plus loin : les palmettes encadrant des masques humains sur un vase à fig. rouges de l'Italie méridionale), P. Jacobsthal, *l. l.*, pl. 219 *a*.

9. P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, pl. 9 sq., n° 11 (pilier de Pfalzfeld) ; pl. 14, n° 14 (tête de Karlsruhe) ; pl. 30, n° 34 ; pl. 98, n° 56. Torse cuirassé d'Entremont, Benoit, *L'art primitif méditerranéen dans la vallée du Rhône*, 1945, pl. XXXVIII-IX ; Ch. Picard, *Pro Arte*, 1944, 326, fig. 9 ; R. Lantier, *Mon. Piot*, 40, 1944, p. 89-90, fig. 1-4.

romain, et précisément appliqué aux têtes humaines[1]. Il faut y voir une « répétition d'intensité », la multiplication de l'image en augmentant l'efficacité[2].

***

Deux disques en argent[3], d'un diamètre de 0 m. 132, travaillés au repoussé, proviennent d'un dépôt votif de Thorsberg (Jutland). Conservés au musée de Kiel (fig. 7-8), ils ont autour de l'*umbo* une rangée de neuf médaillons sur fond ajouré, qui contiennent chacun une tête imberbe, de face. On a interprété cette tête comme celle de Méduse, mais couverte d'un casque[4] ; on voit pendre de chaque côté du visage une boucle de cheveux ; l'effigie pourrait aussi bien être celle de Minerve. Sur l'un des disques, la tête regarde le centre, sur l'autre, l'extérieur. L'ornementation du marli diffère. Sur l'un[5], quatre grands médaillons à décor géométrique déterminent entre eux quatre compartiments avec l'image d'un guerrier assis, tenant la lance, le bouclier, entouré de motifs divers, parmi lesquels des animaux, oies, chevaux ; ce serait là le dieu Mars[6]. Sur l'autre, le marli porte une frise d'animaux courants[7]. Ces œuvres, du IIIe s. de notre ère,

1. Voir plus loin, à propos des têtes dites coupées. Ex. relief de Nîmes, F. Benoit, *l. l.*, pl. XXII ; de Nages, pl. XXIII ; d'Entremont, pl. XXIX, etc. Cf. encore, ceinturon en bronze de Thorsberg.

2. Sur ce principe, W. Deonna, *Essai sur la genèse des monstres dans l'art* (*RÉG.*, 128, 1915, 312, II). La répétition d'intensité ; P. Lambrechts, *Contributions à l'étude des divinités celtiques*, 1942, 40 (dans l'art celtique) ; Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs, etc., de la Gaule romaine*, IV, n° 3426 (ex-voto du temple d'Essarois, cinq têtes féminines les unes à côté des autres) ; n° 3428 (deux corps féminins) ; n° 3635 (quatre colombes, temple de Beire-le-Château), etc.

3. Engelhardt, *Thorsberjg Mosefund*, 1863, 26, pl. 6-7 ; Werner, *Die beiden Zierscheiben des Thorsberger Moorfundes* (*Röm.-German. Forschungen*, 16, 1941) ; Baum, *Die Malereien und Plastik d. Mittelalters*, II, *Deutschland, Frankreich und Britannien*, 1930, 32, fig. 27 ; *JOAI.*, XXXVII, 1948, *Beiblatt*, 51, n. 29 réf. ; Cités : *Ur-Schweiz*, 1946, 16.

4. Cf. de Thorsberg, également, une bande en bronze au repoussé, sans doute d'un ceinturon, avec rangées de têtes imberbes de profil, casquées ; *ibid.*, 63, fig. 13, pl. 25.

5. *Ibid.*, pl. en frontispice, pl. 1, 3, 4. Têtes tournées vers le centre.

6. *Ibid.*, 4, 10, sur l'oie, attribut de Mars, 35.

7. *Ibid.*, 6-7, fig. 2, pl. 2, 6.

Fig. 7. — Disque en argent de Thorsberg (Jutland)
Musée de Kiel.

Fig. 8. — Autre disque en argent de Thorsberg (Jutland), Musée de Kiel.

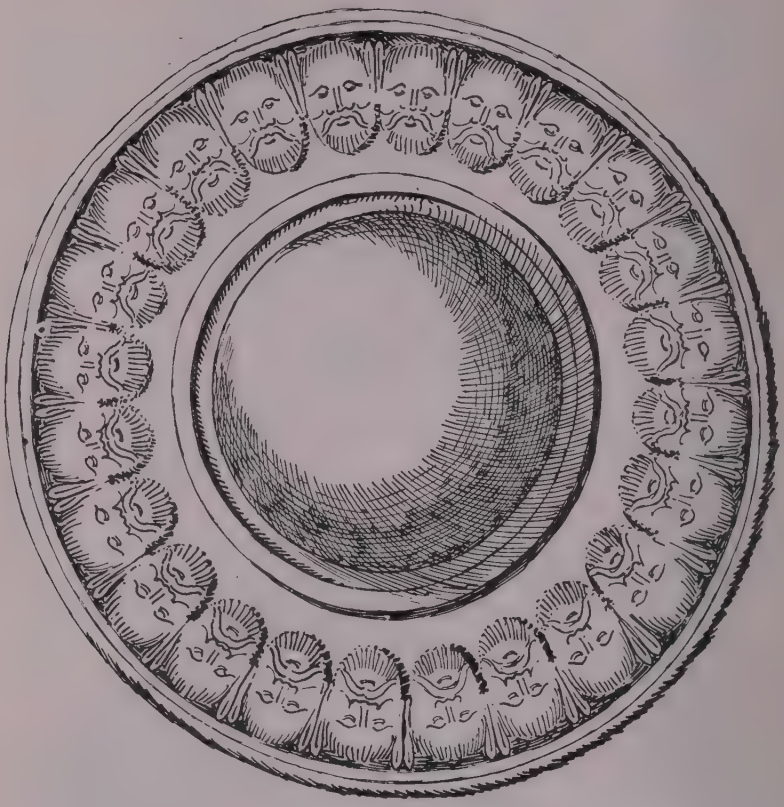

Fig. 9. — Phiale en argent : Kourgane dit des Sept Frères.

sortiraient, selon Werner, d'ateliers romains provinciaux de Germanie, et traitant à la mode barbare des thèmes romains et indigènes.

*
* *

Des masques humains, et parfois animaux, disposés de la même façon en cercle, et regardant le centre, paraissent sur des phiales de la Russie méridionale. Les prototypes en sont empruntés à la mythologie classique (Silènes, Gorgones, etc.), mais le style de ces œuvres est mixte, d'inspi-

ration hellénique subissant de fortes influences barbares, scythiques, celtiques[1].

Fig. 10. — Phiale en argent de Mélitopol (IIe s.-IIIe s. av. J.-C.).

Phiale en argent provenant d'un des *Kourganes* (n° 2), *dits des Sept Frères*, vers 450-440 av. J.-C. : sans autre décor qu'autour de l'*omphalos* une rangée de vingt-quatre têtes barbues, sans doute de Silènes[2] (fig. 9).

---

1. P. Jacobsthal, *l. l.*, I, 18 (Koul-Oba) ; Luschey, *Die Phiale*, 1939, 112 (kourgane des sept frères).

2. *Comptes rendus comm. imp.*, 1876, pl. 4, 6 ; 1881, pl. I, 3 ; Ebert, *Real-lexikon d. Vorgeschichte, s. v.*, XII, 84 ; K. Schefold, *Eurasia septentrionalis antiqua*, XII, 1938, 17 ; Luschey, *Die Phiale*, 138, n° 3 ; 140, 112, n. 638 ; Minns, *Scythians and Greeks*, 209, fig. 107 ; M. Rostovtzeff, *Skythien und der Bosphorus*, 314 ; P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, I, 21.

Phiales en argent d'un tombeau de *Mélitopol*, des IVe-IIIe s. av. J.-C. L'une[1] porte une zone de bustes humains, imberbes, de face, qui paraissent ailés[2], et qu'encadrent des palmettes ; une autre a une zone de masques cornus, aussi de face (fig. 10).

Phiale en or de Koul-Oba, au musée de l'Ermitage. L'ornementation, exubérante[3], comporte trois rangées de têtes,

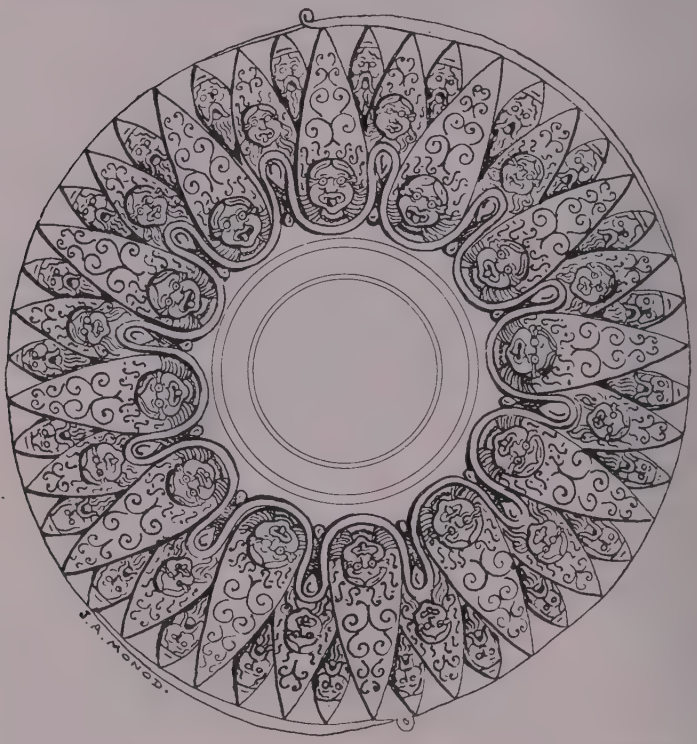

Fig. 11. — Phiale en or de Koul-Oba, au Musée de l'Ermitage.

1. *Arch. Anzeiger*, 1910, 217-8-220, fig. 16-7 ; *Ur-Schweiz*, 1946, 14, 16, fig. 12.
2. Les ailes pourraient n'être que la déformation des palmettes du prototype.
3. [On comparera maintenant un des plats d'or de Bulgarie : Coelaletai cf. *CRAI.*, 24 février 1950].

soit, à partir du centre, deux à masques de Gorgones, une à masques barbus de Silènes (?), plus petits[1] (fig. 11).

***

Ce genre d'ornementation ramène à l'art gréco-italiote. Autour d'un cratère de l'Italie méridionale, une rangée de

Fig. 12. — Coupe à œufs, en argent, d'une tombe d'Ancône.

1. Kondakov-Tolstoi-Reinach, *Antiquités de la Russie méridionale*, 1891, I, 85, fig. ; *Antiquités du Bosphore cimmérien*, pl. XXV ; Minns, *l. l.*, 204, fig. 99 ; Dalton, *Treasury of the Oxus*, n° 180 ; Ebert, *Reallex.*, VII, 117 ; *Illustrated London News*, 24 août 1935, 314 ; Luschey, *Die Phiale*, 96, n° 11, 112 ; P. Jacobsthal (*AJA.*, 1943, 312, n. 27).

masques imberbes, entre des palmettes et des volutes[1], rappelle les masques à volutes des phalères celtiques, ou les

Fig. 13. — Coupe en argent, anciennement au Musée de Bari (Italie) : intérieur avec l'*emblema*.

bustes ailés (?) de la coupe de Mélitopol. On retrouve cette disposition sur :

Une *coupe à œufs*, en argent, d'une tombe d'*Ancône*. Autour d'un *emblema* avec le buste d'Artémis, douze cavités servaient à loger les œufs, entre lesquelles des têtes en relief, de face, sont coiffées du *calathos* ou d'un bonnet conique[2].

---

1. Furtwaengler-Reichhold, *Griech. Vasenmalerei*, 2, texte de la fig. 43 ; P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, I, 16, 218, pl. 219 *a*.

2. *Not. scav.*, 1910, 353, fig. 3 ; *Arch. Anzeiger*, 26, 1911, 161, 162, fig. 2 ; Pagenstecher, *Jahrb. d. deutsch. arch. Instituts*, 27, 1912, 149 ; Luschey, *Die Phiale*, 132, n° 3 ; Wuilleumier, *Le trésor de Tarente*, 1939, 67, fig. 2, réf., 103 ; P. Jacobsthal, *AJA.*, 1943, 312, n. 27.

Comme les suivantes, cette œuvre sortirait d'un atelier tarentin (fig. 12).

Fig. 14. — Décor extérieur de la coupe dite de Bari (ci-dessus, fig. 13).

Une *coupe en argent*, trouvée à *Tarente*, jadis au Musée de Bari. D'une forme spéciale — qui trouve des analogies en Russie du Sud[1] —, elle est ornée à l'extérieur et à l'intérieur (fig. 13-14).

A l'intérieur, un *emblema* montre le groupe de Procris et de Céphale (ou Aphrodite et Adonis ?) ; autour, c'est une zone de masques de théâtre, que séparent des ovules[2]. A l'exté-

1. Wuilleumier, *Tarente, des origines à la conquête romaine*, p. 339 : « Cette forme de vase, qui tient de la coupe et du plateau, ne se rencontre guère dans l'orfèvrerie ancienne ; on n'en connaît qu'un spécimen plus petit, de Russie méridionale » (*Gaz. arch.*, 1887, 146, pl. 21).

2. Ceux-ci, dit Wuilleumier, « dérivent des plats à œufs ».

rieur, le centre porte un motif végétal, autour duquel court une zone de masques de lions cornus (griffons perses), séparés eux aussi par des ovules. On remarquera que ces éléments de séparation rappellent ceux de certains monuments cités plus haut[1]. L'œuvre est tarentine, de la fin du IVe siècle av. J.-C.[2].

La céramique à reliefs de la région de Tarente, imitant l'orfèvrerie, a produit en nombreux exemplaires des plats à œufs, où douze masques de femmes, coiffés d'un *calathos*, couronnent les interstices des douze cavités ovales[3].

***

On peut encore rapprocher d'autres œuvres de forme circulaire dont l'ornementation est conçue suivant le même principe : monuments astronomiques romains, aux images de divinités célestes, souvent en bustes et regardant vers le centre[4] ; patères avec zone de monnaies aux types impériaux[5] ; lampes chrétiennes, avec douze bustes de profil, barbus, autour d'un personnage qui trône au centre, soit les douze apôtres autour du Christ[6].

---

1. Phalères de Horovič, médaillon de Szylágy-Somlyó.

2. Mayer, *La coppa tarentina*, Bari, 1910 ; *Arch. Anzeiger*, 1912, 314, fig. 30, 315-6, fig. 31 ; Reinach, *Répert. reliefs*, III, 5, nos 3-5 ; Luschey, *Die Phiale*, 62, nos 13, 73 (et table *s. v. Coppa tarentina*) ; Wuilleumier, *Tarente*, 1939, 338, pl. XIX ; *Jahrb. d. deutsch. arch. Inst.*, 1912, 147.

3. Wuilleumier, *Le trésor de Tarente*, 102, no Q, pl. XIII, 3 (Apulie) ; Id., *Tarente*, 340.

4. Saglio-Pottier, *Dic. Ant.*, *s. v. Zodiacus*, fig. 7591 (miniature d'un manuscrit de Ptolémée, du IXe s., dont le prototype remonte à la 2e moitié du IIIe s.) ; fig. 7592 (planisphère de Bianchini) ; fig. 7595 (autel de Gabies, avec les bustes des douze dieux) ; Boll, *Sternglaube und Sterndeutung*, 1926, pl. XV (planisphère de Bianchini).

5. Ex. : patère de Rennes, au Cabinet des Médailles, Paris. Les seize monnaies d'or, encastrées sur le pourtour, vont d'Hadrien à Julia Domna : Cointreau, *Dissertation sur le vase d'or trouvé à Rennes*, 1802, pl. ; Babelon, *Cabinet des Antiques*, pl. 7 ; Id., *Guide illustré*, 184 ; S. Reinach, *Répert. de reliefs*, II, 233. Cette disposition de petits médaillons sur le marli, renfermant des motifs divers, est fréquente dans l'antiquité et persiste dans les temps chrétiens. Ex. : miniature de l'*Hortus Deliciarum*, XIIe s. ; au centre, le Pressoir mystique ; autour, des médaillons avec des bustes d'anges : *Gaz. arch.*, 1885, pl. 6.

6. La disposition rappelle celle des monuments circulaires aux douze dieux, et s'en inspire. Ex. : au Musée de Genève. Les bustes sont de style classique,

Ailleurs, des personnages en pied se succèdent sur le pourtour, de face, regardant le centre. Le lampadaire étrusque de

Fig. 15. — Lampadaire de Cortone.

---

mais le personnage trônant, traité d'une façon barbare, provient assurément d'un autre moule, et procède de l'art provincial. Provenance inconnue : C. 1478. Blavignac, *L'architecture sacrée*, 16, n. 13 ; De Rossi, *Mém. Doc. Soc. Hist. de Genève*, 4°, I, 1870 ; Id., *Boll. arch. ciristiana*, V, 1867, 23 ; W. Deonna, *Indic. ant. suisses*, XXII, 1920, 176, fig. 3, réf. ; Id., *Les arts à Genève*, (*Genava*, XX, 1942, 116, n. 3, réf.). Blavignac cite un exemplaire pareil, avec mêmes bustes, et chrisme, *ibid.*, 16 ; *Museum Cortonense*, Rome, 1750. Lampe pannonienne avec les douze apôtres, *Ephemeris Dacoromana*, IX, 1940, 113. Cf. une gemme du British Museum avec le Christ en croix entouré des douze apôtres, IVe-Ve s., *ibid.*, 113, fig. 75.

Cortone, du IIIe s. av. J.-C. — parfois rapproché de la phiale de Koul-Oba[1], — montre au centre (fig. 15) un masque de Gorgone, et, tout autour, des images accroupies de Silènes, de Harpyes[2]. Sur la patère en or de Pétrossa, ce sont des personnages mythologiques, de face, debout ou assis[3], etc. Cette disposition a persisté dans l'art chrétien[4].

***

Il y a en effet plusieurs façons de placer des personnages sur une surface circulaire : *a)* dans le champ, sans tenir compte de sa forme, sur une ligne de terre indiquée ou non ; *b)* de profil, tournant dans une zone ; *c)* enclos dans des médaillons ; *d)* de face, en pied, en bustes, en têtes seules ; regardant le centre ou l'extérieur. C'est ce dernier cas *(d)* que nous avons seul retenu ici, puisqu'il est celui des monuments étudiés. Ceux-ci s'inspirent de prototypes classiques[5] pour le principe général de leur ornementation. Mais ils procèdent à la manière barbare, réduisant souvent l'être humain à des masques qui, nous le verrons, ont une signification précise ; ils les alignent côte à côte et les multiplient, pour intensifier leur action ; ils leur donnent les caractères du style celtique ou gallo-romain.

---

1. *Antiquités du Bosphore cimmérien, l. l.*

2. Martha, *L'art étrusque*, 531, fig. 368 ; Ducati, *Storia dell'arte etrusca*, III, 1927, pl. 137 ; S. Reinach, *Répert. reliefs*, III, 22, 1 ; Saglio-Pottier, *Dic. Ant., s. v. Lucerna*, fig. 4602.

3. S. Reinach, *Répert. reliefs*, II, 159 ; Odobesco, *Trésor de Petrossa*, II, 31 ; *Arch. Zeit.*, 1871, pl. 52.

4. Ex. : coupe de Xeropotamos, Mont Athos, personnages de face sous des arcatures, Stringer, *Handb. d. Kunstgeschichte* (8), II, *Das Mittelalter*, 76, fig. 91.

5. Comme on l'a reconnu : P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, I, 16, 18 sqq. (Horovič, Manerbio) ; *AJA.*, 1943, 312 ; *Ur-Schweiz*, 1946, 16-7 (Augst). Dans une étude récente, H. Vetters, *Nachleben eines griech. Maskenmotivs*, *JOAI.*, 37, 1948, *Beiblatt*, 41, à la suite d'Alföldi, *Materialen und Klassifierung d. gleichzeitigen Nachahmungen von röm. Münzen aus Ungarn und den Nachbarländern*, *Numismatikai Közlöny*, 28-9, 1933, rattache à des prototypes de la Grèce archaïque le motif ornemental des masques humains, seuls, ou répétés comme dans les documents cités ici. Le motif se serait propagé, non seulement en Italie, mais dans les régions illyriennes, pannoniennes, en Russie du Sud, dans l'art de La Tène, en Germanie, etc.

II. — Destination

M. Laur-Belart suppose que le médaillon d'Augst décorait une cassette ou un meuble analogue, appliqué sur bois ou sur métal[1]. Je ne le crois pas.

La forme circulaire est celle des phalères, insignes militaires que les soldats romains reçoivent en récompense, portent sur leur cuirasse, et que l'on n'a garde d'omettre sur leurs pierres tombales. Ces médaillons sont sans décor, ou utilisent des motifs figurés, parmi lesquels des masques humains (Méduse), ou animaux (lions)[2].

Mais les phalères décorent aussi, à l'occasion, le harnachement des chevaux, ceux des chars de guerre, des cavaliers[3], et chars et cavaliers gaulois sont réputés.

On les voit sur de nombreux monuments, surtout sur les stèles romaines, où les chevaux sont attelés[4], montés par des

---

1. *Ur-Schweiz*, 1946, 14.

2. Steiner, *Die dona militaria*, *Bonner Jahrb.*, 114-5, 1906, 14 sq., fig.; Saglio-Pottier, *Dict. ant.*, *s. v. Phalerae*, 426, fig. 5618, 5620 : Cagnat-Chapot, *Manuel d'arch. romaine*, II, 336, 358, fig. 542, 1, 3 ; Forrer, *Reallex.*, *s. v. Phalerae*, 622, 624, fig. 177.

Ex. : Espérandieu, *Recueil*, VII, n° 5438 (Aarau, *Ind. ant. suisses*, X, 1864, 28, fig.) ; n° 5790 (Mayence) ; n° 5792 (id.) ; n° 5799 (id.) ; n° 5811 (id.) ; VIII, n° 6164 (Bonn) ; n° 6266 (id.) ; IX, n° 6581, etc. Sous le cheval, *ibid.*, VIII, n° 6248 (Bonn) ; *Dict. ant.*, *s. v. Equitatio*, 785, fig. 2737.

Parmi les phalères conservées, celles de Lauersfort sont les plus connues : Cagnat-Chapot, *l. l.*, II, 359 ; *Germania romana*, *Ein Bilderatlas* (2), pl. XXXVII, 1, 23 ; Matz, *Die Lauersforter Phalerae*, 92 *Berlin. Winckelmansprogramm*, 1932, etc.

3. Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1180. Pour les chars de guerre ; *Bonner Jahrb.*, 114-5, 1906, 14 sq. (ex. 17, fig. 12) ; P. Jacobsthal, *On Livy*, XXXVI, 40 (*AJA.*, XLVII, 1943, 306).

Restes de chars celtiques, Déchelettf, *l. l.* (*Appendice* VI, tombes à chars) ; P. Jacobsthal, 309, n. 20, réf. ; Id., *Early Celtic art*, I, 181, n° 153 sq., pl. 92 sq.

De nombreux harnachements de chevaux proviennent des fouilles de la Russie méridionale. Ex. : tombe d'Alexandropol, Kondakov, 247, etc.

4. Saglio-Pottier, *Dict. ant.*, *s. v. Phalerae*, 426, ex. ; Reinach, *Recueil*, III, 94, 1 ; *Museo Borbonico*, VI, 23 : char conduit par un nègre et précédé d'un guerrier ; les chevaux ont, au poitrail, une phalère à tête de Gorgone.

cavaliers[1], dont la monture piétine souvent le Barbare vaincu. Elles ont d'ordinaire l'apparence de disques à simples moulures concentriques, mais parfois sont ornées de motifs ; certaines ont la forme de peltas, de croissants[2].

On possède un grand nombre de phalères de harnachement de l'époque celtique[3] ; ces disques varient de 0 m. 06 à 0 m. 20 de diamètre, et peuvent être ajourés, ornementés de corail, d'émail, de masques, et d'autres éléments décoratifs[4] ; on en possède aussi de l'époque romaine[5].

Les phalères celtiques peuvent être munies au revers de coulants en bronze, qui servaient à les fixer au harnachement des chevaux[6] ; celles de Manerbio étaient unies entre elles par des rivets, comme on l'a indiqué plus haut. Les phalères romaines de Thorsberg ont, au revers, trois boutons pour les fixer à leur support de cuir[7]. D'autres étaient remplies de poix et doublées d'une plaque de métal où s'insérait un anneau de fixation[8], et l'on peut supposer ce procédé pour le médaillon d'Augst.

Car nous pensons que celui-ci est une phalère qui décorait

---

1. Ex. : Espérandieu, *Recueil*, III, n° 2752 (statuette d'Auvergne) ; IV, n° 2885 (statuette d'Auxerre).

Reliefs funéraires : *ibid.*, VII, n° 5785 (Mayence) ; n° 5786 (id.) ; n° 5838 (id.) ; n° 5852 (S. Reinach, *Recueil*, II, 70, 5) ; VIII, n^{os} 6016, 6018, 6014, 6436 (Cologne) ; Forrer, *Reallex.*, *s. v. Feldzeichen*, 219, fig. 183 ; S. Reinach, *Recueil*, II, 69, 5 ; 94, 1, 2, 3 ; *Dict. ant.*, *s. v. Ephippium*, fig. 2690 ; *s. v. Equitatio*, fig. 2738, 2739 ; Cagnat-Chapot, *Manuel*, II, 339, fig. 544. Ivoire Barberini, Saglio-Pottier, *Dict. ant.*, *s. v. Diptychon*, fig. 2459.

Pour le cheval du défunt, caparaçonné, conduit par un écuyer, Espérandieu, VIII, n^{os} 6448, 6451, 6463, 6465. Épona, sur un cheval avec phalères, Espérandieu, *Complément*, 1931, n° 333.

2. *Dict. ant.*, *s. v. Phalerae*, fig. 5617 ; *s. v. Equitatio*, fig. 2743 ; *s. v. Ephippium*, fig. 2691.

3. Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1190, pièces de harnachement. Phalères et ornements ; Jacobsthal, *Early Celtic art*, I, 120 *(Chariot and horse-trapping)*.

4. P. Jacobsthal, 121, pl. 113 sq.

5. *Dict. ant.*, *s. v. Phalerae*, 426, ex., fig. 5617 ; Dalton, *Brit. Mus.* (*Catalogue of early christian antiquities*, 1901, 76, 338, fig.) (trésor de l'Esquilin, argent, IV^{e}-V^{e} s. apr. J.-C.).

6. Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1195.

7. Werner, *Röm. germ. Forschungen*, 16, 1941, 21, pl. 5.

8. Cagnat-Chapot, *Manuel*, II, 359.

le harnachement d'un cavalier romain stationné à Augst, sans doute d'un de ces cavaliers auxiliaires dont l'image — sur chevaux parés de phalères — paraît sur les stèles funéraires. Cette destination est celle des phalères d'Horovič, provenant d'une tombe à char, de celles de Manerbio[1], qui sont plus anciennes, mais dont l'ornementation est pareille. Les disques de Thorsberg sont aussi des phalères militaires, d'officiers ou de soldats romains, sans doute de guerriers germains, auxiliaires des armées romaines[2].

III. — Sens apotropaïque du décor

Quelle signification donner aux masques humains représentés sur la phalère gallo-romaine d'Augst, comme sur les prototypes ?

Les figures humaines sont rares dans l'art celtique, où elles n'apparaissent guère[3] que sous l'aspect de têtes, de masques, plus ou moins stylisés et altérés[4], dans la pierre[5], le plus souvent sur les objets de l'art industriel, bracelets, fibules, armes, vases, etc. Tout cela a une valeur d'*apotropaion*, comme en Grèce les têtes de Gorgones, de Silènes, dont parfois on s'est inspiré[6]. De tels masques décorent les poignards anthropomorphes[7], dont la tête humaine, selon certains

1. P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, 122 ; Id., *AJA.*, XLVII, 1943, 311 : « These celtic horses in their caparison, covered with a wealth of shining bronze, coral, and enamel, the leather of the harness gaily coloured, must have made a beautiful show ».

2. Werner, 21-2. L'un d'eux a été trouvé dans un vase de terre, enveloppé dans les restes d'une cuirasse, 2, pl. 7. Certains motifs (guerrier à l'oie, soit Mars), ont un sens militaire ; les masques sont des *apotropaia*, etc.

3. Exception faite pour les statues du Midi de la Gaule, sous l'influence hellénique : P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, I, 1 *(The image of man)* ; F. Benoit, *L'art primitif méditerranéen de la vallée du Rhône* (*La sculpture*, 1945).

4. P. Jacobsthal, *l. l.*, II (ex. nombreux).

5. Ex. pilier de Pfalzfeld, *ibid.*, n° 11, pl. 9-12 ; tête de Karlsruhe, *ibid.*, n° 14, pl. 14.

6. P. Jacobsthal, *l. l.* ; A.-J. Reinach, *Le Klapperstein*, 47 sqq. (Gorgones, Silènes, etc.).

7. Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1137 ; P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, n° 88, pl. 55 ; Id., *AJA.*, 1943, 312.

auteurs, serait celle du dieu qui dirige l'arme[1] et donne à celle-ci sa force, à moins qu'elle ne soit la tête-fétiche de l'ennemi[2]. Mêmes figurations sur les épées[3], les cuirasses[4] ; tout comme en Grèce et en Italie, les armures, cuirasses, cnémides, portent le masque protecteur de la Gorgone[5], ou quelque autre talisman.

Cette protection mystique s'étend aux harnachements des chevaux, à leurs phalères, à leurs chanfreins, qui, dans l'art italique, sont ornés de masques de Gorgones, de têtes casquées, de mufles de lions, etc.[6] Il en va de même dans l'art celtique et pour son continuateur, l'art gallo-romain. C'est là le rôle qu'il convient d'assigner aux masques humains sur les phalères que nous étudions, comme sur d'autres pièces de harnachement[7].

La répétition des têtes humaines augmente leur efficacité[8]. Je crois aussi que leur disposition en cercle, regardant en général le centre[9], si elle est suggérée par la forme du disque,

---

1. Jullian, *Recherches sur la religion gauloise*, 1903, 73, et n. 1.

2. *Ibid.*, 84, note ; *Rev. celtique*, 1913, 278, n. 1.

3. Fourreau d'épée de Marson, Marne, avec trois masques humains, entourés de points, Déchelette, *l. l.*, 1539, fig. 710 ; 1110, fig. 457, 7 ; Morel, *La Champagne souterraine*, pl. II ; H. de Gérin-Ricard, *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse*, 50, n° 5 ; P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, n° 93, pl. 57-8 ; *British Mus. (Archaeol. of early iron age*, 1905, n° 53, fig. 49).

4. Ex. : masque humain entouré de volutes ; sur les torses de guerriers d'Entremont, F. Benoit, *l. l.*, pl. XXXVIII-IX.

5. Pour les cnémides, Deonna, *Le genou, siège de force et de vie, et sa protection magique* (*Rev. arch.*, 1939, I, 224).

6. Ex. Babelon et Blanchet, *Catalogue des bronzes de la Bibl. nationale*, 649, n° 1955 (mufle de lion, têtes de béliers) ; *Dict. ant., s. v. Equitatio*, 766, fig. 2728 (tête casquée) ; Forrer, *Reallexikon*, 619, pl. 174, n° 2 (Gorgone) ; n° 3 (tête casquée).

7. Dans le dépôt de Manerbio, provenant du harnachement de chevaux, des pièces incurvées sont ornées d'une tête de Gaulois avec torques, peut-être casquée, et accompagnée du signe en S : P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, n° 84, pl. 54 (au-dessous de la tête, des cornes de bélier). Cf. le chanfrein de Volkovsky (Russie du Sud) avec masque humain ; IV^e^ s. av. J.-C., peut-être stylisation d'un Gorgoneion ; Ebert, *Reallex.*, 13, pl. 39 E ; P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, pl. 219 *e*.

Sens apotropaïque des phalères de Thorsberg, Werner, 21.

8. Cf. p. 41, 55.

9. Sur l'une des phalères de Thorsberg, les masques regardent vers le centre ; sur l'autre, vers l'extérieur.

n'est cependant pas dépourvue de signification. Le cercle magique peut être fait, non seulement d'une ligne tracée, de pierres, mais d'objets, de figures. On a noté, dans des tombes préhistoriques du Morbihan, des Côtes-du-Nord, d'ailleurs encore, et jusqu'en Suède, des haches de pierre ou de bronze ainsi disposées, parfois sur plusieurs épaisseurs : leurs tranchants, c'est-à-dire la partie agissante, étant dirigés vers le centre[1]. Dans une tombe d'Olbia, dix-sept amphores tournent leur pointe, — et l'on sait la valeur magique des pointes — vers l'urne contenant les cendres, qui occupe le milieu[2] ; on a noté une disposition analogue dans la nécropole romaine de l'Isola Sacra, à Ostie[3]. Dans un sanctuaire de Mithra, des lampes sont rangées en cercle, la mèche vers l'intérieur, du côté de l'idole[4]. Magre signale que l'on a trouvé des squelettes en cercle dans une fouille sur les côtes de Bretagne, et, près de Carcassonne, dans une grotte de la montagne, des squelettes d'Albigeois couchés de manière à former une roue, la tête au centre, les pieds à la circonférence[5].

Les masques humains des phalères, comme ceux de nombreux monuments de l'art celtique et de tradition celtique, ne sont donc pas de simples motifs décoratifs[6]. Mais ils sont plus encore que des talismans d'une portée générale : ne rappellent-ils pas un rite national[7] ?

(A suivre.)

W. Deonna.

---

1. A. Blanchet, *Bull. Soc. Nat. Antiquaires de France*, 1903, 137, ex. divers ; P. Lambrechts, *Contribution à l'étude des divinités celtiques*, 1942, 39.

2. *Arch. Anz.*, 27, 1912, 351, fig. 39 ; 353-4.

3. G. Calza, *La necropoli del Porto di Roma nell'Isola sacra*, 1940.

4. Cumont, *Textes et monuments relatifs au culte de Mithra*, II, 196.

5. M. Magre, *La clef des choses cachées*, 1935, 152, 6. Je n'ai pu vérifier ces assertions.

6. Comme le pensait Clerc, à propos des têtes « coupées » du pilier d'Entremont ; cf. Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1535, n. 5.

7. A.-J. Reinach, *Les têtes coupées d'Alise*, 12 : « Dans l'ornementation de beaucoup d'objets fabriqués en Gaule, là où l'on n'a vu jusqu'ici qu'un masque purement décoratif, on pourra se demander si l'artiste n'a pas songé au vieux rite national de la tête coupée » ; Id., *Rev. celtique*, 1913, 278, n. 1, remarque que la fréquence des têtes humaines, dans les colliers préhistoriques, et dans toute l'ornementation, pourrait dériver de ce rite.

LUCILLA AUGUSTA

Lorsque Marc-Aurèle mourut en 180, le délicat problème de sa succession était un fait acquis depuis plusieurs années déjà. Associé à l'empire, Commode succède normalement à son père. Une série de deuils inattendus, frappant la famille impériale, avait d'ailleurs en un sens simplifié le problème successoral : en 165-6 disparaissait le frère jumeau de Commode : « *Antoninus quadrimus elatus est* »[1] ; vers 169-170, c'était le tour du cadet, M. Annius Verus, âgé de six à sept ans ; enfin, en 169, c'était la disparition de L. Verus, événement funeste qui devait peser lourdement sur la suite du règne. Il ne restait plus ainsi, à la mort de l'empereur, qu'un seul héritier mâle en âge de gouverner l'Empire.

En 180, devant un Commode revêtu depuis 176 de la *tribunicia potestas*, la question de succession ne se posait donc plus sous sa forme « constitutionnelle », si elle pouvait peut-être encore se laisser deviner sous forme d'ambitions insatisfaites, de jalousies et de rancœurs, dont la conspiration de Lucilla apportera deux ans plus tard la preuve matérielle. Mais en 169, à la mort de Verus, le problème dynastique s'était affirmé en termes singulièrement pressants autour de la personne même de Lucilla.

Problème pour une part psychologique et moral, familial en un mot ; c'est le désir d'un père d'assurer conformément à la dignité romaine l'avenir d'une fille dont les défauts de caractère ne lui étaient sans doute pas inconnus[2]. Mais,

1. *Vita Comm.*, I, 4.

2. *Cass. Dio.*, 72, 4 : « οὐδὲ ἐπιεικεστέρα οὐδὲ σωφρονεστέρα τοῦ ἀδελφοῦ Κομμόδου ».

essentiellement, le problème reste politique. Lucilla représente, en effet, du point de vue dynastique, une puissance avec laquelle Marc-Aurèle lui-même devait compter. Petite-fille et fille d'empereur, elle a dans les veines ce sang des Antonins qui jouit déjà d'un renom analogue à celui d'Auguste ; veuve d'un empereur, elle garde le titre prestigieux d'Augusta attaché à son nom ; enfin, elle est la mère de jeunes princes qui ont, quant au trône, les mêmes droits que les fils de Marc-Aurèle.

Ce problème de la descendance de Verus et de Lucilla n'est d'ailleurs pas dépourvu d'obscurités.

LES ENFANTS DE VERUS ET DE LUCILLA

Les textes historiques ont gardé le souvenir de deux enfants de Lucilla : une fille « τὴν θυγατέρα Λουκίλλης »[1], née de son union avec Verus, et qui, au dire de Dion Cassius, était déjà mariée au moment de la conspiration contre Commode ; c'est ensuite, du second mariage avec Pompeianus, un fils qui fut mis à mort par Caracalla, « *occidit etiam Pompeianum, Marci nepotem, ex filia natum et ex Pompeiano, cui nupta fuerat Lucilla post mortem Veri imperatoris* »[2].

Deux autres documents sont également connus ; ils concernent la descendance du jeune couple impérial, mais n'apportent aucune précision concernant le nombre de leurs enfants. Tout d'abord, une dédicace datée du dixième jour des Calendes de septembre 166, dédicace à Junon Lucina pour le salut des deux maisons impériales : *pro salute domus Augustorum* de Marc-Aurèle et de Faustine, de Verus et de Lucilla et de leurs enfants, *liberorumque eorum*[3]. Si cette dédicace commémore, selon toute vraisemblance, la naissance d'un enfant de Verus et de Lucilla, rien ne nous permet *a priori* d'identifier (comme le veulent l'éditeur du *Corpus* et ceux de la *Prosopographia*)[4] cet enfant avec la fille de Lucilla, connue

1. *Cass. Dio.*, 72, 4, 4.
2. *Vita Carac.*, 3, 8 ; cf. Herodian, 4, 6, 3.
3. *CIL*, VI, 360 : Dessau, *ILS*, 366.
4. *Prosopographia Imperii Romani*, edit. Groag-Stein, I, p. 127, n° 707.

par le témoignage de Dion Cassius ; rien également dans l'inscription ne nous autorise à conclure que la naissance commémorée est celle du premier enfant du jeune couple impérial, dont le mariage remonte à 164 : en fait, le terme « *liberi* » ne légitime aucune conclusion, ni dans un sens, ni dans l'autre, puisqu'il vaut à la fois pour la descendance de Marc-Aurèle et pour celle de Verus.

Un bref billet de Fronton n'est guère plus explicite[1]. En quelques lignes rapides, où la rhétorique toutefois ne perd pas ses droits, le vieux maître exprime la joie que lui cause le proche retour de Verus, qui revient chargé de gloire : « *ubi te tanta gloria per uirtutem parta reducem uidero* ». La lettre a été certainement écrite au moment où Verus se prépare à quitter l'Asie Mineure après sa victoire parthique ; peut-être même l'empereur est-il déjà sur le sol de l'Italie. On datera cette lettre, selon toute vraisemblance, du milieu de 166[2]. La formule terminale est intéressante, mais reste, elle aussi, malheureusement énigmatique dans la confusion des *liberi* des deux familles impériales. « *Socrum et liberos uestros saluta.* » Le « *socrum* » implique que Faustine s'était rendue auprès de sa fille, soit pour l'accueillir à son débarquement en Italie, soit en Asie à l'occasion d'une naissance, et que un ou plusieurs de ses enfants l'avaient accompagnée. Telle est, à vrai dire, l'interprétation la plus sage, celle à laquelle se rallient explicitement ou implicitement les commentateurs.

Pourquoi, cependant, Fronton a-t-il omis de saluer Lucilla ? De propos délibéré ? Lucilla ne se trouverait-elle pas auprès de son mari, de son ou de ses enfants et de sa mère ? Le fait est bien peu vraisemblable. Serait-ce une subtilité d'assez mauvais goût, de la part du rhéteur qui « intégrerait » ainsi Lucilla parmi les *liberi* de Faustine ? La lecture *uxorem*, au lieu de *socerum*, résoudrait heureusement ces quelques

---

1. Fronto, *Nab r*, p. 132, édit. Haines, II, p. 236 *(Lettre*, II, 4, *ad Verum Imp.)*.

2. Cette datation est d'ailleurs adoptée par les deux éditeurs de Fronton.

détails un peu irritants[1]. S'il en était ainsi, il faudrait naturellement accorder à cette date, au milieu de 166, deux enfants à Verus et à Lucilla.

Pourtant, en définitive (compte tenu d'hypothèses fort plausibles, mais incontrôlables en fait), les documents étudiés ne laissent attribuer en toute certitude, qu'un enfant (une fille) au jeune couple impérial. Au contraire, les données numismatiques permettent d'établir que ces enfants furent au nombre de deux, et peut-être même de trois.

Les riches et intéressantes frappes monétaires de Lucilla sont organisées en deux séries distinctes, avec au droit LUCILLA AUGUSTA (type I), ou LUCILLAE AUG ANTONINI AUG F (type II). Renonçant à la thèse traditionnelle qui prétend borner les émissions de Lucilla entre 164 et 169, M. Mattingly a eu de bonnes raisons de croire que ce monnayage s'est poursuivi au delà de 170 ; toutefois, la vraisemblance psychologique et l'étude des types poussent à localiser entre 164 et 169 la première série (type I)[2]. Ce principe de discrimination établi, le dépouillement des catalogues numismatiques est très révélateur. Une copieuse série de pièces se rapporte d'une façon précise et indiscutable aux *liberi* de Lucilla.

I. — *Revers avec présence d'un enfant*

a) Type II : au R) avec légende FECUNDITAS, un nouveau-né dans les bras de la déesse (*Coins*, IV, p. 427, n° 312) ; avec légende IUNONI LUCINAE (*Coins*, IV, p. 428, n° 313, pl. 58, 14). Cette dernière frappe est reprise avec *SC*, p. 570, n° 1153, et p. 573, n° 1183. — Le type II est de datation difficile. Mattingly le situerait volontiers après la mort de Verus ; si cette datation est adoptée, la série commémorerait la naissance d'un enfant de Pompeianus et de Lucilla ;

b) Type I : au R) avec légende IUNONI LUCINAE, un

1. L'hypothèse a déjà été envisagée par Haines.

2. H. Mattingly, *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, Londres, 1940, t. IV = *Coins*, p. cxxxiii sqq.

nouveau-né tenu par la déesse (*Coins*, IV, p. 431, nos 342-345, et pl. 59, 6). On est en droit de penser que la série annonce la naissance du premier enfant de Lucilla et de Verus ;

c) Type I : au R) avec légende FECUNDITAS SC ; la déesse assise donnant la main à une fillette debout devant elle (Mattingly-Sydenham, III, p. 352, n° 1739)[1]. C'est la fille de Verus et de Lucilla, qui nous est connue par le texte de Dion Cassius.

II. — *Revers avec présence de deux enfants*

Type I : au R) avec légende FECUNDITAS, la déesse ou Lucilla allaite un jeune enfant, devant elle une fillette (*Coins*, IV, p. 430, n° 336 ; pl. 59, 3 et Mattingly-Sydenham, III, p. 275, n° 764).

III. — *Revers avec présence de trois enfants*

Type I : au R) avec légende FECUNDITAS SC, la déesse ou Lucilla nourrit un enfant qui semble bien, sur l'un des exemplaires, être « a boy » (Mattingly-Sydenham, III, p. 352, n° 1738) ; debout devant elle, un jeune garçon ; derrière elle, également debout, une fillette (*Coins*, IV, p. 576, n° 1202 ; pl. 77, 14 et surtout n° 1198, pl. 77, 10 ; sur cette dernière pièce, admirablement lisible, le garçonnet est légèrement plus grand que la fillette).

Cette série est d'une interprétation infiniment plus difficile que les précédentes. La fillette et le bébé (un « boy » : la précision est d'importance) sont les deux enfants de Lucilla, déjà figurés au même âge, dans la série II (les rapports de taille et le type de Lucilla au droit sont identiques sur les deux émissions.) Mais un problème délicat est posé par la présence du jeune garçon debout devant Lucilla-Fecunditas. Deux hypothèses peuvent être envisagées. Dans la première, le jeune garçon serait le fils aîné de Lucilla, né en Orient vers 165 ;

1. H. Mattingly, E. A. Sydenham, *The Roman Imperial Coinage*, Londres, 1930, t. III : Mattingly-Sydenham.

sa sœur cadette l'aurait suivi en 166, et l'inscription de 166, mentionnée plus haut, célébrerait cette seconde naissance. La série II fait ici difficulté. On comprend malaisément l'absence du fils aîné sur ces frappes monétaires.

Dans la seconde hypothèse, le jeune prince ne peut être qu'un des enfants de Marc-Aurèle et de Faustine : logiquement, Commode, devant sa sœur-tante et ses cousins-neveux. La monnaie, comme la dédicace d'août 166, glorifierait ainsi la tendre union (feinte ou réelle, en tout cas officielle) des deux maisons impériales en une. On ne saurait oublier que Commode a été fait César à la demande de Verus, et que son nom lui vient non de son père, mais par Verus, de Lucius Aelius Caesar[1]. Deux objections se présentent cependant à l'esprit : la légende *Fecunditas* serait détournée du sens strictement personnel qu'elle revêt normalement sur les revers monétaires ; plus encore, le rapport et l'échelle des tailles, si précisément respectés sur les frappes de Faustine[2], seraient ostensiblement négligés ici entre le César de huit ans et sa nièce-cousine, âgée de trois ou quatre ans. Force serait alors d'écarter Commode au profit de son cadet Annius Verus, né en 162/3 ; mais l'absence de Commode enlève à l'argumentation précédente, l'essentiel de son intérêt et de sa force.

L'existence d'un fils aîné de Verus et de Lucilla n'est donc pas prouvée ; elle ne peut être cependant écartée ; elle reste à l'état d'hypothèse. En résumé, à titre de certitude, on attribuera au jeune couple impérial une fille en 166, un fils vers 169, à titre de possibilité un fils aîné en 165.

LE MARIAGE DE LUCILLA ET DE POMPEIANUS

On a pu, non sans quelque candeur, dans l'Antiquité comme de nos jours, s'étonner que l'empereur philosophe ait choisi, pour lui succéder, un Commode : on a fait état de

1. M. J. Carcopino a bien voulu attirer notre attention sur cette hypothèse et sur ces rapprochements.

2. Ainsi, *Coins*, IV, pl. 73, 1, pl. 74, 4 ; et d'une façon générale, P. L. Strack, *Untersuchungen z. römischen Reichsprägung*, III, p. 108 sqq.

l'influence de Faustine, de l'impuissance de Marc-Aurèle à voir le mal[1], ou encore de la menace que pouvait présenter Commode, s'il venait à être frustré du trône ; ces hypothèses ne sont peut-être pas inexactes ; elles sont simplement inutiles. Marc-Aurèle a toujours voulu réserver l'Empire à sa dynastie, ou si l'on préfère, transmettre à la descendance d'Antonin l'empire qu'il avait pratiquement reçu en dot des mains de Faustine.

Commode a toujours été destiné à l'Empire : César à cinq ans, prince de la jeunesse à quatorze ; à quinze ans, il est associé de l'empereur ; l'année suivante il est Auguste, Père de la Patrie.

Les faits sont là, indéniables. Marc-Aurèle, bien qu'il connût sa santé ébranlée et ses jours comptés, n'a pas hésité à appeler son fils, un enfant, sur le trône des Césars. C'est de propos délibéré que Marc-Aurèle, après la mort de Verus, n'a pas cherché d'associé, fût-ce parmi ses gendres, fût-ce même un Pompeianus, et cependant la présence d'un second empereur eût évité, sans doute, bien des catastrophes, à commencer par la révolte d'Avidius Cassius. Il semble que l'appel du sang se soit exercé ici au détriment des intérêts supérieurs de l'Empire.

A la lueur de ces brèves remarques, on comprend peut-être mieux le second mariage de Lucilla avec Pompeianus ; on s'explique la décision tyrannique de Marc-Aurèle, qui impose à sa fille un mariage en tous points disproportionné, malgré ses résistances et celles de sa mère[2] ; on comprend aussi la hâte indécente de Marc-Aurèle à régler, avant son départ aux armées, ce problème matrimonial, sans attendre même que les délais habituels aient été respectés[3]. Il fallait immédiatement, par une union sûre et sans éclat, écarter de la jeune Augusta tous les intrigants, « neutraliser » le danger que

1. En fait, Commode semble avoir été un enfant d'un heureux naturel : ainsi, *Cass. Dio.*, 72, 1, 1 ; la grâce si fraîche et si spontanée de ses portraits de jeunesse, en particulier sur les revers monétaires n'y contredit pas.

2. *Vita M. Ant.*, 20, 7 ; *Cass. Dio.*, 72, 4, 5.

3. *Vita M. Ant.*, 20, 7 : « *non decurso luctus tempore* ».

pouvait présenter, pour Commode enfant, pour Marc-Aurèle lui-même, en un mot pour la dynastie, la mainmise d'un jeune patricien ambitieux sur Lucilla fille, veuve et *mère* de Césars. Le choix de Pompeianus, ami éprouvé, bon général, mais simple fils de chevalier, s'inscrit dans la « politique des gendres », telle que l'a définie J. Keil[1]. Moraliste et philosophe, Marc-Aurèle veut des hommes de bien « σώφρονας τὸν βίον γαμβρούς » ; homme d'État et empereur soucieux de sauvegarder les droits de sa lignée, il choisit des hommes de second plan, dépourvus de l'illustration que donne une haute naissance, de la puissance que confère la fortune ; par-dessus tout, des hommes qui ignorent l'intrigue et l'ambition. Ainsi Pompeianus, à la mort de Commode refuse l'Empire. A vingt ans de distance, ce trait de caractère explique et légitime le choix de Marc-Aurèle.

De substantielles compensations d'amour-propre étaient accordées au contraire à Lucilla : elle gardait son titre d'Augusta ; le feu continuait à être porté devant elle, son trône lui était toujours réservé au théâtre ; marques d'honneur que Commode lui conservera après Marc-Aurèle[2]. En 175, la mort de Faustine faisait d'elle la première « dame » de l'Empire. Mais peu de temps après, c'était le mariage de Commode, mariage d'ailleurs hâtif et où l'on sent encore, de la part de Marc-Aurèle, quelque préoccupation dynastique. La jalousie et l'ambition de Lucilla se réveillèrent[3], comptant, — on peut bien risquer telle hypothèse — au nombre des multiples raisons, bonnes et mauvaises, qui poussèrent Commode à abandonner les vastes projets stratégiques établis par son père et le Grand quartier impérial. Commode regagnait en hâte la capitale.

---

1. J. Keil, *Kaiser Marcus und die Thronfolge*, *Klio*, 1938, p. 293 sqq. ; cf. W. Zwikker, *Studien zur Markussäule*, I, Amsterdam, 1941, p. 89.

2. Herodian, I, 8, 3-4 ; cf. sur des monnaies alexandrines de 171/2, le titre de Σεβαστή ; J. Vogt, *Die Alexandrinischen Münzen*, Stuttgart, 1924, I, p. 134 ; II, p. 103.

3. Herodian, I, 8, 4.

En tout cas, deux ou trois ans plus tard, ouverte ou sournoise, consciente ou instinctive, la lutte que Lucilla menait depuis des années contre Commode, cette lutte se continuant par un complot de sérail contre le jeune couple impérial, devait s'achever par un brutal règlement de comptes.

Jacques AYMARD.

LE BAS-RELIEF MITHRIAQUE DE STRASBOURG-KŒNIGSHOFFEN

La pose des fondations du nouveau temple protestant de Strasbourg-Kœnigshoffen, en 1911-12, amena la découverte fortuite des restes d'un Mithreum, dont les dimensions et le décor sculpté révélèrent aussitôt l'importance. R. Forrer, infatigable initiateur à l'étude des antiquités gallo-romaines en Alsace, procéda à des fouilles difficiles qu'il présenta dans un compte rendu méticuleux et complet[1]. Et si l'intérêt du grand relief cultuel, en dépit de l'originalité de son agencement et de la qualité de la sculpture, ne s'est pas imposé depuis lors aux connaisseurs, il faut en chercher la cause dans l'état d'affreuse mutilation des restes conservés. Ce fait amena R. Forrer à se contenter d'une restitution schématique. Grâce à la complaisance de mon ami J.-J. Hatt, l'actuel Conservateur du Musée archéologique de Strasbourg, j'ai pu reprendre l'étude de ces fragments avec l'aide de mon frère, R. Will, architecte D. P. L. G., et obtenir ainsi une image précise du monument (fig. 1).

1. *Le relief central : Mithra tauroctone.* — Le grand relief cultuel, sculpté dans un grès fin de couleur gris clair, appartient au type rhénan à cadre historié[2]. Le tableau central, orné de la scène classique du Tauroctone, occupait à lui seul une grande dalle qui devait mesurer, selon R. Forrer, au

1. R. Forrer, *Das Mithra-Heiligtum von Koenigshoffen bei Strassburg* (Strasbourg, 1915) ; E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs,... de la Gaule romaine*, t. VII, p. 140, n° 5530 ; X, p. 15 et 16.

2. R. Forrer, *l. l.*, p. 58 sqq., pl. XXII-XXIV et fig. 56-58 *a*.

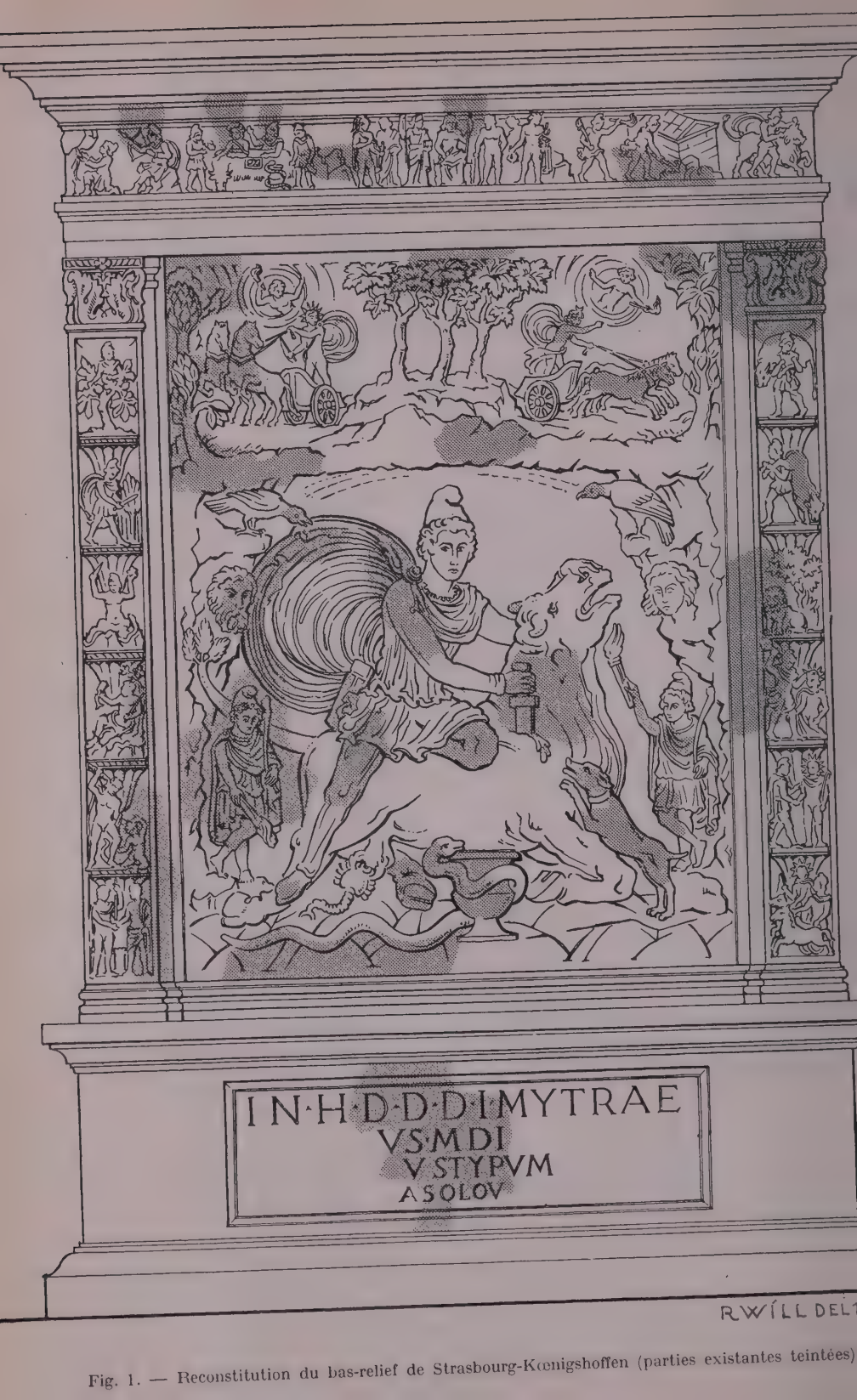

Fig. 1. — Reconstitution du bas-relief de Strasbourg-Kœnigshoffen (parties existantes teintées)

moins 0 m. 42. d'épaisseur, 1 m. 85 de large et environ 2 mètres de haut[1]. Cependant, le moulage qui fut exécuté sur ses indications, et qui est toujours exposé au Musée archéologique de Strasbourg, fournit les cotes correspondantes suivantes : 0 m. 46, 2 mètres et 2 m. 34, et la restitution graphique de la figure 58 (Forrer) donne, pour les deux dernières mesures, les chiffres à peine différents de 1 m. 89 et de 2 m. 35 environ ; ces divergences illustrent la difficulté que l'on éprouve à établir les dimensions exactes du monument : difficulté que l'on comprendra sans peine si l'on examine la figure (Forrer 58 *a*) assemblant les fragments conservés.

On aperçoit néanmoins très vite que le moulage a exagéré les proportions générales du monument. Ainsi, s'il reste pratiquement impossible de déterminer la largeur exacte[2], on peut montrer qu'elle était très probablement inférieure à 2 mètres ; la distance de la naissance de la queue du taureau au bord gauche du relief est de 0 m. 40 sur le fragment conservé (Forrer, pl. XXIII, 5), alors qu'elle a été portée à 0 m. 50 sur le moulage. De même, le moulage a accusé le relief des figures qui ont été modelées et refouillées plus fortement qu'elles ne l'étaient sur l'original. — Quand la sculpture fut sauvagement brisée, les coups furent portés sur les parties saillantes qui furent arrachées au ras de la plaque de fond ; on peut ainsi vérifier la saillie de certains fragments, p. ex. celle du cou du taureau (0,07), celle du corps du chien (0,07) ou celle de l'attelage de Sol (0,10-0,12) : les mesures correspondantes relevées sur le moulage sont toujours plus fortes. Ces constatations ne permettent sans doute pas de déterminer l'épaisseur de la dalle dans laquelle fut sculptée le relief ; car, d'une part, on le voit, les figures se détachaient plus ou moins fortement sur le fond (ou, si l'on veut, l'épaisseur du fond était plus ou moins forte), et, d'autre part, le revers primitif

1. Pour les estimations de Forrer, cf. p. 60 et 68.

2. Le bord gauche du relief est seul conservé sur un certain nombre de fragments, et l'on ne possède pas de série complète de fragments se raccordant du bord gauche au bord droit.

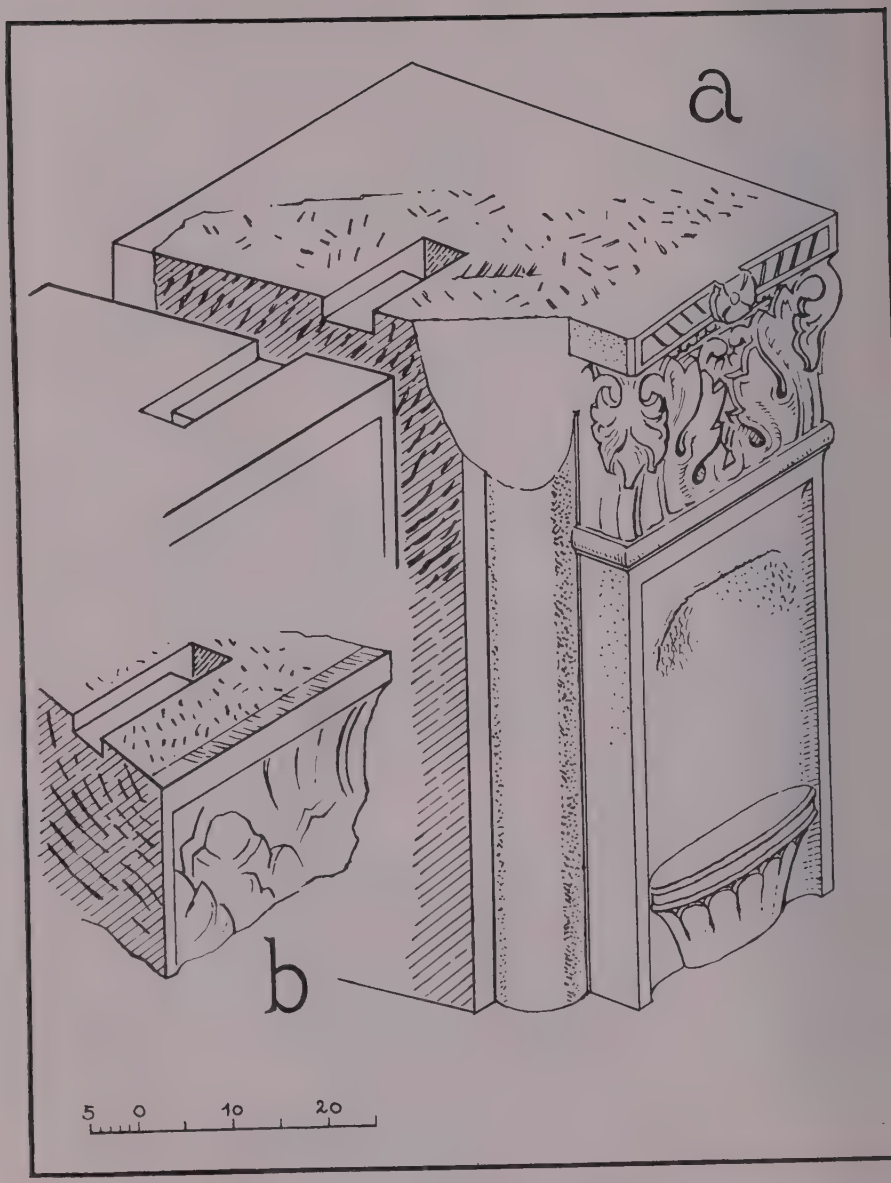

Fig. 2. — *a)* Chapiteau conservé du pilastre (g.) du cadre historié ; *b)* angle supérieur gauche du relief.

de la dalle n'est nulle part conservé ; la pierre s'est brisée selon les lits de clivage qui offrent parfois l'apparence d'une surface horizontale, mais l'apparence seulement. Cependant, la saillie la plus forte qu'on peut encore relever, celle du vase au serpent, est de 0 m. 23 ; on peut croire que la dalle portante ne mesurait plus, en cet endroit, qu'environ 0 m. 05 d'épaisseur et que le groupe du Tauroctone n'avançait pas de beaucoup sur le vase, si bien qu'une épaisseur totale de 0 m. 35 paraîtra raisonnable. Ces estimations sont vérifiées par l'examen dú bloc portant le chapiteau du pilastre du cadre historié (ci-dessous n° 5, et fig. 1 *a*) ; si l'on admet que le crampon qui reliait ce bloc à la dalle du relief central se trouvait au milieu du corps du pilastre, on obtient comme largeur de la dalle : épaisseur du pilastre : 0,21 + 0,055 + 0,21 = 0 m. 475, diminuée de la saillie du pilastre sur la dalle : 0 m. 11-12, ou 0,475 — 0,115 = 0 m. 36. Notons que ces constatations ne sont pas sans intérêt pour l'appréciation du style du monument : au lieu d'une œuvre proche de la ronde-bosse, nous avons un relief de saillie moyenne, ce qui est conforme à la tradition générale des reliefs mithriaques rhénans.

C'est pour la hauteur, sans doute, que le moulage s'approche le plus de la réalité primitive. On pourrait croire, en l'examinant rapidement, que l'importance de la partie qui surmonte la grotte a été fortement exagérée ; contrastant avec la scène centrale, très étoffée, elle a paru tellement dégarnie à l'auteur du moulage qu'il a ajouté, de sa propre autorité, deux petites figures supplémentaires (Hespéros et Phosphoros), à côté des deux chars astraux[1]. Il est impossible,

1. Reproduction du moulage dans R. Forrer, *L'Alsace romaine*, Paris, 1935, pl. XXXVI. Pour la restitution de la partie supérieure du monument, le sculpteur s'est manifestement inspiré du relief Capitole-Louvre, Cumont, *Monum.*, n° 6. — Les restes de la partie droite du relief sont plus médiocres que ceux de la partie gauche ; encore faut-il signaler que la tête du « Vent » (pl. XXIII, 4), replacée là par Forrer, n'appartient pas au monument. Nous avons constaté, J.-J. Hatt et moi-même, qu'elle est sculptée dans un grès légèrement rose, différent de celui du relief, et qu'il subsiste d'autres fragments de sculpture de la même matière, dont certains, comme précisément cette tête de « Vent » et un corps d'oiseau, peuvent avoir appartenu à un autre grand relief du Tauroctone.

avec les données dont on dispose, de proposer une restitution différente de celle de la figure Forrer 58, encore que l'existence de figures supplémentaires ne doive pas être écartée[1]. Mais, pour déterminer la hauteur de cette partie, nous possédons encore trois fragments de l'angle supérieur gauche, soit l'angle même (Forrer, fig. 56 *b* : feuillage d'arbre), les chevaux du char de Sol (Forrer, pl. XXII, 9) et un fragment du bord supérieur de la grotte surmonté d'un tronc d'arbre (Forrer, fig. 56 *a*) ; ces pièces ne se raccordent pas exactement, mais imposent une hauteur de 0 m. 80 environ pour toute cette zone. Il serait, sans doute, possible de tasser davantage le groupe central en faisant remonter légèrement la tête de Mithra ; mais on ne saurait gagner de la sorte qu'une dizaine de centimètres au plus, et l'on voit ainsi que le relief central atteignait une hauteur dépassant sensiblement 2 m. (2 m. 30 ±).

Telles sont donc les données que fournit le tableau central : épaisseur : 0 m. 36, largeur : 1 m. 80, hauteur : 2 m. 30, toutes valeurs simplement approchées, mais qui doivent servir de base à la restitution de l'ensemble du monument.

2. *Le socle et la dédicace.* — R. Forrer plaçait dans le socle du relief trois inscriptions : la dédicace et les deux inscriptions de C. Celsinius Matutinus (« Repinxit-Inschriften ») (Forrer, fig. 57). Un tel dispositif peut surprendre ; il suppose, en effet, qu'à l'origine l'inscription principale n'occupait que le milieu du socle et laissait, à droite et à gauche, la place nécessaire pour les deux petits textes postérieurs. De fait, quand on examine les deux tablettes qui portent ces textes

1. En effet, le fragment de l'angle supérieur gauche du relief présente, sur son bord brisé, des traces de plis d'étoffes, interprétés par le sculpteur moderne comme voile de Phosphoros. Selon Forrer (p. 62), la tête du cheval gauche de l'attelage de Sol aurait été brisée et recollée dès l'antiquité. Mais non seulement les fragments ne se raccordent pas parfaitement sur la cassure, mais encore les traces de poix ne se retrouvent pas sur le tronçon du corps de l'animal. Il semble donc que la tête en question ait appartenu à un autre corps. L'hypothèse de l'existence d'un quadrige est d'autant plus vraisemblable que, sur la presque totalité des monuments, le char de Sol comporte cet attelage, tandis que Luna est montée sur un bige.

(Forrer, pl. XXV et p. 69), on s'aperçoit qu'elles possèdent, l'une et l'autre, deux cavités de crampon à leur bord supérieur ; il devient ainsi évident qu'elles avaient été fixées à une paroi (sans doute à un mur du sanctuaire ou à une face de *podium*), à l'aide de deux crampons et qu'elles reposaient sur une petite console, ou sur tout autre support. On se serait attendu, de toute manière, à ce que ces textes postérieurs fussent gravés à côté de la dédicace, sur le socle même, si l'on avait songé à les faire figurer à cet endroit, et si l'on avait disposé de la place nécessaire, comme le suppose R. Forrer.

Or, on disposait en réalité de moins de place que ne le pensait Forrer. Le fragment conservé de la dédicace principale (Forrer, pl. XX, 2, pp. 59-60), avec ses deux moulures supérieure et inférieure encore intactes, mesure 0 m. 55 de haut. R. Forrer évaluait sa longueur primitive à 1 m. 10 ±, chiffre notoirement insuffisant pour la longueur totale du socle, puisque, comme on l'a vu, le relief central à lui seul atteignait 1 m. 80. Le texte qui nous est parvenu est si gravement mutilé qu'on ne peut plus songer à en donner une restitution exacte, mais on apportera quelques précisions aux indications de R. Forrer[1]. En rétablissant le début de la ligne 1 (IN· H·), et en calculant la largeur des lettres et des intervalles à 0 m. 07, comme dans le reste du texte, on obtient pour la partie manquante environ 0 m. 30. De plus, en complétant à la ligne 3 : TYP(VM), on s'aperçoit qu'à la ligne 1, MYTRAE ou MITRAE devait être écrit en toutes lettres, ce qui donne une longueur manquante de 0 m. 50 environ, soit pour l'ensemble du texte un minimum de 1 m. 40. Ajoutons que les cassures du revers de la plaque inscrite montrent que son épaisseur n'est nulle part conservée, ou, si l'on veut, que cette épaisseur était notable ; on en conclura que l'inscription avait été gravée sur un bloc de dimensions considérables, comme on peut l'attendre pour une pièce du socle du grand relief, et qu'elle pouvait occuper l'essentiel de sa longueur.

1. La lecture proposée par Forrer nous a paru correcte, sauf pour la ligne 2, où l'avant-dernière lettre ne peut avoir été qu'un D, ou à la rigueur un O.

Comment imaginer cependant ce socle ? Reposait-il sur ce que R. Forrer appelle les « fondations de l'autel » ? Le fait est probable, mais n'est plus vérifiable. Cette fondation présente un agencement inexplicable, et la restitution proposée par Forrer reste douteuse. On peut simplement affirmer, sans grand risque de se tromper, que le relief se trouvait dans l'axe de la nef centrale et n'était pas décalé vers le Nord, comme le montre le plan restitué de la pl. III de Forrer[1].

3. *Le cadre.* — R. Forrer a réuni une série de pièces qu'il attribue au cadre du relief (p. 62 sqq.) :

1) Deux fragments se raccordant, avec moulure sur le côté gauche, présentant deux scènes superposées *(Lion* et *Mithra-Sol)*, h. : 0 m. 54 (pl. XXIV, 1) ;

2) Trois fragments se raccordant, avec moulure sur le côté droit, présentant deux scènes superposées *(Gigantomachie* et *Jupiter-Saturne)*, h. : 0 m. 71 (pl. XXIV, 2) ;

3) Deux fragments se raccordant, avec moulure sur le côté droit, présentant les restes d'une scène *(Oceanus)*, h. : 0 m. 29 (pl. XXII, 8) ;

4) Un fragment de corps de taureau, sans bord conservé *(Mithra taurophore)*, h. : 0 m. 21 (pl. XXII, 7) ;

5) Deux fragments formant chapiteau de pilastre avec moulure sur le côté gauche et présentant encore les restes de la partie supérieure d'un panneau (sujet disparu), h. : 0 m. 36 (pl. XXII, 1) ;

6) Un fragment avec listel inférieur (porteur de torche), h. : 0 m. 13, long. : 0 m. 305, ép. : 0 m. 22 (pl. XXII, 5) ;

7) Un fragment brisé de toutes parts (rocher et personnage), h. : 0 m. 14, long. : 0 m. 225, ép. : 0 m. 115 (pl. XXII, 6) ;

---

1. Les indications de Forrer, p. 75 et fig. 59, restent insuffisantes, en particulier sur la question des niveaux des deux groupes, pl. I, nos 9 et 10 ; cf. aussi pl. IV pour les différentes coupes longitudinales et p. 59 *in fine :* indications imprécises et contradictoires. Selon les pl. III et IV, les fondations affleuraient au niveau de la banquette joignant les deux *podia* latéraux, soit à 0 m. 50 au-dessus du niveau de la nef centrale. Mais, vu la hauteur et surtout le poids considérable du monument, il nous semble plus logique d'admettre que le socle à dédicace reposait sur le niveau du couloir central.

8) Un fragment avec moulure supérieure *(Banquet)* (pl. XXII, 2) ;

9) Un fragment avec moulure supérieure (tête au bonnet phrygien) (pl. XXII, 3) ;

10) Un fragment avec moulure supérieure (main au sceptre) (p. 65) ;

11) Un fragment avec moulure supérieure (arc de *Mithra archer*) (p. 68).

De ces différentes pièces, seules les sept premières sont accessibles en ce moment ; les nos 8 et 9, ne figurant pas sur l'Inventaire, ne sont sans doute jamais entrés au Musée ; quant aux nos 10 et 11, leur absence est sans doute peu regrettable ; ils forment des fragments si médiocres que Forrer n'a pas jugé utile de les reproduire. Les pièces se répartissent en deux groupes : les nos 1 à 5 appartenaient au cadre latéral du relief et les nos 6 à 11 faisaient partie d'une frise horizontale qui devait former le couronnement du monument. Le fait est sûr pour les nos 6 et 8, à 11 qui possèdent encore, soit un listel à la base, soit une moulure au sommet ; et le no 7, en raison de sa longueur et des proportions de sa figure, doit être attribué à la même série.

Si misérables qu'ils soient, ces restes permettent d'obtenir une image pratiquement sûre de l'agencement du cadre, image bien plus précise que celle proposée par R. Forrer (fig. 57). Les pièces nos 1-5 montrent que le relief central était compris entre deux pilastres, encadrés chacun par deux listels et couronnés par un chapiteau d'acanthe ; ces deux pilastres étaient taillés dans des blocs à part, et le raccord avec le relief central est établi par une moulure en quart de rond butant sur une bande plate qui amorce le plan du relief (fig. 3). L'emplacement de la moulure en quart de rond par rapport au relief central est clairement indiqué par l'agencement du chapiteau de pilastre no 5 ; ce dernier possède, en effet, comme on l'a déjà signalé, dans son lit d'attente, une cavité de crampon (fig. 2 *a*), qui ne peut avoir servi qu'à unir le pilastre à la dalle du relief et cette cavité est située

du côté du quart de rond[1]. Ce chapiteau est aussi la seule pièce du pilastre conservée sur toute sa largeur (0 m. 24), mais il est néanmoins trop mutilé sur son bord droit pour

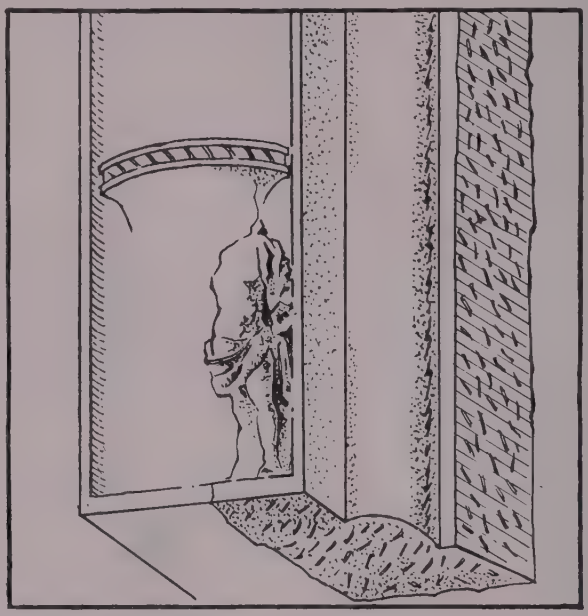

Fig. 3. — Insertion du relief central entre les pilastres.

qu'on puisse établir comment se présentaient les faces latérales externes des pilastres.

L'agencement des pilastres permet la répartition des fragments conservés. D'après l'orientation de la moulure en quart de rond, on attribuera les fragments nos 1 et 5 au côté droit, le no 2 au côté gauche. On constate, de plus, que les pilastres étaient subdivisés en compartiments superposés et séparés par des listels horizontaux ; ces listels forment le couronnement d'un support en forme de cul-de-lampe ou de balustre ; du

1. Notons que les faces des joints des pilastres et du relief central étaient obliques et non perpendiculaires à la surface sculptée et vue du bas-relief.

côté gauche, les listels sont ornés de stries ; du côté droit, le balustre est décoré de godrons ; la présence de stries sur le listel désigne le n° 3 pour le côté gauche. Quant au n° 4, seul le sujet peut déterminer son emplacement, comme on le verra ci-dessous. Enfin, la pièce n° 2 fournit des précisions supplémentaires ; elle possède un lit de pose apprêté. Il n'est pas sans exemple que des pilastres de ce genre aient été constitués par plusieurs pièces superposées, mais notre fragment semble bien avoir formé le départ de l'ensemble auquel il appartient. De fait, le lit de pose en question (fig. 3) est seulement dégrossi à larges coups de ciseau, et il est clair que si la pièce avait formé un élément intermédiaire, il aurait convenu de la munir d'un lit soigneusement lissé offrant un joint parfait et susceptible d'être dissimulé sans peine. Si, au contraire, nous plaçons le fragment à la base du pilastre, on peut admettre que le lit d'attente du socle était préparé en conséquence, ou encore que le lit de pose du pilastre possédait, vers l'arrière, une partie lissée formant ressaut sur la face antérieure sculptée, selon un procédé classique destiné à éviter, à la pose, les cassures sur l'arête.

La face sculptée de la même pièce n° 2 ne pouvait se terminer à sa base que par un listel se raccordant avec les listels latéraux, listel dont la faible hauteur ne permet guère de donner une moulure de base au quart de rond adjacent. On en vient ainsi à envisager l'existence d'un corps de moulures formant la base du relief et établissant la transition avec le socle. Cette solution, qu'on retrouve à Sarrebourg, n'a rien d'invraisemblable.

Une question plus épineuse est celle de la terminaison supérieure du quart de rond. Le chapiteau de pilastre n° 5 (fig. 2 *a*) montre que cette moulure se prolongeait sur une certaine hauteur à côté du calice d'acanthe et ne s'arrêtait qu'à une dizaine de centimètres du lit d'attente du chapiteau ; sur la gauche, du côté du relief, la pièce est trop mutilée pour qu'on puisse se prononcer. Que se passait-il en cet endroit ? Le quart de rond était-il coiffé d'un petit chapiteau plus écrasé que celui du pilastre ? C'est la seule solution que

l'on puisse suggérer. On constate, en effet, que la pièce de l'angle supérieur gauche du relief (fig. 2 *b*) possède, à son lit d'attente, les traces d'une cavité de crampon correspondant à celle du chapiteau n° 5 ; le relief arrivait donc au même niveau que les pilastres latéraux, et l'on voit encore que les

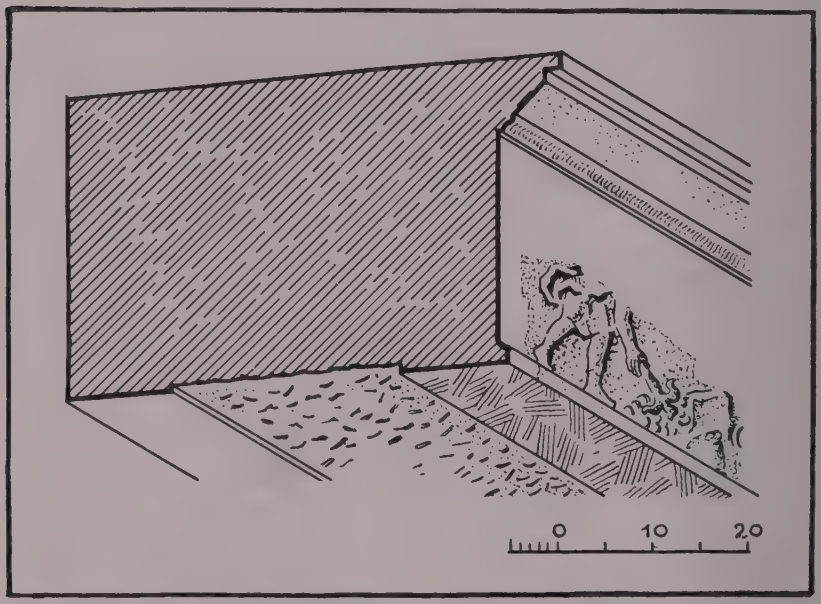

Fig. 4. — Fragment de la frise de couronnement.

fragments du bord supérieur du relief se terminent par un simple listel sans autre mouluration.

Ces différentes constatations permettent d'établir le nombre des panneaux de chaque pilastre ; le point de départ est formé par leur hauteur totale, équivalant pratiquement à celle du relief central (2 m. 34 sur le moulage, 2 m. 30 env. selon nos estimations). Or, chaque panneau mesure 0 m. 35 de haut (mesure prise de la base d'un listel à celle du listel supérieur), et le chapiteau atteint 0 m. 24. En admettant six panneaux, on obtient les chiffres suivants : $6 \times 0{,}35 = 2{,}10 +$

+ 0,24 + 0,02 = 2 m. 36. Comme avec sept panneaux, on aboutirait à une hauteur extravagante et qu'avec cinq on resterait nettement au-dessous de celle du relief (1 m. 99), il faut retenir ce chiffre de six.

Il reste à établir l'agencement de la frise dont l'existence est prouvée par les fragments 6-11. R. Forrer la plaçait entre les deux chapiteaux de pilastre, solution qui doit être écartée, comme on vient de le voir. Or, la pièce n° 6 a conservé son lit de pose sur une profondeur suffisante (22 cm.) (fig. 4) ; il présente, au bord antérieur, une bande de 0 m. 11 de large, soigneusement lissée, formant surface d'appui, et à l'arrière une partie creusée et simplement dégrossie (principe de l'anathyrose). Or, la saillie des pilastres sur le relief était de 0 m. 11-0 m. 12, si bien qu'il devient impossible de poser la pièce de frise n° 6 directement sur le relief central. Force est ainsi d'intercaler entre ces deux éléments une architrave dont tout vestige semble avoir disparu, comme c'est le cas aussi pour la moulure de base supposée, ou la corniche de couronnement dont l'existence n'est pas douteuse[1]. Pour le reste, on est obligé de se contenter d'indications sommaires. La hauteur de la zone figurée peut être évaluée d'après les fragments 6 et 7, à environ 0 m. 26, auxquels il convient d'ajouter la moulure de couronnement, soit au total environ 0 m. 32. La moulure, pour autant qu'on peut en juger d'après les figures de Forrer, comprenait un talon surmonté d'une double moulure en saillie (résidu d'un soffite de corniche ?).

En résumé, le relief présentait l'organisation suivante, de la base au sommet :

1) Un socle comprenant sans doute la dédicace (h. : 0 m. 55) placée entre deux corps de moulures ;

2) Le relief, encadré par deux pilastres (h. : 2 m. 36) et reposant peut-être sur une base moulurée ;

1. Il n'est pas interdit de penser que des fragments de ces éléments architecturaux ont été retrouvés, mais n'ont pas été enregistrés, n'ayant pas été correctement attribués. Si on place la frise, comme c'est la règle ailleurs, directement sur le relief, il ne resterait que la solution de la faire décrocher au-dessus des pilastres.

3) Un entablement comprenant les trois éléments classiques : architrave — frise (h. : 0 m. 37) — corniche.

Comme la hauteur des éléments connus dépasse déjà 3 mètres (3 m. 23), on se trouve en présence d'un ensemble monumental, mesurant entre 4 mètres et 4 m. 15 de haut, et le relief de Strasbourg se révèle ainsi comme le plus grand de tous les monuments mithriaques actuellement connus[1].

4. *Identification et répartition des scènes du cadre.* — Nous avons pu répartir les scènes conservées sur les différents éléments du cadre historié : soit, le pilastre de gauche, celui de droite, la frise ; il reste à déterminer leur succession et leur signification et à assigner au relief de Kœnigshoffen sa place dans la série des monuments similaires.

Un fait important apparaît d'abord : la répartition des scènes par cycles et l'attribution d'une des parties du cadre à chaque cycle. Ainsi, les trois sujets que nous avons reconnus sur le pilastre de gauche : *Jupiter-Saturne*, *Gigantomachie* et *Oceanus*, appartiennent au cycle de la cosmogonie mithriaque ; ceux du pilastre droit : *Lion* et *Sol devant Mithra*, au cycle du conflit entre Mithra et le dieu astral. Quant à la frise, elle paraît assembler des scènes diverses, dont certaines au moins, comme celle de *Mithra archer*, peuvent avoir appartenu au cycle des premiers exploits du dieu. Cette division est classique ; elle se retrouve avec la même répartition sur les autres monuments rhénans et dans le même ordre, c'est-à-dire du bas vers le haut sur le pilastre de gauche, et du haut vers le bas sur le pilastre de droite, ou, si l'on veut, dans le sens des aiguilles d'une montre, en faisant le tour du relief central.

---

1. Les dimensions de notre monument ne sont approchées que par celles de Sarrebourg (hauteur totale : 2 m. 60, sans compter l'acrotère central de couronnement haut de 0 m. 70 ; dimensions du relief central : 1 m. 70 × 1 m. 75) (Cumont, *Monuments*, n° 273 *ter*, *Suppl.*). C'est aussi le seul — avec celui de Neuenheim (Cumont, n° 245) et sans doute Virunum (n° 235) — à présenter frise et pilastres taillés à part. Les reliefs sans cadre sont souvent de dimensions notables : Gross-Krotzenburg (n° 247) : 2 mètres de côté ; Schwartzerden : 1 m. 80 × 1 m. 90 ; Carnuntum (n° 228 *bis*, *Suppl.*) : 2 m. 40 × 3 m. 60. On notera les proportions plutôt élancées des reliefs de Strasbourg et de Sarrebourg.

Cependant, alors que les pilastres comprenaient en tout douze panneaux, nous ne possédons plus que les restes de six d'entre eux ; ne serait-il pas possible, à l'aide des autres monuments rhénans, de retrouver, du moins partiellement, les scènes que comportait le nôtre et d'assigner leur place exacte à celles qui sont conservées ? La succession la plus régulièrement observée est celle du dernier cycle (Conflit entre Mithra et Sol = pilastre droit) ; elle comporte les épisodes suivants : 1) *Sol à genoux devant Mithra ;* 2) *Alliance des deux dieux ;* 3) *Banquet ;* 4) *Mithra emporté sur le char de Sol (Apothéose).* C'est la première scène seulement qui est conservée sur le pilastre droit de Strasbourg ; or, nous voyons que le *Banquet* a trouvé place dans la frise ; il ne reste ainsi pour ce pilastre que trois épisodes de ce cycle à placer. Mais nous possédons les restes d'une autre scène : celle qui précède la première du cycle, le *Lion ;* on ne la retrouve qu'une fois, à Sarrebourg, et précédant immédiatement celle de l'*Alliance ;* elle semble donc se rattacher au même cycle, ou établir la transition avec celui qui précède. Restent deux panneaux à meubler. Pour l'un, nous disposons du fragment nº 4, dans lequel Forrer a fort justement reconnu les restes du taureau que Mithra emporte sur son dos. Or, le même motif du dieu taurophore précède à Sarrebourg celui du *Lion* et suit un autre épisode de la lutte du dieu avec l'animal : *Mithra chevauchant le taureau ;* l'on admettra la même succession à Strasbourg, d'autant plus que les mêmes scènes de la lutte se placent sur d'autres monuments avant celles du Conflit. La trace arrondie au haut du panneau surmontée par le chapiteau nous a incité à restituer à cet endroit *Mithra portant le taureau sur ses épaules*, variante que nous voyons sur le relief de Neuenheim, et l'on aura, dès lors, pour le pilastre droit, l'ordonnance suivante, du haut vers le bas : 1) *Mithra portant le taureau ;* 2) *Mithra traînant le taureau ;* 3) *Lion ;* 4) *Sol agenouillé devant Mithra ;* 5) *Alliance des deux dieux ;* 6) *Apothéose (Mithra sur le char de Sol)* (fig. 1).

Les faits sont plus complexes pour le pilastre gauche. Nous possédons là encore trois scènes dont deux sur un même frag-

ment : *Jupiter-Saturne* et la *Gigantomachie ;* le fragment nº 3, représentant un personnage étendu sous un arbre est désigné conventionnellement par le terme d'*Oceanus*. On trouve la même figure en connexion avec la *Gigantomachie*, soit immédiatement à sa suite (Sarrebourg, Osterburken, Mauls, Doura), soit la précédant (Virunum, Castello di Tueno), soit encore précédant le couple *Jupiter-Saturne* (Neuenheim). On peut encore adopter pour Strasbourg la succession offerte par Sarrebourg, en plaçant *Oceanus* immédiatement à la suite des deux autres tableaux, et en assignant à l'ensemble la moitié inférieure du pilastre, comme nous y invite l'agencement du fragment nº 2. De plus, ce groupe de scènes est, en général, suivi par celle de *Mithra naissant du rocher*. On aura donc, en maintenant l'analogie avec Sarrebourg, le dispositif suivant du bas vers le haut : 1) *Jupiter-Saturne ;* 2) *Gigantomachie ;* 3) *Oceanus ;* 4) *Mithra pétrogénès*.

A Sarrebourg, le panneau supérieur (nº 5) est complètement brisé ; on restituera cependant, avec une très grande probabilité, à cette place, *Mithra dans l'arbre*, puisque la première scène de la frise est celle de *Mithra archer*. A Strasbourg, de même, *Mithra dans l'arbre* doit prendre place dans le pilastre gauche, et nous possédons ainsi les sujets de cinq panneaux sur six. On restera dans le doute pour le sixième, vu que *Mithra archer*, si les indications de Forrer sont exactes, appartenait, là aussi, déjà à la frise. Nous y avons restitué *Mithra coupant des branches*, scène qui avoisine celle de *Mithra dans l'arbre*, sur un grand nombre de reliefs (Osterburken, Dieburg, Hedernheim et Neuenheim).

Pour la frise, on peut se demander, en présence des tristes débris qui en proviennent, s'il est possible d'en entreprendre la restitution. Si l'on accepte les indications de R. Forrer, on aurait encore les restes de quatre sujets au moins ; ce qui serait à peu près suffisant pour meubler les 2 m. 5 (2 m. 42), dont on dispose ; on voit, en effet, que les deux fragments nºs 6 et 7 mesurent encore respectivement 0 m. 305 et 0 m. 225 de long, d'où l'on tire pour la scène complète une longueur d'environ 0 m. 40 à 0 m. 50. Si le fragment nº 11, *Mithra archer*,

provient de la frise, on le placera vers son extrémité gauche ; des autres épisodes de la jeunesse du dieu, nous avons localisé les deux premiers, *Naissance* et *Mithra dans l'arbre*, sur le pilastre de gauche encore. Le fragment n° 10, avec la main au sceptre, peut effectivement avoir appartenu à un Jupiter, et l'on songera à reconnaître en lui le dernier vestige d'une *Assemblée des dieux ;* ce sujet devait occuper, comme à Sarrebourg ou à Osterburken, l'axe de la composition. C'est dans le voisinage immédiat de cette scène qu'il convient de localiser le *Banquet* (n° 8). Sa place dans la frise est tout à fait insolite et reste unique à notre connaissance ; mais comme le Banquet est une sorte de « festin d'immortalité », sa présence à côté de l'assemblée des dieux peut se justifier[1]. Il est possible que la tête au bonnet phrygien (n° 9) ait fait partie du même sujet. Le personnage tournant le dos au rocher reste énigmatique (n° 7) : s'agit-il d'un des membres de l'*Assemblée des dieux*, ou d'une scène analogue à celle des stèles danubiennes dite *Scène des bergers*, par Cumont[2], scène qui trouve pourtant sa place normale à côté de *Mithra naissant du rocher*. Le fragment le plus curieux est le n° 6 montrant Mithra, ou l'un de ses acolytes, en train d'abaisser une torche vers ce qui ressemble à un rocher. Aurait-on là le reste de l'épisode de la *Maison du taureau*, incendiée par les acolytes du dieu, comme à l'extrémité droite de la frise de Sarrebourg encore ? Ou alors le pendant de l'intéressante scène du relief de Fiano Romano *(Banquet)*, récemment commenté par F. Cumont[3] ? Quoi qu'il en soit, ces deux fragments attestent l'originalité de la frise de Strasbourg ; ils semblent prouver qu'on n'est pas encore parvenu, à la date de sa création, aux formules stéréotypées.

Une date relativement ancienne du Mithreum et de son

1. Il arrive que le *Banquet* fasse défaut, comme à Heddernheim ou à Neuenheim, où il figure au revers. Pour le reste, c'est la scène de l'*Apothéose* qui présente des irrégularités, se trouvant associée avec le char de Sol dans la partie supérieure du relief sur les deux mêmes monuments.

2. Sur cette scène, cf. F. Cumont, I, p. 162-164 et Saxl, *Mithras*, p. 31-32.

3. *Rev. archéol.*, 1946, I, p. 183 sq., fig. 1 et 2.

relief avait été défendue par R. Forrer déjà (p. 73 et 74) : la bonne tenue de la sculpture, les caractères de la dédicace, ainsi qu'une série d'indices externes, lui avaient fait proposer le milieu du IIe siècle de notre ère. Nous ajouterons quelques remarques susceptibles d'appuyer cette thèse et de définir les caractères du monument. Nous avons été amené, dans l'étude du cadre historié, à rapprocher, à plus d'une reprise, le relief de Sarrebourg. Ce dernier est manifestement un des plus anciens de la série rhénane ; car, d'une part, il est, avec celui de Dieburg, le seul à offrir la scène de la *Maison du laureau*, scène classique sur les stèles danubiennes, mais éliminée, semble-t-il, par la suite, sur les bords du Rhin ; et d'autre part, le style permet de reconnaître une œuvre de l'époque des Sévères (boucles en tire-bouchon). Or, indépendamment de l'ordonnance des scènes très voisine, le relief de Sarrebourg présente une grande analogie de structure : base moulurée, pilastres avec base et couronnement architecturaux, corniche surmontée d'un acrotère central. Sans doute, c'est à Strasbourg que le souci de la composition architecturale est le plus marqué : outre la présence d'une frise, rappelons l'agencement des compartiments des pilastres, dans lesquels les personnages sont placés devant des supports internes ; c'est l'effort le plus notable que l'on relève vers une union intime entre la structure du monument et son décor figuré. Les pilastres de Virunum, de date haute eux aussi, possèdent un cadre mouluré nettement exprimé, mais on n'a su là qu'y placer lâchement les épisodes de la légende sans aucune subdivision interne. Ailleurs, la figuration l'emporte sur le cadre structural : ainsi à Neuenheim où le linteau est posé droit sur deux montants, ceux-ci comme celui-là subdivisés en panneaux par des listels[1]. On peut croire, de façon générale, que ce caractère

1. Les fragments de Virunum sont sculptés dans un marbre blanc d'importation et l'œuvre est attribuée, avec de bonnes raisons, au IIe siècle encore ; on sentira sans peine les différences avec celui de Mauls (n° 239). Les trois reliefs de Strasbourg-Sarrebourg et Virunum sont parmi les rares qui offrent des indices stylistiques suffisamment précis pour permettre une datation à peu près sûre. Le système adopté pour la subdivision des pilastres à Strasbourg a joui d'une

architectural est un trait d'ancienneté dans l'évolution des reliefs mithriaques, et qu'il confirme la date proposée pour le monument de Strasbourg.

Celui-ci s'est ainsi révélé comme le plus grand et sans doute le plus ancien du groupe rhénan. L'image restituée, que nous en présentons dans notre figure 1, pour conjecturale qu'elle doive rester sur plus d'un point, permettra, nous l'espérons, d'apprécier mieux ce monument peu connu, et le tableau récapitulatif des scènes identifiées et localisées, donné ci-dessous, de le rendre plus abordable à l'étude.

<table>
<tr><td colspan="4">FRISE</td></tr>
<tr><td>Mithra archer</td><td>Banquet</td><td>Assemblée des dieux</td><td>Incendie de la Maison du Taureau</td><td>Capture du Taureau</td></tr>
<tr><td colspan="4">ARCHITRAVE</td></tr>
<tr><td colspan="2">PILASTRE
(Mithra dans l'arbre)</td><td rowspan="6">Groupe de Mithra tauroctone</td><td colspan="2">PILASTRE
(Mithra portant le Taureau)</td></tr>
<tr><td colspan="2">(Mithra coupant des branches)</td><td colspan="2">Mithra traînant le Taureau</td></tr>
<tr><td colspan="2">(Naissance)</td><td colspan="2">Lion</td></tr>
<tr><td colspan="2">Oceanus</td><td colspan="2">Sol devant Mithra</td></tr>
<tr><td colspan="2">Gigantomachie</td><td colspan="2">(Alliance)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Jupiter-Saturne</td><td colspan="2">(Apothéose)</td></tr>
</table>

Strasbourg-Beyrouth, 1949.

Ernest Will.

---

vogue certaine dans les Gaules aux IIe et IIIe siècles : on le retrouve sur les monuments-piliers de la Belgique, comme à Neumagen ou à Igel ; cf. aussi l'arc de Besançon. C'est sans nul doute un motif de l'architecture décorative dont on trouverait des antécédents dans les peintures de Pompéi.

VARIÉTÉ

I

Un débris de sarcophage en plomb, historié, trouvé en forêt de Cîteaux (Côte-d'Or)

Une importante découverte archéologique a été faite au cours de l'été 1947, dans la forêt de Cîteaux (Côte-d'Or). Une équipe de prisonniers allemands procédait à la prospection de bombes d'avions à l'aide d'appareils détecteurs électromagnétiques. Sur une réaction puissante de l'appareil, on fouilla, et l'on trouva, enfouie à 0 m. 85 de profondeur, une lourde plaque de plomb, antique, décorée de sujets en léger relief[1]. Le point précis de la trouvaille (fig. 1) se situe à une centaine de mètres à l'Est du tracé, connu avec certitude, de la voie romaine de Chalon à Langres (voie dite d'Agrippa, de Lyon à Cologne), et à un peu moins de 500 mètres, au Nord, de la maison forestière de La Chocelle, commune de Gerland, au bord même d'un chemin forestier tendant à la métairie de « La Outre », commune de Villebichot.

Dans l'état actuel, la plaque de plomb, certainement très incomplète, puisque des traces de déchirures apparaissent à la base et sur les deux côtés, mesure en longueur 0 m. 84, et en hauteur 0 m. 56. Son épaisseur est de 0 m. 012 et son poids est de 48 kilogrammes. Le sens dans lequel il y a lieu de l'examiner est indiqué par la disposition même des sujets traités. C'est ainsi qu'il convient de reconnaître, à 0 m. 045 du sommet de la feuille de plomb, une baguette-console débordant de 0 m. 015 et paraissant propre à recevoir une pièce emboîtante. Au-dessous s'étend une frise, haute de 0 m. 14, composée d'une suite de cinq sujets inscrits dans des cartouches rectangulaires. La partie inférieure de la feuille, sans aucun décor, est ployée à la base sur toute sa longueur, mais cette courbure, résultant d'une opération d'arrachement, n'est évidemment pas originelle (fig. 2).

Quant aux cinq cartouches historiés (fig. 2), ils offrent le décor

1. Le monument a été sauvé d'une disparition certaine et acquis par M. Fromageot-Girardet, de Nuits-Saint-Georges, notre confrère de la Société d'Archéologie de Beaune. Nous lui devons les renseignements concernant cette précieuse trouvaille, et la photographie de la plaque. Qu'il veuille bien trouver ici nos vifs remerciements.

suivant : un lion marchant, la patte avant gauche posée contre un vase, que le fauve semble soulever ; un groupe de deux quadrupèdes affrontés, ailés, allongeant une de leurs pattes antérieures vers un plus grand vase placé entre eux ; un lion, comme précédemment ; un deuxième groupe ; un troisième lion[1].

Aucun doute n'est possible quant à l'identification du lion, bien reconnaissable non seulement à son facies général, mais encore à sa crinière, à sa queue et à l'extrémité pelotonnée de ses pattes. On ne saurait non plus hésiter longtemps à donner un nom aux animaux fantastiques. Ces quadrupèdes ailés, à queue de lion, à bec d'aigle et à crinière sont des griffons. Le collier qui entoure leur cou est un ornement habituel du griffon, du moins dans les représentations soignées de cet être légendaire. A vrai dire, nos griffons paraîtraient avoir leurs jambes terminées non par des griffes de lion, mais par un sabot d'équidé. Nous serions en présence d'un cheval-griffon (?) si l'on préfère, mais « griffon » cependant, car cette désignation s'accorde trop bien, on va le voir, avec tous les détails de l'ensemble de la plaque, pour ne pas correspondre à la réalité[2].

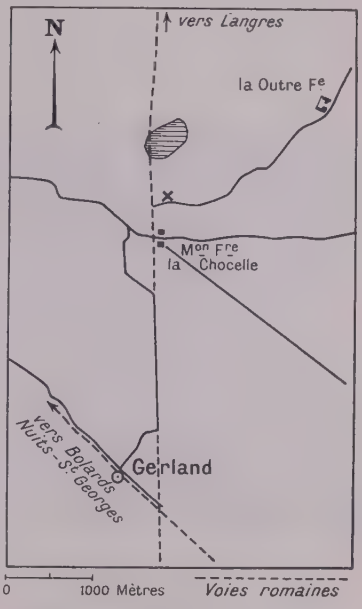

Fig. 1. — Région de La Chocelle (cf. la croix X).

Nous n'avons rien dit, à dessein, du vase reproduit, sous deux formes légèrement différentes, dans chaque série des cartouches. Il s'agit, dans les deux cas, d'urnes funéraires, dont nous reconnaissons les caractères traditionnels : base à un ou deux tores, panse godronnée, col évasé, élargi au sommet. Celles qui accompagnent les lions sont du type simple ; celles qui accompagnent les griffons, plus complexes, comportent deux grandes

1. Dimensions des cartouches contenant un lion : 0 m. 15 × 0 m. 06. Dimensions des cartouches à griffons affrontés : 0 m. 235 × 0 m. 085.

2. Le cheval-griffon apparaît sur certaines plaques-boucles mérovingiennes imitant un thème décoratif venu du Caucase. Le cheval est presque toujours représenté en train de s'abreuver au bassin de la source de vie. Mais il suffit de jeter un regard sur le style de ces plaques (Platten mit Flügelpferden), pour se rendre compte que nos griffons, de tradition purement classique, n'ont pas d'autre rapport, avec ces bijoux du Haut Moyen âge, qu'une lointaine et commune origine iranienne ; cf. É. Salin, *Le Haut Moyen âge en Lorraine*, 1939, p. 130.

anses. Une tige d'arbrisseau, rameau stylisé, s'élève au-dessus de l'urne, décor assez rare, mais dont on pourrait cependant citer d'autres exemples[1].

La seule présence des urnes suffirait à indiquer le caractère funéraire du monument. Le rôle du lion enlève tous les doutes. Le lion est un décor de tombeau extrêmement commun, soit qu'il apparaisse comme gardien de l'urne ou du sarcophage, soit qu'il figure sous la forme du groupe symbolique du lion dévorant une proie[2]. Sur les

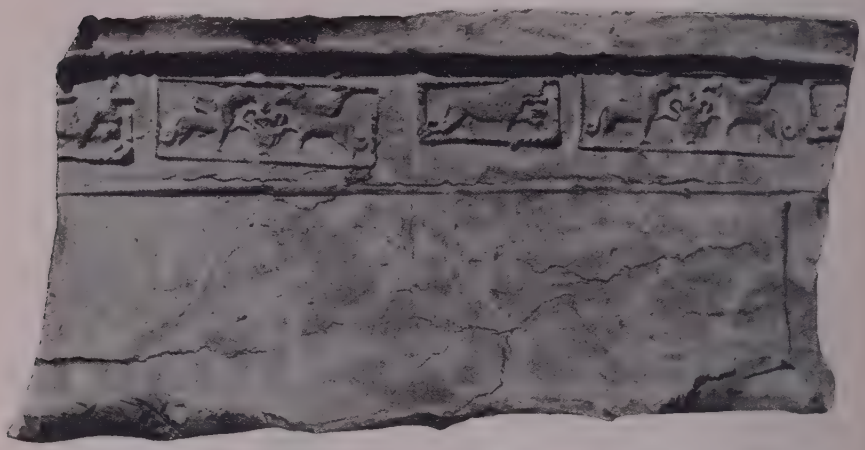

Fig. 2. — Plaque d'un sarcophage de plomb historié, forêt de Citeaux (Côte-d'Or).

stèles, le lion, ou plutôt les lions, sont souvent sculptés au sommet du monument dont ils sont censés assurer la garde. Le lion, symbole de la mort, est ici choisi pour écarter les violateurs de sépultures, en raison de la croyance qui confère à l'image les vertus de l'être naturel[3]. Le rôle de gardien assumé par le lion sur la plaque de plomb étudiée est révélé par la patte antérieure posée contre l'urne.

Ce mouvement est exécuté aussi par les quadrupèdes affrontés.

---

1. Un monument de Trèves montre deux griffons gardant une urne surmontée d'un rameau de lierre (Espérandieu, *Recueil*, n° 4993). Les décors de feuillages stylisés sont extrêmement fréquents au fronton des stèles funéraires (cf. Espérandieu, n^{os} 3299, 6974). Si nous ne nous abusons, ce décor emprunté au règne végétal, pourrait symboliser l'âme immortelle qui survit à la destruction du corps réduit à l'état de cendres. Le choix du lierre est, à ce sujet, caractéristique.

2. Thème très fréquent, surtout en Rhénanie (Espérandieu, *passim*).

3. Les exemples de têtes de lions figurant en acrotères au-dessus de stèles sont très nombreux aussi dans les pays rhénans. Un sarcophage antique de la Galerie Denon, au Musée du Louvre, offre, pour toute représentation, un lion à chaque extrémité.

Il n'y a pas d'apparence qu'une attitude si caractéristique revête cette fois une signification différente. Gardien de l'urne, au même titre que le lion, le griffon a, en effet, un rôle aussi funéraire. A la force du lion, il joint le regard aigu de l'aigle ; il incarne la vigilance. Il apparaît dans cette fonction de protecteur dès la plus haute antiquité : une intaille relevant de l'art mycénien montre deux griffons affrontés gardant une colonne, symbole du palais, et un autel domestique[1]. A ce titre, les griffons figurent très souvent sur les urnes, plus tard sur les sarcophages. Pour la Gaule, le *Recueil* d'Espérandieu n'offre pas moins de dix-sept exemples de griffons affrontés gardant une urne. Arles a fourni, en particulier, le couronnement d'un monument funéraire orné d'une suite d'animaux affrontés assurant la protection d'une urne ; panthères, lions, griffons[2]. Observons que, dans tous les cas, sans exception, les griffons posent une patte antérieure sur l'urne ou auprès d'elle. A défaut d'autres preuves, cette posture suffirait à identifier la nature et le rôle des quadrupèdes, et le caractère même du monument que nous étudions.

*
* *

Il convient, maintenant, de nous rappeler que le vestige retrouvé est en plomb et de chercher à préciser de quel ensemble il faisait partie. L'idée d'un sarcophage, qui s'est présentée d'emblée à l'esprit de M. Fromageot, apparaît, à la lumière des commentaires qui précèdent, comme des plus fondées. De bonne heure, on a utilisé le plomb pour protéger les urnes en terre cuite, ou même on en a fait la matière de l'urne. Plus tard, ce métal a servi à revêtir des sarcophages ou à fabriquer le sarcophage lui-même. Les dimensions de la plaque ne conviennent qu'à cette dernière destination. La baguette qu'on voit à une distance de 0 m. 045 du bord supérieur a dû supporter le couvercle. Les sarcophages de plomb parvenus jusqu'à nous étaient, en effet, fermés par un couvercle emboîtant. Le vestige exhumé de la

---

1. Voir la figure dans SAGLIO-POTTIER, *Dict. Ant.*, *s. v. gryphus*. Comme le fait remarquer E. Mâle, ces griffons-gardiens viennent de l'Orient assyrien ; on connaît un linteau du palais de Sennachérib, orné de deux griffons placés de chaque côté d'un vase. Le thème, déjà connu dès l'ère des Préhellènes, en Crète, devint classique ; d'où sa représentation dans l'art gallo-romain. Les artistes de l'époque romane l'ont repris à leur tour, inspirés à la fois par la vision des monuments des premiers siècles subsistant et surtout par les tissus orientaux. Cf. E. MÂLE, *L'Art religieux au XII^e siècle*, p. 346 et 360.

2. Parmi les exemples les plus probants, citons la belle urne d'Alignan (Hérault) (ESPÉRANDIEU, n° 520), plusieurs stèles de la région de Cologne, sur l'une desquelles on peut lire une inscription attribuée au I^er siècle (ESPÉRANDIEU, n^os 6501 et 6520), un sarcophage d'Arles en marbre blanc (ESPÉRANDIEU, n° 166). Le monument d'Arles, avec sa frise d'animaux affrontés, qui offre une analogie si évidente avec le décor de notre plaque de plomb, est le n° 6732 d'ESPÉRANDIEU. On n'oubliera pas la frise, funéraire, du temple d'Antonin et de Faustine, à Rome (Saint-Laurent in Miranda), avec ses griffons encadrant des urnes : après 141 de notre ère.

forêt de Cîteaux serait une portion importante d'un des grands côtés d'un sarcophage.

On ne manquera pas de rapprocher de la plaque de Gerland le sarcophage trouvé en 1836, à Milhaud, au bord de la voie romaine de Montpellier à Nîmes[1]. Un des grands côtés est orné de bas-reliefs représentant deux griffons ailés marchant de droite à gauche et deux lions allant dans la même direction. Entre un lion et un griffon, on remarque un groupe de deux petits génies entourant un pied de vigne. Un des sarcophages en plomb de Metz offre également, sur le couvercle, la représentation de lions[2]. Toutefois, le décor de lions et de griffons, si fréquent sur les urnes, les stèles et les sarcophages de pierre, paraît jusqu'ici fort rare sur sarcophage de plomb. Des nombreux exemplaires retrouvés autour de Rouen et décrits par Cochet, aucun ne présente le motif dont nous parlons ; un seul offre de simples têtes de lions inscrites dans des médaillons[3]. Le monument de la forêt de Cîteaux est donc précieux à nos yeux.

Le caractère exceptionnel du décor, pour un sarcophage en plomb, l'analogie si frappante qu'on note avec les stèles des premiers siècles, conduit à envisager pour ce vestige une date relativement ancienne. Sans doute, les cercueils normands sont-ils datés, par le mobilier funéraire, du IVe siècle. Déjà, les médailles qui entouraient le document de Milhaud nous ramènent à la fin du IIIe. Il faut reconnaître que la plaque de Gerland ne reproduit nullement le style des sarcophages de Metz et de Normandie, caractérisé par des baguettes, croix et sautoirs d'oves et de perles. L'excellente exécution des griffons affrontés, sur notre plaque, pour laquelle l'artiste paraît s'être inspiré d'un monument de pierre du type arlésien cité plus haut, permet de dater le nouveau sarcophage du Haut-Empire, peut-être du IIe siècle[4]. Toute possibilité de précisions supplémentaires manque, par suite de l'absence de trouvaille simultanée d'autres objets.

On est porté à croire que la sépulture a été violée et le sarcophage détruit. Les cercueils de plomb retrouvés intacts, aussi bien en Normandie qu'en Bourgogne même[5], se situent toujours au bord même des voies. La distance de 100 m., qui sépare le point de trouvaille de notre plaque de la voie de Chalon à Langres, correspond au rayon de dispersion des débris, après anéantissement. L'état

---

1. Le sarcophage, du poids de 250 kilos, mesurait 0 m. 42 de largeur, 0 m. 30 de hauteur. Deux ou trois autres sarcophages, non historiés, furent exhumés ou remarqués ; on trouva six médailles de Dioclétien à Constantin ; cf. A. Pellet, *Notice sur un cercueil de plomb trouvé aux environs de Nîmes*, dans *Mémoires de la Société nat. des Antiquaires de France*, 1838, p. 98-103 (figure).

2. Cf. Espérandieu, n° 4385.

3. J.-B. Cochet, *Mémoire sur les cercueils de plomb dans l'Antiquité et au Moyen âge*, Rouen, 1869, p. 15.

4. G. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. V, p. 306, n. 5.

5. Un cercueil en plomb, trouvé à La Champagne-Saint-Nicolas, au Nord de Beaune, gisait au bord de la voie d'Autun à Besançon (cf. Aubertin, *Tombeau antique trouvé à Beaune en* 1819, Beaune, 1890) ; le long de la même voie, aux portes d'Autun, sarcophages du cimetière de Saint-Pierre-de-Lestrier.

endommagé dans lequel a été retrouvée la plaque, l'absence d'autres trouvailles, malgré la prospection à l'aide de l'appareil électro-magnétique (impropre toutefois à déceler le bronze, entre autres métaux), paraissent bien démontrer que le débris gisait isolé ; donc le point de trouvaille est distinct du lieu de la sépulture. C'est aux abords de la voie qu'il conviendrait de diriger les recherches, si l'on voulait tenter de découvrir d'autres restes du sarcophage, voire même d'autres sarcophages.

La zone de la maison forestière de La Chocelle, non loin de laquelle s'embranchait la petite voie tendant à l'importante station des Bolards, pourrait réserver des surprises. Il est de fait que des tombes antiques s'alignaient au bord de la voie de Langres, dans les parages de La Chocelle. Un important débris de monument funéraire a été trouvé, au milieu du XIX^e^ siècle, précisément « *dans les bois de La Chocelle, près de la voie d'Agrippa* ». C'est un couronnement de cippe, avec inscription aux « Dieux Mânes », en caractères de bonne époque[1]. Ce tombeau est évidemment d'une époque antérieure au sarcophage de plomb, mais il y a lieu de penser, vu la continuité des lieux de sépultures, que le cippe de Junia, comme le sarcophage, relevaient de la même petite nécropole, installée au bord de la voie du Rhin inférieur, suivant une coutume antique bien connue.

Émile THEVENOT.

1. ESPÉRANDIEU, n° 3579 (Gerland), et *C. I. L.*, XIII, 2855 : « *D(is) M(anibus) ; Iunia, Belli filia* ». Cf. BAUDOT, *Rev. archéol.*, 1861, II, p. 327. — BIGARNE, *Mémoires de la Société Eduenne*, 1879, p. 311, cite encore une autre tombe conservée à la cure de Gerland.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ÉMILE CAHEN († 1942).

La *Revue* est bien en retard pour signaler la disparition de cet ancien Athénien, fort courtois, qui a quitté ce monde où l'on travaille, sans publicité indiscrète, après avoir consacré le meilleur de son temps d'enseignement et d'étude à une édition de Callimaque. Les deux thèses, *Callimaque et son œuvre poétique*, *Les hymnes de Callimaque*, *Commentaire explicatif et critique*, parues dans la *Biblioth. des Écoles d'Athènes et de Rome*, fasc. 134 et 134 *bis*, 1929-1930, sous leur apparence de travail plutôt philologique, révèlent combien l'auteur était resté en contact vivant avec les réalités de l'histoire de la civilisation en Grèce ; si l'édition elle-même n'est pas sans défauts, le commentaire a été nourri, du moins, d'une substance non livresque, qui en fait le prix. — La Société G. Budé a publié, en 1940, une seconde édition « revue et augmentée », encore du vivant de l'auteur (cf. la préface, janv. 1939). On eût souhaité que le travail des réviseurs eût amélioré, à cette occasion, l'histoire du texte et de la tradition manuscrite, supprimé aussi les erreurs voyantes de l'*Index siglorum*, p. 202. Il était difficile de tenir compte en détail, certes, pour une simple « révision », des récentes découvertes papyrologiques, qui eussent pu mieux enrichir, pourtant, dans l'intervalle de la décade 1930-1940, notre connaissance française des *Iambes*, des *Aitia*, etc.

É. Cahen, qui professait à la Faculté d'Aix, n'avait pas abandonné sa curiosité archéologique. En 1932, il a publié sous le titre *Les Monuments de l'art gallo-grec et gallo-romain en Basse-Provence*, un gros mémoire qui est extrait du t. IV de l'*Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône*. Les sites archéologiques de la contrée, les œuvres d'art de Basse-Provence, sont étudiés là, aussi diligemment qu'on le pouvait à une date antérieure aux grandes fouilles nouvelles (Olbia, Marseille, Entremont, Aix, Saint-Blaise, Glanum, etc.). Le travail, malgré des erreurs, est méritoire. Il témoigne, en tout cas, de l'attrait qu'Émile Cahen avait trouvé à étudier sur place nos antiquités nationales. Ainsi restera-t-il un des précurseurs dans l'équipe athénienne qui s'occupe de bon cœur, aujourd'hui, dans la mesure de sa participation, à rendre à l'archéologie française, à travers la *Gallia graeca*, le rang digne d'elle et nécessaire[1].

Ch. P.

1. E. Cahen a été collaborateur de la *Rev. archéol.* : cf. son article de 1937, I, p. 3-13, sur *Le geste d'Apollon au fronton Ouest d'Olympie*.

EUGÉNIE STRONG, née SELLERS (1860-1943).

En septembre 1943, est morte à 83 ans, pendant les jours sombres de la guerre, cette éminente archéologue anglaise qui fit longtemps de l'Italie sa seconde patrie, et dont la studieuse activité nous a valu principalement deux œuvres encore indispensables aujourd'hui : d'abord l'édition commentée de *The elder Pliny's chapters on the history of art*, 1896 (la traduction en anglais des livres 34 et 35 de l'*Hist. naturelle*, relatifs aux artistes, est de K. Jex-Blake ; l'introduction historique et le commentaire d'E. Sellers) ; ensuite, et surtout, la célèbre *Scultura romana da Augusto a Costantino*, en deux grands volumes, précieusement illustrés (1923 : *da Augusto a Trajano ;* 1926 : *da Trajano a Costantino*, avec, en appendice : *L'arte del ritratto in Roma*). Cette présentation — la traduction italienne est de Giulio Gianelli — reprenait en la développant la *Roman sculpture* publiée dès 1911. La *Scultura romana* a longtemps formé, un peu comme l'*Histoire de la sculpture grecque* de Max. Collignon en France, la base de l'étude de la plastique en pays latins ; elle fait encore autorité, malgré certaines critiques (cf. p. ex., G. E. Rizzo, *La base di Augusto (Sorrente)*, 1933, p. 15), justifiées en leur principe, mais qui n'empêchent pas de reconnaître les mérites de l'enquête réalisée. Mme E. Strong avait écrit son traité « con amore », et nul savant, surtout parmi les Italiens, ne pourra lui reprocher d'avoir marqué trop de tiédeur pour l'art qu'elle entreprenait de révéler et de classer. — Établie à Rome où elle recevait avec une grâce charmante, belle et très entourée, Mme E. Strong a été longtemps une des reines de la vie intellectuelle de l'Urbs. Les erreurs de la politique mussolinienne lui causèrent les premières déceptions, qui transformèrent sa vie. Elle avait publié, outre ses grands travaux, de très nombreuses monographies érudites, sur l'iconographie de la Terra Mater, sur le portrait romain, etc., etc. Ch. P.

CHARLES DIEHL (1859-1944).

Charles Diehl est né à Strasbourg le 4 juillet 1859 ; il est mort à Paris le 1er novembre 1944, dans sa quatre-vingt-sixième année. Jusqu'au bout, à travers des épreuves nombreuses, il avait conservé une extraordinaire présence d'esprit, une absolue maîtrise de soi, un exigeant souci de la « tenue ». Aveugle depuis de longues années, il n'avait jamais cessé de travailler, de s'informer, de dicter, de publier. Il manqua rarement les séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où il faisait figure de grand électeur, émerveillant encore ses collègues par la verdeur de son esprit et la vigueur de ses interventions. Il n'avait pas cessé de s'intéresser activement à ses élèves, leur prodiguant, jusqu'aux derniers jours de sa vie, pour leurs travaux ou leur carrière, des conseils lucides et pleins de bon sens. Professeur, il avait eu lui-même une carrière brillante et facile, à Nancy, d'abord, puis à la Sorbonne, où il inaugura l'enseignement de l'histoire byzantine dans la chaire créée pour lui et demeurée unique en France : il l'occupa trente-cinq ans activement. La bibliographie de ses travaux publiée en tête des *Mélanges Ch. Diehl* comptait déjà en 1930 trois cent dix-sept numéros : elle n'a cessé de s'enrichir. A côté des ouvrages et des articles d'érudition, elle rapproche les ouvrages de vulgarisation et les souvenirs de voyage, les études d'art et les impressions de guerre, les chroniques, les comptes rendus, les préfaces, et une longue série de rapports sur l'agrégation d'histoire. Dans cette longévité, cette continuité, cette fécondité, il n'est pas douteux qu'il faille chercher quel-

ques-unes des raisons de l'autorité qu'exerça longtemps Charles Diehl. Mais c'est la valeur de ses travaux qui en était la source.

A l'École Normale, Charles Diehl avait subi l'influence d'Ernest Lavisse, qu'il reconnaissait pour son maître. En fait, cette influence ne fut ni très profonde, ni peut-être en tous points heureuse. Comme tous ceux qui eurent le privilège d'aller travailler à l'École de Rome ou à l'École d'Athènes — et Charles Diehl eut la chance d'être membre successivement de l'une et de l'autre équipe — c'est de là qu'il rapporta les matériaux de son œuvre future. Il n'est pas surprenant, à une époque où, malgré A. Rambaud et malgré G. Schlumberger, les études byzantines n'occupaient en France aucune place officielle, que l'antiquité classique ait d'abord paru le séduire. A Athènes, Paul Foucart le chargea d'explorer avec Maurice Holleaux l'île de Rhodes, puis avec G. Cousin de nombreux districts d'Asie Mineure. Le résultat fut une ample moisson d'inscriptions grecques, publiées dans une série d'articles du *Bulletin de correspondance hellénique*. La thèse complémentaire de l' « Athénien », écrite en latin, devait avoir pour sujet le petit traité des Πόροι, qui figure parmi les œuvres de Xénophon. Mais déjà, à Rome, Charles Diehl avait rédigé un important mémoire sur *La colonie vénitienne à Constantinople à la fin du XIV^e^ siècle* (*Mél. Rome*, III, 1883, p. 90-131 ; réimprimé dans les *Études byzantines*, Paris, 1905, p. 241-275). C'est l'annonce de la voie neuve dans laquelle il va bientôt s'engager tout à fait, et qu'il n'abandonnera plus. En 1888, sa thèse principale a pour titre : *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne* (568-751), et l'auteur se plaît à remercier dans la préface « M. l'abbé Duchesne, qui a mis à notre disposition, avec une extrême bienveillance, sa profonde connaissance de l'Italie byzantine ». En 1896 paraît *L'Afrique byzantine, histoire de la domination byzantine en Afrique* (533-709), sortie d'un mémoire rédigé sur une question mise au concours par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ces deux traités sont excellents et restent à mon sens le plus solide et le plus durable de l'œuvre historique de Charles Diehl. Ils ont, tout d'abord, le mérite de la nouveauté et de l'originalité : dans les deux domaines qu'il abordait, l'auteur n'avait eu aucun devancier ; il dut frayer seul toutes les voies. Il le fit avec une ampleur et une sûreté surprenantes. *L'exarchat de Ravenne*, qui repose sur un dépouillement exhaustif de sources parfois peu accessibles, établissait en fait l'histoire de l'Italie pendant deux siècles, et mettait en lumière quantité de points de vue nouveaux et féconds : la transformation administrative qui s'opère parmi l'Empire grec à partir de Justinien, et dans laquelle l'auteur voyait avec raison l'annonce du régime des thèmes ; l'effacement du préfet devant l'exarque, et la réunion dans les mêmes mains — celles du chef militaire, lui-même étroitement dépendant du pouvoir central — du gouvernement civil et du commandement militaire ; les efforts de Byzance pour helléniser, grâce à ses fonctionnaires et à ses diplomates, à ses lettrés et à ses artistes, à ses soldats et à ses prêtres, ces provinces lointaines de l'empire ; les causes enfin qui entraînèrent en Italie la ruine de cette œuvre, et que l'historien sut discerner avec une singulière pénétration : transformation des administrateurs byzantins en grands propriétaires fonciers, apparition dans les villes de milices nationales, contrôle incessant et jaloux de l'Église romaine. La plupart de ces conclusions, aujourd'hui encore valables, dépassaient le cadre de l'Italie byzantine, et jetaient une vive lumière sur l'époque la plus obscure de l'histoire de Byzance, celle pendant laquelle, sous les successeurs de Justinien, s'opéra la transformation définitive de l'Empire romain en Empire grec d'Orient. C'est à

peu près la même période que couvrent les six cent cinquante pages de *L'Afrique byzantine*, et elles conduisent, en ce qui concerne l'administration et la politique de Byzance, aux mêmes constatations générales. Ces deux ouvrages sont une magistrale démonstration du principe en vertu duquel seules l'étude exhaustive et l'analyse minutieuse d'aspects particuliers, pourvu qu'ils soient bien choisis, peuvent éclairer ou renouveler les problèmes les plus généraux.

Dans le même temps, Charles Diehl donnait plusieurs articles excellents, généralement repris en 1905 dans le recueil intitulé *Études byzantines*. Mais surtout, en 1901, il publiait son gros et luxueux volume sur *Justinien et la civilisation byzantine au VI^e siècle*. Une fois de plus, il avait eu l'art de choisir son sujet, et pour le plus grand nombre des lecteurs, *Justinien* reste l'ouvrage classique, dans son œuvre. La présentation attrayante, l'illustration somptueuse, les qualités littéraires de l'exposé n'y sont pas étrangères. Certes, l'ouvrage est fortement documenté, l'étude conduite avec toute la rigueur et la méthode désirables. On devra récrire un jour l'histoire de Justinien ; mais celle que Charles Diehl a construite restera la base des futurs travaux. Il faut avouer cependant que pour les lecteurs de *L'Exarchat de Ravenne* et de *L'Afrique byzantine*, il y avait assez peu de nouveau dans *Justinien*. Et surtout, le succès mérité qui accueillit, à travers le grand public, ce brillant ouvrage devait avoir, sur l'œuvre d'historien de Charles Diehl, une influence que certains regrettèrent. Pendant de longues années, on ne trouve guère à citer que le petit livre sur *Théodora*, et quantité d'articles rassemblés plus tard sous les titres de *Figures byzantines*, *Dans l'Orient byzantin*, *Choses et gens de Byzance*. Études toujours agréables, écrites et présentées avec élégance, et conduisant volontiers le lecteur, par ces chemins attrayants, à des conclusions historiques d'intérêt non négligeable : mais elles semblaient de portée limitée, après les grands travaux des premières années. D'ailleurs, cette veine finit par s'épuiser d'elle-même, et Charles Diehl allait employer ses dons d'écrivain et la riche expérience d'un enseignement déjà long à un autre genre d'ouvrages : les manuels et les traités de haute vulgarisation. Déjà il avait accepté d'écrire pour *The Cambridge medieval history*, la plupart des chapitres consacrés à Byzance (vol. I, 1913 et IV, 1923). Dans la même année 1919, il donnait coup sur coup son *Histoire de l'empire byzantin*, exposé chronologique, et la synthèse complémentaire intitulée : *Byzance, grandeur et décadence*. Dans l'Histoire de la nation égyptienne dirigée par G. Hanotaux, il insérait en cent cinquante pages un brillant essai sur *L'Égypte chrétienne et byzantine* (t. III, 1933). En 1936, dans la collection G. Glotz, il publiait avec G. Marçais le tome III de l'histoire du Moyen-âge, consacré au *Monde oriental de 395 à 1081*. Il devait encore écrire, dans le tome IX-1, qui va de 1081 à 1453, les chapitres consacrés aux Comnènes. En 1943 enfin, Charles Diehl fournissait un bel exemple de courage et de persévérance en publiant un petit volume fort bien informé sur *Les grands problèmes de l'histoire byzantine* (Bibl. A. Colin). Faut-il déplorer que ces ouvrages de seconde main aient peut-être détourné Charles Diehl de recherches plus originales ? Il était nécessaire que les étudiants et le grand public eussent enfin à leur disposition, pour corriger leur profonde ignorance de l'Orient grec, ces manuels clairs, où la séduction de la forme cache une documentation toujours exacte et précise.

Les mêmes caractères, les mêmes qualités qui apparaissent dans l'œuvre historique de Charles Diehl se retrouvent dans son œuvre d'archéologue. Ici encore, c'est l'antiquité classique qui paraît l'avoir d'abord sollicité. La *Revue archéologique* publiait, en 1884, une lettre dans laquelle il relatait la découverte

récente, à Rome, de la maison des Vestales. En 1890, il donnait les *Excursions archéologiques en Grèce*, série d'exposés, bientôt traduits en plusieurs langues, sur Delphes, Délos, Mycènes, Épidaure, et tous les grands chantiers de fouilles alors en exercice. A ce propos, il écrivait dans la préface ces mots qui caractérisent, à vrai dire, toute son œuvre : « La science n'est point nécessairement chose aride, sévère et sèche... Elle ne doit point se contenter d'imposer ses leçons, par la seule force de la vérité, elle doit les faire bien accueillir par le charme de l'enseignement. Elle doit, pour aller dans le monde et y plaire, faire quelque toilette, et tempérer d'une bonne grâce aimable les austérités de l'érudition ». Mais, déjà en 1884, membre de l'École d'Athènes, Charles Diehl avait étudié les mosaïques de Nicée (*Byz. Zeitschr.*, I, 1892, p. 74 sq., 525 sq.). La même année, il publiait dans le *Bulletin de correspondance hellénique* le premier d'une série d'articles sur *L'art byzantin dans l'Italie méridionale*, qui devaient être réunis en volume en 1894. En 1886, il donnait une première rédaction de *Ravenne, étude d'archéologie byzantine*, qui sera reprise et développée en 1903. Et en 1889, il livrait la plus originale peut-être de ses études d'archéologie byzantine, le petit volume sur *L'Église et les mosaïques du couvent de Saint-Luc-en-Phocide*.

Dès lors, sa voie, là aussi, est tracée. Mais il faut reconnaître que nous ne trouvons pas, dans l'œuvre archéologique de Charles Diehl, des travaux aussi neufs et vigoureux que *L'Exarchat de Ravenne*, *L'Afrique byzantine*, ou même *Justinien*. Même l'étude sur *Les monuments chrétiens de Salonique*, publiée en 1918 avec Le Tourneau et Saladin, pour utile et consciencieuse qu'elle soit, n'est pas définitive ; elle appelle des corrections : ainsi sur la date du plus important monument, Sainte-Sophie, dont la vraie signification architecturale est méconnue. A côté de monographies, d'ailleurs fort agréables à lire, sur *Ravenne* (1903), *Palerme et Syracuse* (1907), *Constantinople* (1924), et d'ouvrages où un texte bref est surtout destiné à présenter une abondante et luxueuse illustration, comme *L'art chrétien primitif et l'art byzantin* (1928) ou *La peinture byzantine* (1933), le seul traité vraiment important est le *Manuel d'art byzantin*, publié d'abord en un volume en 1910, puis, complètement remanié, en deux volumes, en 1925-1926. Les mérites de ce livre célèbre sont évidents et nombreux : exposé clair et complet, information étendue et bien tenue à jour, jugements mesurés et nuancés. On lui a cependant reproché parfois — mais ce reproche s'applique-t-il bien à ce qu'on appelle un « manuel » ? — de donner trop l'impression d'un ouvrage de seconde main, fait avec un goût sûr et une extrême habileté, mais s'appuyant rarement sur des recherches personnelles. Non point que l'auteur s'interdise d'exprimer une opinion, de formuler une théorie : ainsi, en opposition avec plusieurs byzantinistes, Charles Diehl ne manque point de rappeler le rôle créateur de Constantinople et des ateliers de la capitale dans tous les domaines de l'art. Mais, il est vrai, c'est surtout à exposer avec clarté et apprécier avec bon sens les opinions et les théories d'autrui qu'il excelle, et c'est par là peut-être que son traité rend les plus grands services. Je ne prendrai qu'un exemple, celui du savant qui, avec Kondakov et G. Millet, tint la plus grande place dans les études d'archéologie byzantine depuis un demi-siècle, mais était à l'opposé de la tournure d'esprit de Charles Diehl : Joseph Strzygowski. Quand il eut publié, en 1903, son fameux ouvrage, *Kleinasien, ein Neuland der Kunstgeschichte*, Charles Diehl donna dans le *Journal des Savants*, en 1904 (p. 239-251), un compte rendu dont les conclusions passèrent ensuite dans son manuel. Il montrait, avec raison, que les datations de Strzygowski pour un grand nombre de monuments sont fantaisistes, et par conséquent ses théories

souvent ruineuses. Il en retenait ce qui concerne l'importance du mouvement créateur de l'Orient, et l'idée que pour expliquer la genèse de l'art chrétien, ce n'est pas vers Rome, mais vers l'Orient hellénistique qu'il faut se tourner ; mais il niait que ce mouvement se fût toujours produit de la Syrie ou de l'Asie Mineure vers Constantinople ; il rendait à la capitale son rôle (par exemple dans la constitution du type architectural de la basilique à coupole), et il contestait que les plans orientaux, par Ravenne, Milan et Marseille, fussent arrivés en Occident dès le IVe-Ve siècle, et eussent influencé les débuts de l'art roman. Avec la même sagacité pleine de finesse et de bon sens, il appréciera encore, plus tard, une autre théorie de Strzygowsky, celle qui s'exprime dans *Die Baukunst der Armenier und Europa*. Dans un article de la *Revue des Études arméniennes*, en 1921, puis dans la seconde édition de son *Manuel*, il redresse cette fois encore une chronologie avec laquelle Strzygowski prenait de dangereuses libertés. Tandis que celui-ci, emporté toujours plus loin vers l'Est par son imagination, voyait dans l'art arménien un mouvement puissamment original, et qui ne devait rien à Byzance, mais lui aurait au contraire donné des formes fondamentales (Sainte-Sophie elle-même devenait un monument « rein armenisch »), avant d'exercer son influence sur tout l'Occident, jusqu'à Chambord, et jusque sur les conceptions de Bramante et de Léonard de Vinci, Charles Diehl remettait sagement les choses en place : l'art arménien ne s'est point constitué à l'écart des influences syriennes et hellénistiques, et plus tard les influences byzantines ne sont pas étrangères à son développement ; lui-même a exercé une action sur Byzance, mais une action comparable à celle qu'ont exercée tour à tour les autres arts provinciaux : nullement cette action exclusive et décisive que voulait Strzygowski.

De tels exemples permettent peut-être de saisir ce qui, au total, fut le plus grand mérite de Charles Diehl. Toutes les disciplines, à certains moments de leur histoire, ont besoin qu'un esprit clair et large, affranchi d'une érudition trop minutieuse, aussi bien que des vues trop théoriques, « fasse le point », en opérant l'indispensable besogne de clarification et de choix. Toutes les disciplines ont également besoin, pour se renouveler, de sortir parfois du cercle étroit des spécialistes, et de présenter à un plus large public les principaux résultats de leurs austères travaux. Dans l'une et l'autre tâche, Charles Diehl fut excellent. Après avoir donné la preuve, par ses premiers travaux historiques, qu'il était capable autant que d'autres d'aborder des sujets neufs et de les exposer magistralement, il se consacra, passé la quarantaine, aux manuels et aux ouvrages de haute vulgarisation. Toutes les qualités de son esprit y trouvaient leur application : le souci des idées claires, la sûreté du jugement, le bon sens, la finesse du goût, une scrupuleuse droiture qui le portait à s'informer de tout, et à s'efforcer d'abord de tout comprendre. Grâce à lui, les études byzantines, si elles n'ont point rencontré meilleur accueil dans l'enseignement officiel, ont du moins suscité chez les gens curieux, et qui lisent, un intérêt dont elles profiteront longtemps. P. LEMERLE.

ANDRÉ JOUBIN († 1944).

André Joubin a représenté, dans l'équipe des anciens Athéniens, avec une prestance aristocratique, une forme d'esprit brillante, qui séduisait. Sa courtoisie était seigneuriale. Elle s'alliait à une bonté indulgente « d'homme du monde » qui n'était jamais dédaigneuse, et à un vif amour de tous les arts.

Il avait été élève de l'École Normale Supérieure en 1886, et fut membre

ensuite, de la quarantième promotion de l'École d'Athènes, à partir de 1889. Il a été enlevé par la mort dans le domaine girondin où il s'était retiré : ce fut à la suite d'une opération que l'on eût pu espérer bénigne. Il a gardé jusqu'à la fin, au témoignage des siens, une lucidité et une gentillesse optimiste, celle qu'il avait montrée pendant toute sa vie.

Pendant ses années d'Orient, André Joubin a voyagé beaucoup. — On lui doit la découverte et la publication de quelques inscriptions intéressantes (Oropos, Chalcis, Stratos d'Acarnanie) ; il s'intéressa surtout, d'ailleurs, aux arts plastiques ; il avait bien commencé l'exploration de Stratos, et il a séjourné longtemps à Constantinople, où il fit, au Musée, des classements et des publications préparant celles de Gustave Mendel. Son ouvrage principal témoigne de l'intérêt qu'il avait porté à la sculpture archaïque de Grèce, en homme de goût.

A sa rentrée en France, il enseigna l'archéologie classique à Montpellier, et c'est là qu'il commença à s'intéresser aussi, en connaisseur, par profession et par tendance, aux arts modernes. P. Jamot avait suivi la même voie, subi la même attirance. A. Joubin fut plusieurs années (de 1915 à 1920) conservateur du Musée Fabre, et il apporta dans ses fonctions, même après avoir quitté la ville, un zèle aussi spontané que bienfaisant ; les collections montpelliéraines (constituées par les apports de François-Xavier Fabre, de Valedau et de Bruyas) lui doivent bien des enrichissements, et l'on a gardé sur place, pieusement, la mémoire de son passage et de son travail désintéressé[1].

« Ne serait-ce pas, écrit M. J. Claparède, en feuilletant la *Galerie Bruyas* et en jetant les yeux sur une note de Théophile Silvestre qu'André Joubin saisit, pour la première fois, l'intérêt des mystérieux « agenda » dont la *Galerie* contenait des extraits : ces fameux carnets, brûlés, suivant le pieux mensonge de Jenny Le Guillou et que l'on savait exister encore, bien que la trace de plusieurs eût été perdue ; ces carnets qui allaient devenir plus tard le *Journal* d'Eugène Delacroix ?

« L'on ne saurait adresser à Montpellier, ville d'art et de culture, le reproche d'avoir jamais négligé son beau Musée. Cependant, un siècle après la mort du Baron Fabre, on ignorait encore certains progrès de l'histoire de l'art.

« La galerie italienne entretenait pieusement nombre d'attributions désuètes et généreuses héritées de Fabre, bon peintre, antiquaire réputé en la ville de Florence, et oracle indiscuté de Raphaël, son dieu. Quand, au milieu du XIXe siècle, Jules Renouvier avait osé prétendre que le célèbre *Portrait de jeune homme* ne pouvait être de la main de l'Urbinate, il avait soulevé une tempête si violente qu'il en abandonna l'histoire de l'art pour le terrain plus sûr de la simple histoire. En pleine grande guerre, les esprits étaient mieux préparés. Ce fut alors qu'A. Joubin montra que le *Portrait de jeune homme* n'était point de Raphaël, qu'une seconde toile attribuée au même artiste, le *Portrait de Laurent de Médicis, duc d'Urbin*, ne méritait même pas d'être considéré comme une bonne copie, qu'un *Portrait de vieillard* de l'École Vénitienne n'avait aucun rapport avec le Titien, et pas davantage avec le Bassan. Quant aux œuvres données à Poussin, leur authenticité s'avérait plus que douteuse.

« Dans le même temps, A. Joubin ressuscitait, en quelque sorte, des œuvres négligées. D'aucuns considéraient comme un moulage le *Voltaire assis* de Houdon,

---

1. D'après une note de M. J. Claparède, actuel conservateur, note utilisée ci-après, et dont nous remercions bien cordialement l'auteur.

alors qu'il constituait une pièce unique, un estampage en terre cuite retouché par la main de l'artiste, et d'une finesse qui l'emportait sur celle du marbre de la Comédie-Française. Sur de poussiéreuses sculptures exhumées des resserres, André Joubin plaçait maintenant les noms de Van Clève, de Pajou et de Roland. Puis, il présentait sous un jour neuf l'œuvre de Fr.-X. Fabre. Pour celui-ci, la réputation du collectionneur avait empêché de rendre une pleine justice aux qualités du peintre. Dans son œuvre, d'ailleurs, la faveur devait aller bien moins à de froides et conventionnelles compositions d'école, qu'à des portraits, ceux de ses proches et des Napoléonides de Toscane. De même, convenait-il de donner une place de choix aux œuvres des amis de Fabre, Desmarais, Granet, l'exquis Gauffier. Il fallait s'en convaincre, l'école de David comptait parmi les principales richesses du Musée.

« C'est seulement après le départ d'André Joubin que les Montpelliérains purent saisir dans son étendue l'œuvre qu'il venait de réaliser, sans qu'on eût soupçonné toujours l'effort patient dont elle était le fruit.

« Pour la bonne fortune de nos collections, l'ancien conservateur fut nommé alors à la direction de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie de Paris[1]. Grâce à l'information érudite du professeur et aux ressources de l'institution qui lui était confiée, il put, dès lors, se consacrer à ses recherches. Des publications ininterrompues, dans un style robuste, alerte, parfois enjoué, mais toujours magistralement accordé à son objet, vinrent consacrer l'autorité d'André Joubin.

« En 1920, dans son article *Le portrait de Madame Crozat (Gazette des Beaux-Arts)*, il étudiait l'un des chefs-d'œuvre d'Aved et l'une des œuvres marquantes de la peinture française du XVIII^e^ siècle. L'année suivante, une importante note sur *Les œuvres de Nicolas Poussin au Musée de Montpellier* (*Actes du Congrès d'Histoire de l'Art*, Paris) exposait les raisons qui faisaient rejeter l'authenticité de cinq prétendus Poussin, sans nier l'intérêt que présentaient d'anciennes et bonnes copies. Par la même occasion, A. Joubin rendait à l'inspiration du Dominiquin l'admirable *Martyre de sainte Cécile*. En 1922, paraissaient trois articles définitifs sur la sculpture du Musée de Montpellier *(Revue de l'art ancien et moderne)*. En 1923, c'était une importante contribution à l'étude des collections de Fr.-X. Fabre *(Gazette des Beaux-Arts)*, qui justifiait pleinement la révision des valeurs dont André Joubin s'était fait l'artisan. Sous le titre *Cent ans de peinture académique*, 1665-1759 *(Gazette des Beaux-Arts)*, l'article faisait mieux connaître, en 1924, de grandes œuvres signées Monnoyer, Silvestre, Jean-François de Troy, Trémolières, Natoire, Jean-Jacques Oudry, les morceaux de réception des ci-devant académiciens, introduites par un caprice administratif parmi les trente tableaux que Chaptal, ministre de l'Intérieur, avait accordés à Montpellier aux termes d'un arrêté du 18 Fructidor, An X. Dans « *La Renaissance* », en 1926, A. Joubin rappelait *Comment fut fondé le Musée de Montpellier*, au carrefour des révolutions d'Angleterre et de France, illustrant, par des documents encore inédits, la singulière rencontre, sur les bords du Tibre et de l'Arno, de la Comtesse d'Albany, séparée de son mari, Charles Edouard Stuart, le Prétendant, avec le poète Alfieri et le peintre Fr.-X. Fabre. Cette même année (et dans la même revue), sous le titre « pirandellien » *Les dix-sept portraits d'Alfred Bruyas, ou Chacun sa Vérité*, était

1. A. Joubin a été le premier directeur de la Bibliothèque fondée par Doucet, et qui forma le noyau de la collection. — Il contribua à l'enrichir; il la suivit de la rue Spontini à la rue Berryer, puis à la rue Michelet (Institut d'art).

évoquée la leçon d'art sans parallèle donnée par un amateur montpelliérain. Dépourvu de vanité, mais recherchant passionnément la « solution » d'un dramatique problème, celui du portrait, Bruyas mettait à l'épreuve ses amis, romantiques ou réalistes, en les plaçant devant un même modèle, sa propre image. Des peintres de génie, Courbet et Delacroix, cédèrent à la tentation de retrouver leur propre moi à travers leur patient sujet d'études. Étrange concours, qui eut pour effet de rendre plus insaisissable la véritable personnalité d'Alfred Bruyas.

« C'est alors qu'André Joubin livra une somme de son travail érudit avec le treizième Catalogue du Musée. montpelliérain. Il respectait dans cet ouvrage les grandes divisions établies par ses prédécesseurs, mais il y introduisait les nouveautés, par lui relevées, dans les meilleurs catalogues des Musées français, chaque fois avec une bibliographie critique.

« En 1929, A. Joubin publiait encore deux *Memoranda*, dont l'un consacré aux portefeuilles de dessins du Musée Fabre : ce volume permet de mieux connaître quelques documents essentiels provenant des dons de Fabre, de Bonnet Mel et de Bruyas : dessins de Raphaël, et de Poussin — authentiques, ceux-là ! — sanguines et lavis des maîtres français du XVIII^e^ siècle, aquarelles des grands romantiques et des paysagistes du XIX^e^ siècle ».

On sait qu'à partir de 1927, André Joubin a été, avec Moreau-Nélaton et Raymond Escholier, l'historiographe averti et enthousiaste de Delacroix. Son édition critique du *Journal* et de la *Correspondance* de Delacroix n'a pas peu contribué à faire progresser notre connaissance du grand romantique. Elle constitue un travail sur lequel on eût voulu, si c'eût été possible, insister beaucoup plus longuement ici. Bornons-nous à dire que si André Joubin a quitté les voies de l'hellénisme, un jour, ce fut pour marquer sa place, avec autorité et bonne grâce, en un domaine d'études qu'il a su rendre digne de lui. Ch. P.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE D'A. JOUBIN

BCH, XV, 1891, 490-492 : Inscription d'Oropos.
XVI, 1892, 295-298 : Urnes funéraires crétoises ; et (avec Wilhelm) : 90-120 : Inscription de Chalcis.
XVII, 1893, 121-124 : Inscription crétoise relative à l'orphisme ; 445-452 ; Inscriptions de Stratos.
XVIII, 1894, 64-69 : Relief archaïque de Thasos ; 221-225 : stèle funéraire archaïque de Symi ; 493-496 : Relief archaïque de Cyzique.
XIX, 1895, 69-94 : Sarcophages de Clazomènes.

Revue archéologique :
1893, I, 10-20 : Une statue crétoise archaïque.
1894, I, 181-183 : Stèles funéraires de Phrygie ; 184-187 : Apollon de Tralles.
1899, I, 329-334 : Un buste thessalien de Gê.
1899, II, 19-23 : L'éphèbe de Tarse ; 203-209 : Quelques bronzes inédits de Constantinople.

Monuments Piot, III, 1896, 27-30 : L'Athéna Hope.
Monuments Piot, VI, 1899, 145-148 : Le Marsyas de Tarse.
Einzelaufn. (E. A.) : notices des sculptures de Provence.

Revue de l'Art ancien et moderne :
XLI, 117-124 ; 211-220 ; 277-283 : Musées de Montpellier : I, Les Sculptures.

XLII, 241-248 : *Id.*, II, Les bronzes.

D'où le volume publié (en collaboration avec Émile Bonnet) : *Montpellier aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1912, et *Conférences sur l'histoire de Montpellier*, p. 17 sqq. : « *Formation et évolution de Montpellier* », *Montpellier*, 1912.

LVII, 49 sqq. : Quinze jours en Espagne avec Delacroix (16-30 mai 1832).

LVII, 57 sqq. : Deux amies d'Eugène Delacroix : Mme Élisabeth Boulanger-Caré et Mme Rang-Babut.

LVII, 301 sqq. : Une amie d'Eugène Delacroix : une nouvelle lettre de Mme Rang-Babut.

Gazette des Beaux-Arts :

1920, I, 425-432 : Le « portrait de Mme Crozat » par Aved au Musée de Montpellier.

1924, I, 169-174 : Les dessins originaux de la Galerie du Palais-Royal.

1924, I, 205-214 : Études sur le musée de Montpellier : cent ans de peinture académique (1660-1759).

1924, II, 317-324 : (avec Carle Dreyfus) : La Fondation Salomon de Rothschild.

1927, I, 114-120 et 159-182 : Études sur Delacroix.

1930, I, 69-82 : Jacques Doucet.

1934, I, 247-249 : A propos du « Tasse dans la maison des fous ».

1936, I, 345-369 : Les modèles de Delacroix.

1938, I, 293-304 : L'appartement et l'atelier de Delacroix, rue de Furstenberg.

1939, I, 305-318 : Delacroix par lui-même.

Ouvrages

La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès, thèse, Paris, 1901.

De sarcophagis Clazomeniis, thèse, Paris, 1901.

Correspondance générale d'Eugène Delacroix, 5 vol., Paris, 1936-1938.

Journal d'Eugène Delacroix, Paris, 3 vol.

Journal de Delacroix, 1822-1863, édition abrégée, avec avant-propos et notes, Genève, 1943.

JEAN PRZYLUSKI (1885-1944).

Rattaché à la Pologne par une ascendance lointaine, et ensuite par une étroite collaboration scientifique, ce savant français, orientaliste et indianiste, était venu à l'étude de l'Extrême-Orient asiatique, jeune encore, par l'administration des services civils en Indochine. C'est là qu'il commença à enseigner l'annamite ; puis il devint haut fonctionnaire au Gouvernement général. Ce premier contact vivant avec les réalités l'a toujours détourné, ensuite, d'être seulement un homme de bibliothèque. Il s'est intéressé à l'archéologie[1] ; dans ses monographies d'histoire religieuse, dans ses recherches linguistiques, il a toujours associé, aux faits qu'il étudiait, les composantes géographiques et économiques.

---

1. Cf. *Rev. arch.*, 1936, I, p. 7 sqq.

Il avait été membre correspondant de l'École française d'Extrême-Orient[1]. Rentré en France en 1913, il se consacra à l'enseignement après la guerre où il avait été mobilisé dans sa spécialité. Il professait l'annamite aux Hautes-Études, et après 1920, il commença à suppléer Louis Finot au Collège de France, tandis qu'il créait à l'École des Langues Orientales l'étude de la grammaire comparée des langues indochinoises. On lui doit une série de chapitres, dans le recueil inspiré par A. Meillet, *Les langues du monde*.

Cette activité ne ralentit pas ses études de philologie bouddhique. En 1926, une chaire avait été créée pour cet enseignement aux Hautes Études ; il l'obtint ; il faisait en même temps des cours à l'Institut d'ethnologie ; en 1930, il remplaça définitivement Louis Finot au Collège de France. L'étude du bouddhisme l'a amené à élargir ses points de vue, et ce sont les problèmes de la civilisation asiatique, d'Est et Ouest, qui l'ont de plus en plus intéressé, jusqu'à sa mort. Il analysa savamment les éléments linguistiques composants du vocabulaire sanscrit, et passant de là aux institutions, il se consacra à dégager dans la vie sociale et religieuse, à travers l'Inde, ce qu'il pouvait pressentir de forces austro-asiatiques importées. Il a fait de multiples recherches sur les influences iraniennes en Extrême-Asie, étendant sa curiosité tant à la Babylonie qu'à l'Asie Mineure hittite ou grecque. Dans un domaine si complexe, c'est toujours, du moins, le bouddhisme qui est resté l'objet central de ses travaux.

Jean Przyluski était docteur *honoris causa* de l'Université de Varsovie. Pendant les années de la seconde des guerres mondiales récentes, il exprima ses vues générales dans une trilogie philosophique *La Participation ; L'Évolution humaine ; Créer*, bréviaire important de perfectionnement moral et physique ; il a laissé à travers des périodiques français, anglais, américains, indiens, et polonais, plusieurs centaines d'articles érudits, de linguistique, d'archéologie et d'histoire religieuse. Son traité, *La grande déesse, Introduction à l'étude comparative des religions*, paraît cette année même, chez Payot. Ch. P.

VICTOR GOLOUBEW (1879-1944).

Au mois d'août 1945, à Hanoï, une crise cardiaque emportait Victor Goloubew. Originaire de Crimée, Goloubew avait longtemps vécu avant la première guerre mondiale, à Paris où sa collection de miniatures persanes était célèbre. Président de la Société russe de bienfaisance, il avait été l'un des fondateurs et des dirigeants des ambulances russes sur le front français. Ruiné par l'avènement des Soviets, il dut se défaire de ses collections, et, après sa naturalisation, partit pour l'Indochine comme membre de l'École française d'Extrême-Orient. Il ne fit plus dès lors que de rares et courts séjours à Paris, et se consacra entièrement au travail archéologique. L'histoire des ruines d'Angkor, et celle de l'art primitif indochinois doivent beaucoup à sa finesse perspicace. R. L.

Nécrologies de savants grecs (1939-1944).

Les Πρακτικά de la Société archéologique d'Athènes, de 1939 à 1944, ont signalé la disparition de plusieurs archéologues du pays. Les sobres et savantes notices

1. Cf. ses articles du *Bulletin de l'Ec. fr. d'Extrême-Orient*, 1909, 1914.

annuelles de M. G. P. Oikonomos permettent de mesurer les pertes subies par la science historique, en ce vaillant petit pays.

En 1939, Koumanoudis (Petros) ; Goudis (Demetrios) auteur de travaux sur le *manteion* de Delphes et les mystères d'Éleusis ;

En 1940, Papandréou (Georgios), auteur de mémoires topographiques et historiques sur l'Azania, patrie du héros Azan, fils d'Arcas (région N.-O. de l'Arcadie) ; il avait fait progresser aussi l'histoire d'autres régions de la Grèce antique et moderne.

Une liste particulièrement longue correspond aux années 1941-1944 (Πρακτικά 1941-1944, parus en 1947) ; c'est l'époque où les épreuves nationales subies par la Grèce, si courageusement, ont exigé de nombreux sacrifices, et particulièrement frappé les intellectuels. En 1941, a été signalée la mort de Georgios Hatzidakis, l'éminent linguiste ; celle de l'éphore des antiquités Michael Pitidès ; en 1942, la Grèce a perdu Sotiriadès (Georgios), « Macédonien », comme il aimait à le dire, vieil ami de la France, dont l'œuvre d'explorateur-pionnier comporte de précieuses découvertes un peu partout, notamment, à Thermos, à Chéronée, à Dodone, à Marathon, en Locride occidentale. Il a été un des créateurs de l'histoire « préhellénique » sur le continent, particulièrement en Grèce centrale et dans le Nord, sans négliger les sites historiques. Son activité s'était étendue de l'Afrique à l'Italie et au Péloponèse (Sellasie). Ses recherches sur la Tétrapole marathonienne, où il découvrit et explora une *tholos* importante, font autorité. Est mort aussi, en 1942, Arvanitopoulos (Apostolos) auteur de nombreuses découvertes en Thessalie et dans la région de Volo, à Phères, à Gonnoi, etc. La découverte des stèles peintes de Pagasai-Démétrias l'avait rendu célèbre. On espère que les précieux documents dont il avait commencé l'étude pourront être intégralement publiés. Nicolas Balanos (1860-1942) a aussi quitté la terre d'Attique, en septembre 1942. Chacun sait en tous pays ce qu'il avait fait pour la gloire et la survie des monuments de l'Acropole, monuments dont il a été l'architecte, l'historiographe, et presque, dirait-on, le zélé médecin. — On échouerait à citer ses travaux d'*anastylose* (on lui doit le prestige de ce mot — aujourd'hui inutilement galvaudé bien des fois, hors de propos — et surtout une méthode attentive de reconstitution des édifices antiques *à colonnades*). Balanos a magnifiquement contribué à rendre la vie à l'architecture grecque pendant de longues et laborieuses années. Rappelons son grand ouvrage : *Les Monuments de l'Acropole, relèvement et conservation*, qu'il écrivit en français avec Y. Béquignon, et fit publier, à Paris, en 1936. N. Balanos avait contribué à la restauration du Trésor des Athéniens à Delphes, travail mené à bien grâce à lui et à J. Replat, sur les conseils de Th. Homolle.

En 1944, les Πρακτικά signalent la mort de Nicolas Kyparissis. Il avait été le premier éphore grec délégué aux fouilles de Thasos (1911-1912) ; ancien directeur du service des Antiquités, professeur d'archéologie, depuis 1943, à l'Université d'Athènes, il avait aussi consacré beaucoup de temps, dans la période entre les deux guerres, à l'exploration et à la conservation des sites de la Grèce ; à Céphallonie, en Achaïe, en Élide, puis en Attique (il fut éphore des monuments d'Olympie et de l'Acropole d'Athènes), sa tâche reste marquée et reconnaissable.

D'autres pertes sont notables ; celle du jeune éphore Christos Petrou ; celle de Nicolas Pappadakis, épigraphiste soigneux et réputé, qui enseignait à l'Université de Thessalonique, et a laissé maints travaux : il avait fouillé et étudié notamment en Béotie, à Erétrie. — Une des pertes annoncées est particulièrement douloureuse. C'est celle de K. Kourouniotis, lui aussi ami éprouvé de la France,

patriote dont le caractère était plein de noblesse, la science aussi modeste que sûre ; éphore des antiquités, directeur des services archéologiques, directeur du Musée National et du Musée Épigraphique à Athènes, K. Kourouniotis s'est fait apprécier hautement en tous ses postes. Sa vie entière a été consacrée à l'archéologie grecque ; le nombre de ses fouilles est remarquable : Athènes, le Kôtilon, Phigalie, Anticythère, Erétrie, Olympie, la voie sacrée Athènes-Éleusis, Chios, Nysa (Anatolie), etc. — C'est surtout à Éleusis que K. Kourouniotis, sur les traces de Philios, a pu donner la mesure de sa sagesse prudente, souvent divinatrice. Non seulement le Sanctuaire des Deux déesses, où il aimait travailler, lui doit bien des découvertes (notamment celles des vestiges les plus archaïques de l'Esplanade, vers l'entrée) ; mais il avait mené à travers toutes les ruines, une enquête critique qui a souvent corrigé les conclusions aventureuses de certains théoriciens étrangers ; qu'il suffise ici de dire ce que nous lui devons pour l'exacte connaissance de l'histoire du Telestérion, et du rôle de cet édifice dans le péribole sacré, où il a fait fonction de temple d'initiation. Comme l'a rappelé M. G. P. Oikonomos, les découvertes archéologiques doivent, à l'occasion, au simple hasard ; mais la besogne historique et critique qui vient redresser l'histoire, là où il convient, mérite la plus haute gratitude. Les noms de Philios et de K. Kourouniotis seront inséparables de celui d'Éleusis, le plus important sanctuaire de la Grèce pour l'historien des religions.

On ne mettra pas un terme à cette énumération, sans avoir mentionné qu'en 1944, la Grèce a perdu aussi un de ses fils les plus généreux et les plus sages Panaghiotis X. Aristophrôn, qui s'était intéressé avec une libéralité singulière au début de l'exhumation, interrompue fâcheusement, de l'Académie de Platon.

Ch. P.

FRIEDRICH KŒPP (1860-1944).

Né à Biebrich-am-Rhein, le 3 février 1860, Friedrich Kœpp est mort à Göttingen, le 9 mai 1944. Ancien élève des Universités de Bonn et de Göttingen, pensionnaire de l'Institut archéologique, Dozent d'archéologie et d'histoire ancienne en 1892, il enseigna comme professeur ordinaire l'archéologie à Münster et exerça les fonctions de premier directeur à l'Institut romano-germanique de Francfort de 1916 à 1924, période pendant laquelle il dirigea la revue *Germania*.

En 1899, il avait entrepris de très importantes recherches sur le site de Haltern ; il y consacra un ouvrage, qui fait encore autorité. L'étude des antiquités romaines de l'Allemagne a d'ailleurs retenu la plus large part de son activité : *Die Römer in Deutschland* (1905 ; 3e éd. 1926) ; *Römische Bildnisskunst am Rhein und an der Donau* (*Berichte d. röm. germ. Komm.*, 13, 1921) ; *Germania romana* (4 fasc. de planches, 1924-1928). Son dernier ouvrage, *Geschichte der Archäologie*, parut en 1939 (*Handb. d. Archaeol.*) ; de 1919 à 1920, il avait publié les quatre volumes, *Archaeologie* de la Coll. Göschen.

R. L.

WILLIAM ABBOT OLDFATHER (1880-1945).

Né en Perse, où sa famille était alors établie, W. A. Oldfather vint à l'archéologie classique : il avait fait l'exploration méritoire de certaines régions de la Grèce antique. En 1914, notamment, il parcourut ainsi à pied toute la Locride, sans donner malheureusement une relation de son voyage. L'inscription importante qu'il avait trouvée à Malandrino a été, du moins, publiée par lui, *AJA.*, 26,

1922, p. 444-450. Ses études multiples, dans la *RE* de Pauly-Wissowa, attestent qu'il avait voulu se faire une spécialité des questions locriennes (cf. le gros article *Lokris*, p. ex. : *RE.*, XIII, 1, 1926, col. 1135-1288, où il est traité des deux Locrides) ; *passim*, *ibid.*, pour les autres cités locriennes. W. A. Oldfather avait une pratique directe de la Grèce centrale, et il n'a rien épargné pour étoffer, étendre sa documentation à travers les sources écrites. Mais on a pu regretter que l'esprit critique ne l'eût pas toujours bien guidé. Son travail a provoqué certains jugements sans aménité (*REG.*, 1940, p. 204 ; du même auteur, *Études épigraphiques et philologiques*, p. 240-241). L'*American Journ. of archaeol.*, 50, 1946, p. 172, lui a consacré une notice, à laquelle on se reportera. Ch. P.

HUGO OBERMAIER (1877-1946).

Le Dr Hugo Obermaier est décédé à Fribourg (Suisse) le 12 novembre 1946 ; c'est une longue et très chère et fidèle amitié, de quarante-deux ans, que j'ai vu se rompre au bord d'une tombe. Hugo Obermaier avait un mois de plus que moi. Né à Regensburg le 16 janvier 1877, il fit, autant que je sais, ses études supérieures à Munich, d'abord, et contait volontiers les farces des étudiants de cette ville. Je suppose qu'il y fit alors la connaissance du Pr Birkner, et que ce fut lui qui l'orienta vers la préhistoire ; plus tard il continua à Vienne, et fut l'élève des Prs Penck, Szombathy, Hoernes. Il était déjà prêtre alors, et avait aussi été à Rome. Pour parfaire ses études préhistoriques, il eut, en 1904, l'idée de venir en France et à Paris, et s'adressa à M. de Reverseau, ambassadeur de France à Vienne, dont il fréquentait le salon, pour obtenir une recommandation. Cette même année, j'étais sollicité d'accepter à Fribourg (Suisse), une chaire de privat-docent en préhistoire et ethnographie ; on m'avait prévenu que j'y avais un concurrent, Hugo Obermaier. Aussi trouvais-je fort pittoresque (juin 1904) que, par mon oncle, parent par sa femme de M. de Reverseau, celui-ci me demandât d'accueillir H. O. et de guider ses pas. Je fis prier celui-ci de m'écrire ce qu'il désirait au juste, et répondis à sa lettre fort courtoisement, lui donnant rendez-vous à l'Institut catholique de Paris, dont j'étais l'élève. C'est ainsi qu'en octobre 1904, nous nous rencontrâmes pour la première fois dans le jardin des Carmes, où je lui donnais des directions pour occuper son année de Paris utilement ; il fut très étonné du fait que je ne l'engageai à suivre aucun cours : il y eût perdu son temps, ces cours étant trop de vulgarisation. Il essaya cependant, mais revint en reconnaissant la justesse de mes propos : « Mais alors que vais-je faire ? », dit-il. — « Qu'à cela ne tienne, lui répondis-je, il vous faut connaître les personnes s'occupant de notre science, les Musées, les collections privées, les gisements classiques et quelques autres ; dépouiller les revues, les brochures et les livres ; ce n'est pas un petit travail ! Je le présentai sans tarder au Pr Boule, à Salomon Reinach, au Dr Capitan, etc., et le fis inviter à une excursion à Fitz-James, près Clermont-de-l'Oise, dirigée sur mes indications, par le Dr Capitan.

Jusque-là, pas un mot de notre concurrence à Fribourg n'avait été prononcé. — Au cours de l'excursion, il me prit à part et me dit : « Monsieur Breuil, je désire parler sérieusement avec vous. » Nous nous écartâmes un peu de la bande des excursionnistes, il me dit alors : « N'avez-vous pas l'intention de poser à Fribourg votre candidature ? » — « Mais oui, répondis-je, et vous aussi. » — « C'était, ajouta-t-il, vrai jusqu'à ce matin ; mais j'ai réfléchi ces jours derniers aux devoirs que me créait votre accueil si bienveillant. J'ai pensé que vous auriez en France,

comme ecclésiastique, grande difficulté à faire une carrière scientifique, et que, sans doute, je parviendrais à réaliser la mienne à Vienne. D'autre part, je préfère votre amitié à la chaire de Fribourg, à laquelle je renonce, vous laissant le champ libre. »

Cette chevaleresque attitude de mon concurrent d'hier fut le point de départ de notre longue et affectueuse amitié, et, souvent, collaboration. Obermaier fut alors mon premier élève, il venait trois fois par semaine passer la matinée dans ma chambre, et je lui dis ce que je savais du Paléolithique français, comme il m'informa de celui d'Europe centrale ; aux vacances, je lui fis visiter les Eyzies et le menai à Saint-Acheul et à Montières, où, pour la première fois, je rencontrai Commont ce jour-là (29 novembre 1904), dans la carrière Bultel et Tellier. Dès fin décembre 1904, je lui montrai les cavernes ornées des Combarelles et de Font-de-Gaume, et les gisements de la Vézère et des environs de Brive. J'aiguillai aussi ses visites provinciales aux collectionneurs privés, et l'adressai également à Cartailhac, quand il entreprit l'étude des terrasses de la Garonne, où il sépara, pour la première fois, celles de 60 et de 90 m., parcourant à pied toute la région.

En 1905 (20 avril), O. et moi étions secrétaires de séances au Congrès international d'Anthropologie de Monaco, aux travaux duquel nous participâmes. — Quand il rentra en Allemagne, je lui rendis visite du 12 au 18 août à Munich, où il me fit les honneurs des Musées d'Art. — 1907 le ramena en France, en juillet, avec son ami le Dr Neichl, et je les conduisis à Gargas, Marsoulas, au Mas d'Azil, à Niaux, à Bédeilhac, Bouicheta, Pladières et Lherm. Du 1er au 23 octobre, ce fut mon tour d'aller le rejoindre à Vienne, où il était privat-docent à l'Université ; il me conduisit à Krems voir un gisement aurignacien dans le lœss, et me fit les honneurs de la ville et de toutes ses collections archéologiques et d'art. C'est alors que, sur le désir du Prince Albert de Monaco, je montai la première expédition de fouilles dans les Cantabres, et le Prince accepta que j'y associe mon ami O., qui vint me rejoindre à Paris le 12 juillet ; nous allâmes ensemble, du 16 au 19, étudier la collection de Maret en Touraine, d'où le Prince savant nous appela à Santander pour le 21, où nous le retrouvâmes, et fîmes avec lui la tournée des cavernes ornées découvertes récemment par H. Alcade del Rio (22-25 juillet). Nous fouillâmes ensuite les grottes de Valle à Rasines, du 29 juillet au 10 août, puis celles de Hornos de la Peña, à partir du 11 août. Entre temps, nous visitâmes les grottes de La Loja et Pindal, à la frontière de la province d'Oviedo. Le 5 septembre, nous rendions au retour visite aux cavernes peintes de Niaux et du Portel. La même année, le 13 octobre et le 21 décembre, le Prince s'ouvrit à moi de son projet de fonder un Institut de paléontologie humaine, avec, sous la direction du Pr Boule, H. O. et moi comme directeurs de travaux et professeurs ; ce n'est que le 28 mars 1910 que le Prince annonça publiquement sa décision.

Dès avril 1911, O. et moi reprîmes le chemin de l'Espagne cantabrique, où le Pr Boule et É. Cartailhac nous accompagnèrent pour visiter les grottes peintes d'Altamira, Castillo, Santian, et Pindal. Nous reprîmes les fouilles, et Paul Wernert, de Strasbourg, vint nous prêter main-forte, aux fouilles du Castillo. Ils les poursuivirent, tandis que je faisais diverses expéditions rupestres ; ils explorèrent plusieurs grottes avoisinantes, découvrant dans l'une d'elles, La Pasiega, de très importants ensembles de peinture archaïque, dont je commençai le relevé avec eux le 21 juin. Les fouilles du Castillo se poursuivirent en présence de H. O. et P. Wernert, jusque fin août. Du 28 août au 2 septembre 1910, H. O. et moi conduisîmes son maître de Munich, le Pr Birkner, aux grottes de Gourudan, Gargas, Marsoulas, Tarté, Mas d'Azil, Le Portel et Niaux.

1912 nous ramena en Espagne, dès la fin de février, après une visite commune au Dr Lalanne et à ses importantes collections du Bouscat (Gironde). En attendant le printemps plus avancé, nous visitâmes ensemble (29 février) la caverne d'Atapuerca (Burgos), les beaux abris peints à figures naturalistes d'Alpera et de Tortacilla (Albacete) (6 avril) ; nous allâmes étudier à Cuevas de Vera (Almeria) l'immense collection de Louis Siret, fruit de toute une vie de recherches dans la région du Rio Almancora, et les importants abris peints schématiques de la région (Lubrin, Filabres et Velez-Blanco, 11 avril). De là, par Cordoue (16 avril), nous gagnâmes Algeciras (19 avril) où nous attendait le colonel anglais W. Werner, pour étudier avec lui la grande caverne peinte de La Pileta (Malaga) qu'il avait découverte. Après cet épisode andalou (20 mars à 24 avril), j'entraînai H. O. et P. W. du 26 avril au 13 mai, à une randonnée en Sierra Morena centrale, à cheval et sous la tente, pour l'étude de roches à peintures schématiques des alentours de Fuencaliente (Jaen). Ensuite, nous retournâmes reprendre les fouilles du Castillo (Santander), jusqu'au Congrès international de Genève (8-16 septembre). H. O. s'en fut alors chercher quelque repos en Bavière dans sa famille, et je me souviens, quand il en revint, des termes pleins de souci dont il se servit pour exprimer son effroi du développement pris en Allemagne par le culte de la force, à un point qui l'inquiétait profondément pour l'avenir.

Les années 1913 et 1914, jusqu'à la guerre qui éclata au mois d'août, les fouilles de H. O. et de P. W. se poursuivirent au Castillo, où je me rendis quelques semaines. Tant en 1912 qu'en 1913 ces fouilles avaient, à diverses reprises, groupé assez de jeunes spécialistes : le Baron C. E. Blanc de Rome, Miles Burkitt, de Cambridge, Iakob Friesen de Hanovre, R. R. Schmidt de Tübingen et le P. Teillard. Puis, vint la première catastrophe mondiale, tandis que j'étais rentré en France, H. O. poursuivit la fouille qui lui avait été confiée jusqu'à l'épuisement des crédits mis à sa disposition par l'Institut de paléontologie humaine. Malgré son désir de participer loyalement, comme aumônier ou infirmier militaire, au conflit mondial, il dut rester en Espagne.

Démis de son poste parisien par une lettre de Marcelin Boule qu'on eût attendue plus compréhensive des grands services rendus à l'I. P. H., H. O. vit le Prince de Monaco lui maintenir à titre personnel, son traitement, mais il le refusa bientôt, à cause des prétentions émises par Marcelin Boule, de continuer à contrôler son activité scientifique ; il se fixa à Madrid, où notre commun ami le Comte de la Vega del Sella l'accueillit et le fit nommer, ainsi que P. W., attaché au Musée d'Histoire Naturelle.

A Paris, Henri Neuville, le Secrétaire de l'I. P. H., et d'autres personnes, s'étaient souciées de mettre à l'abri du séquestre le plus essentiel de ses livres et documents scientifiques, que je lui restituai ultérieurement, comme le fruit de ses fouilles en Bavière, aux grottes paléolithiques de la Klause (Neue Essing), dont un squelette solutréen ; le tout avec l'approbation formelle du Prince Albert qui lui conserva, comme moi-même, toute son affectueuse estime. Je pus, au cours des séjours, scientifiques ou autres, que je fis à Madrid durant la guerre 14-18, le revoir assez souvent. Ce fut l'époque où, avec P. W., il s'appliqua au déchiffrement des dépôts du Manzanarès et à la stratigraphie de leurs industries ; je crois qu'il céda trop, en cela, à un « mirage africain » pris comme hypothèse de travail ; mais le travail, objectif, considérable, demeure magnifique et solide ; il a servi de base aux travaux ultérieurs de ses élèves.

Il eut, en 1916-17, à faire face à de perfides attaques venant d'Espagnols,

jaloux de son magnifique labeur : il fut dénoncé comme francophile et au service de la France par le Marquis de Cerralbo, dont il avait discuté les conclusions mégalomanes sur le gisement, du reste important, de Torralba (Soria), et ledit Marquis, avec le concours de certaines de ses créatures, livra à l'Ambassade d'Allemagne des lettres de moi et d'autres Français, lui recommandant comme un ami au-dessus des passions de l'heure, et un grand savant, notre collaborateur exilé. On lui demanda des explications qu'il donna fièrement, déclarant que ses amitiés françaises étaient trop profondes pour qu'il pût nourrir pour notre pays de mauvais sentiments, et que cela ne l'empêchait pas d'être un loyal citoyen de sa patrie. Il fut alors l'objet, et moi-même, d'odieuses attaques, dans les journaux allemands imprimés à Barcelone, de la part d'un officier allemand pangermaniste, Deseloers, et, un peu plus tard, la *Kœlnische Zeitung* imprima, sous la signature du P^r^ espagnol Hernandez Pacheco, une dénonciation formelle de collaboration au service de la France, ce qui était pure calomnie. Durant nos conversations de ce temps, jamais la guerre et les activités annexes ne furent évoquées ; mais seulement nos travaux scientifiques, nos parents, nos amis, dans un parfait respect mutuel. Après la guerre, H. O. fut amené à adopter la nationalité espagnole, et y poursuivit son activité, plus par son enseignement à l'Université dont il devint professeur titulaire, et comme membre de la Real Academia de la Historia.

Durant les années qui suivirent, je revis O. à Madrid, en avril 1919, sur ma route aux roches peintes de la province de Cadix, puis j'allai passer avec lui, en août 1925, quelques jours à Santilla del Mar (Santander), pour voir l'aménagement nouveau et les fouilles qu'O. faisait à Altamira, au nom du Duc d'Albe, dont il fut l'ami et le collaborateur, et aussi l'aumônier. C'est durant ce séjour (20 août) auquel le comte H. Begouen participait, ainsi que le Duc d'Albe et le comte de la Vega, que nous discutâmes les termes d'une lettre au Souverain Pontife, lui exposant les risques très graves d'action inconsidérée et incompétente de l'autorité romaine que certains prélats de la Curie préconisaient, contre lesquelles le cardinal Mercier n'hésita pas non plus à agir auprès de Pie XI. Cette lettre signée de nos trois noms fut remise à ce dernier par le Nonce d'alors. On sait que les mesures appréhendées ne furent pas portées.

Le 28 mars 1926, je rejoignis à Madrid H. O., et le lendemain nous arrivions à Teruel pour étudier, dans la Sierra Albarracin, la belle roche à fresques naturalistes du Tormo, récemment découverte ; nous recueillîmes aussi des quartzites paléolithiques à Semblas, dans les graviers anciens, première indication de vieux paléolithique dans l'Est de l'Espagne.

En 1927, O. et moi reçûmes à Santander la visite d'un groupe de savants anglais, dont Miss D. Garrod et Leslie Armstrong, et nous leur fîmes visiter les principales cavernes ornées de la région, Pindal, Altamira, Castillo, Hornos, etc.

1932 vit se réaliser, sur l'initiative du duc d'Albe, une nouvelle copie des grandes fresques et de tous les autres dessins peints et gravés d'Altamira, préparés photographiquement par H. O., et dont j'assurai les copies durant deux séjours avec lui du 14 au 27 mars et du 7 au 15 octobre ; mes élèves Miss M. E. Boyle, Cecile Mowbray et Mlle Renée Doize nous aidèrent dans la première de ces deux périodes. A l'une d'elle, nous allâmes aussi visiter la caverne de Gudon, peu éloignée, où je découvris une main cernée de rouge. Comme la visite de la caverne ne put être terminée, il projetait une nouvelle exploration qui ne s'est jamais réalisée. En juin-juillet de la même année, H. O., P. W. et moi, nous réunissions à Paris pour terminer de rédiger l'étude du matériel archéologique des grandes fouilles

du Castillo, que les circonstances ne nous ont pas encore permis d'éditer.

J'eus, en 1934, en juillet, la satisfaction de conduire H. O. et P. Wernert, dans toutes les carrières de graviers et limons quaternaires de la vallée de la Somme et de la Basse-Oise, et leur vis accepter les conclusions auxquelles vingt ans de travail avec M. Harper Kelley m'avaient conduit sur leur stratigraphie et leurs nappes de solifluxion.

Ce fut mon tour, au mois d'août, de passer avec lui et le peintre Juan Porcar, une quinzaine à La Gazulla, dans le haut plateau du Maestroazzo (Castellon), en étudiant un nouveau groupe, et surtout la Cueva Remigia à peintures rupestres de style levantin espagnol. Ce fut la dernière fois que H. O. et moi-même nous nous rencontrâmes pour travailler en commun sur le sol espagnol, près d'être ravagé par la plus cruelle des guerres civiles.

Elle venait d'éclater, en juillet 1937, lorsque nous nous retrouvâmes, durant les vacances universitaires, à Hambourg, et visitâmes ensemble les très belles fouilles de M. Rust, à Ahrensburg, et le Musée préhistorique de Kiel. Plusieurs Espagnols vinrent nous rejoindre au Congrès international d'Oslo, où nous nous rendîmes, les jours suivants, nous apportant les plus affreux détails sur les massacres rouges. H. O. avait mis à l'Université en sûreté, croyait-il, ses manuscrits, livres et brochures les plus précieux, ses séries de clichés, ses collections françaises (données par moi) ; il s'attendait à quelque *pronunciamento* militaire de courte durée, et ce fut une longue et terrible guerre civile qui se matérialisa dans toute l'Espagne. Son précieux dépôt fut entièrement détruit, tandis que le reste de ses affaires de seconde importance fut seulement mis sous séquestre et retrouvé par lui intact, lorsqu'en 1939 il retourna à Madrid, avec la détermination inébranlable de quitter le pays : « A mon âge, je suis, disait-il trop vieux pour refaire à nouveau ma vie et les instruments de mon travail... » Il circula quelque peu en Italie, où nos amis Blanc le reçurent affectueusement, puis se fixa comme professeur de préhistoire à cette Université de Fribourg, où il avait failli commencer sa vie et d'où j'avais pris mon envol à mes débuts.

Quoique bien accueilli par ses collègues et les pouvoirs responsables espagnols, il trouva, dans plusieurs de ses anciens élèves, phalangistes excités, un tel état d'âme, pétri de jalousie et d'ingratitude, qu'il acheva d'être écœuré.

Lorsqu'il revint me visiter, le 17 juillet 1939, à mes fouilles de la Porte-du-Bois, à Abbeville, il jeta un regard distrait sur notre belle tranchée dont je lui faisais les honneurs. Il avait pris une expression de profonde souffrance intérieure. On sentait ébranlé en lui l'homme au physique si résistant que j'avais connu. Malgré le séjour calme de Fribourg, sa santé ne cessa de décliner ; ses lettres devinrent laconiques : simples billets que je recevais en Afrique du Sud et auxquels je répondais longuement, en lui parlant de mes travaux, là-bas et auparavant en Portugal. Je rentrai pour trouver sur la table un court télégramme de bienvenue affectueuse, bientôt suivi de cartes postales qui n'étaient plus tracées de sa main ; puis, après le 31 décembre 1945, celles-ci même cessèrent et je n'eus plus de nouvelles que par des amis communs auxquels j'écrivis pour savoir ce qu'il devenait ; vinrent les coups successifs, fruits de la guerre, l'effondrement de son pays, son beau-frère ingénieur tué, et sa maison détruite dans le bombardement de Munich. Sa sœur mariée, ruinée et sans toit, tout cela était trop pour sa résistance physique, et il souffrit d'une attaque vers cette date.

Si je ne pus, comme je l'aurais souhaité, le visiter dès mon retour, je le fis au printemps suivant, mais le trouvai à demi privé de se déplacer, réduit comme

langage à de rares et brefs groupes de mots, incapable de lire ou d'écrire, mais suivant avec passion le récit de mes observations, très sensible à la moindre attention, riant encore aux bons mots en français ou en espagnol, et aux souvenirs plaisants de notre passé commun. Il était anxieux durant mon séjour lointain et lors de mon retour d'Afrique du Sud de me revoir encore, car il se sentait gravement touché. Mon séjour de presque une semaine, où je le visitai chaque jour, ainsi que mon ancienne élève Miss M. E. Boyle, en avril 1946, fut l'occasion des dernières vraies joies qu'il m'eût été donné de lui procurer. Henri Breuil.

BIBLIOGRAPHIE D'HUGO OBERMAIER

dressée par J. Maringer

I. — *Livres*

1. *Der Mensch der Vorzeit*, Berlin-München-Wien, Allgemeine Verlags-Gesellschaft, 1912, in-4°, 592 p., 39 pl., 12 cart., 395 fig. Traduction russe, Saint-Pétersbourg, 1913.
2. *Der diluviale Mensch in Spanien* (*Mitteilungen d. anthrop. Gesellsch.*, Wien, 1909-1910, p. 32-33, 1 fig.).
3. *Die vor-und frühgeschichtlichen Befestigungen am Rauhen Kulm.* Œuvre posthume d'Adalbert Neischl, éditée par H. Obermaier, 1912.
4. *La Pasiega a Puente-Viesgo (Santander), Espagne* (en collaboration avec l'abbé Breuil et H. Alcade del Rio), Monaco, 1913, in-f°, 64 p., 27 fig., 29 pl. dont 17 en couleurs.
5. *La Pileta, à Benaojan (Malaga), Espagne* (en collaboration avec l'abbé H. Breuil et le colonel Willoughby Werner), Monaco, 1915, in-f°, 69 p., 27 fig., 22 pl. dont 7 en couleurs.
6. *El Hombre fósil*, Comisión de investigaciones paleontologicas y prehistoricas, mem. n° 9, Madrid, Museo de Ciencias naturales, 1916, in-4°, 397 p., 122 fig., 19 pl. ; 2e éd., Madrid, 1925, 457 p., 180 fig., 26 pl.
7. *Fossil Man in Spain*, préface de M. H. F. Osborn, New Haven, 1924, in-8°, 495 p., 158 fig., 23 pl.
8. *Hadschra Maktuba. Urzeitliche Felsbilder Kleinafrikas (Veröffentlichungen des Forschungsinstituts für Kulturmorphologie)*, en collaboration avec Leo Frobenius, München, 1925 ; in-4°, 62 p., 160 pl. dont 55 en couleurs, 11 cartes.
9. *Buschmannkunst. Felsmalereien aus Südwestafrika. Nach Aufnahmen von Reinhard Maack*, en collaboration avec H. Kühn, Berlin, 1930 ; in-f°, 63 p., 39 pl. dont 32 en couleurs.
10. *Bushman Art. Rock Paintings of South West-Afrika. Based on the photographic material collected by Reinhard Maack*, en collaboration avec H. Kühn, Oxford, 1930, in-f°, 70 p., 39 pl. dont 32 en couleurs.
11. *Urgeschichte der Menschheit* (*Geschichte der führenden Völker*, B. I), Freiburg in Breisgau, 1931, in-8°, p. 147-347.
12. *El Hombre prehistórico y los origines de la Humanidad*, 1re éd., Madrid, 1932 ; 2e éd., Madrid, 1941 (en collaboration avec A. Garcia y Bellido) ; 3e éd., Madrid, 1942, in-4°, 342 p., 64 fig., 30 pl.

13. *The Cave of Altamira, at Santillana del Mar, Spain*, en collaboration avec l'abbé H. Breuil, préface du duc de Berwick y Alba, traduction anglaise par Mary E. Boyle ; éd. espagnole, traduction de Perez de Barradas, Madrid, 1935, in-f°, 223 p., 183 fig., 52 pl. dont 28 en couleurs.
14. *Las pinturas rupestres de la Cueva Remigia (Castellon)*, en collaboration avec J. B. Porcar et H. Breuil, Madrid, 1936.
15. Max Ebert, *Reallexicon der Vorgeschichte :* Abri sous roche. — Acheuléen, Aguas (Las) de Novales, Aegypten (Paläolithikum), Albarracin, Albuquerque, Alpera, Altamira, Alt-Paläolithikum, Amerika (Paläolithikum), Archäolithikum, Asturias-Stufe, Atapuerca-Höhle, Atypische Steingeräte, Aurignacien, Australien, Azilien.

Bacon's-Höhle, Bárcina-Höhle, Batuecas (Las), Bédeilhac-Höhle, Belgien (Paläolithikum), Bernifal-Höhle, Beyssac-Höhle, Bicorp, Böhmen-Mähren, Bulgarien (Paläolithikum), Buxu-Höhle.

Cala (La), Calapatá, Calévie (La), Campignien, Cantos de la Visera, Cap Blanc, Capsien, Castillo-Höhle, Chabot-Höhle, Chelléen, China (Paläolithikum), Clotilde (La) de Santa Isabel, Coberizas-Höhle, Cogul, Comarque-Höhle, Combarelles-Höhle, Covalanas-Höhle, Cueva Chiquita de los Treinta, Cueva del Charco del Agua Amarga.

Diluvial-Chronologie, Diluvialfauna, Diluvialflora, Diluvial-Geologie, Doña Trinidad-Höhle.

Églises (Grotte des), Eolithenproblem, Epipaläolithikum, Espédaillac-Höhle, Estrecho de Santonge.

Figuier (Le), Font-de-Gaume, Franca (La), Frankreich (Paläolithikum), Fuencaliente.

Gargas-Höhle, Gesteinsmaterial der paläolithischen Industrien, Gorge d'Enfer-Höhle, Grab (Paläolithikum), Grajas (Cueva de las), Grêze (La), Griechenland (Paläolithikum), Grossbritannien und Irland (Paläolithikum), Gontran (La Groze de).

Händesilhuetten des Paläolithikums, Harpune (Paläolithikum), Haza (La), Herrerias (Las), Hornos de la Peña.

Indien (Paläolithikum), Iran (Paläolithikum), Isturitz-Höhle, Italien (Paläolithikum), Jagd (Paläolithikum), Japan (Paläolithikum), Java, Jimena, Jugoslavien (Paläolithikum), Jungpaläolithikum.

Kaukasus (Paläolithikum), Kleinasien (Paläolithikum), Klima-Optimum, Kommandostab, Korsika (Paläolithikum), Kreta (Paläolithikum), Kunst (Paläolithikum).

Laguna de la Janda, Lavaderos de Tello, Loja (La), Lombrive-Höhle, Magdalénien, Malta (Paläolithikum), Marcenac-Höhle, Marsoulas-Höhle, Mas d'Azil-Höhle, Meaza-Höhle, Merveilles (Grotte des), Mesolithikum, Mesopotamien (Paläolithikum), Mestas (Las), Minateda, Mittel und-Süddeutschland (Paläolithikum), Monaco (Paläolithikum), Montespan-Höhle, Morella la Vella, Moustérien, Mouthe (La)-Höhle, Mugrón-Nische.

Nancy-Höhle, Niaux-Höhle, Norddeustchland (Paläolithikum), Nördliches Afrika (Paläolithikum), Nukleus, Oesterreich (Paläolithikum), Oullins.

Pair-non-Pair, Paläolithikum, Palomas-Höhle, Pasiega (La), Peña de Candamo, Pendo (El), Pépue (Roc de la), Pesello, Pileta-Höhle, Pindal-Höhle, Polen (Paläolithikum), Portel (Le)-Höhle, Prä-Chelléen, Pradières-

Höhle, Prado del Azogue, Pretina-Höhle, Pyrenäen-Halbinsel (Paläolithikum).

Quintana-Höhle.

Retusche, Romanelli-Höhle, Rötel (Paläolithikum), Rumänien (Paläolithikum).

Saint-Acheul, Sainte-Eulalie-Höhle, Salitre-Höhle, San Antonio-Höhle, Santián-Höhle, Santimamiñe-Höhle, Santo (Cueva del), Sardinien (Paläolithikum), Schlagstein-Schmuck (Paläolithikum), Schweiz (Paläolithikum), Secans-Nische, Sibirien (Paläolithikum), Solutréen, Sotarriza, Spatel, Stichel, Südliches Afrika (Paläolithikum), Süd-Russland (Paläolithikum),

Tabla de Pochico, Tardencoisien, Teyjat-Höhle, Tivisa, Tortosillas, Ungarn (Paläolithikum), Valltorta-Schlucht, Vandellós, Venta de la Perra, Villar del Humo.

II. — *Articles*

16. *Le Quaternaire des Alpes et la nouvelle classification du Professeur Albrecht Penck* (*L'Anthropologie*, 15, 1904, p. 25-36, 4 fig.).
17. *Is it certain that Eoliths are made by man?* (*Man*, 1905, n° 102, p. 177-172, 1 fig., 1 pl.)
18. *Zur Eolithenfrage* (*Archiv für Anthropologie*, N. F., IV, 1905, p. 1-12, 2, fig, 6 pl.).
19. *Les Restes humains quaternaires dans l'Europe centrale* (*L'Anthropologie*. XVI, 1905, p. 385-410 ; XVII, 1906, p. 55-80).
20. *La Station paléolithique de Krapina* (*ibid.*, XVI, 1905, p. 13-27, 2 fig.).
21. *Die ältesten körperlichen Reste des Menschen unter dem Gesichtspunkte der vergleichenden Anatomie und Anthropologie. Der diluviale Mensch nach seiner intellektuellen (kulturellen) Seite* (*Der pädogisch-katechetische Kurs in Wien*, 1905, 19 p., 9 fig.).
22. *Beiträge zur Kenntnis des Quartärs in den Pyrenäen* (*Archiv für Anthropologie*, N. F., IV, 1906, p. 299-310, 5 fig., 2 pl. ; V, 1906, p. 244-262, 5 fig.).
23. *A propos des Éolithes* (Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques. Compte rendu de la XIII^e Session, Monaco, 1906, t. I, p. 261-264).
24. *Liste des coquilles récoltées à Saint-Acheul dans la couche « H »* (*Bulletin de la Société Linéenne du Nord de la France*, janvier-février 1906, extr., 7 p. et 1 pl.) (avec V. Commont et J. F. Baber).
25. *Quarternary human remains in Central Europe* (*Smithsonian Report for* 1906, p. 373-397).
26. *Die Gudenushöhle in Niederösterreich*, en collaboration avec H. Breuil (*Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft*, in Wien, 1908, p. 277-294, XX, 9 fig., 11 pl.).
27. *M. Hauser et La Micoque* (*Revue des Études Anciennes*, X, 1908, p. 85-88).
28. *Die Steingeräte des französischen Altpaläolithikums. Eine kritische Studie über ihre Stratigraphie und Evolution* (*Mitteilungen der Prähistorischen Kommission der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, Wien, II, 1908. p. 1-85, 134 fig.).
29. *Die am Wagramdurchbruch des Kamps gelegene niederösterreichischen Quartärfundplätze. Ein Beitrag zur Kenntnis des älteren Jungpaläolithikum in Mitteleuropa* (*Jahrbuch für Altertumskunde*, II, 1908, p. 49-85, 30 fig.),
30. *Les Poignards en silex belges* (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. 27, p. xxxvii-xlvi).

31. *Das geologische Alter des Menschengeschlechts* (*Mitteilungen der geologischen Gesellschaft*, Wien, III, 1908, p. 290-322).
32. *Ein neues Mousterienskelett* (*Prähistorische Zeitschrift*, Bd. I, 1909, p. 187-188).
33. *Die prähistorischen Denkmäler des Bezirkes Melk, Oesterreich*, dans *Oesterreichische Kunsttopographie*, Band III, 1949. *Die Denkmäle des politischen Bezirkes Melk, bearbeitet* von Tietze H., mit Beiträgen von Katschthaler E., Obermaier H, und Sitte H. (IX-X).
34. *Les Formations glaciaires des Alpes et l'Homme paléolithique* (*L'Anthropologie*, XX, 1909, p. 497-522, 10 fig.).
35. *Crânes paléolithiques façonnés en coupes*, en collaboration avec l'abbé H. Breuil (*ibid.*, XX, 1909, p. 523-530, 9 fig.).
36. *Der diluviale Mensch in der Provinz Santander (Spanien)* (*Prähistorische Zeitschrift*, 1909, p. 183-186).
37. *Die Kunst des Eiszeitmenschen* (*Vereinsschrift d. Görresgesellschaft*, I, 1909, 20 p.).
38. *Die Aurignacienstation von Krems (Nord-Österreich)*, en collaboration avec J. Strobl et O. von Troll (*Jahrbuch für Altertumskunde*, I, 1909, p. 129-148, 4 fig. 21 pl.).
39. *Die Bären- oder Tischoferhöhle im Kaisertal bei Kufstein*, en collaboration avec M. Schlosser et F. Birkner (*Abhandlungen d. Kais. Bayer. Akademie der Wissenschaften*, II pl., XXIV bd., II Abt., 1909, p. 387-506, 3 fig., 5 pl.).
40. *Ein « in situ » gefundener Faustkeil aus Natal*, en collaboration avec Otto Trapp (*Anthropos*, IV, 1909, p. 972-973, 3 fig.).
41. *Die darstellende Kunst des Westeuropäischen Eiszeitmenschen (Jahrbuch der Wiener Pädagog. Geselschaft*, 1910, p. 108-127, 14 fig.).
42. *Der diluviale Mensch in Spanien.* (*Sitzungsberichte der Anthropologischen Gesellschaft in Wien*, Jahrgang, 1909-1910, p. 32-33, mit einer Textfigur. Enthalten im 40. Band der *Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, 1910.)
43. *Zur Psychologie des Eiszeitmenschen* (*Der Aar*, I, 1910, 18 p., 9 fig.). 43 *bis La Station solutréenne d'Ondratitz (Moravie)*, en collaboration avec Ch. Maska (*L'Anthropologie*, XXII, 1911, p. 403-412, 32 fig.).
44. *Die Kastlhang-Höhle, eine Renntierjägerstation im Bayerischen Altmühltale*, en collaboration avec J. Fraunholz et Max Schlosser (*Beiträge zur Anthr. und Urgesch., Bayerns*, XVIII, 1911, p. 119-164, 22 fig.).
45. *Das Plateaulehmpaläolithikum des Nordöstlichen Waldviertels von Nieder-Österreich*, en collaboration avec Fr. Kiessling (*Mitteilungen d. Anthr. Gesellschaft in Wien*, XLI, 1911, p. 1-23, 5 fig., 7 pl.).
46. *Le Limon hesbayen de la Hesbaye (Belgique)* (*L'Anthropologie*, 1912, p. 119-121).
47. *Fouilles de la grotte du Castillo (Espagne)*, en collaboration avec H. Breuil (Congrès intern. d'Anthrop. et d'Archéol. préhist., Genève, 1912, 2 p., 1 fig.).
48. *Les Premiers travaux de l'Institut de paléontologie humaine*, en collaboration avec H. Breuil (*L'Anthropologie*, XXXII, 1912, p. 1-27, 24 fig.).
49. *La Statuette de Mammouth de Predmost*, en collaboration avec Ch. Maska et H. Breuil (*ibid.*, XXIII, 1912, p. 273-275).

50. Neischl (Adalbert), *Die vor- und frühgeschichtlichen Befestigungen am Rauhen Kulm bei Neustadt a./Kulm (Oberpfalz).* (Aus dem wissenschaftlichen Nachlasse von A. Neischl herausgegeben von H. Obermaier, Nürnberg, 1912, 94 pl., 4 plans, 29 fig., 34 p.)
51. *Das Alter des Urmenschen. Eine Erwiderung auf die Aufsführungen S. Killermanns* (*Histor. polit. Blätter f. d. kath. Deutschland*, 1913, 13 p.).
52. *Institut de paléontologie humaine. Travaux exécutés en 1912*, en collaboration avec H. Breuil (*L'Anthropologie*, XXIV, 1913, 16 p., 16 fig.; p. 225-262).
53. *Eiszeitkunst* (*Hochland*, X, 1913, 10 p., 5 pl.).
54. *Institut de paléontologie humaine. Travaux de l'année 1913.* II, *Travaux en Espagne*, en collaboration avec H. Breuil (*ibid.*, XXV, 1914, p. 254, 223-252, 16 fig.; III, *Fouilles en Bavière* (*ibid.*, p. 254-262, 6 fig.).
55. *Paläolithbeiträge aus Nordbayern*, en collaboration avec P. Wernert (*Mitteilungen d. Anthrop. Gesellschaft in Wien*, XLIV, 1914, p. 44-62, 19 fig., 2 pl.).
56. *L'Acheuléen de la Bavière*, Institut français d'anthropologie (*Comptes rendus des séances*, t. II, n° 1, p. 22-24. Supplément à *L'Anthropologie*, t. 25, 1914.
57. *Diluviales Oesterreich (Zeichnungen der Kostelikhöhle in Mähren)* (*Prähistorische Zeitschrift*, B. 6, 1914, p. 173-176, 2 fig.).
58. *Estudio de los glaciares de los Picos de Europa.* (Trabajos del Museo nac. de ciencias naturales de Madrid, Servicio geologico, n° 9, 1914, 36 p., 4 fig., 15 pl.).
59. *La mandíbula neandertaloide de Bañolas*, en collaboration avec E. Hernandez-Pacheco (*Memorias de la Comisión des investigaciones paleontólogicas y prehistóricas*, n° 6, 1915, 42 p., 2 fig., 9 pl.).
60. *Datos para la climatologia cuaternaria en España*, en collaboration avec J. Carandell (*Boletin de la R. Sociedad española de historia natural*, XV, 1915, p. 402-411, 2 fig.).
61. *Contribucion al estudio del glaciarismo cuaternario de la Sierra de Gredos*, en collaboration avec J. Carandell, Trabajos del Museo nacional de ciencias naturales de Madrid, Servicio geológico, n° 14, 55 p., 8 fig., 14 pl.
62. *Yacimiento prehistórico de las Carolinas (Madrid)* (*Mem. de la Comisión de investigaciones paleontólogicas y prehistóricas*, n° 16, 1917, 55 p., 23 fig.).
63. *Los glaciares cuaternarios de Sierra Nevada.* Trabajos del Museo Nacional de ciencias naturales, Série geológica, n° 17, Madrid, 1916, 87 p., 8 fig., 15 pl., 1 carte.
64. *Los glaciares cuaternarios de la Sierra Nevada* (avec J. Carandell), Trabajos del Mueso Nacional de ciencias naturales, Serie geológica, n° 17, 1916, 87 p., 15 pl., 1 carte, 8 fig.
65. *Nuevos datos acerca de la extensión del glaciarismo cuaternario en la Cordillera Central* (*Boletin de la Real Sociedad Española de historia natural*, t. 17, 1917, p. 252-260, 2 fig.).
66. *Prehistoria y orígenes de la civilización*, Barcelona, 1917 (avec P. Bosch Gimpera, Introduction a la obra de W. Oncken, *Historia universal*, t. I, Barcelona, 1917, p. xxxi-cxxxii de l'introduction, 43 fig.
67. *Los glaciares cuaternarios de la Sierra de Guadarrama*, en collaboration avec J. Carandell, Trabajos del Museo Nacional de ciencias naturales de Madrid, Servicio geológico, n° 19, 1917, 94 p., 9 fig., 16 pl.
68. *Nuevos datos acerca de la extensión del glaciarismo cuaternario en la Cordillera central*, en collaboration avec J. Carandell (*Boletin de la Real Sociedad española de historia natural*, XVII, 1917, p. 252-260, 2 fig.).

69. *Trampas cuaternarias para espíritus malignos* (*ibid.*, XVIII, 1918, p. 162-169, 3 fig.).
70. *La Cueva del Buxu (Asturias)*, en collaboration avec le comte de La Vega del Sella (*Memorias de la Comisión de investigationes paleontólogicas y prehistóricas*, nº 20, 1918, 42 p., 14 fig., 20 pl. dont 5 en couleurs).
71. *Yacimiento Paleolitico de las Delicias (Madrid)*, en collaboration avec Paul Wernert (*Memorias de la Real Sociedad española de historia natural*, XI, 1918, 35 p., 29 fig.).
72. *Zur Geschichte unserer Haustiere* (*Deutsche Zeitung für Spanien*, III, 1918, nº 37, p. 5-7 ; nº 38, p. 4-7, 3 fig.).
73. *El dolmen de Matarrubilla (Sevilla)* (*Memorias de la Comisión de investigaciones paleontólogicas y prehistóricas*, nº 26, 1919, 83 p., 33 fig., 5 pl.).
74. *Las pinturas rupestres del barranco de Valltorta (Castellón)*, en collaboration avec P. Wernert (*ibid.*, nº 23, 1919, 132 p., 68 fig., XXVI pl.).
75. *Los derroteros del Paleolitico antiguo en Europa* (*Boletin de la Real Academia de la historia*, LXXVI, 1920, p. 214-219, 1 fig.).
76. *Die Dolmen Spaniens* (*Mitteilungen der anthrop. Gesellschaft in Wien*, L, 1920, p. 107-132, 17 fig.).
77. *Das Paläolithikum und Epipaläolithikum Spaniens* (*Anthropos*, XIV-XV, 1919-1920, p. 143-179, 21 fig.).
78. *El glaciarismo cuaternario en el vallo del rio Ara y en le Parque Nacional de Ordesa (Pirineos)* (*Boletin de la sociedad iberica de ciencias naturales*, p. 1921, p. 106-110).
79. *Bronce ibérico representando un sacrificio* (*Boletin de la Sociedad española de excursiones*, XXIX, 1921, p. 130-142, 1 fig., 2 pl.).
80. *El cuaternario de las Canteras de Vallecas*, en collaboration avec P. Wernert et J. Perez de Barradas (*Boletin del Instituto geológico de España*, XLII, 1921, p. 3-20, 11 fig., 4 pl.).
81. *Die eiszeitliche Vergletscherung Spaniens* (*Petermann's Geographische Mitteilungen*, 1921, p. 158-162, 2 pl., 1 carte).
82. *Paläolithikum und steinzeitliche Felskunst in Spanien* (*Prähistorische Zeischrift*, XIII-XIV, 1921-1922, p. 177-199, 13 fig.).
83. *Impresiones de un viaje prehistórico por Galicia* (*Boletin arqueologico de la Comisión provincial de monumentos historicos y artisticos de Orense*, VII, 1923, 45 p., 8 fig., 2 pl.).
84. *Escultura cuaternaria de la cueva del Rascaño (Santander)* (*Bulletti de la Assoc. catalana d'Anthropologia, Etnologia i Prehistoria*, I, 1923, p. 7-14, 2 fig., 1 pl.).
85. *Era paleolítica y Arte rupestre de la Edad de Piedra en España*, Apéndice à Karl Woermann, *Historia del Arte en todos los tiempos y pueblos*, t. I, Madrid, 1924, p. 657-668, 10 fig.
86. *Estudios de Economía Prehistórica* (*Revista Nacional de Economia*, t. XIV, 1923, p. 155-180 et 1 carte).
87. *Las diferentes facies del Musteriense español especialmente del de los yacimientos madrileños*, en collaboration avec J. Perez de Barrades (*Revista de la biblioteca, archivo y museo del Ayuntamiento de Madrid*, I, 1924, p. 143-177, 45 fig.).
88. *El dolmen de Solo (Trigueros, Huelva)* (*Boletin de la Sociedad española de Excursiones*, XXXII, 1924, p. 1-31, 14 fig., 10 pl.).

89. *Die bronzezeitlichen Felsgravierungen von Nordwestspaniens (Galicien)* (*IPEK*, 1925, p. 51-59, 8 fig., 19 pl.).
90. *La cueva de Altamira* (*Junta protectora de la cueva de Altamira*, 1926, 27 p., 4 fig., 1 plan).
91. *Sierra de Guadarrama* (avec J. Carandell) (*Excursion*, B-2, XIV, Congreso Geológico Internacional, Madrid, 1926, p. 1-46, 13 fig., 19 pl.).
92. *La vida de nuestros antepasados cuaternarios en Europa*, Madrid, 1926, 117 p. (*Real Academia de la Historia*, Madrid ; *Revista de Occidente*, n° 34 und 35, avril-mai 1926).
93. *Neuentdeckte Eiszeitmalereien in Teruel (Ostpanienen)* (*Aus Natur und Museum*, 56 Bericht der Senckenbergischen Naturforsch. Gesellschaft, Frankfurt a. Mein, 1926, p. 238-244, 4 fig.).
94. *Eine Mammutdarstellung aus Süddeutschland*, en collaboration avec J. Fraunholz (*IPEK*, 1926, p. 29-32, 2 pl.).
95. *El yacimiento paleolítico de San Blas, cerca de Teruel*, en collaboration avec H. Breuil (*Congreso de Cadiz*, 1927, 15 p., 4 fig.).
96. *Las pinturas rupestres de los alrededores de Tormón (Teruel)*, en collaboration avec H. Breuil (*Boletin de la Real Academia de la historia*, 1927, 27 p., 1 fig., 14 pl.).
97. *Der skulptierte Rengeweihstab aus der mittleren Klausenhöhle bei Essing (Niederbayern)*, en collaboration avec J. Fraunholz (*IPEK*, 1927, p. 1-9, 6 fig.).
98. *Die Festsmalereien der « Cueva del Civil » (Eine Aufklärung)* (*IPEK*, 1927, p. 91-94, 2 fig.).
99. *Nuevas pinturas rupestres descubiertas en los alrededores de Tormón (Teruel).* (*Investigación y progreso*, I, 1927, p. 1-2, 2 fig.).
100. *A guide to the caves of Altamira and the town of Santillana del Mar (Province of Santander, Spain)* (avec E. Ortiz de La Torre) (*Junta Protectora de la Cueva de Altamira*, Madrid, 1927 ; 2e éd., 1929).
101. *Altamira* (*Forschungen und Fortschritte*, 4, 1928, p. 283-284, 2 fig.).
102. *El Paleolítico del Marruecos Español* (*Boletin de la Real Sociedad española de historia natural*, XXVIII, 1928, p. 269-272).
103. *Leichennagelung in Altspanien* (*Festschrift P. W. Schmidt*, Wien, 1928, p. 943-948, 1 pl.).
104. *El Paleolítico del Africa Menor* (*Facultad de Filosofia y Letras de la Universidad Central*, I, 1928, p. 27-43).
105. *Die ältere Steinzeit Böhmens und Mährens*, Einleitung zu : R. Trautmann und M. Vasmer, *Grundriss der slavischen Philologie und Kulturgeschichte*, Bd. IV : J. Schranil, *Die Vorgeschichte Böhmens und Mährens*, Leipzig und Berlin, 1928, p. 1-34, 7 fig.
106. *Iberische Prunk-Keramik vom Elche-Archena Typus*, en collaboration avec C. W. Heiss (*IPEK*, 1929, p. 56-73, 13 pl.).
107. *Una obra maestra de cerámica ibérica* (*Investigación y progresso*, 4, 1930, p. 1-2, 4 fig.).
108. *La edad cuaternaria de las pinturas rupestres del Levante español*, en collaboration avec P. Wernert (*Memorias de la Real Sociedad española de historia natural*, XV, 1929, p. 527-537, 10 fig.).
109. *Altpaläolithikum mit Blatt-Typen*, en collaboration avec P. Wernert (*Mitteilungen d. anthrop. Gesellschaft in Wien*, LIX, 1929, p. 293-310, 20 fig.).

110. *Altamira*, IVe Congrès International d'Archéologie, Barcelone, 1929, 21 p., 2 fig.
111. *Altamira, the cavern of the stone-age artists* (*Natural History. Journal of the American Museum of Natural History*, XXX, 1930, p. 426-434, 14 fig.).
112. *Le Paléolithique de l'Afrique Mineure* (*Rev. Archéol.*, 1930, 21 p., I, 257-273).
113. *Zur Terminologie des Paläolithikums*, en collaboration avec H. Kühn (*Nachrichtenblatt für deutsche Vorzeit*, VI, 1930, p. 177-179).
114. *Yacimientos paleoliticos del valle del Jarama (Madrid)*, en collaboration avec J. Perez de Barradas (*Anuario de prehistoria madrileña*, I, 1930, p. 31-35, 6 pl.).
115. *Die diluviale und altalluviale Steinzeit der Pyrenäenhalbinsel nach dem Stande unseres derzeitigen Wissens* (*Spanische Forschungen der Görresgesellschaft*, Erste Reihe, III, 1930, p. 1-20, 4 fig.).
116. *El casco griego de Huelva*, en collaboration avec J. Abbelda (*Boletin de la R. Academia de la historia*, XCVIII, 1931, p. 642-684, 1 fig., 5 pl.).
117. *Altiberische Votivbronzen* (*Pantheon*, 1931, p. 251-254, 6 fig.).
118. *Die diluvialen menschlichen Skelettfunde Nordafrikas* (*Anthropologischer Anzeiger*, 1931, p. 259-265, 1 carte).
119. *L'Age de l'art rupestre nord-africain* (*L'Anthropologie*, t. 41, 1931, p. 65-74).
120. *La Antigüedad del Arte Rupestre del Norte de Africa* (*Boletin de la Academia de la historia*, t. C, 1932, 15 p., 2 fig.).
121. *Das Alter der vorgeschichtlichen Felskunst Nordafrikas* (*Forschungen und Fortschritte*, VIII, 1932, p. 1-3).
122. *Beiträge zur Kenntnis der quartären Vereisung der iberische Halbinsel* (*Zeitschrift für Gletscherkunde*, XX, 1932, p. 422-425, 1 fig.).
123. *Ueber die Verwertbarkeit der altweltlichen Paläolithtypen für die prähistorische Chronologie auf amerikanischem Boden* (*Wiener prähistorische Zeitschrift*, XIX, 1932).
124. *Œuvres d'art du Magdalénien final de la grotte du Pendo, près Santander (Asturies, Espagne)* (*Préhistoire*, I, 1932, p. 9-18, 10 fig.).
125. *El Gran Altar de Pérgamo y el Museo de su nombre en Berlin (Investigación y progresso)* 7, 1933, p. 129-136, 5 fig.).
126. *Leichennagelung im spanischen Mittelalter* (*Forschungen und Fortschritte*, IX, 1933, p. 169-171).
127. *Der diluviale Mensch auf der Pyrenäenhalbinsel*, Washington, 1933. XVIe International Geological Congress (*Report*, 1936, p. 1275-1289, deux cartes ; p. 1275-1289, deux cartes).
128. *Das Capsien-Problem im westlichen Mittelmeergebiet* (*Germania*, XVIII, 1934, p. 165-173, 4 fig.).
129. *Una excursión a la fortaleza celtibérica de Termancia (Soria)* (*Boletín de la Academia de la Historia*, CV, 1934, p. 181-188, 12 fig.).
130. *Estudios prehistóricos de la provincia de Granada* (*Annuario del Cuerpo facultativo de Archiveros, Bibliotecarios y Arqueólogos*, I, 1934, p. 255-273, 9 fig.).
131. *Estudios prehistòricos en la Provincia de Granada*, Madrid, 1934 (*Annuario del Cuerpo Facultativo de Archiveros, Bibliotecarios y Arqueólogos*, t. I, 1934, p. 255-292 (Homenaje à Don José Ramón Melida y Alinari), p. 255-292 ; 9 pl.
132. *Neue diluviale Felsmalereien in der Provinz Castellón (Ostspanien)* (*Forschungen und Fortschritte*, XI, 1935, p. 417-418, 6 fig.).

133. *Lösse und Lössmenschen in Europa* (*ibid.*, XI, 1935, p. 71-74). — *The formations of « Loess » in Europe and their importance in determining the chronology of Fossil Man* (*Research and Progress*, I, 1935, p. 111-117).
134. *Die neuen eiszeitlichen Felsmalereien der Gasulla-Schlucht, Provinz Castellón (Ostspanien)* (*IPEK*, 1935, 5 p., 2 pl.).
135. *Las formaciones de loess en Europa y su importancia para la cronología del Hombre fósil* (*Investigación y progresso*, IX, 1935, p. 193-200, Ano IX, p. 192-200, 1 fig. dans le texte).
136. *The formation of « loess » in Europe and their importance in determining the chronology of Fossil Man* (*Research and progress*, I, 1935, p. 111-117).
137. *Brazalete de la Edad del Bronce hallado en Asturias*, Sociedad Española de Antropología, Etnografía y Prehistoria (*Actas y memorias*, t. XIV, 1935, p. 261-262, 1 fig.).
138. *Ein menschlicher Milchschneidezahn aus der Klausenhöhle (Niederbayern)* (avec W. Abel) (*Zeitschrift für Ethnologie*, 68, 1936, Seite 256-259, 3 fig.
139. *Las pinturas rupestres del barranco de Gasulla (Provincia de Castellón)* (*Investigación y progreso*, X, 1936, p. 1-4, 7 fig.).
140. *Nouvelles études sur l'art rupestre du Levant espagnol* (*L'Anthropologie*, XLVII, 1937, p. 477-498, 12 fig.).
141. *Ein diluviales Kriegerbild* (*Anthropolog. Anzeiger*, XIV, 1937, p. 73-76, 1 pl.).
142. *Quartärproblem im Oberitalien und Toscana* (*Forschungen und Fortschritte*, XIII, 1937, p. 121-123).
143. *Quartärproblem in Latium und Unteritalien* (*ibid.*, XIII, 1937, p. 164-166).
144. *Die Bedeutung der Petershöhle bei Velden für das Mousterienproblem* (*Mitteilungen d. Anthrop. Gesellschaft in Wien*, LXVII, 1937, p. 149-155).
145. *Problems of the Quarternary in Upper Italy and Tuscany* (*Research and Progress*, II, 1937, p. 3-7).
146. *Problems of the Quarternary in Latium and Lower Italy* (*ibid.*, IV, 1938, p. 15-21).
147. *Probleme der paläolitischen Malerei Ostspaniens* (*Quartär*, I, 1938, p. 111-119, 1 fig.).
148. *Die Walliser Felsgravierungen der Hubelwänge (Zermatt) und von Salvan* (*Dreissigstes Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte*, 1938, p. 162-166, 2 fig.).
149. *Mammutjagd und Mammutkost* (*Forschungen und Fortschritte*, 15, 1939, p. 134-137).
150. *Streiflichter in das Leben der späteiszeitlichen Renntierjäger der Urschweiz* (*Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte*, XXXI, 1939, p. 123-132, 5 fig.).
151. *Mammutjagd und Mammutkost* (*Forschungen und Fortschritte*, XV, 1939, p. 134-137).
152. *Altsteinzeitliche Justizpflege* (*Paideuma*, I, 1939, p. 193-198, 6 fig.).
153. *Peintures rupestres schématiques de la Sierra de Harana* (*Mélanges Bégouen*, 1939, p. 343-350, 6 fig.).
154. *Hunting the Mammoth as a source of food supply* (*Research and Progress*, vol. V, 1939, p. 275-282).

155. *Der alpine Höhlenbär und seine diluvialen Jäger* (*Bulletin de la Société fribourgeoise des sciences naturelles*, XXXV, 1940, 13 p., 2 fig.).
156. *The treatment of skins and clothing problems during quaternary times* (*Research and progress*, VI, 1940, 1. 150-156, 7 fig.).
157. *La caza del mamut y el mamut como alimento*, Madrid, 1940 (*Investigación y progresso*, XI, 1940, p. 16-35).
158. *Diluviale Fellbehandlung und Bekleidungsfragen* (*Forschungen und Fortschritte*, 16, 1940, p. 89-92, 7 fig.).
159. *Die Uranfänge der Gravierung und Plastik beim Eiszeitmenschen* (*Forschungen und Fortschritte*, XVII, 1941, p. 149-152, 5 fig.).
160. *Die Uranfänge der Malerei beim Eiszeitmenschen* (*Forschungen und Fortschritte*, XVII, 1941, p. 216-218, 5 fig.).
161. *The first Beginnings of Engraving and Sculpture during the Ice Age* (*Research and progress*, VIII, 1942, p. 85-93, 5 fig.).
162. *The first Beginnings of Painting during the Ice Age* (*Research and progress*, VIII, 1942, p. 125-132, 5 fig.).

A Lascaux.

Une première exploration de la faille sur les parois de laquelle se déroule la scène de l'Homme mort entre un Rhinocéros et un Bison, a déjà donné à M. l'abbé H. Breuil de curieux renseignements. Sous le niveau moderne s'étend un cailloutis rapporté mêlé de plaquettes de pierres à face plane ou concave, souillées de charbon de bois, et qui furent utilisées pour l'éclairage, de cornillons de Cerf, de lamelles de silex à bord abattu, enrobées dans une matière de fixation, et des sagaies dont l'une courbe mesure 45 cm. de longueur. Dépôt votif, en relation avec une sépulture ? La poursuite des fouilles apportera peut-être la solution. R. L.

La frise paléolithique d'Angles-sur-l'Anglin.

Les recherches de Mlle S. de Saint-Mathurin et de Miss D. Garrod, dans la « cave Louis-Taillebourg », d'Angles-sur-Anglin (Vienne), avaient déjà fait connaître des plaquettes gravées ou peintes. La campagne de 1949 a provoqué la découverte d'une frise, dont il n'est pas encore possible d'évaluer l'importance, mais qui a été dégagée sur plusieurs mètres de longueur. Traités en bas-relief, les blocs et les fragments, effondrés sur une couche du Magdalénien III et parfois rehaussés de couleur, figurent principalement des Chevaux, des Rennes, des Bisons, un Bouquetin, un Isard, peut-être un Mammouth, et une *tête humaine*. R. L.

Bromme : la plus ancienne station paléolithique danoise.

La découverte et l'exploration d'une station du Paléolithique récent, à Bromme, marque une date importante dans l'histoire des recherches préhistoriques au Danemark (Therkel Mathiassen, *En senglacial Bodplads ved Bromme*, dans *Aarbøger for nordisk oldkyndighed og historie*, 1946, p. 121-197).

Le gisement occupe une langue sableuse, au bord du grand marais de Glarmosen et au voisinage de la rivière Adlerenden, émissaire des lacs de Lillesø et de Maglesø.

La couche archéologique, qui ne dépasse pas 0 m. 01 à 0 m. 02 d'épaisseur, est parfois bouleversée par des mouvements de terrains, conséquences des conditions climatiques arctiques, succédant à un adoucissement du climat contemporain de la station (période d'Allerød, environ 10000-9000 avant J.-C.). La faune, où domine l'Élan, comprend le Renne, le Glouton, le Cheval, le Castor et le Cygne. L'outillage lithique est représenté par des pointes de flèche à pédoncule du type de Lyngby, la plupart sans retouches, des grattoirs convexes, des lames-grattoirs, des burins d'angle ou à pointe médiane. Un os d'Élan et un bois de Renne présentent des traces de coupures intentionnelles. A un établissement maglemosien appartiennent quelques pics et des microlithes. Un harpon a été recueilli dans le marais. Enfin, un certain nombre de pièces, haches polies en silex, pointes de flèche à tranchant transversal, et des tessons de poterie relèvent de la civilisation néolithique des mégalithes danois.

La trouvaille de Bromme se situe à un niveau aussi bien géologique qu'archéologique, plus ancien qu'aucune autre découverte danoise. Des rapports sont à établir avec les stations allemandes du Holstein, Meiendorf, Stellmoor et Pinnberg, où l'on constate, comme à Bromme, le passage de la toundra à la forêt de bouleaux. Avec son outillage lithique, qui tire son origine des industries à lames, Bromme atteste une civilisation parallèle à celle d'Ahrensburg (Stellmoore) et présente un faciès plus paléolithique que mésolithique, étant dépourvue à la fois de haches et de microlithes. R. L.

La Préhistoire de la Syrie et du Liban.

On doit au Dr Maurice Pervès (*Syria*, XXV, 1946-1948, p. 109-117) un exposé général sur l'état des recherches de préhistoire en Syrie et au Liban.

Deux grands ensembles sont à distinguer dans cette partie du monde méditerranéen : la zone littorale et ses prolongements de Hama et de Damas ; le Moyen-Euphrate et la Syrie intérieure.

Dans la première zone, la préhistoire s'inscrit dans les cadres normaux : à un Paléolithique inférieur à bifaces et à éclats, qui ne diffère pas des industries européennes et correspond à une occupation constante du territoire, succèdent des faciès levalloiso-moustériens qui, vers la fin du Paléolithique moyen, tendent à des formes comparables au Sébilien d'Égypte. Le Paléolithique supérieur est représenté par des outillages comparables à l'Aurignacien de Palestine.

Les industries du second groupe déterminent un ensemble assez particulier, appartenant peut-être à un complexe plus vaste qui s'étendrait vers le Sud jusqu'en Arabie, et au Sud-Est vers la Mésopotamie. Le Paléolithique inférieur n'a pas été retrouvé en place ; quant au Paléolithique moyen, il a été découvert dans les graviers fluviatiles würmiens de l'Euphrate, sous la forme d'un outillage exclusivement composé de lames de technique levalloisienne, mais avec nuclei-bipolaires. Les horizons supérieurs (Déir-ez-Zor 3) évoluent déjà vers un Paléolithique supérieur. Celui-ci, recueilli en surface, sur la steppe, témoigne d'un peuplement nomade important à la fin de la période.

A l'exception de quelques petites avancées du Natoufien, le Mésolithique manque à peu près complètement. Il en est de même du Néolithique à l'état pur, qui ne dépasse pas Beyrouth. L'industrie des tells est déjà énéolithique. Peut-être les dernières périodes pluviales avaient-elles rendu inhabitables, au moins temporairement, les principales vallées, telles celle de l'Euphrate. R. L.

Διασπορά crétoise.

On a pu lire dans un précédent fascicule (*R. A.*, 1949, II, p. 5 sqq.), ce que suggère M. Sp. Marinatos, du rattachement de Rhadamanthys, et aussi de Sarpédon, aux dynasties princières indépendantes qui auraient régné un jour à Phaestos, et sur le site du Palais de Malia.

Rhadamanthys se serait plus tard expatrié en Béotie ; deux de ses fils auraient, eux, fondé des colonies à Erythrae, et à Acara dans la plaine du Méandre. Sarpédon, d'autre part, occupa la Lycie, où l'on montrait son tombeau, à Xanthos, après qu'il eut été tué à Troie.

Ces migrations, historiques, veut-on croire, se seraient faites vers 1500, et seraient témoins d'une διασπορά crétoise.

Peu après, la « Maison de Mopsos » commença, semble-t-il, à devenir célèbre, de Claros à la Cilicie, elle-même en relations avec la Béotie et Thèbes. On trouvera, *R. A.*, 1949, II, p. 77, des indications — d'après les récentes découvertes des bilingues de Cilicie — sur cette migration colonisatrice[1].

Mais voici d'autres réinstallations curieuses, aujourd'hui attestées, et qui mélangent elles-mêmes l'histoire à la légende. M. N. M. Condoléon a publié dans la *Rev. philol.*, 1949, 1er fascicule, p. 5 sqq., une inscription sur calcaire noirâtre, provenant de la forteresse de Chios, et qui donne d'abord en lettres du IIe au Ier s. av. J.-C. le catalogue onomastique des gens de la suite d'Oinopiôn, arrivés et installés avec lui à Chios. Après les huit premières lignes, venait la liste des femmes unies à Oinopiôn (Critophémé et Niké sont citées : la première fille de Deucalion).

Il s'agit donc, comme on voit, d'une généalogie de la « Maison d'Oinopiôn », comme on eût pu dire : tout ainsi que les bilingues de Karatepe parlent de la « Maison de Mopsos » ; on pourrait aussi comparer, p. ex., le texte relatif à la fondation de Magnésie du Méandre[2].

Sans doute faut-il faire la part, étant donnée la date relativement tardive du texte de Chios, du souci des généalogistes locaux, empressés, eux aussi, à chercher au loin des noms de héros fondateurs pour les cités et les lieux-dits de leur île. Cependant, tout ne doit pas être fictif, à beaucoup près, dans la tradition si soigneusement entretenue.

Oinopiôn, installé à Chios, a eu plusieurs fils, dont Athamas et Crétheus. Lui-même a passé pour fils de Dionysos et d'Ariadne, en raison de son nom symbolique ; mais il a été donné aussi comme un fils de Rhadamanthys, ou de Thésée. Il avait enseigné la viticulture dans l'île. Le fragment d'histoire d'Ion que Pausanias a mentionné (VII, 4, 8) fait entendre qu'il était venu de Crète à Chios, et c'est ce que suggère probablement aussi la source de Diodore, V, 79. Voilà donc encore un témoin de la διασπορά !

Athamas et Crétheus sont des noms glorieux de la légende minyenne[3], l'un appartenant aux Minyens d'Orchomène, l'autre à ceux de Thessalie. Deucalion a eu des attaches en Crète comme en Thessalie. Les liens de Chios et de la Thessalie étaient déjà attestés par Strabon (621 c).

---

1. Cf. aussi Isidore Lévy, *Les inscriptions de Karatepe*, *La Nelle Clio*, II, 1950, p. 105-121.

2. Cf. O. Kern, *Die Gründungsgesch. v. Magnesia am Maeander*, 1894 (cf. *Inschriften v. M.*, nº 17) ; en général Laqueur, *P. W.* (*RE.*, XIII, *Lokal Chronik*, 1083 sqq.).

3. Les Athamanes entretenaient des relations avec le sanctuaire de Claros.

Le culte d'Oinopiôn à Chios était ancien. Pausanias (7, 5, 6) a parlé d'un tombeau du héros qui pourrait être l'[Οἰν]οπιώνειον mentionné dans une inscription de Chios, datée du v^e^ s. av. J.-C. (*Athena*, 20, 1908, 267, n° 119).

Il serait bien imprudent de ne pas tenir compte de cette dispersion ethnique qui a pu être « romancée », mais n'est pas toute légendaire. Vers le milieu du II^e^ millénaire, soit par colonisation, soit par exode, la Crète a peuplé çà et là l'Archipel, l'Anatolie, l'Égypte même, de contingents ethniques dispersés, dont la migration fut rattachée volontiers au souvenir de quelque héros de l'île des Minos.

Ch. P.

Sanchuniathon, d'après Philon de Byblos et Porphyre.

M. P. Nautin[1] a été bien inspiré en réunissant, avec traduction et commentaires, les textes grecs où Eusèbe, dans la *Préparation évangélique*, nous a fait connaître quelques passages de Philon de Byblos et de Porphyre, concernant Sanchuniathon. Sanchuniathon est à la mode, depuis la découverte et la traduction des célèbres tablettes de Ras-Shamra. Mais le peu que les Anciens savaient de lui est aussi ce que nous savons nous-mêmes. Encore faut-il que les textes conservés à son sujet soient débarrassés d'un faix de conjectures hasardeuses, et, si possible, compris. M. P. Nautin a raison de les examiner séparément, en se refusant à les combiner. Il a fait justice au passage de nombre d'interprétations périmées ou dangereuses. Faut-il dire que tous les embarras sont résolus, et que tout nous devient clair ? Il y aurait là, peut-être, quelque excès d'optimisme. Dans le premier passage d'Eusèbe où Philon présente, en quelque sorte, le Phénicien Sanchuniathon, « homme de beaucoup de curiosité scientifique et de beaucoup *d'activité* »[2], il nous le montre allant tirer de leurs cachettes les œuvres de Toth-Hermès. Cela suppose une enquête en Égypte, faite « avant la guerre de Troie », et qui témoignerait d'un zèle historique notable. Mais a-t-on bien remonté jusque-là ?

Le second passage étudié (p. 261) est le plus difficile et le plus énigmatique, car la phrase : ὃ δὲ συμβαλὼν τοῖς ἀπὸ τῶν ἀδύτων εὑρεθεῖσιν ἀποκρύφοις ἀμμουνέων γράμμασι συγκειμένοις, etc. — phrase que M. P. Nautin a regardée de près sans que son commentaire nous délivre de l'incertitude — a bien l'air corrompue dès le début, comme il le dit. Mais proposer (p. 265) à la fois le déplacement de ἀμμωνείων, et sa corruption en ἀμμουνέων, est une solution qui exige beaucoup : elle risquera d'inquiéter d'autres que les philologues les plus conservateurs. On aurait meilleur compte, peut-être, si l'on ne se résout pas à corriger ἀμμουνέων γράμμασι[3], à mettre ces deux mots entre crochets, comme une glose d'interligne ou de marge, introduite abusivement dans le texte[4]. Mais que veut dire Philon ? Sanchuniathon, Phénicien entreprenant et curieux, a pu forcer le secret des *adyta* d'Égypte. Ces écritures secrètes se trouvaient dans la partie réservée des temples de la vallée du Nil, et l'on sait, grâce à M. Lacau, que les temples de Thèbes, p. ex. — temples d'Amon-Ra

1. *Rev. biblique*, 56, 1949, p. 259-273.
2. Je traduirais ainsi πολυπράγμων : Sanchuniathon a mené son travail de chercheur, de savant militant en s'instruisant de « toute main » (παρὰ πάντων εἰδέναι ποθῶν).
3. A mon sens, le mot ἀμμουνέων est suspect ; mais on ne voit pas par quoi le remplacer aisément.
4. On aurait voulu insister sur le fait que ces Écritures sacrées venaient des temples d'Egypte.

et autres — avaient des parties réservées. On sait aussi que les temples d'Égypte avaient des bibliothèques sacerdotales ; M. M. Alliot en a signalé encore, pour les temps ptolémaïques, au Sanctuaire d'Horus à Edfou. C'est dans ces « réserves » de littérature sacrée que Sanchuniathon a réussi à puiser sa documentation. Il était assez naturel que, dans les temples d'Égypte, on s'occupât de réunir aussi des informations sur les cultes phéniciens[1]. Les rapports historiques et culturels de Byblos et de Tanis nous invitent à le croire aisément. Sanchuniathon a donc pu beaucoup apprendre, « et tout ce qu'il n'était pas permis à tous de connaître », dans les ἀποκρύφοι des temples. — Je crois qu'il n'était pas nécessaire de mettre en cause, p. 265, l'oracle de Siouah, oracle de Zeus *Ammon*, consulté par Alexandre, dont nous ignorons encore l'histoire aux époques reculées[2]. C'est à Thèbes, ἐν ἀδύτοις τῶν ἱερέων Αἰγυπτίων, que l'auteur de la première *Histoire phénicienne*, traduite par Philon de Byblos, s'était instruit[3].

Ce que dit M. P. Nautin, p. 267 sqq., du témoignage de Porphyre paraît très pertinent, et sera retenu. Porphyre rappelle aussi que Sanchuniathon avait travaillé non seulement sur τὰ κατὰ πόλιν ὑπομνήματα, ouvrages des bibliothèques publiques, mais sur τὰ ἐν τοῖς ἱεροῖς ἀναγραφά, livres conservés dans les réserves sacerdotales[4]. Ch. P.

Tirynthe, Hissarlik et Ras-Shamra.

Le tell de Ras-Shamra, en plaine, avait une puissante fortification ; elle a été reconnue partiellement déjà, au cours des campagnes de 1938-1939, dans le chantier Ouest, qui intéresse la région du palais et des archives économiques ou diplomatiques.

M. Cl. F. A. Schaeffer a donné[5] des images fort nettes du haut glacis incliné en pierre, de la poterne, et de la tour carrée qu'il a pu déterminer (*Syria, l. l.*, pl. 42, à la p. 284 ; pl. 43, p. 288).

L'architecture militaire avait atteint alors, comme on voit, un développement remarquable dans la Phénicie du IIe millénaire ; car l'ouvrage fortifié, ainsi reconnu, avait subi quelques premières atteintes destructrices, partielles, semble-t-il, vers le milieu du XIVe s. — En raison de ses flanquements bien étudiés, et de la perfection de son appareil lithique, il remonterait à 1600 env. av. J.-C. — Quelle est l'origine de cette savante technique de la fortification ? Ce n'est pas surtout du côté des forteresses palestiniennes de la fin du Bronze moyen qu'il faut regarder. Comme le dit bien M. Cl. F. A. Schaeffer lui-même, cette architecture est là « *intruse* » (p. 291).

On a songé aux Hyksos, à une dérivation possible de la Syrie du Nord. Mais le plus sûr, et M. Cl. F. A. Schaeffer en convient, c'est « la forte influence que l'architecture mycénienne avait exercée sur l'ouvrage » (p. 292). Deux éléments de comparaison sont directs, l'un non signalé jusqu'ici : d'abord la ressemblance de la

1. Cf. R. Dussaud, *Rev. arch.*, 1948, I, p. 334 sqq., sur les rapports entre Egyptiens et Phéniciens dès les hautes époques.
2. Les premiers *Ammoneia* connus par les textes sont d'époque ptolémaïque.
3. Sur la valeur de l'*Histoire phénicienne*, cf. du même auteur, *Rev. biblique*, 56, 1949, p. 573.
4. La bibliothèque d'où viennent les tablettes de Ras-Shamra était aussi une bibliothèque de temple, semble-t-il.
5. *Syria*, 1939-1940, p. 277 sqq.

poterne « ogivale » avec les ouvertures des casemates de Tirynthe et du mur S.-O. ; celle du glacis incliné avec les murs Est de la forteresse d'Hissarlik. — Les tessons mycéniens sont « prédominants » (p. 292), parmi ceux qui ont été recueillis à Ras-Shamra au contact de la fortification. Attendons le progrès — hélas ! retardé par la guerre et les événements consécutifs — de l'exploration autour de la forteresse de Ras-Shamra ; mais il y a, dès maintenant, « évidence » des rapports avec ce qu'on construisait dans les régions de Troie et de Mycènes. Ce n'est pas sans instruction à retenir. Ch. P.

Le Λήϊτον des Athamanes.

Dans le moment où paraissent et ont paru divers traités, d'inégale valeur, sur les lieux de réunion publique chez les Grecs[1], il n'est sans doute pas superflu de rappeler, selon les textes historiques, des informations passées jusqu'ici inaperçues[2].

Les Athamanes d'Épire ont eu, dans un bois sacré, une sorte de « prytanée » militaire, très ancien, sur lequel Hérodote, VII, 197, nous a renseignés incidemment. L'édifice existait dès l'époque achéenne, avec le nom de *Leïton*, vocable, dit Hérodote, du parler local. Ce foyer commun était interdit *aux aînés de la famille royale* des Athamanes, depuis qu'Athamas, fils d'Éole, avait conspiré avec Inô pour faire périr Phrixos. La punition, ainsi que le racontèrent à Xerxès, lors des invasions médiques, les guides de l'Achaïe Phthiotide, que le conquérant iranien avait pris à sa solde, avait été édictée selon l'exigence d'un oracle. Les Achéens veillaient eux-mêmes à ce que la loi ne fût pas transgressée par les proscrits[3] : si l'un de ceux qui étaient frappés de l'interdiction entrait dans le λήϊτον, il n'en devait plus sortir que pour être sacrifié. En fait, Hérodote avait entendu dire que plusieurs sacrifices humains avaient résulté, occasionnellement, d'actes téméraires ou d'imprudences, dont tels ou tels s'étaient rendus coupables[4]. L'inter-

1. Cf. p. ex., déjà, le mémoire, scolaire, de W. A. McDonald, *The political meeting places of the Greeks*, Baltimore, 1943 ; on consultera plus volontiers R. E. Wycherley, *How the Greeks built cities*, London, 1949 (avec divers chapitres concernant l'architecture civile, l'agora, les lieux de réunion).

2. Le mot λήϊτον manque aux index des deux ouvrages ci-dessus mentionnés.

3. Les fils aînés des Athamanes avaient pris le parti de s'exiler, en effet, pour ne pas être condamnés, en principe, à périr.

4. Il n'y a pas à parler de sacrifices fictifs, de « simulacres de sacrifices », comme on l'a fait quelquefois (p. ex., J. Orgozogo, *RHR.*, 136, 1949, p. 10 sqq. : cf. p. 21). Les mœurs des Athamanes ne devaient pas être moins rudes que celles des Thraces de Tauride, chez qui Iphigénie devint prêtresse, aux temps achéens aussi. — Cf. H. Jeanmaire, *Couroi et Courètes*, 1939, p. 564, qui ne met pas en doute le rapport du Λήϊτον avec le *laos* (« maison du *laos* : sur le *laos* dans l'épopée, *ibid.*, 53 sqq.), et marque une correspondance probable avec l'*andreion* des pays ioniens (*ibid.*, p. 564). Mais il ne me paraît pas évident qu'*andreion* ou *lëïton* aient abouti nécessairement, dans leur évolution, au prytanée municipal, car il s'agit de locaux d'usage *militaire*, sortes de foyers de camps. Sur Athamas comme homme-loup (?), H. Jeanmaire, *l. l.*, p. 565. — Pour le rapport λήϊτον, λαός-λεώς, cf. aussi Liddell-Scott, *Greek-English Lex. s. v.*, qui signale des mentions dans Plutarque, *Vit. Romul.*, 26, et *Moralia* 2, 280 *a*. — Hésychius, en un temps où le sens originel était oublié plus ou moins, avait suggéré des équivalences trompeuses, d'où l'on a tiré les conclusions ci-dessus combattues ; p. ex. Λάϊτον = τὸ ἀρχεῖον ; c'est à Hésychius aussi qu'on doit l'assimilation : ληΐτη, λητή = ἱέρεια, prêtresse publique, ce qui ne peut résulter que d'une extension abusive du sens primitif du mot.

diction d'entrer dans le Λήϊτον était étendue aux descendants de l'Éolide Cytissôros, fils de Phrixos : ceux qui, du temps des Achéens, avaient osé prêter main-forte à Athamas lui-même, fils d'Éole, au moment où celui-ci devait être sacrifié à Zeus Laphystios, après le retour des Argonautes de Colchide.

Selon Hérodote, Xerxès, ayant entendu le récit, fit interdire à ses troupes l'accès de l'*alsos* des Athamanes, et s'abstint d'y pénétrer lui-même.

On n'a malheureusement pas retrouvé le prytanée militaire des Athamanes, situé dans un bois sacré, comme celui d'Olympie. L'interdiction qui défendait le seuil du Λήϊτον achéen rappelle celles de certains sanctuaires d'archégètes frappés de « défenses d'entrer » xénophobes, comme à Délos[1] ; elle peut aussi permettre d'évoquer l'histoire de Cléomène de Sparte, empêché à titre de Dorien, par la prêtresse d'Athéna, de consulter dans l'Érechtheion[2].

Il eût été particulièrement intéressant de mieux connaître, *à l'époque achéenne*, la forme architecturale d'un lieu de réunion militaire de la Grèce centrale[3]. Mais il est clair que toute conjecture serait vaine, actuellement. Ch. P.

Apollon, les Létoïdes, et les lions.

Dans les *Classical Studies presented to David Moore Robinson*, à l'occasion de ses soixante-dix ans[4], j'ai pu récemment montrer comment les controverses engagées autour de la célèbre *mitra* d'Axos, rapportée, comme on sait, par M. Doro Levi à Apollon, mais par Mlle Marg. Guarducci à Athéna, auraient pu être apaisées par une observation jusqu'ici non faite[5] : elle porte sur la présence des grands lions qui environnent le trépied, un trépied assurément « apollinien » ; lions qui reparaissent, en plus petite taille, parfois par couples, sur le décor inférieur garnissant au pourtour la plaque de bronze. Ces lions sont eux-mêmes apolliniens, ce qui aurait dû avertir à temps Mlle Marg. Guarducci. Donc, l'apparition anthropomorphique au-dessus du trépied était apollinienne aussi.

A l'occasion de ma démonstration, j'ai rappelé que la Crète « dédalique » avait accueilli l'image orientalisante d'un dompteur de lions (lamelles de Cavousi, Cnossos). A Axos, c'est un Apollon, et sans doute aussi à Dréros, car le Palladion retrouvé représente un dieu qui est peut-être cornu comme celui de Salamis de Chypre (*Illustrated London News*, 27 août 1949, p. 316-317, fig. 4-7).

A Delphes même, il faut considérer comme représentant sûrement Apollon[6], l'ivoire du trésor de l'Aire publié par P. Amandry (*Syria*, 24, 1944-1945, p. 149-174, pl. 10-11). Sur le fronton Est du Temple des Alcméonides, la présence des grands lions chasseurs entourant, aux angles, l'épiphanie d'Apollon, n'est pas plus exceptionnelle et insolite que sur la *mitra* d'Axos.

---

1. R. Vallois, *L'architecture à Délos*, p. 73. Inscription du linteau trouvée en 1911 ; cf. : *CRAI*, 1911, p. 867.
2. Cf., en dernier lieu, N. M. Kontoleon, Τὸ Ἐρέχθειον ὡς οἰκοδόμημα χθονίας λατρείας, Bibl. Soc. archéol. Athènes, 1949, qui accepte mes conclusions de 1930 : *REG.*, 43, 1930, p. 262 sqq.
3. Sur les Athamanes à l'époque hellénistique, cf. Ch. Picard, *BCH.*, 39, 1915, p. 45 sqq., à l'occasion de leur consultation à Claros vers 190 av. J.-C. ; cf. aussi A. Plassart, *BCH.*, 45, 1921, p. 41-42.
4. Ces *Mélanges* seront remis, en principe, le 21 sept. 1950.
5. M. P. Demargne s'est rangé (*La Crète dédalique*, p. 295, n. 6), au parti de M. Doro Levi, mais sans dire pourquoi.
6. M. P. Amandry a hésité et ne conclut pas de façon décisive.

Bryaxis avait fait, pour la ville de Patara en Lycie, un Apollon (groupé avec Zeus) qu'environnaient des lions : c'était un rappel d'archaïsme orientalisant[1].

J'ai signalé qu'à Délos, Léto avait eu une allée de lionnes, naxienne, et qu'à l'Artémision, l'ex-voto de Nicandra devait se compléter par des lionnes enchaînées. M. J. Marcadé a récemment reconnu une Artémis archaïque *à la peau de lion*, en partie conservée, mal identifiée jusqu'ici, qui venait de l'Agora des Dieux, près du Létôon. Enfin, j'ai donné une liste — provisoire — des centres d'Asie où les accointances d'Apollon et des lions sont connues (Milet, Claros, Cnide : culte d'Apollon du Cap Triopas). C'est *en Anatolie* que l'association s'est formée, avant les temps de l'archaïsme crétois. Il n'y avait pas à songer, avec Doro Levi, à une influence préhellénique.

Délos et Delphes suffisent à prouver que les îles de l'Égée et le continent avaient souscrit, comme la Crète archaïque, à l'association du dieu et du fauve. Ajoutons encore un exemple qu'on peut tirer de Théra. Quand l'île fut consacrée à *Apollon*, lors de la première installation, *un lion* fut consacré sur l'Agora, probablement dès le VII^e^ s. (*IG.*, XII, 3, *Suppl.* 1380). L'inscription est trop mutilée pour qu'on puisse savoir à qui le lion était consacré. Mais Hiller von Gaertringen, *Thera*, III, p. 57, avait relevé, justement, semble-t-il, qu'Artémidoros de Pergé, au III^e^ s. av. J.-C., pensait sans doute à un modèle plus ancien, lorsqu'il avait représenté un lion sur le relief d'Apollon stéphanéphore ; versons aussi le relief d'Apollon stéphanéphore au dossier d'Apollon entouré des grands félins, ses familiers. Ch. P.

Sur les remaniements de l'Altis olympique.

Sous le titre : « Un tremblement de terre archéologique à Olympie », M. W. B. Dinsmoor, dans un article de l'*American Journ. of Archaeology* (45, 1941, p. 399-427)[2], avait posé très utilement divers problèmes techniques et historiques concernant le sanctuaire des grands jeux, où il reste beaucoup à faire du point de vue de l'histoire des bâtiments. Toutefois, les conclusions essentielles de l'architecte américain n'ont pas été acceptées par MM. E. Kunze et H. Weber ; ils ont, à leur tour, répondu récemment dans le même périodique (*AJA.*, 52, 1948, p. 490-496). W. B. Dinsmoor avait pensé pouvoir déterminer exactement la date et même l'étendue des ravages d'un tremblement de terre qui aurait nécessité la restauration du temple de Zeus. Tout paraît devoir être remis en cause, selon les contradicteurs. En effet, M. M. E. Kunze et H. Weber maintiennent les conclusions des travaux menés par les fouilleurs allemands avant la guerre. Le mur Est de l'Altis et le Portique dit d'Écho auraient bien été construits à la même époque et en connexion immédiate, ce que M. W. B. Dinsmoor contestait. Le prolongement Est du mur Nord du Portique, aussi bien que le prolongement du mur Sud, sont engagés dans le mur Est de l'Altis. W. B. Dinsmoor aurait eu tort de s'inscrire en faux (p. 419) — sans avoir pu lui-même en examiner les faits sur place — contre les constatations faites au Sud et au Nord, les unes et les autres décisives (plus encore au Sud !). Le *II^e^ Bericht* allemand (1938) était fondé ainsi à affirmer la contemporanéité du

1. Clément d'Alexandrie, *Protrept.*, 4, 47, 4 (édition commentée Mondésert et A. Plassart, 1949, p. 107).
2. Cf. R. Martin, *REG*, 62, 1949, p. 210 *(Bull. archéologique)*.

Portique d'Écho et du mur Est. D'autre part, le fragment de tambour de colonne cannelée du temple de Zeus, retrouvé en mars 1942, au cours des recherches concernant le tracé du stade « classique », dans les fondations du mur arrière du Portique d'Écho, vient ruiner les conclusions chronologiques fondées par W. B. Dinsmoor sur l'érection, supposée plus tardive, du mur Est de l'Altis. Il faut penser que

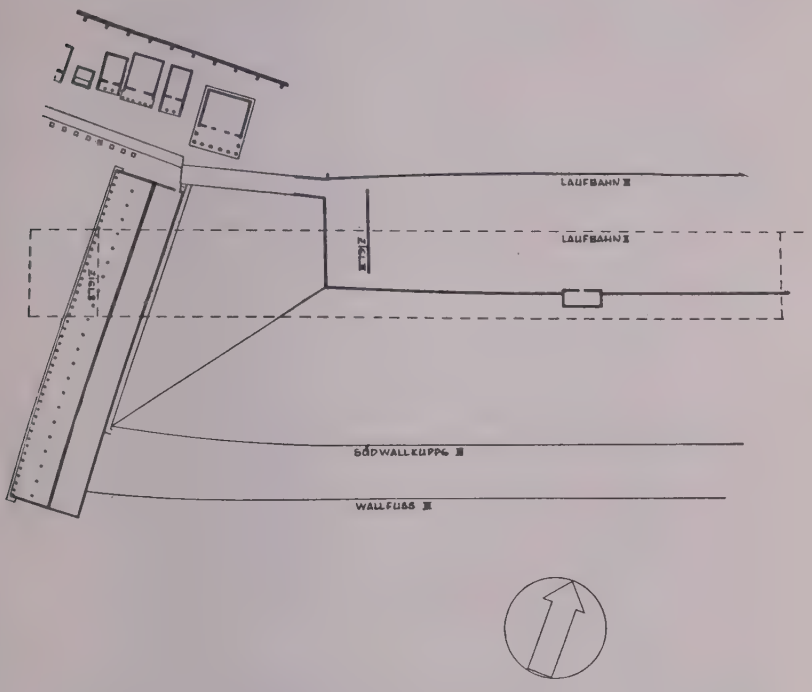

Fig. 1. — Altis d'Olympie.

En haut, à g., fin de la Terrasse des Trésors ; *au-dessous, en oblique*, Portique dit d'Écho ; *à dr.*, le stade, avec l'indication des déplacements successifs.

ces fragments étaient déjà disponibles pour un remploi au moment de la construction du Portique d'Écho, dont la date est déterminée dans le troisième quart du IVe s., assez près encore de 350 av. J.-C. (à preuve l'union du Portique d'Écho et du mur de la Terrasse des Trésors, et d'autre part, les trouvailles de céramique). M. W. B. Dinsmoor a eu tort de vouloir abaisser cette date entre 325 et 300. On ne lui accorde pas non plus ses conclusions récentes au sujet de la date du mur de la Terrasse des Trésors, que M. M. E. Kunze et H. Weber considèrent comme contemporaine du piédestal n° VII des *Zanes* (*Bericht* II, p. 42 sqq.).

La construction du Portique d'Écho et du mur Est de l'Altis, *qui lui est relié*, ne constituent qu'une portion d'une entreprise beaucoup plus vaste : la recons-

truction du stade peu après le milieu du IVe s. : ce qui est inconciliable aussi avec le point de vue de M. W. B. Dinsmoor.

M. W. B. Dinsmoor considère que le Portique d'Écho a constitué une double *stoa*, ressemblant originairement à la *Stoa Sud* de l'Agora d'Athènes, et que sa façade Est, détruite plus tard, était située à l'Est du second mur Est de l'Altis. Il fait coïncider (en accord avec W. Dörpfeld[1], *Olympia* II, p. 72) la démolition de l'hypothétique colonne Est du Portique d'Écho et l'érection du mur de l'Altis, avec une extension du Stade vers l'Ouest, qu'il date avec précision de 169-165 av. J.-C. (*l. l.*, p. 427). Là encore, les fouilleurs allemands ne sauraient acquiescer.

Les dernières fouilles, encore inédites, montreraient, au contraire, le déplacement du Stade *vers l'Est*. Le Stade du Ve s. av. J.-C. (Stade II) était environ 75 ou 76 m. plus à l'Ouest que son successeur, le Stade III : il n'était pas séparé de l'Altis, et s'ouvrait, comme on sait, librement, sur l'enceinte sacrée, où ses traces pénètrent profondément. C'est le tracé du Stade III, peu après le milieu du IVe s. — alors considérablement déplacé vers l'Est et un peu vers le Nord — qui permit d'établir le Portique d'Écho, portique simple, à façade orientée vers l'Ouest et à colonnade intérieure. On créa derrière le mur de fond une sorte de longue cour dont la limite est formée par le mur Est de l'Altis[2]. Le fragment du tambour d'une colonne cannelée provenant du temple de Zeus a été trouvé à l'endroit où le mur arrière du Portique d'Écho passe par-dessus le fossé de drainage Sud des traces du Stade II.

Les fragments architecturaux du temple de Zeus réutilisés dans le Portique d'Écho et dans le mur Est de l'Altis ne sauraient donc prouver une reconstitution complète du temple de Zeus après le « tremblement de terre archéologique », qu'il eût fallu ainsi placer peu après le milieu du IVe siècle, et non en 183 av. J.-C.[3]. D'ailleurs, Pausanias, qui témoigna (IV, 31, 6) de la restauration de la statue de Zeus par Damophon de Messène (W. B. Dinsmoor, *l. l.*, p. 422) ne dit rien, à ce propos, d'un séisme qu'il n'eût pas manqué de mentionner. Nous ne savons pas non plus si le roi Antiochos qui offrit un rideau, pour la partie réservée du temple où était la statue, fut bien le quatrième de sa dynastie (W. B. Dinsmoor, *l. l.*, p. 423). La gargouille hellénistique (IIe s. av. J.-C.) qu'on a trouvée prouve sans doute une réparation dans les parties hautes de l'édifice, mais rien d'autre ; et il n'y a pas lieu de la mettre en relation avec les figures de remplacement du fronton Ouest, en marbre du Pentélique.

Les archéologues allemands et leur contradicteur américain, qui ne s'accordent guère, comme on voit, auront du moins attiré tous très utilement l'attention sur les questions encore énigmatiques dans l'histoire architecturale de l'Altis. Ch. P.

1. W. Dörpfeld n'a jamais affirmé l'existence d'une façade Est au Portique d'Echo ; il prétendit que l'ancienne *Poikilé* (?) supposée avait eu sa façade vers l'Ouest.

2. Il sert de mur de soutènement au remblai Ouest du Stade III ; l'Altis fut alors, pour la première fois, clos architecturalement du côté Est, le stade étant isolé.

3. D'après E. Kunze et H. Weber, ces fragments doivent dater de la construction même du temple : ils auraient été éliminés dès alors, et utilisés dans les constructions de pierre du Stade II, qui fut probablement contemporain du temple de Zeus. Puis, lorsqu'on déplaça le Stade, ils auraient été remployés dans le Portique d'Echo.

Le gérant : P.-J. ANGOULVENT.

1950. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
ÉDIT. N° 22.560 Dépôt légal : 2-1950 IMP. N° 12.193

LA PALISSADE DU PORCHER EUMÉE

Dans l'*Odyssée*, XIV, 5-12, au moment où Ulysse arrive à la demeure rustique de son fidèle porcher Eumée, Homère nous présente, en quelques vers, un petit tableau d'une étonnante précision :

Τὸν δ' ἄρ' ἐνὶ προδόμῳ εὗρ' ἥμενον, ἔνθά οἱ αὐλὴ
ὑψηλὴ δέδμητο, περισκέπτῳ ἐνὶ χώρῳ,
καλή τε μεγάλη τε, περίδρομος, ἣν ῥα συβώτης
αὐτὸς δείμαθ' ὕεσσιν, ἀποιχομένοιο ἄνακτος,
νόσφιν δεσποίνης καὶ Λαέρταο γέροντος,
ῥυτοῖσι λάεσσι καὶ ἐθρίγκωσεν ἀχέρδῳ,
σταυροὺς δ' ἐκτὸς ἔλασσε διαμπερὲς ἔνθα καὶ ἔνθα,
πυκνοὺς καὶ θαμέας, τὸ μέλαν δρυὸς ἀμφικεάσσας.

« Il le trouva assis à l'entrée, là où une palissade[1] a été construite bien haute, dans un endroit bien dégagé. C'est une belle et grande enceinte que le porcher a bâtie lui-même pour ses cochons, après le départ de son maître, sans demander l'avis de la reine et du vieux Laërte. Il l'a faite de pierres... »

A partir du vers 10, l'interprétation devient moins claire. La description contient plusieurs termes techniques dont la signification paraît avoir été obscure dès l'antiquité même, de telle sorte que la conformation exacte de la construction n'apparaît pas nettement. Voici comment a traduit Victor

1. Pour ce sens de αὐλή chez Homère, cf. mon article *La renaissance des mots homériques*, dans *Les Études Classiques*, XVI (1948), p. 345 s. : αὐλή est, à l'origine, la forme collective de αὐλός « roseau ».

Bérard[1], en corrigeant, d'ailleurs sans raison valable, le dernier hémistiche en μεγάλους δρύας ἀμφικεάσσας :

« Sur les murs en gros blocs, la frise était d'épines ; au dehors, tout autour, côte à côte plantés, des pieux serrés, d'énormes chênes équarris lui faisaient un rempart ».

Il s'agit donc d'un mur de pierres, hors duquel (ἔκτος) le porcher a dressé des pieux (ἔλασσε σταυρούς), en les disposant d'un bout à l'autre (διαμπερές), à intervalles réguliers (ἔνθα καὶ ἔνθα), de manière à former une palissade bien serrée (πυκνοὺς καὶ θαμέας). Le seul point discutable est l'adverbe ἔκτος. Bérard lui attribue le sens de « à l'extérieur de l'enceinte en pierres » et suppose donc une double enceinte dont on ne voit pas l'utilité pour une porcherie. Je crois que la signification réelle est « hors de la maçonnerie », en entendant que les pieux sortent du mur où leur base est enchâssée.

Au vers 10, le sens de l'expression ῥυτοῖσι λάεσσι a besoin d'être bien établi. Cette expression est employée une autre fois dans l'*Odyssée*, VI, 267, en parlant du sol de l'agora des Phéaciens. Compte tenu d'un allongement de υ qui peut être métrique ou analogique, ῥυτός est normalement l'adjectif verbal correspondant au verbe ῥέω « couler »[2]. Je lui attribue donc le sens de « coulé » (ou « coulant »), en entendant par « pierres coulées » une sorte de gros béton fait de blocaille noyée dans le mortier. Cette pratique, que les archéologues ont reconnue sur le terrain, est aussi impliquée par le sens du second hémistiche du même vers 10.

En effet, l'interprétation traditionnelle aboutit ici à l'absurde. Que fait cette « frise d'épines » sur ce mur surmonté d'une palissade, ou même, si l'on refuse mon interprétation, sur ce mur doublé extérieurement d'un rempart de pieux ?

1. *Collection des Universités de France (Guillaume Budé)*, 2e éd., 1933.

2. Le rapprochement quelquefois proposé avec ῥύομαι n'est justifié ni par le sens « tirer, enlever, faire échapper », ni par la quantité de ῡ. Les formes du verbe ῥύομαι, comme celles de son synonyme ἐρύω, ainsi que les formes nominales apparentées, présentent une confusion de ῠ et ῡ dès les plus anciennes attestations. D'autre part, un adjectif verbal ῥυτός, rattaché par le sens à ῥύομαι, n'est nulle part attesté, tandis que l'on connaît bien, après Homère, le verbal régulièrement formé ῥῠτός « qui coule, coulant ».

Ici aussi, la question vaut d'être reprise. Ἄχερδος, qui, avec son synonyme ἀχράς -άδος, remonte probablement à la langue préhellénique, désigne un arbuste épineux d'une espèce apparemment courante en Grèce. Quelques passages d'auteurs anciens (p. ex. Téléclide, fr. 32 K) et notamment deux jeux de mots comiques sur les adjectifs Ἀχερδούσιος (*Com. Adesp.*, 1277 K) et Ἀχραδούσιος (Aristophane, *Eccl.*, 362) nous fixent sur le caractère redoutable de ces arbustes piquants. Le sens d' « épine » attribué à ἄχερδος est donc correct, avec cette particularité que, comme lat. *spīna spīnus* et fr. *épine*, le mot désigne à la fois la plante épineuse et une seule épine.

Quant au verbe dénominatif θριγκόω, il n'est employé qu'ici par Homère. Son sens dépend évidemment de celui de θριγκός, qui ne se trouve que deux fois dans la poésie homérique :

Od., XVII, 266-7 :

> ἐξ ἑτέρων ἕτερ' ἐστίν · ἐπήσκηται δέ οἱ αὐλὴ
> τοίχῳ καὶ θριγκοῖσι.

« (Ah ! le manoir d'Ulysse) est différent de tous les autres : sa palissade a un fini dans son mur et dans ses θριγκοί. »

Od., VII, 86-7 (description du mégaron d'Alkinoos) :

> Χάλκειοι μὲν γὰρ τοῖχοι ἐληλέδατ' ἔνθα καὶ ἔνθα,
> ἐς μυχὸν ἐξ οὐδοῦ · περὶ δὲ θριγκὸς κυάνοιο.

« Car des sections de mur en bronze s'étendaient en une suite régulière depuis le seuil jusqu'au fond et, autour, il y avait un θριγκός d'émail bleu. »

Il ressort clairement de ces passages que le θριγκός est un élément de la construction qui se rattache directement à la maçonnerie proprement dite. Comme on le voit dans la fabrication de la palissade d'Eumée, le θριγκός continue et achève le travail du maçon. De là, le sens de « parachèvement » qui lui est rapporté par Aristote, *Phys.*, 246 *a* 18 : οὐδὲ τὸ τῆς οἰκίας τελείωμα λέγομεν ἀλλοίωσιν. Ἄτοπον γὰρ εἰ ὁ θριγκὸς καὶ ὁ κέραμος ἀλλοίωσις... Généralement, les Grecs postho-

mériques lui ont attribué le sens de « partie supérieure du mur » (cf. *IG.*, VII, 3073, 68, Lébadée ; *SIG*³., 244, II E, 61, Delphes ; Hésychius s. v. θριγκός). Les poètes appellent quelquefois θριγκός le mur tout entier (Eur., *Ion*, 1321 ; Ar., *Thesm.*, 58 ; cf. Ps.-Démocr. dans Hippocr., *Ep.*, 23). Par métaphore, θριγκός a pris aussi le sens figuré de « comble » (Eur., *Troy.*, 489 ; Plat., *Rép.*, 534 *e*) et θριγκόω, par suite, celui de « combler » (Eschl., *Ag.*, 1283 ; Eur., *H. fur.*, 1280). A vrai dire, la signification paraît un peu flottante[1]. Par malheur, aucune étymologie n'a apporté un appui souhaitable à cette manière de comprendre. Nous serions vraiment tout à fait désarmé devant cette tradition imprécise, si Hésychius ne nous avait conservé, dans son lexique, une précieuse particularité. Comparons, en effet, ces trois gloses parallèles :

θριγκός · ἡ στεφάνη τοῦ τείχους, περίφραγμα, ὡς περίβολος, ἤγουν τὸ ἀνάστατον τοῦ τείχους, ἐφ' οὗ καὶ ἡ στέγη κεῖται, καὶ ὁ ὑπὸ τὸν κλινόποδα τοῦ τοίχου τόπος, ἢ περιχαράκωμα. Καὶ τριγχός.
τριγχός · περιφράγματα, στεφάνη, τειχίον.
στριγχός · τειχίον, στρικτόριον, στεφάνη δώματος.

Nous trouvons dans στριγχός un sigma initial caduc, dont la nature est inexpliquée, mais qui est bien attesté en grec par toute une série de doublets : τέγος/στέγος, μικρός/σμικρός, μάραγδος/σμάραγδος, μῦρος/σμῦρος, etc.[2].

Or, la forme στριγχός paraît, en dépit d'une légère différence phonétique qui semble négligeable en comparaison des variations connues θριγκός/θριγχός/τριγχός/θριγγός, pouvoir être rapprochée d'un mot fort semblable στρίγξ, gén. στριγγός

1. Cette imprécision du sens a visiblement embarrassé R. Demangel dans sa thèse *La frise ionique* (Paris, E. de Boccard, 1933), p. 106-108. Crête d'un mur, chaperon d'une stèle, moulure en saillie d'un autel, puis balustrade, barrière, enceinte et limite, le θριγκός ne peut, sans doute, être placé ailleurs qu'en haut de la muraille. Mais il paraît difficile à l'auteur d'y voir une décoration intérieure. Avant de désigner l'ornement, le mot a désigné, selon lui, un élément de protection et de défense, le couronnement même protégeant la muraille contre la menace des éléments. C'est un avis personnel que l'examen des textes n'impose pas.

2. J'ai déjà rappelé ce phénomène : *Le mégaron homérique, Revue belge de philol. et d'hist.*, XXVI (1948), p. 531, n. 4.

« cannelure, sillon, ligne, raie », dont la parenté indo-européenne est claire : lat. *striga* « andain, sillon, ligne », *stria* « rainure, cannelure, raie, strie », got. *striks*, v. h. a. *strick* « trait, ligne », v. h. a. *strimo* « raie ». La notion connexe d' « égratigner, toucher légèrement » se trouve dans lat. *stringō* « effleurer », *strigilis* « étrille », v. h. a. *strīhhan*, ag.-s. *strican* « frotter », etc.[1].

Si l'on accepte ce rapprochement possible de στριγχός et de στρίγξ, il en ressort que le sens premier de στριγχός et, donc, de θριγκός a été « ligne, raie, strie ».

Or, cette signification, issue d'une pure déduction étymologique, convient parfaitement au texte homérique. En effet, dans les deux passages odysséens où il est attesté, θριγκός paraît devoir prendre le sens particulier et technique de « joint de maçonnerie », sens qui se rattache directement à celui de « ligne, raie, strie ». Ainsi, dans *Od.*, XVII, 266-7, il faut entendre que la palissade du manoir d'Ulysse brillait par le fini de sa maçonnerie et de son jointoyage (litt. « par ses joints »). Dans *Od.*, VII, 86-7, il faut comprendre que les murs du mégaron d'Alkinoos consistaient en une succession de plaques de bronze que bordait tout autour un joint en émail bleu (κύανος). Quant au verbe dénominatif θριγκόω, employé par Homère dans la description de la palissade d'Eumée, il faut lui restituer le sens immédiatement dérivé « jointoyer ». Cette valeur technique convient au contexte avec une exactitude qui est sa meilleure garantie. Le jointoyage, en effet, qui est bien un « parachèvement » de la maçonnerie, vient directement après l'agencement grossier des pierres dans le mortier et il est exécuté au moyen d'un outil pointu spécial que nos maçons appellent une « fiche »[2] et que les Grecs, à l'époque homérique, appelaient une « épine » (ἄχερδος). Tout ceci concorde exactement et nous pouvons

1. Cf. Boisacq, *Dict. étym. gr.*, *s. v.* στρίγξ. — Ernout-Meillet, *Dict. étym. lat.*, *s. v. stria* et *striga*.

2. En dialecte wallon liégeois, cet ustensile s'appelle une « dague ». C'est une autre manière imagée de désigner un instrument pointu.

achever de la manière suivante la traduction commencée au début de cet article :

« Il l'a faite de blocaille coulée et l'a jointoyée avec une fiche, et, sortant de cette base, il a dressé d'un bout à l'autre, régulièrement, des piquets nombreux et serrés, dont il a tout autour tranché le noir du bois. »

Telle était, à mon avis, la signification précise du passage à l'époque homérique. Après cette époque, le mot θριγκός est tombé en désuétude et les Grecs ne le comprenaient plus quand ils se mirent à lire et à étudier les poèmes homériques. En se fondant sur le contexte, les exégètes s'accordèrent à lui attribuer le sens apparemment convenable de « frise, revêtement, comble », sens avec lequel les poètes et les écrivains postérieurs le remployèrent à leur tour. C'est le phénomène lexicologique et sémantique que j'ai appelé « la renaissance des mots homériques »[1].

Université de Liège.

Louis Deroy.

1. Article déjà cité de la revue *Les Études Classiques*, XVI (1948), pp. 329-353.

UNE ŒNOCHOÉ DE BRONZE DORÉ « A PORTRAIT DE REINE » TROUVÉE A GLANUM (PROVENCE)

En procédant au curage archéologique de divers puits antiques de Glanum, M. H. Rolland, l'heureux fouilleur du site, a eu la bonne fortune de découvrir, pendant l'été 1949, le 30 août, une œnochoé de bronze doré « à portrait de reine » qui est sûrement une importation alexandrine.

Le document (E e^1 4031, Inv.) provient du puits de la « Maison d'Attis », dans l'*insula* VIII de la rue des Thermes[1]. La découverte a été présentée par M. H. Rolland lui-même, à la Société des Antiquaires, à Paris, dès le 11 janvier 1950[2]. Je l'ai signalée à mon tour brièvement à l'Académie des Inscriptions. Sans empiéter sur la publication officielle qui appartiendra à l'inventeur, je voudrais ici préciser l'intérêt de la trouvaille, historique et artistique à la fois.

*
* *

L'œnochoé atteint 0 m. 21 en hauteur (fig. 1) ; toute sa surface est couverte d'une mince pellicule d'or mat. La forme du vase est ovoïde. Le goulot est circulaire, avec petit rebord

1. Cf. H. Rolland, *Fouilles de Glanum (Saint-Remy-de-Provence)*, *Suppl.* I à la public. de *Gallia*, 1946, p. 98 sqq., et pl. 14 (1943), où le puits est reporté (maison VIII) ; cf. aussi, pl. 7 (détail du plan), à la p. 98, et fig. 79. Le puits vidé porte sur la pl. 7 la lettre θ (salle E).

2. Je le remercie vivement d'avoir bien voulu me communiquer le texte de cette première présentation ; je l'ai utilisé ci-après. Je dois aussi à M. H. Rolland les figures 1 et 3 de cette étude.

rabattu vers l'extérieur. Il n'y a pas de déversoir. L'anse était attachée tout en haut, à l'aplomb de l'orifice. Fixée au bord par deux fleurons, elle s'arque ensuite, et va rejoindre,

Fig. 1. — Vase de bronze doré de Glanum, Provence.

par deux courbes opposées, la panse où elle s'attache près de l'épaule. L'implantation inférieure est faite, comme on voit, sur une sorte de cartouche intermédiaire travaillé à part et ajusté à cette place : il est orné lui-même d'une figurine ciselée en haut relief.

Le pied est constitué par un léger tore en bourrelet. Sous

la base concave, une dépression marquée de cercles concentriques indique le centre[1].

La première observation qui s'impose concerne la ressemblance marquée de la forme du vase avec les œnochoés en faïence bleue — ou verdâtre — émaillées, qui ont été trouvées notamment dans la Basse-Égypte alexandrine ; elles sont appelées « à portraits de reine » à cause des figures de princesses lagides — réduction de grandes statues — qui ont été posées en applique sur la panse ; ces vases sont accompagnés, à l'occasion, d'inscriptions qui les datent[2] (fig. 2).

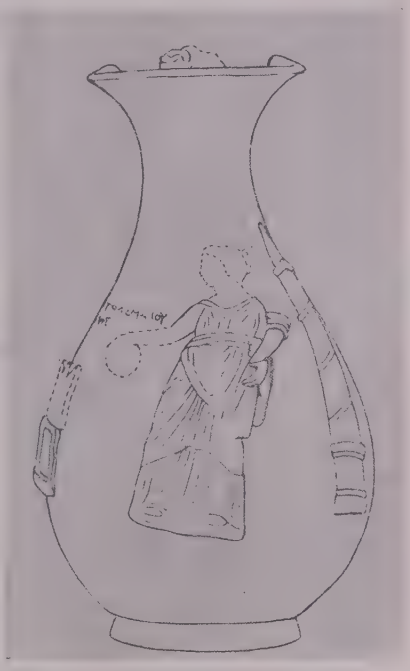

Fig. 2.
Type d'une œnochoé en faïence émaillée.

C'est le même galbe, et de l'embouchure trilobée au pied, les ressemblances, sans qu'on y insiste, sont évidentes.

Observons maintenant les figures d'applique, qui, d'un document à l'autre, tout en comportant une différente présentation, permettent aussi un rapprochement instructif. Sur les œno-

1. J'emprunte ces détails à la description soigneuse que M. H. Rolland a fournie à la Société des Antiquaires.

2. Cf. p. ex. R. Pagenstecher, *Saml. Sieglin*, pl. 31 ; F. Courby, *Les vases grecs à reliefs*, 1922, p. 510, fig. 110, d'après la planche de Pagenstecher. On trouvera, dans l'ouvrage de F. Courby, p. 509 sqq., une bibliographie concernant les lieux de trouvailles de ces vases, bibliographie à laquelle il faudrait aujourd'hui apporter certains compléments (cf. ci-après).

choés de faïence bleue émaillée d'Égypte, il y a une figure debout, *et complète*. C'est celle d'une femme en drapé hellénistique[1], *chitôn* et *himation*, qui occupe presque toute la hauteur de la panse du vase. Elle tient sur la saignée du bras gauche une corne d'abondance d'où l'on voit dépasser parfois épis et fruits ; sa dextre, au bout du bras étendu, fait le geste de la libation, en renversant le contenu d'une patère (parfois à omphalos central). Observons que, sur la couverte, certaines zones de la figure, bordures inférieures et supérieures du vêtement, corne d'abondance, chevelure, avaient reçu une pellicule dorée, encore conservée quelquefois en partie. La silhouette, modelée à part dans un moule, et découpée, a été, encore molle, appliquée à la main sur la courbure de la panse, puis fixée là à la barbotine.

Des accessoires se voient généralement dans le champ : en avant de la femme, à ses pieds, et en direction de la patère tendue, un autel bas rectangulaire mouluré, pourvu de « cornes » (acrotères d'angle) ; c'est le κεραοῦχος βωμός des sanctuaires égyptiens, à l'époque hellénistique ; sur certains exemplaires, cet autel est décoré d'une guirlande de fleurs et fruits, avec lemnisque. En arrière à droite, se dresse en règle un obélisque conique, autour duquel s'enroule une ténia, et que surmonte parfois une pomme de pin[2].

Les vases intacts connus, et les fragments dispersés dans les Musées[3], portent des inscriptions localisant la série

---

1. Cf. R. Horn, *Stehende weibliche Gewandstatuen in der hellenistischen Plastik*, 2^es *Ergänzungsheft* des *Römische Mitteilungen*, 1931, p. 36 sqq. (compléments importants à la bibliographie de F. Courby, ci-dessus, p. 137, n. 2) ; pl. 10 (1-2), 11 (2-4), avec étude sur la draperie ; cf. aussi, *ibid.*, p. 39, 42, 54.

2. Il y a des variantes; cf. F. Courby, *l. l.*, p. 511, qui note sur l'un des vases connus, entre la tête de la femme et l'obélisque, « une sorte d'étoile à quatre branches, et un objet indéterminé, en forme de T renversé, dont la tige présente l'aspect d'une feuille lancéolée, dressée verticalement au-dessus d'une traverse horizontale ». Un catalogue complet des exemplaires connus, mis à jour à travers les collections des musées, serait bienvenu.

3. Il y en a au Caire (cf. ci-après, p. 139, n. 2) ; à Alexandrie (reclassés par M. A. Adriani) ; à Paris (Bibl. Nationale = De Ridder, n° 1027 ; R. Horn, pl. 10) ; à Stuttgart (*ibid.*, pl. 10) ; au British Museum (cf. Walters, *Cat. Rom. pollery Br. Mus.*, K. 76-77 ; R. Mowat, *Rev. numism.*, 5, 1901, p. 28-34 ; Grace Macurdy,

entre 277 au plus tôt et 205 au plus tard[1], jusqu'ici.

Ce sont, en effet, surtout les noms de deux reines lagides et celui d'un Ptolémée qui ont reparu en ces textes : Arsinoé II, qui épousa, en 277, Ptolémée II Philadelphe et mourut en 270 ; Bérénice II, femme de Ptolémée III, morte en 221 ; Ptolémée IV Philopator, mort en 203. Il est possible que la série de ces textes doive être complétée[2] ; mais ils nous donnent dès maintenant un *terminus ante quem* précieux, la production des vases de terre hellénistiques ayant *suivi*, en règle, celle des vases de bronze, et tirant, par imitation, ses motifs de la toreutique.

Certains des exemplaires connus ont été recueillis dans des nécropoles[3]. Mais il y a lieu de prêter de plus en plus attention à l'hypothèse de Mowat, selon qui ces œnochoés auraient servi d'abord de vases à libation dans les temples de Basse-Égypte consacrés aux divinités royales : Ptolémaion, Bérénikeion, Arsinoeion, etc. On sait qu'il existait de ces sanctuaires dans le Delta, là surtout où s'était implanté l'élément grec. Arsinoé II, sœur et épouse de Ptolémée II, reçut un culte extérieur à Délos, après 270; elle portait aussi, dans l'île d'Apollon, comme attribut, la corne d'abondance[4]; la fondation de l'Arsinoeion de Samothrace évoque les mêmes traditions de culte, essaimant au loin.

*
* *

Revenons maintenant à l'œnochoé de bronze doré, exhumée à Glanum. Ce n'est pas une figure entière de reine que

---

Hellenistic Queens, p. 124, fig. 6 (Arsinoé), etc.). — On en trouverait certes d'autres, dans une recension exhaustive des réserves des musées; plusieurs sont encore complets. Certains spécimens avaient été exportés à Canossa (*Not. scav.*, 1910, p. 355), d'une part, à Kourion (Chypre), d'autre part.

1. E. Breccia, *Cat. gén. Mus. Alexandrie*, vol. 57, *Iscr. gr. e latine*, p. III sqq.

2. Je l'emprunte à F. Courby, *l. l.*, p. 511 et n. 1 ; cf. aussi Fr. von Bissing, *Cat. Musée du Caire, Faïencegefässe*, nos 18026, 18027.

3. P. ex. E. Breccia, *Necrop. Sciatbi*, pl. 80 (267, 268, 269 (nos 581 sqq.).

4. R. Vallois, *BCH.*, 45, 1921, p. 242-269 ; A. Plassart, *Les sanct. et les cultes du mont Cynthe* (*Expl. archéol. Délos*, XI, 1928, p. 222 sqq. : cf. p. 227, n. 7) ; R. Vallois, *CRAI.*, 1929, p. 32-40.

nous y trouvons, sous l'anse[1]. Il y a là un cartouche d'applique dont l'importance et la qualité évoquent encore les traditions de la toreutique classique, et particulièrement les motifs des *cadoi* funéraires de bronze, vases-urnes dont nous connaissons maintenant toute une série, *décorée sous les anses*, au IVe s.[2]. Les principaux motifs des appliques de ces vases cinéraires sont apparus au début du IVe s., le plus souvent, dans la peinture ou la sculpture, et ils ont fait fortune, avant le milieu du siècle, dans la décoration toreutique : Dionysos et Ariadne marchant enlacés et se tenant par l'épaule[3], Éros et Psyché enveloppés d'une seule paire d'ailes, etc. L'œnochoé de Glanum se conforme encore à la tradition d'art qui localisait d'office le médaillon décoratif, comme une « remarque », sous l'attache inférieure de l'anse du vase métallique.

Fig. 3. — Applique du vase de Glanum.

1. Les œnochoés à couverte émaillée portent généralement à l'attache de l'anse un masque de Silène, exceptionnellement un masque du dieu Ammon, selon F. Courby, *l. l.*, p. 509.

2. J'ai marqué récemment l'importance de cette production d'art : cf. *Mon. Piot*, 37, 1940, p. 73-103 (exemplaires de Chantilly : il faut ne pas les connaître pour en suspecter l'authenticité) ; cf. aussi Ch. Picard, 63, 1939, p. 246-255 ; depuis lors, cf. G. M. A. Richter, *Bull. Metr. Mus.*, mars 1946, p. 184 sqq. ; *AJA.*, 50, 1946, p. 361 sqq. (c'est à tort qu'est contesté le caractère *funéraire* des appliques, du moins de celles qui sont authentiques : les sujets n'ont pas été choisis au hasard) ; cf. encore W. Züchner, *Klappspiegel*, p. 176 sqq.

3. Cf. le revers du cratère de Pronomos (Naples).

La figure disposée sur le vase de Glanum, à cette place (fig. 3), est un très gracieux travail de toreutique alexandrine. On a présenté là, le buste d'une jeune femme, vêtue d'un

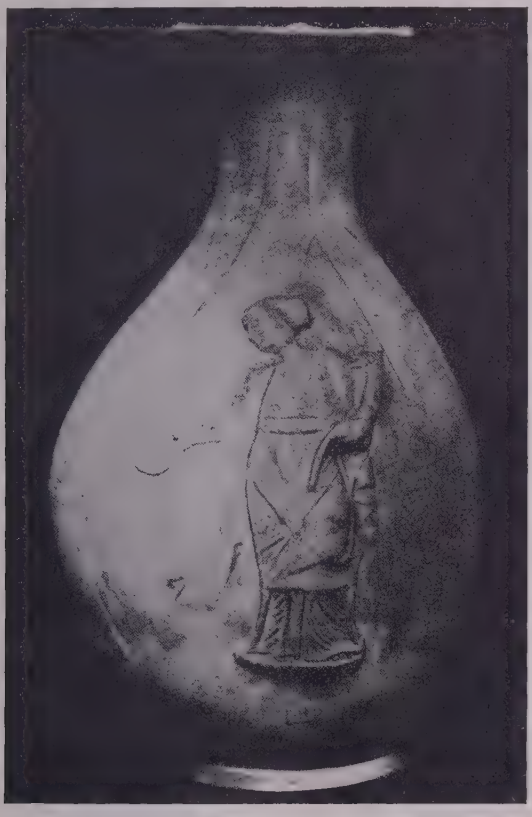

Fig. 4. — Exemplaire du British Museum (Arsinoé II).

chitôn fin, à décolleté triangulaire. La tête est tournée vers la gauche. La chevelure est divisée dans l'axe en deux bandeaux, qui encadrent joliment le front, se massent aux tempes, et se relèvent sur la nuque à l'arrière, en un lourd chignon arrondi.

Les traits sont réguliers, idéalisés sans doute ; mais on ne peut douter, du moins, qu'il s'agisse bien d'un portrait. Trompé par la présence de la grande corne d'abondance que soutient l'avant-bras gauche relevé — la pointe étant saisie par la main droite —, attribut sacré dont émergent des fruits[1], M. H. Rolland avait pensé à une Agathé Tyché[2] du IIe s. de notre ère. Mais la corne d'abondance est aussi déjà l'attribut des déesses ptolémaïques des œnochoés à « portraits de reines ». Sur les monnaies d'Égypte qui ont porté l'effigie d'Arsinoé II, la double corne d'abondance figure au revers, avec cette forme allongée des pointes inférieures que nous voyons sur le vase de Glanum, et qui est aussi notable pour l'une des cornes d'abondance de l'exemplaire du British

Fig. 5.
Arsinoé II en Agathé Tyché (British Museum).
JHS., 26, 1906, pl. 18 (C. C. Edgar).

1. Ailleurs, on voit des épis (œnochoé de la Bibl. Nationale, Paris).
2. C'est dans la maison VIII qu'a été trouvé le relief d'Agathé Tyché et Hermès ; cf. H. Rolland, *Glanum*, *l. l.*, et Ch. Picard, *Rev. arch.*, 1949, II, 89.

Museum (fig. 4), consacré à Arsinoé II[1]. Or, on retrouve le même aspect sinueux de la corne d'Amalthée sur certaines statuettes consacrées à la même reine ; par exemple, pour la petite Arsinoé II de bronze du British Museum, figurée en « Agathé Tyché » (fig. 5)[2] : l'effigie, quoique médiocre, dérivait certainement des représentations mentionnées par Athénée (XI, 497 *b*), où la reine tenait τῇ εὐωνύμῳ χειρί (à la main gauche), le δίκερας, πάντων τῶν ὡραίων πλῆρες.

Le symbole d'abondance a figuré aussi — bien des fois, on le sait — sur le monnayage, au revers même des effigies de la princesse lagide[3]. Nul doute qu'il faille évoquer ici de tels rapports, sans égarer la recherche vers les divinités de l'Abondance en général. Aussi bien Arsinoé II, qui doit figurer à Glanum, que Bérénice II, avaient été assimilées en Égypte à Agathé Tyché ; c'est ce qu'indique, pour Arsinoé II, l'inscription d'une des œnochoés émaillées connues[4] :

Ἀγαθῆς Τύχης Ἀρσινόης Φιλαδέλφου.

***

En 1922, le regretté F. Courby écrivait, à propos des œnochoés émaillées « à portraits de reines » : « On doit croire qu il s'agit d'une vaisselle ordinaire, dont le décor remonte à quelque œuvre célèbre, par l'intermédiaire de vases en métal précieux[5]. » Tout cela ne pouvait être, en tout cas, qu'à peu près contemporain, en raison du caractère d'actualité des sujets choisis.

---

1. Grace H. Macurdy, *Hellenistic Queens*, p. 124, fig. 6.

2. C. C. Edgar, *JHS.*, 26, 1906, pl. 18, p. 281 sqq. (38443).

3. A. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, I, 1903, p. 180 ; J. N. Svoronos, *Rev. belge de numism.*, 1901, p. 263-298, 387-412, et Τὰ νομίσματα τοῦ κράτους τῶν Πτολεμαίων, 1904. On comparerait le dispositif du chignon : cf. E. Pfuhl, *Arch. Jahrb.*, 45, 1930, p. 39, fig. 25. Sur les monnaies ptolémaïques, la coiffure d'Arsinoé II montre un chignon bas, malgré le voile dont elle est couverte. Quant à l'absence du diadème, on le constate aussi pour les effigies de Bérénice II.

4. F. Courby, *l. l.*, p. 511 ; cf. J. Colin, *Rev. arch.*, 1946, I, p. 41, n. 5. Mêmes inscriptions pour Bérénice II.

5. *L. l.*, p. 512.

Les documents figurés qui illustrent cette étude vont faire apparaître, je crois, que la découverte de Glanum nous a rendu le jalon intermédiaire justement postulé : le « vase de métal précieux » de toreutique alexandrine, qui avait lui-même emprunté son décor à la sculpture locale (cf. ici, fig. 5).

Qu'on n'ait figuré que le simple buste d'une princesse, et non la statue en pied, cela ne saurait faire hésiter, ni changer les conclusions. Le toreute dont le puits de Glanum nous a restitué l'œuvre a agi habilement en ne surchargeant pas le flanc de son vase d'une applique qui eût visé à imiter une statue complète ; on en jugera en comparant l'effet de la statuette de bronze du British Museum (fig. 5). Cela n'empêchait certes pas le ciseleur du vase d'imiter sans doute, *librement*, une statue qui devait être fort connue à Alexandrie : celle dont la pose générale, — sinon la draperie, plus variable, ou la coiffure, changeante aussi — se retrouve dans la série des œnochoés émaillées, d'un document à l'autre[1]. On pourrait penser plus ou moins à la statue élevée par Ptolémée II à Arsinoé, et qui représentait la reine avec le *dikeras*, donc avec les attributs de Tyché : d'où la mention Ἀγαθῆς τύχης, sur les œnochoés émaillées[2].

Cette statue avait été célèbre en Égypte ; à preuve, la fixité relative du type féminin des œnochoés de faïence, où la silhouette royale d'Arsinoé a été reprise pour Bérénice II aussi ; jusqu'au jour où, avec l'indication du nom de Ptolémée IV, toute correspondance cessa entre l'inscription et le sujet.

Quoi qu'il en soit, nos conclusions consigneront ici deux remarques essentielles. Depuis les temps où Th. Schreiber avait publié son mémoire sur l'*Alexandrinische Toreutik*, — *piu*

1. Cf. F. Courby, *l. l.* p. 512-513.

2. Il n'y a peut-être pas lieu de mettre en doute, comme le faisait F. Courby, la statue *en topaze* du temple d'Arsinoé à Alexandrie, dont a parlé Pline, *Nat. hist.*, 37, 108. Haute de quatre coudées, elle était enfermée dans une chapelle dorée : un *naos* égyptisant. Dans l'enceinte du lieu de culte royal, il y avait, nous dit-on, un obélisque de quatre-vingts coudées ; lui aussi a trouvé place sur les œnochoés de faïence émaillée, comme on voit.

indovinando che dimonstrando[1] — la cause des ateliers d'art alexandrins — postulés hardiment dans l'étude — n'avait guère marqué d'avantages. Tout au plus, pouvait-on faire remarquer, sur les bas-reliefs du tombeau de Petosiris, à Hermoupolis, la place donnée au travail des orfèvres, créant sous nos yeux à l'envi un matériel funéraire précieux, destiné aux offrandes qui devaient égayer la survie du personnage honoré dans l'au-delà[2]. Nous manquions trop encore, du moins, des produits attestés de l'*Alexandrinische Toreutik*. Le puits de Glanum nous rend l'un d'eux, dans des conditions qu'on pouvait difficilement espérer plus favorables, car l'origine d'une œnochoé « à portrait de reine », identifiable, ne peut guère être contestée aux officines lagides de Basse-Égypte. La production de ces pièces ne relevait peut-être pas des ateliers royaux ; peut-être ne s'agit-il pas même « d'objets de propagande ». Mais la source est sûre. Les œnochoés de faïence étaient-elles même exportées. Comme il est rappelé ci-dessus, on en a trouvé un spécimen en Chypre, à Courion ; et un, d'autre part, en Italie méridionale, à Canossa, associé là à d'autres vestiges d'art égyptisant.

C'est à ce titre aussi que la découverte de Glanum est précieuse.

Nous avions déjà, à Glanum, quelques traces, très sporadiques, d'apports alexandrins : p. ex., le beau sistre de bronze sommé d'une figuration animale, qui a été trouvé aussi en 1949[3] ; et, d'autre part, le négrillon accroupi, en bronze lui-même, dont la pose ramassée, cubique, dénonce l'origine[4]. C'eût été trop peu pour qu'on osât parler déjà de relations possibles avec le monde alexandrin.

---

1. W. Amelung, *Bull. comun. Roma*, 25, p. 110 (cf. le scepticisme de P. Perdrizet, *Bronzes Fouquet*, 1911, p. xv).

2. Cf. la magistrale publication de G. Lefebvre, *La nécropole de Touna-Derouah ;* accessoirement, Ch. Picard, *BIFAO.*, 30, 1930, p. 201-227 : *Les influences étrangères au Tombeau de Petosiris.*

3. En dernier lieu, H. Rolland, *Glanum*, 1949, fig. 3 à la pl. 55.

4. H. Rolland, *ibid.*, pl. 28, 2. Le document serait à ajouter, avec d'autres, aux listes de Miss Grace Hadley Beardsley, *The negro in Greek a. Roman civi lisation*, 1929, p. 92 sqq.

Mais l'œnochoé de bronze doré, retrouvée maintenant, apporte à notre documentation un témoin particulièrement instructif, au sujet des relations de la Provence antique avec l'Orient méditerranéen. Bien au delà de Canossa, un jalon précieux est désormais posé vers l'Ouest, attestant la diffusion de la toreutique hellénistique créée en Basse-Égypte[1].

Ch. Picard.

1. Le lieu où la pièce a été trouvée ne fixe une limite qu'à son utilisation. Mais il est sage de s'abstenir, provisoirement, de toute hypothèse sur l'emploi (?) du vase en question, *à Glanum*.

PHALÈRES CELTIQUES ET GALLO-ROMAINES AVEC DÉCOR DE TÊTES HUMAINES

(Suite et fin)

IV. — Les têtes coupées chez les Celtes

Bien que les nouvelles découvertes d'Entremont aient appelé l'attention sur le symbolisme complexe de la tête humaine, en Gaule[1], il n'est pas douteux que les Celtes aient pratiqué aussi la décapitation des ennemis.

L'usage guerrier de mutiler le corps de l'adversaire, de conserver sa tête comme trophée, et surtout comme talisman — car la tête, siège de l'âme, devra se mettre au service du vainqueur — est universel, dans l'antiquité, ainsi que chez certaines populations des temps modernes[2], encore ; il suffit de rappeler, parmi ces derniers « chasseurs de têtes », les Indiens Jibaros du Brésil et leurs curieuses pratiques[3].

---

1. Cf. p. ex., F. Benoit, *Le Cerbère de Gênes et les têtes coupées de la Narbonnaise* (*Rivista di studi liguri*, 12, 1946 (1947) ; Id., *Le geste d'imposition de la main à Entremont* (*Rev. arch.*, 1948, I, p. 48 sqq. (Mélanges Ch. Picard) ; Id., *La victoire sur la mort et le symbolisme funéraire de l'Anguipède* (*Latomus*, 8, 1949, p. 263 sqq. ; M. Renard, *Les têtes coupées d'Entremont*, *L'antiquité classique*, 1947, p. 307 ; *CRAI*, 1946, p. 403 ; 1948, p. 443.

2. A.-J. Reinach, *Les têtes coupées d'Alise*, 17 ; Id., *Rev. celtique*, 1913, 278 sqq. ; Id., *RHR.*, 67, 1913, 47 ; Kleingbeit, *Kopf-und Maskenzauber in der Vorgeschichte und bei den Primitiven*, 1933 ; Pinza, *La conservazione delle teste umane e le idee e costumi con quali si connette*, 1898 ; Sébillot, *La tête de l'homme dans les superstitions et les légendes* (*L'Homme*, 1886, n° 2) ; Wernert, *L'anthropophagie rituelle et la chasse aux têtes aux époques actuelles et paléolithiques* (*L'Anthropologie*, XLVII, 1936, 33) ; S. Eitrem, *Beiträge zur griech. Religionsgeschichte*, III, *Kathartisches und rituelles*, 1917 ; cf. *RHR.*, LXXXI, 1920, 85 ; Marie Bonaparte, *Ueber die Symbolik des Kopftrophäen* (*Eine psycho-analytische Studie* (*Imago*, 14, 1928).

3. Wavrin, *Les Jibaros, réducteurs de têtes*, 1941.

Pas plus que l'Égypte[1] et l'Orient[2], la Grèce[3] et Rome[4], aux époques primitives, n'ont ignoré cet usage. Mais leurs civilisations rapidement évoluées y ont, en général, renoncé ; elles n'en ont guère conservé que quelques souvenirs, à travers les mythes et dans l'art[5] ; au contraire, la coutume persiste chez les peuples dits barbares : Daces, Thraces, Scythes, Ibères, Germains, etc.[6].

***

On la constate aussi chez les Gaulois[7], dès le IIIe s. avant notre ère, dans la Gaule cisalpine. Tite-Live rapporte qu'après la bataille de Sentinum, où une légion romaine fut anéantie,

---

1. Têtes coupées des ennemis, protection des maisons sur lesquelles elles sont plantées, Lefébure, *Rites égyptiens*, 20 ; Jéquier, *Le livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, 94 ; légende du voleur du roi Rhampsinite, à qui son frère coupe la tête (Hérodote, II, 121) ; cf. G. Lefebvre, *Romans et contes égyptiens*, 1949, p. VI, n. 7. — Cf. *Rev. celtique*, 1913, 49 ; légende osirienne, Horus décapitant sa mère Isis, etc.

2. *Rev. celtique*, 1913, 49.

3. *Ibid.*, 45, n. 4 ; 47, n. 5 ; Lenormant, *Les origines de l'histoire* (2), I, 144. Œnomaos veut bâtir un temple avec les crânes des prétendants de sa fille ; on voit leurs têtes clouées en guise de trophées, sur des peintures de vases, des sarcophages. Antée suspend aux murs des temples de Poseidon les crânes des étrangers immolés, Pindare, *Isthmiques*, III. *id.* et Mélissos de Thèbes, etc. : cf. Gernet-Boulanger, *Le génie grec dans la religion*, 84 (ex.). Vase de New York, avec la légende de Tydée qui, blessé par Mélanippos, aurait brisé le crâne de son adversaire, l'aurait décapité, et se serait repu de sa cervelle ; on voit la tête coupée à ses pieds, *Bull. Metropol. Museum of art*, New York, 1913, 157 ; cf. *Rev. des ét. grecques*, 1914, 309.

4. *Rev. celtique*, 1913, 45, n. 4. Légende de la tête coupée du Capitole. Pierre gravée avec l'illustration de cette légende, *Rev. arch.*, 1925, II, 248.

5. Ex. le Gorgoneion, tête de la Gorgone que Persée décapita et brandit comme un objet d'épouvante ; *Rev. celtique*, 1913, 276.

6. *Rev. celtique*, 1913, 43 (Germains) ; 45 (Daces, Thraces) ; 46 (Scythes) ; 48 (Ibères) ; C. Jullian, *Recherches sur la religion gauloise*, 1903, 83, n. 1, 2 (Scythes, Thraces) ; Id., *Histoire de la Gaule*, I, 277 ; II, 452 (Ligures, Ibères) ; A.-J. Reinach, *Rev. arch.*, 1912, II, 229 ; Id., *Les têtes coupées d'Alise*, 14 ; Id., *RHR.*, 67, 1913, 43.

7. Bertrand, *La religion des Gaulois*, 336 ; C. Jullian, *Recherches sur la religion gauloise*, 1903, 80, n° 15. Le butin, les têtes coupées, 67 ; Id., *Histoire de la Gaule*, II, 200 sqq., 324-5 ; Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1536 ; Dottin, *Manuel pour l'étude des antiquités celtiques*, 1915, 14 ; A.-J. Reinach, *Les têtes coupées d'Alesia* (*Pro Alesia*, 1913) ; Id., *Les têtes coupées d'Alise et Hercule à*

en 295, les Gaulois Sénons s'avançaient, les têtes des vaincus suspendues à leurs chevaux : « Les cavaliers marchaient en avant, portant les têtes des victimes suspendues au poitrail des chevaux, ou fixées à leurs lances, et chantant un chant triomphal à la manière de leur race[1]. » Cet usage gaulois est encore attesté en Italie, lors d'autres rencontres entre Romains et Gaulois[2].

Pour la Gaule transalpine, les deux passages capitaux sont ceux de Diodore et de Strabon, d'après Posidonios qui voyagea dans le Sud de la Gaule, vers l'an 80 av. J.-C.[3] :

Aux ennemis tombés, ils coupent la tête et l'attachent au cou de leurs chevaux. Pour les trophées, ils les clouent à leurs maisons, comme on le fait à l'égard de certains animaux tués à la chasse. Pour les têtes des ennemis les plus illustres, ils les embaument soigneusement avec de l'huile de cèdre, et les conservent dans une caisse. Ils les montrent aux étrangers en se glorifiant de ce que telle tête, l'un de leurs ancêtres, ou leur père, ou quelque autre, n'a pas voulu la vendre, quelque argent qu'on lui en offrit. Il en est même qui se vantent de ne pas avoir voulu céder une tête pour son pesant d'or (Diodore).

Une coutume barbare et inhumaine, qui se retrouve parmi la plupart des nations du Nord : au sortir du combat, ils suspendent au cou de leurs chevaux les têtes des ennemis qu'ils ont tués et les rapportent avec eux pour les fixer en spectacle au grand portail de leurs maisons. Posidonios dit en avoir été souvent témoin, et avoir été long à se faire à cette vue ; toutefois, l'habitude avait fini par le rendre insensible. Quant aux têtes des grands personnages, ils les montraient aux étrangers conservées dans de l'huile de cèdre, et se refusaient à les vendre, fût-ce au poids de l'or (Strabon).

Alesia (*Bibliothèque Pro Alesia*, fasc. 3) ; Id., *Le rite des têtes coupées chez les Celtes* (*RHR.*, 67, 1913, 41) ; Id., *Les têtes coupées et les trophées en Gaule* (*Rev. celtique*, 1913, 38, 253) ; de Gérin-Ricard, *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse*, 27 ; Id., *Bulletin Comité Trav. hist.*, 1934-5, 469.

1. Tite-Live, X, 26, 11 : *Gallorum equites pectoribus equorum suspensa gestantes capita et lanceis infixa, ovantesque moris sui carmine.* Cf. C. Jullian, *Recherches sur la religion gauloise*, 83.

2. Tite-Live, XXIII, 24 ; Silius Italicus, IV, 213 ; Polybe, III, 67 ; II, 28 ; Diodore, XIV, 115 ; Just., XXIV, 5. Cf. A.-J. Reinach, *Les têtes coupées d'Alise*, 14 ; Id., *RHR.*, 67, 1913, 42.

3. Diodore, V, 29, 5 ; texte et trad., A.-J. Reinach, *Rev. celtique*, 1913, 39 ; Strabon, IV, 4, 5 ; texte et traduction, *Rev. celtique*, 1913, 40 ; *Les têtes coupées d'Alise*, 14 ; *Rev. arch.*, 1912, II, 226, etc.

« Les Romains — ajoute Strabon, qui écrit au début du Ier s. de notre ère — ont mis fin à ces pratiques ». L'arc d'Orange, où l'on voit des têtes coupées et des scalps, prouve que la décollation et la décalvation étaient encore pratiquées par les auxiliaires gaulois, à l'époque où ce monument fut

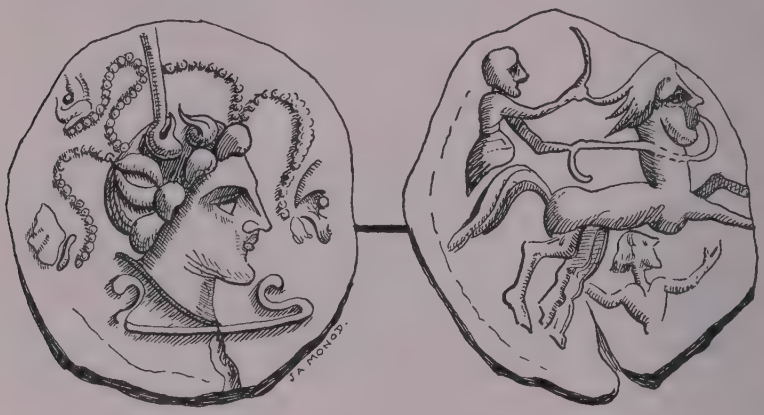

Fig. 16. — Monnaie : De La Tour, *Atlas* (pl. 21, 6728).

élevé[1]. Ce serait vers l'an 21 apr. J.-C., que Rome aurait aboli l'usage, après la révolte de Sacrovir, entre autres mesures prises contre les sectateurs des druides et leurs rites sanglants[2].

***

Les Gaulois décapitaient l'ennemi, ou se bornaient à le scalper, pour conserver sa chevelure[3], et peut-être s'en parer comme d'une coiffure de guerre[4] ; on voit un scalp sur un trophée de l'arc d'Orange[5] (fig. 17) ; sur divers monuments, des

1. *Rev. celtique*, 1913, 56.

2. *Ibid.*, 42, 56 ; *Rev. arch.*, 1912, II, 230.

3. Jullian, *Recherches sur la religion gauloise*, 83, et n. 5 ; *Rev. celtique*, 1913, 57-9, 281 ; Ebert, *Reallexikon der Vorgeschichte, s. v. Skalpieren.*

4. *Rev. celtique*, *l. l.*

5. *Ibid.*, pl. I, 2. Deux sarcophages du Musée du Capitole, qui s'inspirent des combats des Grecs contre les Galates d'Asie Mineure, montrent aux angles une Victoire portant un trophée que surmonte un scalp ; même détail sur des sarcophages ultérieurs de pareille inspiration, *RHR.*, 67, 1913, 42-43.

têtes qui paraissent chauves pourraient avoir été scalpées.

Les têtes étaient offertes[1] aux dieux dans leurs sanctuaires ; la reconstitution de celui de Roquepertuse illustre clairement ce rite, puisque les piliers du portique sont creusés d'alvéoles où étaient encastrés des crânes humains[2]. On faisait l'offrande spécialement au dieu de la guerre, assimilé à divers dieux latins, et spécialement à Mars[3]. A Apt, on a trouvé, sous une dédicace à Mars, une demi-douzaine de crânes humains[4]. On les dédiait dans les demeures aux mânes, aux dieux domestiques[5]. On les plaçait comme talismans sur les portes des maisons et sur les murs des cités, selon Posidonios, et, sans doute, on les suspendait aux arbres sacrés[6]. Les crânes des vaincus devenaient des coupes[7] à boire, et pouvaient servir aussi à des libations de sang humain[8]. Pour conserver les têtes — celles des personnages illustres — on les traitait à l'huile de cèdre et on les momifiait[9]. Ces trophées d'actions valeureuses protégeaient leurs possesseurs[10].

Fig. 17. — Arc d'Orange (*Rev. celtique*, 1913, 286, pl. I, 2).

1. Destinations, C. Jullian, *Recherches sur la religion gauloise*, 60, n° 15. — Linckenheld, *Cahiers d'arch. et d'hist. d'Alsace*, n° 128, 1947, à propos des fouilles du Donon ; cf. *REA*, 49, 1947, 289.

2. Benoit, *l. l.*, pl. XXV ; Jacobsthal, *Early celtic art*, II, pl. I, 1.

3. Jullian, *l. c.* ; *Rev. celtique*, 1913, 60, 254. Selon César, en Gaule « Mars est l'arbitre de la guerre et c'est à lui que l'on dédie le butin ».

4. *CIL.*, XII, 1077 ; C. Jullian, *l. l.*, 36, n. 2 ; 67, n. 2 ; 82, n. 5.

5. *SIL.* Ital., V, 652-3 ; C. Jullian, *l. l.*, 35-6, 36, n. 2 ; 67.

6. *Rev. celtique*, 1913, 277-8 ; Jacobsthal, *Early celtic art*, I, 4.

7. C. Jullian, 56, n. 3, 57, 83, note ; *Rev. celtique*, 1913, 42-3, 282.

8. Sur les sacrifices humains chez les Gaulois, C. Jullian, *l. l.*, 51.

9. *Rev. celtique*, 1913, 41, n. 2, 280 ; Cotte et Saurin, *Emploi de l'huile de cèdre par les Gaulois pour la conservation des têtes coupées* (*Congrès de Rhodania*, 4e année, 1922).

10. *Rev. celtique*, 1913, 284. La tête comme fétiche, 273, 278.

*
* *

Le héros irlandais Cuchulainn emporte les têtes de ses ennemis et les brandit dans la bataille, comme des épouvan-

Fig. 18. — Monnaie : De La Tour, *Atlas* (pl. 21, 6723).

tails, neuf dans une main, dix dans l'autre[1]. Sur une monnaie celtique, un guerrier debout, de face, a dans la main gauche une tête coupée, dans la droite un sanglier-enseigne et un carnyx[2] (fig. 19). Sur d'autres, un personnage tient des deux mains des têtes coupées par leur chevelure[3]. Sur un fragment de table de dolmen, au Musée de Nantes, un homme nu, debout,

Fig. 19.
De La Tour, *Atlas* (pl. 15, 5044).

1. *Rev. celtique*, 1907, 170 ; 1908, 156 ; 1913, 276 ; A.-J. Reinach, *Les têtes coupées d'Alise*, 15.

2. De La Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, pl. XV, n° 5044 (Éduens) ; Blanchet et Dieudonné, *Manuel de numismatique française*, I, 13 ; *Rev. celtique*, 1913, 60, fig. 5, 55.

3. *Rev. celtique*, 1913, 60, note, statères d'or des Aulerques Cénomans.

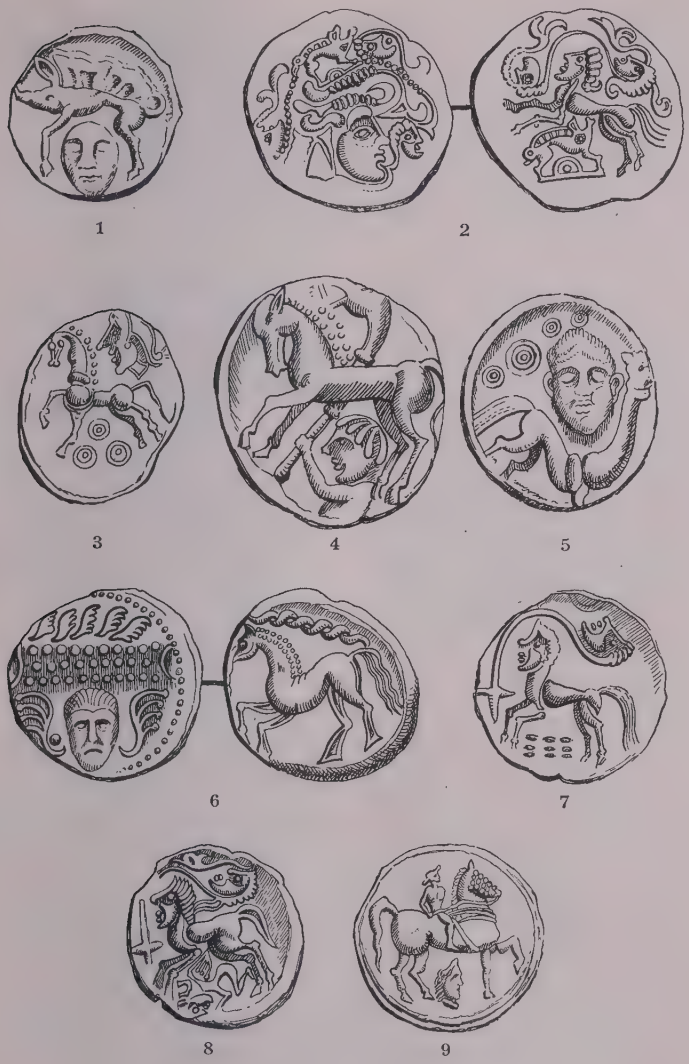

Fig. 20. — Monnaies gauloises.

1. De La Tour, *Atlas*, pl. XXXVII, 9180 ; 2. *Ibid.*, pl. XXII, 6541 ; 3. *Ibid.*, pl. XIV, 4572 ; 4. *Ibid.*, pl. XXXIII, XIII, 4552 ; 5. *Ibid.*, pl. XXXIII, 8403 ; 6. *Ibid.*, pl. LI, 9925 ; 7. *Ibid.*, pl. XXI, 6516 ; 8. *Ibid.*, pl. XXI, 6535 ; 9. *Ibid.*, pl. XLVI, 9748.

de face, paraît tendre de sa dextre une tête ; une autre est visible près de son épaule gauche, et une troisième, monstrueuse, au-dessous de sa poitrine[1]. Sont-ce des mortels qui se glorifient d'exploits guerriers[2] ? Ou des divinités masculines de la guerre et de la mort[3], analogues à cette déesse d'un relief thrace qui tient une tête coupée en main, tandis que d'autres têtes et des corps décapités gisent à ses pieds[4] ?

Fig. 21. — De La Tour, *Atlas* (pl. 41, 9924).

Certains érudits reconnaissent le dieu, ou le génie de la guerre et de l'horreur des combats, dans une grande tête qui paraît sur de nombreuses monnaies gauloises (fig. 18, 21). D'autres têtes plus petites semblent lui être rattachées par

1. Espérandieu, *Recueil*, IV, n° 3009 ; *Rev. arch.*, 1912, II, 288, n. 1 ; A.-J. Reinach, *Les têtes coupées d'Alise*, 16 ; *Rev. celtique*, 1913, 55, note ; *RHR.*, 67, 1913, 45.

2. C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, 351, reconnaît dans la monnaie citée plus haut l'image du chef qui l'a fait frapper pour commémorer un exploit.

3. Assimilées à Mars : cf. plus haut. Le dieu de la guerre n'est pas essentiellement distinct de celui de la mort ; tous deux manifestent leur action par des cadavres, *Rev. celtique*, 1913, 262. Le dieu de la guerre est peut-être assimilé aussi au dieu destructeur de la foudre, porteur de la hache, du maillet, *ibid.*, 270. Il existe aussi en Gaule une déesse de la guerre, peut-être identifiée à Bellone, Victoria, *ibid.*, 256, 263.

4. Kazarov, *Akad. d. Wiss., Vienne, Anzeiger*, n° 77, 1940 (1941), 106, fig. 1.

des cordons, des chaînes[1], et seraient les chefs coupés des vaincus[2], trophées consacrés au dieu[3], ou qui accompagneraient l'enseigne militaire[4]. Cette identification a été, il est vrai, discutée, non moins que celle de l'Héraklès Ogmios des Gaulois décrit par Lucien, dieu qui reliait par des chaînes partant de sa bouche les oreilles des hommes touchés par son éloquence.

* * *

La tête coupée paraît de face, sur des monnaies des Boïens[5], où elle est encadrée de volutes, et surtout sur de nombreuses sculptures en pierre qui s'échelonnent des temps préromains aux temps romains. Il n'y en a parfois qu'une seule ; ailleurs deux, ou plusieurs[6], placées en une ligne continue, comme elles le sont sur les phalères citées plus haut. Leur série rappelle aussi les têtes multiples qui entourent la grande tête des monnaies. On songe, de plus loin, aux médaillons placés circulairement autour de l'autel-zodiaque de Gabies, autour de la patère de Rennes (fig. 22, 23). L'usage évoque l'acte de Conall Cernaon dans l'épopée irlandaise, quand il porte à Émer les têtes des meurtriers de Cuchulainn, enfilées en chapelets[7]. Ou la guirlande de crânes que Çiva,

---

1. De La Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, pl. XXI, 6504, 6506, 6527, 6533, 6723, 6728 ; pl. XXII, 6541 ; pl. XXIII, etc. ; Forrer, *Keltische Numismatik der Rhein-und-Donaulande*, 1908, 52 ; A. Blanchet et Dieudonné, *Manuel de Numismatique française*, I, 34, fig. 40 ; 51, fig. 77, 78 (de La Tour, pl. XXIII, 6879) ; Koepp, *Bonner Jahrbücher*, 125, 1919, 62 sqq., fig. La grande tête dérive du type d'Apollon sur les monnaies de Philippe de Macédoine, Koepp, 64. Cf. sur un relief romain de Mayence, des prisonniers germains enchaînés par le cou, Endres, *Das Erbe unserer Ahnen*, 1931, 167, fig. 112. — Cf. ici notre fig. 18.

2. Robert, *Rev. arch.*, 1885, VI, 241 ; *CRAI.*, 1885, 268, y reconnaît déjà les têtes coupées des vaincus.

3. A.-J. Reinach, *Les têtes coupées d'Alise*, 4 ; *Rev. celtique*, 1913, 53-4, 60 ; Id., *Le Klapperstein*, IV, 26, etc.

4. C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, 351 ; Id., *Recherches sur la religion gauloise*, 84, note.

5. De La Tour, *Atlas*, pl. LI, 9924, 9925 ; *AJA.*, XLVII, 1943, 312, fig. 2 (n. 32, réf.) ; P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, pl. 218, *e*.

6. Ex. Benoit, pl. XXII (Nîmes) ; XXIX (Entremont), etc.

7. *Rev. celtique*, 1913, 276.

Fig. 22. — Autel de Gabies
(*D. A.*, *Zodiacus*, fig. 7595).

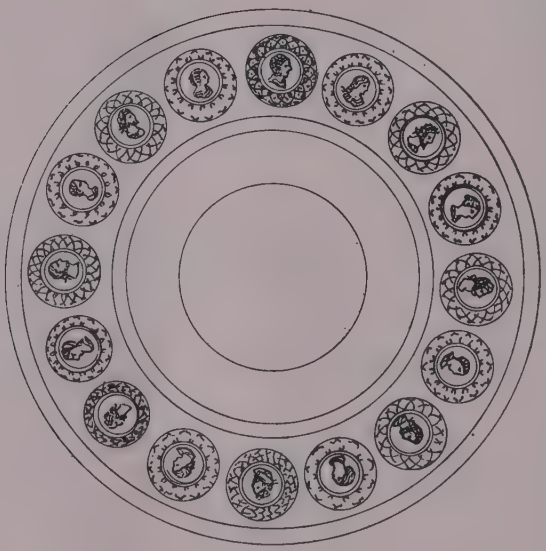

Fig. 23. — Patère de Rennes
(S. Reinach, *Rép. reliefs*, II, 233).

dieu de la terreur et de la mort, porte à son cou, en dansant sur des cadavres l'éternelle danse cosmique[1] ; ou encore les

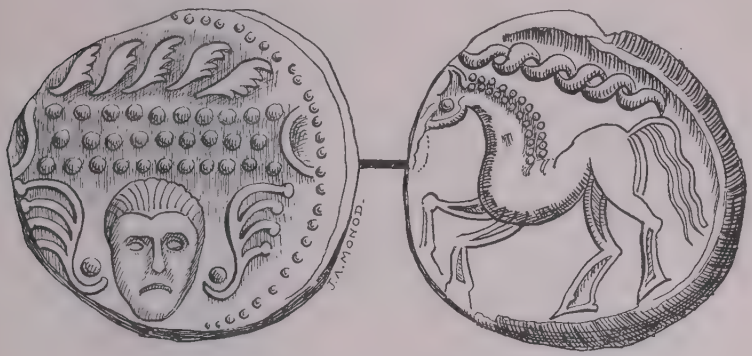

Fig. 24. — De La Tour, *Atlas* (pl. 51, 9925).

ceintures de têtes de morts dont les Achantis se parent en certaines fêtes[2].

Il suffit de rappeler les monuments bien connus : de Roquepertuse[3], d'Entre-

Fig. 25. — Pilier d'Entremont (*Rev. celtique*, 1913, 286).

1. « Quand viendra le temps où la mer, la terre, l'air, le feu et le vent seront anéantis, plusieurs millions de Vichnou périront, plusieurs millions de Brahmâ périront aussi. Çiva rassemblera alors toutes les têtes de ces dieux ; de ces têtes, il fera son collier, il dansera sur un seul pied une danse inimitable, dans laquelle ce collier s'entre-choquera sur ses huit épaules, et il chantera des airs mystérieux que nul ne saurait chanter... » « Un chapelet de crânes humains, voilà ta guirlande de fleurs... » Cf. R. Grousset, *Bilan de l'histoire*, 1946, 121-123.

2. *Rev. celtique*, 1913, 279.

3. Sanctuaire de Roqueper-

mont[1], de Bagnères-de-Bigorre[2], de Die[3], d'Alise-Sainte-Reine[4], de Montmaurin[5], des Bringasses[6], de Nîmes[7], de Beaucaire[8], d'Événos[9], d'Aix[10], d'Orléans[11], de Châtillon[12], l'arc d'Orange[13], et d'autres sculptures encore[14]. Les plus récentes

---

tuse, Marseille, IVe s. av. J.-C. De Gérin-Ricard, *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse (Centenaire de la Soc. de statistique, d'hist. et d'arch., de Marseille et de Provence*, 1927, 19, pl. II) ; P. Jacobsthal, *Early celtic art*, I, 165, n° 3, 4 pl., 2, 4 ; Benoit, *L'art primitif méditerranéen de la vallée du Rhône, La sculpture*, 1945, pl. XXV-XXVII.

1. Piliers d'Entremont, musée d'Aix, IIe s. av. J.-C. ; Espérandieu, *Recueil*, I, n° 105, 83 sq. ; Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1535, fig. 707 ; A.-J. Reinach, *Le pilier d'Entremont (Rev. arch.*, 1912, II, 216, fig. 2) ; Id., *Les têtes coupées d'Alise*, 16 ; de Gérin-Ricard, *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse*, 50, n° 1, pl. VI, 3-6 ; VIII, 2 ; *Rev. celtique*, 1913, 55, pl. I, 1 ; Benoit, *l. l.*, pl. XXIII, XXIX ; P. Jacobsthal, 165, n° 5, pl. 5 ; *Bonner Jahrbücher*, 125, 1919, 52, pl. V. Statues découvertes en 1943, Benoit, 36, pl. XXXVIII sq. ; Ch. Picard, *Pro Arte*, 1944, n° 45, 319 ; *CRAI*, 1943, 474 ; *Gallia*, VI, 1, 1948, 94. — Espérandieu, *Recueil*, XII, suppl., 1947, 6, n° 7833 sq., réf.

2. Relief. De Gérin-Ricard, 50, n° 4 (300-100 av. J.-C.) ; *Rev. arch.*, 1912, II, 229, fig. 3 (date voisine de celle d'Entremont) ; *Rev. celtique*, 1913, 56 ; Espérandieu, *Recueil*, IX, n° 6923 ; *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1927, 267 ; *RHR.*, 67, 1913, 45.

3. Relief, musée de Die. De Gérin-Ricard, 50, n° 3 (300-100 av. J.-C.) ; Id., *Bull. Com. arch. Comité Trav. hist.*, 1913, 303, pl. ; Espérandieu, *Recueil*, IX, n° 6777 ; *REA.*, 1915, 75.

4. Fin du Ier s. av. J.-C. au plus tôt. A.-J. Reinach, *Bibl. Pro Alesia, Suppl.* à la revue *Pro Alesia*, fasc. 3 ; *Pro Alesia*, II, 1907-8, pl. XLVI ; *CRAI.*, 1906, 483 ; *Rev. celtique*, 1913, 253, fig. 57 ; Espérandieu, *Recueil*, III, n° 2367.

5. Relief, Haute-Garonne. *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1927, 264.

6. Relief, oppidum des Bringasses, musée d'Arles, Benoit, *l. l.*, pl. XXVI.

7. Benoit, pl. XXII.

8. Hermès bicéphale, Benoit, *l. l.*, pl. XXIV.

9. Relief, Var. *Rev. celtique*, 1913, 56 ; *RHR.*, 67, 1913, 46.

10. *Rev. celtique*, 1913, 56.

11. *Rev. celtique*, 1913, 56 ; Espérandieu, *Recueil*, IV, n° 2971.

12. *Rev. celtique*, 1913, 56 ; Espérandieu, *l. l.*, IV, n° 3386.

13. Sans doute consacré par Tibère, en 21. Têtes coupées et scalps. *Rev. arch.*, 1912, I, 225 ; *Rev. celtique*, 1913, 56, pl. II ; A.-J. Reinach, *Les têtes coupées d'Alise*, 16 ; *RHR.*, 67, 1913, 46 ; Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1539 ; Espérandieu, *l. l.*, I, n° 201.

14. Autel de Paris, où des têtes semblent suspendues aux branches d'un arbre, comme des *oscilla*, peut-être par confusion volontaire entre ces *oscilla* et les têtes coupées ; *Rev. celtique*, 1913, 52, 56 ; *Bonner Jahrb.*, 125, 1919, 52 ; Espérandieu, *l. l.*, III, n° 3138.

Autel de Limoges : *Rev. celtique*, 1913, 56 ; Espérandieu, *l. l.*, II, n° 1591 ; A.-J. Reinach, *Les têtes coupées d'Alise*, 12 : « Il est certain que son souvenir (de

attestent qu'à l'époque gallo-romaine, les artistes maintenaient par leurs œuvres le souvenir du vieux rite national, et trai-

Fig. 26. — Monnaie : De La Tour, *Atlas* (pl. 21, 6504).

Fig. 27. — Relief de Nîmes (Benoît, *l. l.*, pl. 22).

taient toujours dans le même style indigène ces masques évocateurs des trophées de leurs ancêtres : de face, aux yeux

---

cet usage) a survécu en pleine époque gallo-romaine ; ainsi une tête coupée se voit au milieu des trois faces à fronton d'un autel de Limoges, la capitale des Lémovices dont les monnaies, deux siècles au moins auparavant, nous présentent déjà le dieu aux têtes coupées. »

Autel de Bordeaux : *Rev. celtique*, 1913, 56 ; Espérandieu, *l. l.*, n° 1208. Cf. peut-être encore, Espérandieu, *ibid.*, III, n° 2337 (tambour de colonne, de l'Auxois, avec une série de têtes) (têtes coupées, divinités de la semaine ?) ; X, n° 7514 (fragment de colonne, avec douze têtes côte à côte).

qui paraissent clos, à la bouche en coup de sabre et aux coins affaissés, à la chevelure striée, ou au crâne rendu chauve peut-être par le scalp.

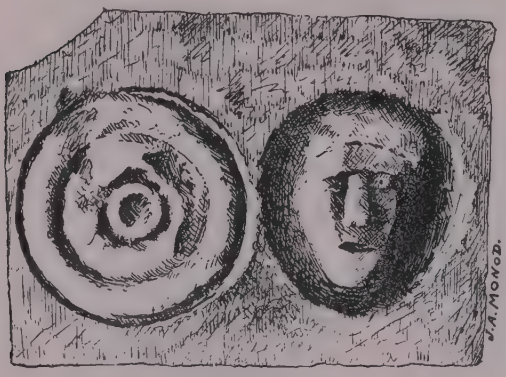

Fig. 28. — Relief d'Avenches (Espérandieu, *Recueil*, 7, n° 5430).

*
* *

On peut donc croire, sans oublier la survivance du motif grec du masque[1], que les têtes humaines figurées sur la phalère d'Augst, dont nous avons rappelé les prototypes, ont été influencées par l'usage étudié ici. Sur un bloc gallo-romain encastré dans le mur de la façade de la Tour des Dômes, à Avenches[2], une des têtes alterne avec un disque à ombilic. Est-ce un masque décoratif et une phiale à libation ? Peut-être. Mais ne serait-ce pas aussi une tête coupée et une phalère de harnachement ? (fig. 28).

Interprétera-t-on de même un détail du pilier antérieur d'Entremont (fig. 29), objet d'hypothèses diverses et peu convaincantes ? Une tête humaine de face, pareille aux autres, est inscrite dans un cercle,

Fig. 29. — Pilier d'Entremont.

1. Vetters, *JOAI*, XXXVII, 1948, *Beiblatt*, 41 ; *Rev. arch.*, 1950, I, p. 52, n. 5 (H. Vetters).

2. Espérandieu, *l. l.*, VII, n° 5430.

qui détache vers le haut un prolongement, une sorte de tige[1]. Cucullus, draperie tordue, faisceau de lanières rattachant la tête aux autres, fragment de vêtement des victimes ? Ne serait-ce pas plutôt une phalère de harnachement ornée d'une tête coupée ? Le pilier d'Entremont unirait alors trois motifs analogues : têtes coupées, tête coupée sur une phalère, cavalier portant au poitrail de son cheval une tête coupée.

Fig. 30. — Pilier d'Entremont (de Gérin-Ricard, pl. 6, 3).

V. — Têtes coupées, chevaux et cavaliers

Revenant du combat, les cavaliers gaulois suspendaient au cou de leurs chevaux les têtes des vaincus (fig. 30). Les phalères ont dû inspirer ce décor (fig. 31). On retrouve cet usage chez des peuples et en des temps divers. Les Scandinaves les pendent à leurs étrivières[2]. Les Tartares de Khiva les enferment dans un sac attaché à l'arçon de leur selle[3]. Au XI[e] siècle, les vainqueurs des Musulmans en Espagne ornaient le poitrail de leurs montures de

Fig. 31.
Cavalier au cheval décoré de phalères.

1. *Rev. arch.*, 1912, II, 221, fig. 2 ; III *a*, 220 ; Benoit, *l. l.*, pl. XXIX ; de Gérin-Ricard, *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse*, pl. VI, 5.
2. Weinhold, *Alt-Nord. Leben*, 310 ; *Rev. celtique*, 1913, 276, n. 1.
3. *Rev. celtique*, 1913, 286, n. 1.

têtes arabes[1]. Un relief en terre cuite du Dahomey montre un cheval ayant au cou une tête coupée, pour rappeler que les Dahoméens avaient décapité leurs ennemis et en avaient rapporté en triomphe, à Abomey, les têtes au cou de leurs chevaux[2].

Fig. 32.
Vase de Nagy Szent Miklos, Hampel, *Das Goldfund von N. S. M.*, 10, fig. 3.

Des monuments antiques illustrent cet usage. Dans un grand médaillon qui décore une cruche en or de Nagy Szent Miklos (fig. 32), en Hongrie, un cavalier cuirassé, sans doute sarmate, traîne de la main gauche par ses cheveux un prisonnier debout près de son cheval, tandis qu'à l'arçon de la selle pend une tête humaine, annonçant au vaincu encore vivant le sort qui l'attend[3]. Dans la scène figurée sur un médaillon en or — avec œillet de suspension, assurément une phalère de cheval — provenant d'un tumulus de Siverskaia Stanica au Kouban[4] (fig. 33), on a voulu reconnaître un

1. *RHR.*, XXIII, 1891, 317.

2. *L'Anthropologie*, 1920, 388. Les Gallas d'Éthiopie suspendaient aux chevaux les phallus coupés des vaincus ; le phallus étant un autre siège de vie, de force. *Rev. celtique, l. c.*

3. Hampel, *Alterümer des frühen Mittealters in Ungarn*, III, pl. 290, 292 ; II, 405 ; Id., *Das Goldfund von Nagy Szent Miklos*, 1885, 10, fig. 3, 115 ; fig. 56 *a*, 110.

4. Bapst, *Gaz. arch.*, 1887, 147, pl. XXII ; Kondakov-Tolstoi-Reinach,

thème classique, peut-être emprunté à une Gigantomachie[1] : Dionysos monté sur la panthère, derrière lui Athéna, et Aphrodite nue, tenant une pomme. Cette pièce, postérieure au IIe s. av. J.-C., est d'un art barbare, « copiée grossièrement sur des bas-reliefs à sujets religieux des peuples civilisés[2] ; rattachée par certains à l'art persan[3], elle serait plutôt scytho-sarmate ». Détail intéressant : une tête coupée roule sous la monture du dieu, et l'on expliquera sa présence peut-être moins par le souvenir du mythe dionysiaque[4], que par l'usage barbare que nous étudions ici.

Fig. 33. — Phalère de Siverskaia Stanica (*Ant. Russ. mérid.*, 450, fig. 394).

Il explique aussi une stèle romaine de Mayence (fig. 34), au type banal du cavalier qui terrasse le barbare étendu sous

---

Antiquités de la Russie méridionale, 450, fig. 394 ; 451 (IIe-Ier s. av. J.-C.) ; *Recueil Kondakov*, 1926, 239 ; EBERT, *Reallexikon der Vorgeschichte*, *s. v. Süd Russland*, pl. 41, *c*, n° *b* ; *RHR.*, 67, 1913, 45.

1. EBERT, *l. l.*

2. BAPST, *l. c.*

3. KONDAKOV, etc., *Antiquités de la Russie méridionale*, *l. l.* : « Il n'y a aucun doute que cette œuvre se rattache à l'art persan, et qu'elle date de la domination des Parthes ; Dionysos est chaussé des souliers d'étoffe ornés de glands, comme en portent les Parthes. »

4. Cf. la panthère posant la patte sur un masque humain, motif fréquent dans l'art gréco-romain, ex. BABELON-BLANCHET, *Catalogue des bronzes figurés de la Bibl. Nationale*, 474, nos 1133, 1134 ; A.-J. REINACH, *RHR.*, *l. l.*, songe à la tête d'Orphée déchiré par les Ménades.

sa monture souvent ornée de phalères[1]. Le vaincu n'est pas représenté en entier, mais seulement par sa tête, et la mèche de sa chevelure indique un Suève. Faut-il supposer que le reste du corps était peint ? « Cependant, dit Espérandieu, l'hypothèse d'un relief qui témoignerait d'une décapitation n'est pas impossible ». En admettant que l'on ait complété la représentation par la peinture, le fait de n'avoir modelé que la tête semble bien intentionnel, pour rappeler d'une façon discrète aux initiés, et en espérant peut-être que la couleur s'effacerait, le vieil usage national.

Fig. 34. — Stèle de Mayence (Espérandieu, *Recueil*, 7, n° 5794).

* * *

Il est donc compréhensible que l'on ait décoré les phalères des chevaux de ces têtes humaines, jadis suspendues en réalité à leur harnachement.

Sur une coupe sassanide en argent, de Perm, à L'Ermitage (fig. 35), un cavalier tire de l'arc ; au cou de son cheval, le bridon montre une tête humaine qui n'a rien de mythique : « phalère sur laquelle est figurée une tête masculine aux longs cheveux, portant une moustache, mais point de barbe ; il est à supposer que cet ornement tient lieu de la tête d'un ennemi qu'on avait coutume d'attacher comme trophée à la crinière du cheval »[2].

---

1. Lindenschmitt, *Altertümer unserer heidnischen Vorzeit*, V, 16, n° 290, 84 ; Keller, *Die römischen Inschriften und Steinskulpturen des Museums der Stadt Mainz*, 1883, I, *Nachtrag ; CIL.*, XIII, n° 7033 ; Espérandieu, *Recueil*, VII, n° 5784 ; *Germania romana, Ein Bilderatlas* (2), 1924, pl. VIII, n° 3.

2. Kondakov-Tolstoi-Reinach, *Antiquités de la Russie méridionale*, 1891, 416, fig. 373, 417 ; *Comptes rendus Acad. Saint-Pétersbourg*, 1867, *Atlas*, III,

***

La réalité — on le voit par la phalère de Siverskaia Stanica, — peut être facilement transposée dans le mythe, où les dieux agissent comme les hommes, et se plaisent comme eux au carnage. Les cavaliers qui attachaient à leurs chevaux les têtes ennemies, évoquaient à l'esprit des Gaulois leur génie des combats auquel on consacrait ces têtes, génie que le cheval symbolise, dont il est la monture.

Fig. 35. — Coupe sassanide de Perm (*Antiquités de la Russie mérid.*, 416, fig. 373).

***

En fait, le génie destructeur de la guerre et de la mort s'incarne chez les Gaulois en divers animaux. C'est l'ours[1], que le groupe de Noves montre posant lourdement ses pattes antérieures sur des têtes coupées, en même temps qu'il avale un cadavre[2]. C'est la cor-

---

pl. I ; HAMPEL, *Der Goldfund von Nagy Szent Miklos*, 86, fig. 46 ; ID., *Altertümer des frühen Mittelalters in Ungarn*, I, 1905, 272, fig. 646.

Cf. une plaque en or, ayant décoré un bridon de cheval, d'Alexandropol, Russie S. ; au centre, un masque humain, à chevelure striée, autour duquel des têtes de taureau de face, « une tête de Barbare probablement de type scythique, entourée de sept têtes de bœufs ». Phiale de la Russie S., avec une rangée circulaire de têtes animales (cerfs), LUSCHEY, *Die Phiale*, 112, n. 639 ; EBERT, *Reallexikon*, XIV, 68.

1. *Rev. celtique*, 1913, 257.

2. ESPÉRANDIEU, *Recueil*, I, n° 121 ; RENEL, *Les religions de la Gaule avant le christianisme*, 243, fig. 16 ; DE GÉRIN-RICARD, *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse*, 52 ; *Rev. arch.*, 1912, II, 232 ; BENOIT, pl. XX-XXI ; *Rev. celtique*, 1913, 257 (incarnation animale d'une divinité « à laquelle on sacrifie des prison-

neille ou le corbeau, mangeurs de corps morts[1], peut-être l'oiseau qui, sur une monnaie, becquette un corps décapité[2]. C'est le chien[3], le loup, le lion[4], tous carnassiers androphages[5]. C'est peut-être le sanglier, animal sacré[6], que l'on considère parfois comme le véritable emblème national de la Gaule[7], qui sert le plus souvent d'enseigne[8], et, à ce titre, est accompagné de têtes coupées[9].

* * *

Un animal très vénéré par les Celtes est le cheval[10], dont l'image est fréquente en des figurines de bronze[11], sur des

niers de guerre »). Il existe peut-être une déesse de la guerre, Andarta, « la grande ourse ».

1. *Rev. celtique*, 1913, 258. Oiseaux sacrés, C. Jullian, *Recherches sur la religion gauloise*, 36.

2. Forrer, *Keltische Numismatik der Rhein-und-Donaulande*, 1908, 283, 284, fig. 486 (mythe de Prométhée).

3. Cerbère, statue de la nécropole de Gênes, Ier s. apr. J.-C., posant la patte sur une tête humaine, Benoit, 29, pl. XVIII, 2. Id., *Le Cerbère de Gênes et les « têtes coupées » de la narbonnaise*, *Rev. d. Stud. Liguri*, 12, 1946, 80.

4. Benoit, *l. l.*, 28, *Les lions androphages*. Ex. relief de Mornas, près d'Orange, époque romaine impériale, avec lion dévorant une tête, *ibid.*, pl. XVI, 2, musée d'Avignon ; P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, n° 3, pl. 223, 218, poignée étrusque en bronze de Pérouse, lion dressé dévorant une tête ; même motif, poignée de vase, Salzburg, *ibid.*, n° 382, pl. 186. Lion androphage de Suzange, *Rev. arch.*, 1936, I, 126.

5. Le thème du carnassier androphage est fréquent, en Orient, en Grèce, en Italie, en Gaule ; P. Jacobsthal, I, 33, etc.

6. Renel, 195 ; Drioux, *Cultes indigènes des Lingons*, 77 ; S. Reinach, *Bronzes figurés*, 254, etc.

7. De La Saussaye, *Le véritable symbole national de la nation gauloise* (*Rev. numismatique*, 1840, 245) ; Blanchet et Dieudonné, *Manuel de numismatique française*, I, 13.

8. Bertrand, *Le sanglier-enseigne sur les monnaies gauloises* (*Rev. Mus. et coll. arch.*, Dijon, 1926) ; Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1177.

9. Sur des monnaies gauloises, sanglier-enseigne tenu par un personnage qui a dans l'autre main une tête coupée, de La Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, pl. XV, n° 5044 ; tête coupée sous un sanglier, *ibid.*, pl. XXXVII, n° 9180.

10. Renel, 19 ; Marque, *Le cheval totem dans l'antiquité et les origines préceltiques et celtiques*, Tulle, 1930 ; Drioux, *Cultes indigènes des Lingons*, 81 ; Loth, *Les noms du cheval chez les Celtes en relation avec quelques problèmes archéologiques* (*Mém. Acad. Inscr.*, 1925) ; Id., *CRAI.*, 2 janvier 1925 ; *Journal des Savants*, 1925, 95.

11. Lantier, *Chevaux-enseignes celtiques*, *Rev. arch.*, 1939, I, p. 236-247.

reliefs de métal ou de pierre[1], sur des vases peints[2]. Les monnaies l'accompagnent de maint symbole : rouelles crucifères[3], étoiles et rosaces[4], cercles[5], souvent groupés par trois[6], S[7], croix[8], pentagramme[9], triscèle[10], croissant[11], etc.[12] ; la plupart de ces symboles attestent le caractère céleste du cheval, et sans doute solaire[13]. Androcéphale[14], il affirme sa nature surnaturelle, en cette forme monstrueuse qui est une étape du dieu animal vers l'anthropomorphisme, ou la fusion symbolique du cavalier ou de l'aurige divin et de leurs montures[15].

*
* *

Mais ce cheval divin est aussi celui du dieu de la guerre. Une statuette gallo-romaine en bronze de Neuvy-en-Sullias[16]

---

1. Benoit, pl. IX sq.

2. Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1465, fig. 661, 3 ; P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, pl. 217 *b* ; fragment de Genève, Deonna, *Les arts à Genève* (*Genava*, XX, 1942, 74, fig. 47) (référ.).

3. De La Tour, *Atlas*, pl. VII, nos 2879, 2904 ; XI, nos 3794, 3969, 3701, etc.

4. *Ibid.*, pl. XII, 3761 ; XXI, 6903 ; XXVIII, 7137 ; XXIX, 7235, 7324 ; XXXVI, 8933, etc. ; rosace à rais incurvés (soleil) (?), pl. XXIX.

5. *Ibid.*, pl. XIII, no 4198.

6. *Ibid.*, pl. XIV, 4572, 4143, 4147, 4173, etc.

7. *Ibid.*, pl. XV, 4866, 5050 ; XXVII, 7005 ; XXIX, 7177 ; Forrer, *Keltische Numismatik der Rhein-und-Donaulande*, 46, fig. 87.

8. De La Tour, *Atlas*, pl. XII, 4367 ; XVI, 5099.

9. Forrer, 46, fig.

10. Forrer, 255, fig. 449.

11. De La Tour, pl. XXXIV, 8588, 8590.

12. Amphore, Forrer, 28, fig. 43 ; 255, fig. 450 ; lyre, *ibid.*, 44, fig. 83 ; 99, fig. 184, 185 ; 254, fig. 447, 448 ; poignard, *ibid.*, 46, fig. 89 ; de La Tour, *passim*.

13. Cheval et cavalier solaires chez les Celtes, Drioux, *Cultes indigènes des Lingons*, 49 ; Lambrechts, *Contributions à la religion gauloise*, 95 ; Roes, *L'animal au signe solaire* (*Rev. arch.*, 1938, II, etc.).

14. Le cheval androcéphale est très fréquent sur les monnaies gauloises, de La Tour, pl. XXII sq., et *passim* ; Dieudonné et Blanchet, *Manuel de numismatique française*, I, 14.

15. C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, 350 : « assemblage de l'intelligence du cavalier et de la force de la bête. »

16. 2e moitié du IIe s. apr. J.-C. Espérandieu, *Recueil*, IV, no 2978 ; Reinach, *Cultes, mythes et religions*, I, 37, 64 ; Id., *Bronzes figurés*, 252 ; Renel, 194 ; Roscher, *Lexikon*, *s. v. Rudiobus* ; Loth, *Le dieu gaulois Rudiobos* (*Rev. arch.*, 1925, II, 210) ; Id., *CRAI.*, 1925, 84 ; *REA.*, XXIII, 1921, 336 ; *Rev. arch.*, 1921, II, 410 ; *REG.*, 1926, 162.

est dédicacée : *Augusto Rudiobo sacrum.* Bridé, non sellé, monture du dieu invisible, ce cheval pourvu d'anneaux devait être porté en procession. A en juger, dit Loth, par les objets qui ont été trouvés avec cette figurine, sanglier, trompette militaire, Rudiobos n'est pas une divinité pacifique, mais sans doute l'équivalent celtique de Mars, dieu de la guerre ; son doublet semble être Rudianus, et l'on connaît une inscription à Mars Rudianus. Un autre équidé, le mulet, semble avoir la même signification. Une statuette en bronze d'un mulet porte sur sa base la dédicace *Deo Segomoni*, et l'on possède des inscriptions *Marti Segomoni*, attestant que Segomo est l'équivalent de Mars, nom que l'on peut traduire par « le victorieux, le puissant »[1]. C'est pourquoi le cheval sert d'enseigne militaire[2], et s'associe aux autres animaux qui symbolisent le carnage des combats, au sanglier[3], à l'oiseau[4], qui, souvent perché sur sa croupe[5], — il est parfois nettement un oiseau de proie[6] — paraît le conduire à la bataille[7].

---

1. Reinach, *Les survivances du totémisme chez les anciens Celtes* (*Rev. celtique* 21, 1900) ; Id., *Cultes*, I, 64, fig. 6 ; Roscher, *Lexicon, s. v. Segomo.*

2. R. Lantier, *Chevaux-enseignes celtiques* (*Rev. arch.*, 1939, I, 236) ; *Bull. monumental*, 99, 1940, 261 ; Renel, 191-2.

3. Enseignes au sanglier et au cheval, sur l'arc d'Orange, Renel, 186 ; cheval associé au sanglier, sur les monnaies celtiques, de La Tour, pl. XIV, 4108 ; XIX, 6342 ; cheval androcéphale et sanglier ; *ibid.*, pl. XXII, 6541, 6555, 6654, 6614, etc. ; Forrer, 261, fig. 463.

4. Benoit, pl. IX, pierre gravée du sanctuaire des Caisses, à Mouriès, deux cavaliers, chevaux, oiseaux.

5. Renel, 207, 208 ; briques de Substantion, Benoit, pl. VII, 8 ; monnaies, de La Tour, pl. XIII, 4068, 4072, 4091 ; XX, 6950, 6952 ; Courcelle-Seneuil, *Les dieux gaulois d'après les monuments figurés*, 1910, 184 (corbeau, épervier, aigle, cigogne, grue, suivant les peuplades celtiques). Cf. ce motif en Grèce géométrique et en Orient, Roes, *Greek geometric art*, 1933, 23 sq.

6. Le bec crochu du rapace est distinct sur certaines représentations, de La Tour, pl. XX, 6950. Cf. plus loin, à propos du sanctuaire de Roquepertuse.

7. C. Jullian, *Recherches sur la religion gauloise*, 36, croit à la représentation d'un cavalier conquérant *ducibus avibus ;* Blanchet et Dieudonné, *Manuel de numismatique française*, I, 34, fig. 42 (« cheval qui paraît conduit par un oiseau »).

*
* *

Sur les monnaies, le cheval normal ou androcéphale, qu'il soit seul, monté par un cavalier[1], dirigé par un aurige, foule souvent sous lui un personnage étendu[2], sans doute un ennemi vaincu. L'animal paraît au revers de pièces dont le droit est occupé par la grande tête identifiée par certains au génie de la guerre, qui est entourée de têtes coupées[3]. Lui-même est accompagné de ces têtes[4], et il semble que celles-ci, plutôt qu'elles soient la réduction du cavalier ou de l'aurige conduisant sa monture, dirigent elles-mêmes le cheval, et signifient « la

Fig. 36. — Seau de Marlborough (Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1456, fig. 658).

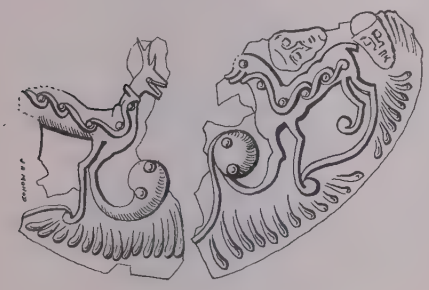

Fig. 37.
Fragment de Bonnens : Déchelette, *Manuel*, II, 3, p. 1455, fig. 657.

1. De La Tour, *Atlas*, pl. XXII, 6762 (cheval normal) ; 6764 (androcéphale), etc. Reliefs en pierre, Benoit, pl. IX, 1, 3 ; X, 3 ; XI (dieux cavaliers).

2. De La Tour, pl. XXII, 6720 ; XXIII, 6818, 6823, 6824, 6825, 6826 ; XXI, 6530, 6529, 6524, etc.

3. *Ibid.*, pl. XXI, 6723, 6728, 6504, 6506, 6508, 6516, 6518 ; XXIII, 6792, etc. Robert, *Rev. arch.*, 1885, VI, 241, mentionne une variante, où la tête humaine entourée de têtes coupées est remplacée par une tête de cheval. Koepp, *Bonner Jahrbücher*, 125, 1919, 67, note, dit ne pas connaître cette variante.

4. Placée au-dessus du cheval : Blanchet et Dieudonné, *Manuel de Numismatique française*, I, 46, fig. 63 ; 56, fig. 91 ; de La Tour, pl. XIX, 4572, 4561 ; XXXIII, 8403 (de face) ; Montélius, *Les temps préhistoriques en Suède*, 1895, 206, fig. 291 ; 207, fig. 202 (bractées en or d'Asum, Vadstena). Placée au-dessous du cheval, de La Tour, pl. XIV, 4557, 4555, 4551.

Sous le cheval, buste humain levant un bâton, *ibid.*, pl. XIII, 4552.

Cf. encore Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, 290, 341 ; *Rev. celtique*, 1913, 53, n. 3, réf.

conduite de la guerre par le fétiche ou le symbole religieux »[1].

D'autres monnaies ont, d'un côté le cheval, de l'autre une tête de face[2].

Cette association du cheval et de la tête n'est pas rare sur les reliefs celtiques : fragment de situle en bronze, de Bonnens (Indre) (fig. 37), avec deux masques, l'un sur le cheval, l'autre derrière lui[3] ; garniture en bronze de seaux en bois, de Marlborough (fig. 36), avec un masque entre des chevaux[4], d'Aylesford, où la zone montre des chevaux, et les anses des masques[5] ; relief de Nages[6], où deux chevaux alternent avec deux têtes de face (fig. 38).

Fig. 38. — Relief de Nages (*Rev. arch.*, 1912, II, 217, fig. 1).

Le sanctuaire préromain de Roquepertuse groupe d'une façon frappante ces divers symboles[7] ; il unit à de véritables

---

1. Jullian, *Recherches sur la religion gauloise*, 1903, 70, n. 2.

2. De La Tour, pl. LI, 9924-5 : Boiens.

3. Bonstetten, *Second supplément au recueil d'antiquités suisses*, 1867, pl. IX, 9 ; *Rev. arch.*, 1902, II, 328 ; Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1455, fig. 657 ; Blanchet, *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1901, 264 ; *Rev. celtique*, 1913, 55, n. 2 ; *RHR.*, 67, 1913, 44 ; Hoernes-Menghin, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa*, 1925, 569, fig. 2 ; *Bonner Jahrbücher*, 125, 1919, pl. V, 7 ; III^e ou II^e s. av. J.-C.

4. Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1456, fig. 658, 1 ; *Catalogue of early Iron age*, fig. 25 ; A.-J. Reinach, *Le Klapperstein*, 42, n. 3.

5. Déchelette, 1456, fig. 658, 2 ; Forrer, *Urgeschichte des Europäers*, fig. 402 ; A.-J. Reinach, *Le Klapperstein*, 42, n. 2 ; von Jenny, *Keltische Metalarbeiten*, 1935, pl. 31, 2 ; I^er s. av. J.-C.

6. Gard, Musée de Nîmes. La Tène II (300-100 av. J.-C., Gérin-Ricard) ; II^e s. av. J.-C. (Benoit) ; époque romaine (A.-J. Reinach). Espérandieu, *Recueil*, I, n° 515 ; *Rev. arch.*, 1912, II, 217, fig. 224 ; *RÉA.*, 1912, 189 ; de Gérin-Ricard, *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse*, 50, n° 2 ; Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1356, fig. 709 ; A.-J. Reinach, *Les têtes coupées d'Alise*, 16 ; *Rev. celtique*, 1913, 56 ; *RHR.*, 67, 1913, 46 ; Benoit, pl. XIV, XXIII.

7. De Gérin-Ricard, *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse*, 21 C ; Doré, *Beaux-Arts, Chroniques des arts et de la curiosité*, 1929, 3 ; Benoit, 28, pl. XXV ; P. Jacobsthal, *Early celtic art*, 165, n° 1, pl. I, 1, référ. Chevaux de Roquepertuse, Benoit, pl. XIII ; oiseaux, pl. XII.

crânes humains, logés dans des alvéoles, des têtes coupées, sculptées, des oiseaux en ronde bosse qui semblent être des rapaces[1] ou l'oie de Mars[2], des chevaux gravés.

Sur une coupe en argent repoussé, de Himligoïe, dans l'île

Fig. 39. — Frise d'une coupe d'argent de Himligoïe (Werner, *Himligoïe*, p. 47, 6, 4).

danoise de Seeland, deux masques humains, à moustaches, s'opposent l'un à l'autre (fig. 39) dans une zone ornée d'animaux, hippocampe, chevaux, oiseaux, et d'un homme armé d'un poignard[3]. Est-ce une scène de chasse, comme on l'a dit, ou une scène de guerre, et les animaux ne sont-ils pas plutôt des symboles guerriers ? Mentionnons encore une bande en bronze repoussé, sans doute d'un ceinturon, de Thorsberg (fig. 40), où

Fig. 40. — Ceinturon de Thorsberg (Werner, *Thorsberg*, 63, fig. 13).

une zone d'animaux, parmi lesquels un sanglier, un oiseau, est encadrée en haut et en bas par une rangée de têtes de profil, casquées, toutes identiques[4].

---

1. Selon Gérin-Ricard, 18, l'oiseau « paraît être un rapace, plus grand que nature. Ce n'est pas la reproduction fidèle d'une espèce connue, mais un type d'oiseau fantastique créé par l'artiste ». Ce pourrait être, dit-il, un cygne solaire ; ne serait-ce pas plutôt le rapace dévoreur des cadavres ?

2. Werner, *Röm. German. Forschungen*, 16, 1941, 35, *Die Gans auf den Denkmälern des Mars*. Sur les phalères de Thorsberg, *ibid.*

3. Werner, *Röm. German. Forschungen*, 16, 1941, 45, 46, fig. 6, pl. 22. L'oiseau serait-il un rapace, ou l'oie de Mars ? III^e^ s. apr. J.-C.

4. *Ibid.*, 62, fig. 13, pl. 25. On remarquera les trois points en triangle entre les têtes. Sur ce détail, voir ci-avant. — III^e^ s. apr. J.-C.

*
* *

Sur des monnaies, une tête humaine paraît sous le cheval[1]. Des fibules ibériques (fig. 41) la suspendent au poitrail de l'animal, qui est seul[2], ou monté[3]. La gravure grossière du pilier d'Hyères représente un cavalier qui s'avance à droite ;

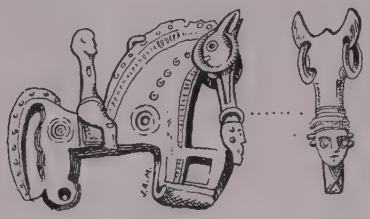

Fig. 41. — Fibule ibérique (Déchelette, *Manuel*, II, 2, 854, fig. 353, 1).

au-dessous de lui sont cinq têtes : « On semble avoir voulu les figurer comme si elles se balançaient au bout d'autant de cordes partant du poitrail du cheval ou de la main du cava-

---

1. De La Tour, pl. XLVI, 9748 (voir ici p. 153, fig. 20, n° 9) ; cf. *Rev. arch.*, 1912, II, 228 : « Le coursier androcéphale des monnaies est parfois remplacé par un cavalier qui paraît tenir une chaîne à laquelle pendent quatre ou cinq têtes coupées. » Je ne connais pas ce type monétaire.

2. P. Paris, *Essais sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, II, 269-70, pl. V, 1. Musée de Madrid, fig. 404, 405 ; 269 : « Je suis plus empêché de comprendre pourquoi le cheval pose sa tête sur une tête humaine ; il y a là probablement une allusion à quelque croyance, à quelque légende religieuse, dont c'est ici le seul témoignage. » Déchelette, *Manuel*, II, 855, fig. 354.

Cf. P. Paris, II, 251, n° 2, bandeaux d'or de Cacérès, Estramadure, pl. IX : devant un homme debout, un ornement est formé de trois têtes superposées. L'auteur, qui suppose des prototypes orientaux, ne croit pas qu'il faille « chercher l'analogie dans les têtes coupées rangées en frises décoratives sur des fourreaux d'épées gauloises ». Il nous semble, au contraire, que c'est dans cette direction qu'il faut s'orienter. Noter la présence d'un cavalier.

3. P. Paris, *l. l.*, II, 267, 268, fig. 401 ; 270, fig. 407 ; *Rev. arch.*, 1896, 29, 215, fig. ; 1909, I, 323, fig. 11 ; 1918, II, 402, fig. 12 ; Déchelette, *Manuel*, II, 2, 854, fig. 353, n° 1 ; P. Jacobsthal, *Early celtic art*, I, 33, n. 2 ; Bosch-Gimpera, *Etnologia de la peninsula iberica*, 525, fig. 470 ; 537, n. 2.

Le type des fibules ibériques au cavalier serait originaire d'Italie, Déchelette, *Manuel*, *l. l.* ; P. Jacobsthal, *l. l.*, I, 21.

lier[1]. » Ce motif apparaît clairement sur le pilier d'Entremont, ou, devant le cavalier tenant sa lance en arrêt, une tête coupée se balance, suspendue au poitrail du cheval[2] (fig. 30).

*
* *

En ces diverses variantes, cheval normal, androcéphale, seul, monté, conduit par un aurige, c'est toujours le dieu qui se manifeste. Il est dieu du ciel, solaire[3] ; il est dieu de la guerre, assimilé à Mars, qui terrasse ses ennemis, s'entoure de leurs têtes coupées comme de trophées ; il est, par suite, dieu de la mort, funéraire[4]. Aussi peut-on qualifier les cavaliers des reliefs de Mouriès[5], d'Entremont, dont le cheval porte la tête coupée[6], de « dieu cavalier de la chasse infernale », et dire de celui du menhir d'Hyères entouré de têtes coupées, qu'il « semble les entraîner dans sa course fantastique vers le royaume des ombres »[7].

Car les dieux unissent souvent des fonctions en apparence opposées, ouraniennes et chthoniennes. Le cheval du dieu cavalier à la roue pose la patte sur une tête qui semble émerger

1. Saint-Michel-de-Valbonne. Espérandieu, *Recueil*, I, n° 38 ; *Rev. arch.*, 1912, II, 228 ; A.-J. Reinach, *Les têtes coupées d'Alise*, 16 ; *Rev. celtique*, 1913, 55 ; *RHR.*, 67, 1913, 42 ; Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1539 ; de Gérin-Ricard, *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse*, 47, n° 10, réf. (date ce monument entre Roquepertuse et Entremont) ; Benoit, 25.

2. Déchelette, *Manuel*, II, 3, 1537, fig. 707 ; 1538, fig. 708 ; *Rev. arch.*, 1912, II, 219, 221, fig. 2, n° 1 ; *Rev. celtique*, 1913, 55, 276, pl. III ; A.-J. Reinach, *Les têtes coupées d'Alise*, 16 ; *Rev. hist. rel.*, 67, 1913, 45 ; Espérandieu, *Recueil*, I, n° 107 ; *Bonner Jahrbücher*, 125, 1919, pl. V, 9 ; de Gérin-Ricard, *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse*, pl. VI, 3 ; Benoit, pl. XV.

3. Sur le cheval et le cavalier solaire chez les Celtes, cf. plus haut ; W. Deonna, *RHR.*, LXXII, 1915, 31. La tête du soleil et le cheval solaire ; LXXIV, 1916, 197. Le cheval solaire et le cycle des monstres affrontés.

4. Le rôle funéraire du cheval et de celui qui le monte est bien connu en divers pays ; cf. en Gaule, de Gérin-Ricard, *Étude sur les ossements de cheval dans les rites funéraires* (*Pro Alesia*, III, 1917) ; Id., *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse*, 28 ; Benoit, 28, 23 sq. Stèles et frises de chevaux (« l'image du cheval, associée à celle du défunt, représenté par un cavalier ou par un masque en forme de tête coupée »).

5. F. Benoit, pl. XI.

6. *Ibid.*, pl. XV.

7. *Ibid.*

du sol et qui est peut-être une tête coupée[1] ; le dieu cavalier céleste[2], analogue à Jupiter, terrasse le géant anguipède, personnification des puissances infernales[3], et unit la vie et la mort. Et de récents travaux ont noté la parenté du cavalier à l'anguipède avec les Dioscures gaulois, assimilés à Mars, que l'on a songé à rattacher aussi aux cavaliers figurés sur les stèles de Mouriès, au dieu cheval Rudiobos de Neuvy-en-Sullias[4].

*
* *

En résumé, les têtes coupées qui décorent les phalères des chevaux montés par les cavaliers celtiques, puis par ceux des temps romains, sont des *apotropaia* qui inspirent à l'ennemi l'effroi. Elles rappellent autant le guerrier qui décapite le vaincu et en rapporte la tête pendue à sa monture, comme trophée et comme fétiche, que le dieu, maître du ciel et de la terre, de la vie et de la mort, qui, dans les combats, donne aux siens la victoire.

VI. — Survivances

La phalère d'Augst maintient à la fin du IIe ou au début du IIIe siècle après notre ère, le souvenir du vieux rite guerrier des Gaulois. C'est un exemple, entre beaucoup d'autres, des survivances de la civilisation celtique, en pleine période gallo-romaine, malgré la romanisation[5], et bien plus tard encore.

---

1. Monument perdu de Luxeuil, Espérandieu, *Recueil*, VII, n° 5357 ; P. Lambrechts, *Contributions à l'étude des divinités celtiques*, 1942, 94-96, fig. 28.

2. Caractère solaire (?) du dieu à l'anguipède, P. Lambrechts, *l. l.*, 93 sqq.

3. Sur les diverses interprétations de ce thème, en dernier lieu, P. Lambrechts, 81, *La colonne du cavalier au géant anguipède ;* 96, sens infernal du géant : Thévenot, *Mém. Soc. des Ant. de la Côte-d'Or*, XXI, 3-4, 1938-9 ; Id., *Les monuments et le culte de Jupiter à l'anguipède en Nivernais* (*Bull. Soc. Lettres et arts du Nivernais*, XXX, 1941, 256) ; cf. *Gallia*, II, 1944, 283.

4. E. Krüger, *Die gallischen und germanischen Dioskuren, Divanno und Dinomogetimarus und die Alces* (*Trierer Zeitschr.*, XV, 1940, 9) ; cf. *Gallia*, II, 1944, 282.

5. Sur ces survivances, en divers domaines : W. Deonna, *La persistance des caractères indigènes dans l'art de la Suisse romaine* (*Genava*, XII, 1934, 91) ; Id., *Bronzes gallo-romains de style indigène* (*ibid.*, XV, 1937, 80) ; Id., *L'art romain*

Cet usage de la décapitation, A. Piganiol le retrouve dans les jeux des gladiateurs gaulois, les Trinci[1]. Il inspire maint écrit de la littérature celtique du Moyen âge, en Irlande, dans le pays de Galles[2]. Il est encore pratiqué, comme le scalp et l'utilisation des crânes pour boire, par les Alamans, les Burgondes, les Wisigoths[3]. Grégoire le Grand écrit à Brunehaut d'empêcher les « holocaustes sacrilèges de têtes coupées »[4]. On montrait, au XVII[e] siècle, dans l'île écossaise d'Eigg, des squelettes sans tête, disant que celles-ci avaient été coupées par les ennemis[5]. On s'est demandé si la vénération de saint Denis et d'autres saints céphalophores n'était pas l'écho de telles pratiques[6]. Et l'on peut encore invoquer le rôle que joue la tête coupée — qui, souvent, parle, — dans la magie, la mantique (céphalomantie), les légendes superstitieuses, jusqu'à basse époque[7].

* * *

On a supposé que, les Romains leur ayant interdit la décapitation, les Gaulois substituèrent dans leur art figuré, à la représentation réaliste des têtes coupées, celles des têtes de nègre, des masques de Silènes, de Gorgones, etc., qui les

---

en Suisse (*Rev. suisse d'art et d'arch.*, II, 1940, 173) ; Id., *L'art national de la Suisse romaine* (*Genava*, XIX, 1941, 119) ; Id., *L'art romain en Suisse*, éd. Mazenod, 1942 ; *Nouveaux bronzes romains d'Avenches* (*Pro Aventico*, XIV, 1943, 1944, 43) ; Id., *Bronzes de la Suisse romaine* (*Pro Arte*, 1945, janv., n° 33).

1. Piganiol, *Les Trinci gaulois, gladiateurs consacrés* (*REA.*, 1920, 283, 289) ; Id., *Recherches sur les jeux romains*, 1923, 70.

2. *Rev. celtique*, 1913, 50 ; *RHR.*, 67, 1913, 43 ; Huet, *Les têtes coupées et exposées* (*Rev. d'eth. et de sociologie*, 1913, 379).

3. *Rev. celtique*, 1913, 44 ; *RHR.*, 67, 1913, 43.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, 275.

6. *Ibid.*, 52 et n. 2 ; Saintyves, *En marge de la légende dorée*, 1931, 219, les saints céphalophores.

7. W. Deonna, *Orphée et l'oracle de la tête coupée* (*RÉG.*, XXXVIII, 1925, 44) ; Id., *Croyances et superstitions de l'ancienne Genève* (*Genava*, XXIV, 1946, 146) ; cf. entre autres ex., en Équateur, rôle oraculaire de la tête coupée, Duns, *An idol human head from Ecuador* (*Proceed. Soc. E. Edinburgh*, 1885-6) ; cf. *RHR.*, XVI, 1887, 248.

aurait rappelées[1]. Il se peut qu'il y ait eu confusion volontaire. Mais la phalère d'Augst, et les autres documents d'époque

Fig. 42. — Plat, Narbonne : Déchelette, *Vases ornés*, II, pl. 13, 9.

romaine que nous avons cités, attestent que ce subterfuge était inutile, et que l'on continuait à représenter la tête coupée au naturel.

La céramique gallo-romaine en offre des exemples[2]. Sur

Fig. 43. — Fragment de vase à reliefs d'Oberwinterthur : *Ur-Schweiz*, fig. 14.

un fragment de Narbonne (fig. 42), à couverte orangée, des masques de face, sous des arcatures, au « dessin barbare »,

1. A.-J. Reinach, *RHR.*, 67, 1913, 46 : « Les têtes qui grimaçaient dans les affres de la mort pouvaient continuer à entourer les temples sous les traits des masques de Gorgones ou de Satyres. » Id., *Les têtes coupées d'Alise*, 16 : « Pour continuer à rendre aux dieux l'hommage des têtes coupées sans désobéir aux Romains, et tout en flattant leur vanité, les Gallo-Romains paraissent avoir volontairement identifié leurs têtes grimaçantes aux masques des Satyres et rapproché leur dieu, qui aimait à s'entourer de têtes, de l'Hercule gréco-romain. » *Rev. celtique*, 1913, 57.

2. A.-J. Reinach, *Les têtes coupées d'Alise*, 12, n. 4 ; P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, I, 24, n 2, réf.

et tout à fait pareils à ceux des monuments préromains, en sont assurément[1], comme le sont ceux d'un fragment de vase à reliefs d'Oberwinterthur (fig. 43), parmi des combattants et des animaux[2].

*
* *

Il en est de même dans l'art dit « barbare » de l'époque mérovingienne, qui conserve de nombreuses traditions et de

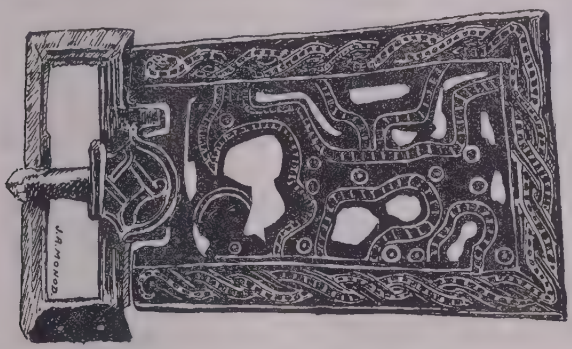

Fig. 44. — Plaque de ceinturon burgonde (Besson, *L'art barbare*, pl. 12, 4).

nombreux motifs indigènes, en les christianisant plus ou moins[3]. On ne peut qu'être frappé du rôle que la tête humaine, isolée[4], joue sur les plaques de ceinturons attribuées à l'art

1. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, II, 330, pl. XIII, 9.

2. *Indicat. d'ant. suisses*, 1858, 29-30, pl. II (l'auteur reconnaît dans cette scène la lutte des Pygmées, mais après avoir songé aux têtes coupées gauloises) ; 1932, 170, fig. 6 ; *Genava*, XII, 1934, 159, fig. 27, 3 ; A.-J. Reinach, *Les têtes coupées d'Alise*, 8, fig. (le thème serait celui d'Héraklès chez Busiris, mais les masques humains sont bien des têtes coupées celtiques) ; Id., *RHR.*, 67, 1913, 46 ; *Ur-Schweiz*, 1946, 17, fig. 14.

3. Je renvoie aux études que j'ai publiées sur ce sujet : *Le soleil dans les armoiries de Genève* (*RHR.*, LXXII, 1915, 1 sq.) ; Id., *Les prototypes de quelques motifs ornementaux dans l'art barbare* (*ibid.*, LXXIV, 1916, 185) ; *La persistance des traditions indigènes dans l'art de la Suisse romaine* (*Genava*, XII, 1934, 165, XII, *Le Christianisme*), etc.

4. *RHR.*, LXXII, 1915, 11, A. La tête isolée du soleil, radiée ou non.

des Burgondes[1]. Celle qui provient du cimetière de la Balme, au Musée de Genève, illustre l'entrée du Christ à Jérusalem[2] ; ce thème est emprunté à l'art chrétien d'Orient, mais il est traité dans un esprit barbare. Le peuple assiste à la scène, du haut des murs de la ville : il est réduit à des têtes de faces, entre des arcatures, tout comme sur le fragment gallo-romain de Narbonne, et Jésus sur sa monture rappelle le dieu cavalier. Ailleurs, ces masques humains sont groupés par trois, comme sur le fourreau celtique de Marson (fig. 45), accompagnés de trois disques disposés en triangle[3]. Ils sont souvent radiés, et entourés des mêmes symboles célestes que sur les monnaies celtiques, rouelles, croix cantonnées, cornes, croissants, etc.[4]. S'ils signifient maintenant le dieu chrétien, assimilé au soleil, ils rappellent aussi, comme tant d'autres thèmes de l'art barbare, le vieux dieu solaire du paganisme[5].

Fig. 45. — Fourreau d'épée de Marson (P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, p. 58, n° 93).

1. En dernier lieu, BOUFFARD, *Nécropoles burgondes de la Suisse. Les garnitures de ceinture*, 1945.

2. Maintes fois reproduite, CARTIER, *Une agrafe de La Balme représentant l'entrée de Jésus à Jérusalem* (*Rev. Charlemagne*, 1911, 9, pl.) ; BARRIÈRE-FLAVY, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, pl. XL, 1 ; *Genava*, IX, 1931, 180, fig. 10 ; XII, 1934, 169, pl. VIII, 7 ; *Ipek*, 15-16, 1941-2, pl. 108, 5.

3. *RHR.*, LXXII, 1915, 14, fig. 6.

4. *Ibid.*, 12, fig. 5. Cf. une stèle franque, ENDRES, *Das Erbe unserer Ahnen*, 1931, pl. 16 : en bas, croix grecque et croix de Saint-André, soit deux motifs très fréquents dans l'art gallo-romain de tradition celtique ; au-dessus, masque humain de face, entre deux croix, comme sur des plaques de ceinturons barbares ; ex. *RHR.*, LXXII, 1915, 12, fig. 5, 2.

5. *Ibid.* Cette interprétation est admise par M. BOUFFARD, *l. l.*, 77. Thèmes et origine de l'art figuré.

On retrouve le cheval[1] et le cavalier[2], et parfois, tout comme jadis, un masque humain[3] ou un oiseau[4] paraissent au-dessus de l'animal. On veut reconnaître sur certaines plaques de ceinturons un griffon qui boit à une coupe[5] ; mais le prétendu griffon est, en certains cas, certainement un cheval[6], et le vase pourrait n'être qu'une tête humaine ; on en distingue les yeux sur la plaque de Bercher[7] (fig. 44). Parfois, du poitrail du cheval se détache une protubérance[8]. On est tenté de l'identifier à la tête humaine qui occupe cette place sur les fibules ibériques et sur le pilier d'Entremont (cf. la fibule de Fétigny, fig. 46), fig. 30.

Fig. 46. — Fibule de Fétigny (Besson, *L'art barbare*, pl. 24).

*
* *

Comme celui de la période barbare, l'art roman révèle de multiples traditions celtiques et gallo-romaines. Voici une sculpture en os, d'Amiens, sans doute un pion d'échiquier, représentant un cavalier : la bride de son cheval porte un appendice que termine un masque humain. « On peut se demander si le sculpteur a voulu exprimer un ornement formé d'une simple

1. *RHR.*, LXXII, 1915, 31 ; F. La tête du soleil et le cheval solaire ; Bouffard, 65.

2. *RHR.*, LXXII, 1915, 35. Le cavalier solaire ; Kühn, *Die Reiterscheiben der Völkerwanderungszeit* (*Ipek*, 12, 1938, 95).

3. Agrafe franque de Lède, Belgique, *Barrière-Flavy*, pl. LI, 4 ; *RHR.*, LXXII, 1915, 94, fig. 18, 3 ; agrafe de Bercher ou d'Ursins, Besson, *L'art barbare*, 87, fig. 35 ; Bouffard, pl. XIX, 1.

4. Barrière-Flavy, pl. XXVI, 1, Hérault.

5. Bouffard, 61. Griffons buvant à la coupe.

6. *Ibid.*, l'auteur hésite entre griffon et cheval.

7. *Ibid.*, 61, n° 1, pl. XXI, 2 : « La figure arrondie qui se dresse entre les deux pattes antérieures, confondues, n'est guère déterminable. » Besson, *L'art barbare*, pl. XII, 4.

8. Besson, *L'art barbare*, 147, pl. 24. — Musée de Genève, M. 838 ; fibule sans provenance, sans doute de la même époque ; W. Deonna, *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme* (*Bull. Inst. nat. genevois*, 42, 1917, 277, fig. 19, 1).

plaque de métal, ou s'il a voulu figurer des têtes véritables d'ennemis décapités, portées en guise de trophées[1]. » Dans l'imagerie des cathédrales, on peut croire que des masques humains descendent de tels prototypes[2], quand on les aperçoit, comme jadis à Noves, sous les pattes d'un monstre animal[3], entre des lions[4], ou au-dessus de la croupe d'un griffon[5].

Fig. 47.
Détail d'un vase de Grande-Grèce (P. Jacobsthal, *Early Celtic art*, pl. 219 *a*).

* * *

Les traditions populaires ont gardé le souvenir de la « chasse d'Hérode », de la « chasse infernale », de la « chasse sauvage » ; celle du cavalier suivi de sa meute hurlante, inspirant l'effroi à ceux qui l'entendent[6]. Ce cavalier

1. Maignan, *Guerrier à cheval, sculpture en os trouvée à Amiens* (*Rev. arch.*, 1897, II, 115, fig.). Cette sculpture, dit l'auteur, offre des analogies avec celles des v^e^-viii^e^ siècles, mais il est plus vraisemblable qu'elle descend jusqu'aux xi^e^-xii^e^ s.

2. A.-J. Reinach, *RHR.*, 67, 1913, 46 : « Bien des têtes grotesques qu'affectionnent les imagiers de nos églises du Moyen âge ont pu avoir leur origine dans ces compromis gallo-romains, entre le masque celtique grimaçant et les têtes de morts. »

3. P. ex. : cathédrale Saint-Pierre à Genève, Martin, *Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève*, pl. 23, 1, monstre à tête cornue et à deux corps, posant la patte sur une tête humaine.

4. *Ibid.*, pl. XXIII : lions à une tête et deux corps, entre lesquels un masque humain.

5. Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève, Gosse, *Contribution à l'étude des édifices qui ont précédé l'église de Saint-Pierre-ès-Liens à Genève*, 63, fig. 27.

6. Negelein, *Der Tod als Jäger und sein Hund* (*Zeitschr. d. Ver. f. Volkskunde*, 1903, 257) ; Brunck, *Der wilde Jäger im Glauben de pammerschen Volkes* (*ibid.*, 179) ; Carnoy, *Les acousmates et les chasses fantastiques* (*RHR.*, IX, 1884, 370) ; Caillois, *Les démons de midi* (*ibid.*, CXVI, 1937, 177), *La chasse sauvage ;* Weniger, *Arch. f. Religionswiss.*, IX, 1906, 216 ; *Rev. hist. rel.*, XXVIII, 1893, 60 ; Cumont, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, 1942, 146 ; *Mélusine*, XI, 1912, 176, 285, *La chasse sauvage ;* G. Cohen, *Survivances modernes de la « Mesnie Hellequin »* (*Mélanges Feuilerat*, New Haven, 1943).

est souvent acéphale, il brandit sa tête devant lui, ou elle le précède. On racontait jadis à Genève une légende dont le folklore a conservé le souvenir[1] : à minuit, le cavalier Hérode galopait dans la direction de Bossey, sa tête roulant devant lui[2] ; c'est le descendant, devenu maudit et diabolique, des cavaliers gaulois, divins et humains, qui suspendaient au poitrail de leurs chevaux les têtes coupées des vaincus.

W. Deonna.

---

1. W. Deonna, *Croyances et superstitions de l'ancienne Genève* (*Genava*, XXIV, 1946, 141), cavaliers acéphales (en 1532) ; 142. La chasse du roi Hérode (en 1608-10).

2. Blavignac, *Études sur Genève* (2), I, 1872, 141-2 ; Perrin, *Les communes genevoises*, 1905, 70-1 ; W. Deonna, *Les croyances, etc.* (*Bull. Inst. Nat. genevois*, XLII, 1917, 276).

VARIÉTÉ

L'HELLÉNISATION DE LA GRANDE GRÈCE

En un ouvrage de synthèse, dont aucun lecteur, nous en sommes sûr, ne manquera de reconnaître les mérites et le grand intérêt, T. J. Dunbabin vient d'étudier l'histoire de l'Italie méridionale et de la Sicile durant la première phase de leur hellénisation, du début du VIII^e^ siècle à la bataille d'Himère[1]. L'auteur, en effet, comme il le précise dans le sous-titre de son livre, n'étudie pas tout l'hellénisme d'Occident. Laissant de côté les colonies phocéennes de Corse, de Gaule et d'Ibérie, dont il ne parle qu'occasionnellement, il s'est limité à la Grande Grèce et à la Sicile grecque. Mais dans cette province de l'hellénisme antique, il ne s'est pas borné à l'étude de la fondation des colonies italiotes et siciliotes, qui formait tout l'objet de notre histoire de *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité*. Il a tenté d'en retracer le développement et les vicissitudes jusqu'à la bataille d'Himère. Sujet vaste, même en ces limites d'espace et de temps. Sujet essentiel, tant en raison de la place qu'occupent l'Italie et la Sicile dans l'histoire de la civilisation grecque archaïque, que parce que notre ignorance en ce domaine reste grande. Sujet difficile, parce que notre documentation est très fragmentaire, très dispersée, et souvent déficiente. Parmi les hellénistes anglais, T. J. Dunbabin était particulièrement désigné pour cette tâche délicate, s'étant orienté vers les études italiotes et siciliotes dès son séjour à la British School of Rome, en 1933-34. Après six années continues de patient travail, l'ouvrage était près de s'achever, en 1939, lorsque la guerre, appelant l'auteur dans les rangs de l'armée britannique, vint en différer la publication pendant neuf ans.

Les quatorze chapitres du livre ont pour sujets : la fondation des colonies grecques ; l'organisation et le développement des cités grecques ; l'expansion des colonies siciliennes ; l'expansion des colonies italiennes ; les éléments indigènes dans la civilisation de la Sicile et de l'Italie méridionale ; les routes de terre et de mer ; l'agriculture ; le commerce ; l'art et l'industrie ; Himère, Sélinunte et Agrigente ;

---

1. T. J. Dunbabin, *The Western Greeks : the history of Sicily and South Italy from the foundation of the Greek colonies to* 480 *B. C.* (Oxford, Clarendon Press, 1948, in-8°, XIV-504 p., 3 cartes, 13 plans).

les premières luttes des Grecs contre les Phéniciens de Sicile ; l'histoire des colonies d'Italie jusqu'en 480 ; Hippocrate ; Gélon. Suivent d'importants appendices sur la chronologie de la colonisation grecque d'Occident et les importations de céramique en Italie et en Sicile ; puis des tables généalogiques et chronologiques. Le livre se termine par une bibliographie sélective, judicieusement choisie, que complètent les nombreuses références fournies dans les notes, et par un index.

Ce simple énoncé suffit à donner une idée de cet ouvrage, qui s'est proposé de mieux nous faire connaître toute la vie politique, sociale, économique et la civilisation même de l'Italie et de la Sicile grecques jusqu'au début du v^e^ siècle. Le plan qui, comme on voit, n'est pas strictement chronologique, s'explique par le désir d'étudier dans leur ensemble certaines grandes questions. Pour une part aussi, il vient de ce que l'auteur devait s'avancer en terrain mal assuré. Mais, de ce fait, les étroites relations qui existent dès cette époque entre l'histoire de l'Italie méridionale et celle de la Sicile, n'apparaissent pas toujours de façon suffisamment claire. D'autre part, T. J. Dunbabin, bien évidemment, ne pouvait, en un livre de cinp cents pages, traiter de manière aussi détaillée toutes les parties de son sujet. Cependant, n'aurait-il pas pu faire une place plus large à l'étude du mouvement artistique et intellectuel, du mouvement philosophique en particulier, avec les débuts de l'école éléate et du pythagorisme ? Dans l'histoire du développement et de l'expansion des cités italiotes, d'autre part, n'y avait-il pas lieu d'insister davantage sur le rôle, si important, de Cumes ? D'une manière plus générale, enfin, je serais, pour ma part, porté à considérer les indications de la tradition littéraire ancienne, malgré leurs immenses lacunes, comme plus riches et plus sûres que ne le pense T. J. D., qui n'en a peut-être pas toujours tiré tout le parti qui peut en être tiré.

Ces quelques réserves étant faites, hâtons-nous de dire que ce livre constitue une précieuse revue d'ensemble de nos connaissances concernant l'histoire archaïque de la Grande Grèce et de la Sicile grecque, principalement pour ce qui est des données archéologiques. Sous ce rapport, il est destiné à rendre les plus grands services, par son abondante documentation, clairement présentée. C'est la raison pour laquelle nous croyons utile de lui consacrer un compte rendu plus long qu'il n'est coutume, et de présenter, sur quelques points, une tentative de discussion, en indiquant certaines additions à faire, qui résultent notamment des découvertes archéologiques les plus récentes, postérieures à la publication de l'ouvrage.

De la confrontation des données de la tradition et des données archéologiques pour ce qui est de la chronologie de la colonisation, T. J. D. conclut, comme nous-même nous avions été conduit à le faire, que les découvertes archéologiques confirment les indications de la tradition antique, confirmation certaine, à son avis, pour la chronologie relative des différentes fondations, confirmation probable pour la chronologie absolue. De fait, cette tradition, lorsqu'elle n'est pas défaillante, apparaît comme bien plus sûre qu'on n'a été pendant

un temps porté à le croire : et l'archéologie semble en fournir la confirmation même pour des incidents tels que la mort de l'œciste de Mégara Hyblaea pendant le court séjour de la colonie à Thapsos, comme le remarque justement T. J. D. (p. 19). T. J. D. pense, avec raison, que la période de précolonisation a été courte, quelques décades au plus, et correspond aux voyages de reconnaissance qui ont précédé la fondation des premiers établissements. Peut-être les fouilles de l'île d'Ischia montreront-elles un jour que cette période de précolonisation proprement dite a été plus restreinte encore et se ramène pour la plus grande part à l'intervalle qui sépare la fondation du premier comptoir eubéen à Pythécuse de celle de Cumes, puis des autres colonies de Sicile et d'Italie.

Le problème chronologique de la poterie protocorinthienne dans ses rapports avec les dates de fondation des colonies italiotes et siciliotes, a fait l'objet de plusieurs études récentes dont les dernières sont postérieures au livre de T. J. D... L'ouvrage du Suédois A. Akerström, *Der geometrische Styl in Italien* (Lund-Leipzig, 1943), qui propose des dates très basses pour la céramique des VIII^e^-VII^e^ siècles, a provoqué de vives réactions, notamment de la part de A. W. Byvanck dans *Mnemosyne*, 1947 (voir également *J. H. S.*, 1945, p. 119) ; et, pour notre part, nous croyons que sa démonstration appelle des réserves. En tout dernier lieu, Fr. Villard vient de publier, dans les *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, 1948, un article, où les données du problème sont analysées à nouveau de manière minutieuse. Lui aussi conclut à une chronologie archéologique assez basse, encore que plus haute qu'Akerström, et il marque quelque scepticisme quant à la précision et à la valeur des indications fournies par la tradition littéraire. S'il existe, il est vrai, des différences entre les dates fournies par les auteurs anciens, ces différences, à quelques exceptions près, sont minimes ; et les dates archéologiques proposées par les érudits modernes ne divergent-elles pas bien davantage, à en juger par le tableau même qu'en fournit Fr. Villard ? Les premières tombes des colonies grecques d'Italie et de Sicile furent-elles de beaucoup postérieures à la fondation ? Même si on considère que les colons étaient des hommes jeunes, il faut compter avec les maladies et les guerres. Pour Cumes, il semble en tout cas que nous ayons un repère précis, puisque nous possédons les dernières sépultures de la nécropole indigène avant la fondation et les premières de la nécropole grecque. Par ailleurs, une tombe au moins de Sicile semble datée de manière très précise par les textes anciens : c'est la tombe de Thapsos, qui a toutes chances d'être celle du fondateur de Mégara Hyblaea (*Mon. Ant.*, VI, p. 103 ; *B. P. I.*, 1936-37, p. 62). S'il est véritablement impossible de se baser sur le contenu de la tombe dite de Bocchoris à Tarquinies, comme le pense Akerström et à sa suite Byvanck et Villard (p. 33 et 77), peut-on établir une chronologie archéologique absolue pour la fin du VIII^e^ siècle, en partant d'un repère aussi tardif que 600 ? On ne le peut, croyons-nous, qu'avec une marge d'un quart ou même d'un demi-siècle, et la tradition, en ce cas, ne donne-t-elle pas des indications plus sûres ?

Pour ce qui est de l'histoire de la plastique en Italie méridionale et en Sicile, telle que la présente T. J. D., signalons que le trône de Boston pose un problème assez délicat. Malgré des analogies avec le trône Ludovisi, il n'en est pas l'exact pendant : il n'a pas les mêmes dimensions, et la différence est très sensible quand on peut voir côte à côte deux moulages ; la différence de style et de facture est plus frappante encore ; et même si on ne veut pas voir, dans le trône de Boston, une œuvre d'époque romaine, comme a tenté de le prouver J. Colin (*Rev. Arch.*, XXV, 1946, p. 23 et 139 sq.), il est clair que les deux reliefs ne sont pas d'une même école. Mentionnons encore, parmi les œuvres de la plastique italiote, une tête archaïque provenant de Sybaris, qui a été reproduite en dernier lieu dans *Le Vie d'Italia*, 1940, p. 892 sq. (cf. *Not. Scavi*, 1932, p. 130 sqq.) : cette tête, fragment d'un relief et sans doute d'une métope, porte des traces d'incendie et malgré son mauvais état de conservation doit son principal intérêt au fait que bien peu de vestiges nous sont parvenus de la ville qui fut, au VI^e^ siècle, la plus puissante et la plus riche des cités italiotes. Signalons enfin un petit relief de terre cuite du Musée de Naples, censé provenir de Métaponte (Van Buren, *Archaic fictile revetments...*, p. 163-4).

Parmi les plus récentes découvertes archéologiques, la première place revient à l'*Héraion du Silaris*, dont T. J. D. relève, avec raison, l'exceptionnelle importance, et dont la publication, par P. Zancani-Montuoro et U. Zanotti-Bianco, est maintenant imminente. A l'intérieur de l'enceinte de Paestum, d'autre part, un chapiteau ionique en grès, appartenant à l'une des colonnes du pronaos du petit hexastyle, déjà connues par des tambours de fût, a été dernièrement mis au jour (cf. *Boll. d'Arte*, oct.-déc. 1948, p. 335 ; et Fr. Krauss dans *Mitteilungen des deutschen arch. Inst.* I, 1948, p. 11-20). Une très belle tête archaïque de terre cuite, d'origine apparemment sicilienne (Naxos ?), est récemment venue enrichir les collections du Louvre. A Palinuro, le surintendant de Salerne fouille depuis deux ans une nécropole très riche en céramique (cf. *A. J. A.*, LII, 1948, p. 510, et *Boll. d'Arte*, oct.-déc. 1948, p. 335 sqq.) : cette nécropole, dont la soudaine importance, suivie d'un arrêt brusque peu avant la fin du VI^e^ siècle, semble indiquer une catastrophe telle qu'une épidémie, ne donne pas seulement, comme le P^r^ Sestieri l'a bien vu, la clef d'un passage de l'*Énéide*, VI, 377 sqq. (cf. Serv. *ad loc.*) ; elle permet encore de résoudre la question des monnaies incuses frappées à l'effigie du sanglier en les attribuant avec certitude à Palinouros et à sa voisine Molpè ou Molpa. Le nom de Molpa, porté encore aujourd'hui par une colline voisine du cap Palinuro, est attesté dans l'antiquité sous la forme Melpes par Pline (*H. N.*, III, 5, 71) pour le fleuve qui coulait immédiatement au Sud du cap Palinouros ; le site de l'ancienne ville était apparemment abandonné déjà au temps de Pline. Ce nom, selon le scholiaste d'Apollonios de Rhodes (IV, 892) serait celui d'une des Sirènes, dont la légende était localisée tout au long de cette côte.

Dans ce domaine de la numismatique, une récente étude de Mme P. Zancani-Montuoro (*Arch. stor. Cal. Luc.*, XVIII, fasc. 1-2)

vient d'entièrement renouveler la question de Siris. De cette étude, il résulte que les monnaies incuses de type sybarite jusqu'à présent attribuées à Siris et Pyxunte, n'ont rien à voir avec Siris. La légende de ces monnaies, au droit, porte en effet ΣΙΡΙΝΟΣ, non ΣΙΡΙΣ ; cette forme, à en juger par la légende ΠΥΧΟΕΣ, avec un X à valeur de Ξ, du revers, est le nominatif singulier du nom de la ville, et, bien que l'ethnique Σιρῖνος soit signalé à côté de Σιρίτης par Étienne de Byzance, il est clair qu'il ne peut s'agir de Siris. De fait, un peuple de *Sirini* est mentionné parmi les populations de l'intérieur de la Lucanie par Pline (III, 10, 98) et distingué par lui des habitants de Siris. Le nom de cette Sirinos s'est conservé jusqu'à nos jours dans celui du Monte Sirino et du Lago Sirino, non loin du site de l'antique Pyxunte ; et l'emplacement peut en être reconnu sur une hauteur aujourd'hui déserte, qui porte le nom de Serra la Città, et où subsistent des vestiges antiques, qu'il faudrait explorer. Ainsi disparaît le problème délicat que faisait naître l'attribution erronée de ces monnaies à Siris. Ces émissions, en revanche, attestent le protectorat, sinon la domination de Sybaris jusqu'à l'endroit où la grande route longitudinale de la Calabre et de la Lucanie, qui sera plus tard la via Popilia, rejoint par une traverse le golfe de Policastro, cependant que les monnaies de Palinouros-Molpa indiquent que l'influence sybarite s'étendit aussi à cette escale plus lointaine.

En ce qui concerne les relations des colonies avec la vieille Grèce, T. J. D. relève avec raison l'importance des apports métropolitains. Sans doute, et pendant fort longtemps, ces apports furent-ils considérables. Le fait que nombre d'œuvres d'art sont confiées à des artistes de la Grèce métropolitaine (p. 287) est significatif. Mais il ne faut pas sous-estimer les éléments locaux et le caractère propre de la civilisation grecque en Italie et en Sicile. Le marbre y fait défaut et il dut y être importé. Mais le fait que certaines sculptures de marbre sont inachevées (p. 291) prouve bien que le travail fut, parfois du moins, fait sur place. Instructive nous semble aussi l'analogie qu'on ne peut manquer de relever entre la tête de l'Aurige de Delphes et l'Acrolithe de Ciro. Plus instructives encore sont les métopes archaïques de l'Héraion du Silaris. L'architecture elle-même a ses originalités, et si Mnésiclès, aux Propylées d'Athènes songe à mêler l'ordre ionique au dorique, ce mélange n'est pas une innovation, puisqu'il apparaît bien plus tôt, dès la fin du VI^e^ siècle, au petit hexastyle de Paestum.

Quel fut le rôle des éléments indigènes ? Sans doute les indigènes sont-ils, pour commencer, écrasés par une civilisation d'un niveau bien supérieur et leur civilisation propre subit-elle de ce fait un recul marqué. Mais leur hellénisation progressive, qui n'a pas marché partout d'un pas égal, semble avoir été parfois assez précoce. T. J. D. discute la question de savoir si des artisans grecs ont pu établir des ateliers dans les villages sicules. Il est possible que des Grecs y aient travaillé soit librement, soit comme prisonniers de guerre. Rappelons qu'un cas précis nous est connu en dehors de la zone de la colonisation : celui du Corinthien Démarate venu s'établir en Étrurie avec

ses gens et des ouvriers d'art, à Tarquinies : les faits archéologiques (Dunbabin, p. 263 ; et *J. R. S.*, XXV, 1935, p. 147-8) confirment, aujourd'hui, cette tradition. Quant à la condition des indigènes dans les territoires occupés par les colons grecs, une indication importante nous est fournie parallèlement par Étienne de Byzance (s. v. Χίος) et Eustathe (*ad Dion. Per.*, 533) : nous apprenons qu'en Italie méridionale les Grecs avaient réduit les Pélasges à la condition des Hilotes de Laconie, des Pénestes de Thessalie, des Mnoïtes de Crète. De quelque manière qu'on explique ce nom de Pélasges donné aux indigènes de l'Italie méridionale, leur condition de serfs, comme celle des Cyllyriens de Syracuse, est intéressante à noter. Dans plusieurs, au moins, de leurs colonies d'Italie méridionale et de Sicile, il semble que les Grecs réduisirent au servage les indigènes des territoires conquis par eux. Ce qui ne les empêcha pas, parfois, de traiter plus libéralement ceux qui gardèrent leur indépendance, puisque nous voyons des mariages mixtes pratiqués au v^e^ siècle entre les Élymes de Ségeste et leurs voisins grecs de Sélinunte (Thuc., VI, 6). Entre Grecs et indigènes, des cultes et des légendes, en Italie et en Sicile comme ailleurs, semblent avoir servi à établir des liens. Nous avons montré, en effet, dans notre ouvrage déjà cité, que les traditions relatives à une légendaire colonisation aux temps héroïques, ne sauraient être interprétées comme on l'a fait d'ordinaire depuis Ettore Pais : chaque fois qu'une précision nous est donnée, ce sont les indigènes établis en Italie avant la colonisation grecque des VIII^e^-VI^e^ siècles, à l'époque historique, qui sont expressément identifiés avec les descendants des colonisateurs légendaires. Des sanctuaires plus ou moins profondément hellénisés, tels que celui des Sirènes à l'extrémité de la presqu'île de Sorrente, qui était, nous dit-on, fort vénéré alentour, ou tel que celui d'Apollon Alaeos à Crimisa, pour ne citer que ces deux exemples, ont eu, sans aucun doute, un rôle très important.

Du point de vue économique, il est certain que les Cuméens ont dû une grande part de leur fortune au commerce avec l'Italie centrale ; mais nous insisterions volontiers sur le caractère agricole de cette colonie chalcidienne de Cumes, comme sur celui de Syracuse et des autres cités italiennes et siciliennes. Pour Cumes, ce caractère est attesté par le choix même du site, par son expansion territoriale dans les Champs Phlégréens, et sur une partie de la plaine campanienne ; il l'est plus clairement encore par le fait que les Romains, au début de l'époque républicaine, viennent s'y approvisionner en blé (Liv., II, 9 et 34). Pour Syracuse, ce caractère agricole et terrien, que souligne encore Thucydide (VII, 21) au temps de la guerre du Péloponèse, est indiqué par la provenance de la plupart de ses colons originaires du bourg de Ténéa (Strab., VIII, 6, 22), par une anecdote puisée dans Archiloque par Athénée (IV, 167 *d*), par le nom même de son aristocratie de Gamores, par son expansion territoriale enfin, dans l'angle Sud-Est de la Sicile. Bien plus que ses deux ports, la situation d'Ortygie avec sa merveilleuse source, au-devant de la vallée de l'Anapos, n'a-t-elle pas dû tenter Archias ?

Mais, de ce livre si riche et dense de T. J. D., de tout ce qu'il nous apporte et de tous les problèmes qu'il soulève, un compte rendu ne peut donner assurément qu'une idée bien incomplète. Nous ne saurions trop en recommander la lecture à tous ceux qui, de près ou de loin, s'occupent de la civilisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile.

Jean BÉRARD.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Le type guerrier de l'Athéna « Héphaistia » d'Alcamène.

En publiant, dans les *Miscellanea* offerts à Mgr Giovanni Galbiati, une nouvelle réplique, inédite, de l'Athéna Héphaistia d'Alcamène — réplique qui a pu être diligemment reconstituée, il y a peu, au Musée d'Arles, par M. Fernand Benoît[1] — j'ai attiré l'attention sur le sens à donner au motif dit « de l'acanthe », qui soutenait, en bas, le bouclier de la déesse fille de Zeus, associée à Héphaistos, dans un temple à Athènes[2]. Le motif dit de l'acanthe est conservé à nouveau sur l'exemplaire d'Arles, à ce titre, fort précieux.

L'expression traditionnelle, Athéna « à l'acanthe », ne doit pas égarer sur le type de la déesse, car il ne s'agit pas pour le support du bouclier, — malgré ce que j'avais dit moi-même à tort naguère — d'une « remarque d'agrément ». — J'ai cru pouvoir fournir désormais la preuve que l'ἄνθεμον et le πέταλον en étain, donnés pour soutiens intentionnellement au bouclier de la déesse (qui était casquée, et portait l'égide), étaient des symboles de la partie supérieure du foudre. D'où le πέταλον, avec ses lames métalliques. Les comptes établis pour les statues de bronze d'Alcamène, et qui en placent l'exécution entre 421-420 et 416-415 *seulement* (*IG.*, I², 1, 1924, nos 370-371) montrent l'intérêt que la commission administrative athénienne avait attaché à la fourniture de l'étain, et à l'exécution d'un motif

1. Il s'agit d'une réplique « petite nature », qui, sans la tête, aujourd'hui perdue, ne mesure que 0 m. 75. Elle a été reconstituée en 1947 de deux morceaux, dont j'avais reconnu sur place l'appartenance. Je rappelle qu'il y a, à Cherchel, une réplique célèbre, acéphale aussi, de l'Athéna alcaménienne : Ch. Picard, *Man. archéol. gr., Période class., V^e s.*, p. 576, fig. 236. — Depuis mon étude de 1939, une autre pièce s'était ajoutée au dossier : l'Athéna d'Ostie (*Critica d'arte*, 4, 1939, I, p. 74, fig. 36-37, pl. 29), à laquelle manque la tête aussi, et la pseudo-« touffe d'acanthe ».

2. Les deux statues (de culte), en bronze, étaient placées comme on sait, dans l'Héphaisteion d'Athènes, temple situé « *au-delà du Céramique* », ainsi que nous en avertit Pausanias (I, 14, 6), c.-à-d. assez loin, on le voit, de l'Agora, dans le quartier, voisin de la porte Dipyle, qui était celui des forgerons et des potiers. Je reviendrai, le moment venu, sur la prétendue localisation de l'Héphaisteion au Pseudo-Théseion, telle qu'elle est proposée, mais sans être nullement établie, dans *Hesperia, Suppl.* V, 1941 *(Observations on the Hephaisteion)*.

spécialement doté d'une valeur sacrée. Il évoquait, en effet[1], le foudre de Zeus, qui apparaissait ainsi à demi, formant l'appui du bouclier de la déesse guerrière. Ailleurs — p. ex., à Magnésie du Méandre — une Athéna de même type que l'Alcaménienne d'Athènes, avait près d'elle *un autel*, à la place du fleuron de foudre.

Athéna et Héphaistos étaient associés à Athènes comme dieux guerriers : le souvenir du foudre rappelait l'arme forgée par Héphaistos pour les combats de la Gigantomachie, et la force fulgurante de Zeus[2]. Ch. P.

Artémis Tauropolos.

Au cours de leur récente exploration de la Locride occidentale (*BCH.*, 71-72, 1947-1948, p. 65-67), MM. L. Lerat et F. Chamoux ont pu repérer et signaler un nouveau site antique pour le culte de l'Artémis Tauropolos. Une dédicace de Pentéoria — habitat que L. Lerat considérerait comme correspondant à l'ancienne Tritéa — est consacrée à la déesse : elle avait été faite par un certain Pasias, en faveur d'une femme, Δάμαρον (fin IIIe s. ou début du IIe s.). Selon les auteurs de la découverte, le culte de la Tauropolos a dû être surtout achalandé en Asie-Mineure et en Thrace ; là où il est constaté sur le continent, l'*épiclèsis* serait généralement en rapport avec quelque *xoanon*, ancien, passant pour avoir été rapporté de Tauride : ce serait le cas en Locride, où s'étaient perpétuées diverses légendes du cycle troyen (expiation des vierges locriennes, etc.) ; à Sparte, aussi.

Il n'est pas inutile de rappeler, en tout cas, la longue survivance du culte de la Tauropolos à Sparte[3] ; elle avait confondu là ses intérêts avec ceux de l'Artémis Orthia, semble-t-il, d'après *La Confession de saint Cyprien*, sur laquelle M. M. P. Nilsson a récemment rappelé l'attention (*The Harvard theological Review*, 40, 1947, p. 167-176). Le magicien Cyprien, converti au christianisme, disait : « J'allai aussi [à Élis] et à Lacédémone, afin d'y connaître Artémis Tauropolos, et d'apprendre les mélanges ou les séparations de la matière, et la façon dont s'exagèrent d'énigmatiques et sauvages récits ». Si l'auteur (anonyme) de la *Confession* a bien l'air d'avoir imaginé une part de ses multiples pèlerinages mystiques, le récit reste un précieux témoignage sur les cultes persistants au IVe s. de notre ère. Or, on voit que la Tauropolos était du nombre des déesses païennes qui, victorieusement, soutenaient la lutte encore contre le christianisme.

M. M. P. Nilsson accepte que la Tauropolos, à Sparte, ait été associée à Artémis Orthia, celle-ci appelée aussi Lygodesma (Λυγοδέσμα) parce que son *xoanon* avait été trouvé dans un osier qui la tenait debout, prisonnière. Il ajoute très ingénieusement : « Nous pouvons dès lors comprendre l'explication hardie que nous donne notre auteur. Il désirait connaître le mélange et la séparation de la substance, ὕλη *signifiant à la fois bois et substance*[4] ». Mais Nilsson avoue ne pas comprendre la phrase

1. C'est ce que prouvent des symboles monétaires, allégués dans mon étude des *Miscellanea G. Galbiati*.

2. L'Athéna brandissant le foudre figurera dans la Ire moitié du IIIe s. sur les monnaies d'Antigonos II de Macédoine, la déesse étant là aussi, armée du bouclier (bras gauche) : cf. p. ex., *La critica d'arte*, 6, 1941, p. 32 sqq., et pl. 19, 1 (G. Becatti, *Lo stile arcaistico*) ; K. Lange, *Götter Griechenlands*, 1941, p. 121, pl. 29.

3. La légende d'Oreste y avait amené aussi un *xoanon* apporté de Tauride.

4. Eudoxie, II, v. 59 : Ἐν Σπάρτῃ ἔσιδον βρέτας ὄβριμον ὄφρα δαείην ὑλομενῆ, πολύμορφον ἄγαν φύσιν ἠδὲ μεταλλάξ.

suivante . « μετεωρισμούς λοξῶν καὶ ἀγρίων διηγήσεων », qui embarrassait déjà l'impératrice Eudoxie, épouse de Théodose II en 421 ap. J.-C., quand elle mit la *Confession* en vers. Il n'est guère douteux qu'il soit fait allusion aux exagérations de mythes énigmatiques *et barbares*, ceux mêmes qui étaient venus de Tauride, et que les chrétiens auraient particulièrement réprouvés comme sanguinaires (sacrifices humains) ; le passage contient bien une critique à l'égard des mythes païens et de leur interprétation allégorique. L'entrevue d'Oreste et d'Iphigénie en Tauride a été souvent représentée, dans l'art funéraire, comme mythe de salut ; elle l'était sans doute, quoi qu'on ait pensé, à la Basilique de la Porta Maggiore[1], et l'épisode a figuré déjà sur des urnes étrusques.

Il avait reçu, semble-t-il, une valeur « mystique », ce que le passage de Cyprien vient confirmer. Le témoignage n'est pas à récuser. Retenons donc la persistance attestée du pouvoir de la déesse, qui a contribué à entretenir la vogue des fêtes d'Orthia pendant la période hellénistique et romaine[2]. Ch. P.

Némésis et le cygne.

En faisant connaître[3], fort opportunément, un gracieux groupe de marbre trouvé au Kef (Tunisie), et conservé au Musée du Bardo — groupe hellénistique qui, malgré ses mutilations, laisse transparaître encore certain reflet de la grâce des terres-cuites tanagréennes[4] —, MM. A. Merlin et L. Poinssot avaient été amenés, en 1941, à inventorier une partie des représentations connues se rapportant à la fable de Léda[5].

Dans cet utile répertoire de l'imagerie antique, que les auteurs ont bien fait de mener jusqu'à l'art copte (p. 68), se classe tout à fait à part, comme on le remarque, un document précieux qui n'a pas, à beaucoup près, retenu toute l'attention dont il aurait dû bénéficier. C'est la monture de miroir en bronze reproduite ici, fig. 1, appartenant au Musée archéologique de Madrid, et que M. R. Thouvenot avait sommairement fait connaître dès 1927[6]. MM. A. Merlin et L. Poinssot le décrivent à nouveau (*l. l.*, p. 65) : « Léda, portant des ailes, assise plutôt que couchée vers la gauche..., etc. »

Ne doit-on pas s'étonner ? A ma connaissance, il n'y a jamais eu aucune représentation de Léda ailée : cette princesse terrestre et mortelle, femme de Tyndare, n'a jamais bénéficié d'un privilège qui eût été fort insolite, et en son temps, et plus tard. — Mais le document de Madrid est précieux, car il atteste, fort indépendam-

---

1. *Contra*, J. Carcopino, *La Basilique*, 1927, p. 338 sqq. — Je préfère, pour ma part, l'interprétation de Mme Strong.

2. Je n'ai rien trouvé à ce sujet dans le récent livre de K. M. T. Chrimes. *Ancient Sparta*, 1949, p. 248 sqq. *(The cult and festival of Orthia)*. Sur les types monétaires de la Tauropolos, cf. Léon Lacroix, *Les reprod. de statues sur les monnaies grecques*, 1949, p. 132 sqq., qui ne paraît pas avoir fait un usage suffisant des pièces d'Amphipolis.

3. *Bulletin archéol. du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 51, 1941-1942 (paru en 1944), p. 61-68, pl. 3.

4 M. M. A. Merlin et L. Poinssot le situent, *l. l.*, p. 63, « aux environs de notre ère ». On pourrait, à mon sens, faire remonter quelque peu cette date.

5. Le titre donné à la communication du 10 fév. 1941 avait été : *Note sur un groupe de Léda avec le cygne, trouvé au Kef*.

6. R. Thouvenot, *Cat. des figurines... Mus. arch. Madrid*, I, p. 16, n° 31, pl. 5 (Publ. de la Bibl. des Htes études hispaniques, 12, I, 1927).

ment, le souvenir conservé de la première forme de la légende, et la plus intéressante : quand on savait encore que c'était bien Némésis, déesse-oiseau, qui s'était unie à Zeus-cygne, dans un vol nuptial dérivé d'une légende d'hiérogamie thério-

Fig. 1. — Monture de miroir, Musée de Madrid.

morphique, d'inspiration crétoise. Léda n'a été, ensuite, que la gardienne de l'œuf divin, d'où naquit Hélène.

Les *Albae vigiliae* de Karl Kerényi (*Die Geburt der Helena*, 1945) ont donné là-dessus des explications parfois un peu aventureuses, mais dont il y a beaucoup à retenir, malgré tout. Et la fidélité de la tradition plastique, dans le cas du très curieux petit bronze de Madrid, trop peu remarqué, s'accorde avec ce que nous savons d'autre part de la persistance du type de la Némésis ailée[1], dans les arts figurés, parfois, ou dans la littérature : rappelons notamment le curieux hymne de

1. En dernier lieu, P. Devambez, *BCH.*, 66-67, 1942-1943, p. 216 sqq. et pl. 12 (Thasos) ; Ch. Picard, *Gallia*, 5, 1947, II, p. 265.

Mésomède *de Crète* (environ 150 ap. J.-C.), qui débute par le rappel des ailes de la déesse :

Νέμεσι πτερόεσσα[1], βίου ῥοπὰ, κυανῶπι
θεά, θύγατερ Δίκας.....

Ch. P.

Athènes et Delphes.

Signalons à nos lecteurs une mise au point historique, essentielle et fort suggestive qui a paru sous ce titre, dans un volume spécial des *Harvard Studies in classical philology*, en 1940[2]. Elle est signée de M. G. Daux, et on eût trouvé difficilement un savant plus averti, capable de traiter les questions épigraphiques avec tant de précision, sans s'interdire les vues générales, par bonheur justes dans l'ensemble.

Le mémoire est accompagné de la mention de tous les textes épigraphiques trouvés à Delphes, qui, antérieurement à l'Empire romain, concernent Athènes ou les Athéniens (cf. p. 60 sqq.).

M. G. Daux est enclin à faire remonter seulement à la tentative de Cylon au plus tôt, les premiers rapports entre Delphes et Athènes. Comme les dates de Cylon sont imprécises (VII^e ou VI^e s. ?), on voit assez que l'auteur de l'étude ne s'aventure pas trop haut. Je regrette, pour ma part, cette timidité des meilleurs historiens de la Grèce classique, pour qui la préhistoire semble un domaine négligeable, en tant que mal connu. Maintenant que nous savons qu'il y a eu une civilisation paléolithique sur les bords du Copaïs, on devrait moins redouter d'avoir à présenter des conjectures sur ce qui a pu se passer à l'époque des palais crétois du II^e millénaire, puis au temps d'Agamemnon, qui vint chercher l'oracle du Dionysos Sphaléotas à Delphes. Cela n'est plus tout à fait « de la mythologie », comme il est dit dédaigneusement p. 40 ; au surplus, n'y a-t-il pas de la mythologie partout, dans toute histoire, et la plus contemporaine ? Aussi bien que les dynastes de Mycènes, les souverains de l'Acropole d'Athènes dont les tombes ont été retrouvées, pour le XIV^e s. déjà, sur la face Nord de la colline de l'Aréopage, ne devaient ignorer ni le Parnasse, ni ses cultes. L'hypothèse de la haute antiquité, dans le monde égéen, de la divination « inspirée » me paraît d'autant plus recommandable qu'on peut tenir pour assuré, et normal, que les manifestations du type orgiaque s'accompagnent régulièrement d'aptitude au prophétisme, chez les sujets en transes. Or, les pratiques orgiaques et extatiques ont certainement eu leur place dans les cultes préhelléniques, puis dans l'archaïsme grec, notamment près des déesses. Les contestations de Mlle Guarducci[3] n'enlèvent rien à ces présomptions, qui finiront par s'imposer aux modernes, comme elles s'imposaient aux Anciens : à preuve l'*Hymne à Apollon*.

---

1. L'épithète est rappelée, vers 12-13. Cet hymne, chanté jadis, est reproduit par Th. Reinach, *Musique grecque*, Payot, 1926, p. 199 sqq. avec la notation.

2. P. 37-69.

3. Je pense ici à *Studi e materiali di storia delle religioni*, 18-20, 1943-1946, p. 85-114. — On peut vouloir faire remonter seulement les rapports de Delphes et d'Athènes à l'époque géométrique, au moment de ce qu'on appelle, en forçant un peu les mots, la renaissance crétoise ; mais l'auteur de l'*Hymne à Apollon*, documenté par le clergé du *manteion*, savait que c'étaient des marchands de Cnossos (détruite en 1400) qui avaient été *les premiers prêtres*, involontaires, de l'oracle parnassien. Et aux temps d'Euripide, l'histoire d'Ion et de Créuse était prise au sérieux, tant au théâtre d'Athènes que sur les frises de l'Erechtheion. Est-il utile de vouloir jouer aujourd'hui les incrédules ?

M. G. Daux a esquissé excellemment, pour la partie centrale, l'histoire des relations d'Athènes et Delphes ; on pourra regretter un peu qu'il ait rogné les bords latéraux de son dessin, car il s'arrête aussi plus ou moins à l'Empire. Ceci dit, la vision qui nous est présentée est magistrale. Ch. P.

Un pasteur suédois en Grèce centrale (1784).

M. Christian Callmer, qui est, d'autre part, l'auteur de *Studien zur Geschichte Arkadiens* (Lund, 1943) et d'un important article sur les *Antike Bibliotheken* (*Opuscula Archaeologica* III, 1944, p. 145-193) vient de faire connaître (*ibid.*, V, 1948, p. 113-146), en traduction française, *Les Recherches de A. F. Sturtzenbecker à Delphes et dans les environs en 1784.*

A. F. Sturtzenbecker, né en 1757 dans l'île de Gotland, fut envoyé à Constantinople en 1780 comme pasteur de la légation suédoise ; en 1784 il entreprend un voyage en Grèce et quitte la capitale ottomane le 5 février ; par Salonique, Larissa, les Météores, Jannina, Metsovo, Pharsale, Lamia, les Thermopyles, il arrive à Livadia dans la seconde quinzaine de mai. Le 27 il visite Chéronée et Orchomène. Deux jours plus tard il est en route pour Hosios Loukas, Delphes et Amphissa. Le 7 juin il est de retour à Livadie ; il y meurt le 14 juin. Ses notes et son journal sont à la bibliothèque universitaire d'Upsal. Chr. Callmer donne (avec le texte original en appendice) une traduction commentée des pages du journal relatives à Delphes et aux environs, et il l'encadre d'un catalogue des voyageurs occidentaux à Delphes avant et après A. F. Sturtzenbecker[1].

St. n'a pas seulement décrit le site et repéré des monuments, il a copié un certain nombre d'inscriptions (dont la funéraire reproduite *BCH*, 1944-45, p. 121, n° 33). Dans le domaine épigraphique son témoignage n'apporte de faits nouveaux que pour deux textes[2]. D'abord, compte tenu des lectures postérieures, on écrira comme suit la dédicace d'une statue d'Agrippine, fille d'Agrippa (Bourguet, *De rebus...* (1905), p. 62 ; *SIG*³ 779 D) :

[Τὸ κ]οινὸν τῶν Ἀμφικτυό[νων]
Ἀγριππεῖναν
Μάρκου Ἀγρίππα θυγ[ατέρα]
Ἀπόλλωνι Πυ[θίωι]

Plus importantes les quelques lettres que St. permet d'ajouter aux décrets amphictioniques *FD* III 1, 351 (cf. *GDI* 2532) gravés sur une pierre du Trésor des Thébains, ou du moins au premier d'entre eux. Dans la liste initiale, St. a copié comme suit la ligne 1 :

ΠΝΠΣ ΟΥΛΑΜΙΕΟΣΣΙΜΑΡΓΟΥ

L'ethnique Λαμιέος et le nom qui suit, Σιμάργου, étaient assurés déjà ; mais avant ? Pomtow lit : Αἰτωλῶ]ν Φιλίππου ; Bourguet : Αἰτωλῶ]ν Φι[λίπ]που. Sur estampage ancien, j'avais noté il y a quelques années le N comme sûr, puis deux

1. Quelques compléments devront être apportés à la liste de Chr. Callmer ; mentionnons seulement ici le journal de Francis Vernon, qui est passé à Delphes en septembre 1675 (cf. B. D. Meritt, *Hesperia*, 1947, p. 58 sqq.).

2. J'exprime tous mes remerciements à M. T. Kleberg, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque universitaire d'Uppsala, qui a bien voulu faire exécuter à mon intention des photographies des pages qui m'intéressaient.

hastes verticales si rapprochées que la première ne pouvait admettre que difficilement les boucles d'un Φ, et je me demandais si l'on ne devait pas lire Νικ[ίππ]ου. Le texte, évidemment fautif, de St. ne résout rien ; mais les copies récentes ne sont-elles pas, surtout celle de Pomtow, trop hardies ? Le second π de Φιλίππου ne se voit pas sur la photographie *FD* III 1, pl. X, et St. ne l'a pas noté. D'autre part le Π initial de St. représente-t-il l'Ω ou le N d'Αἰτωλῶν ? On peut hésiter entre : Αἰτωλῶ]ν ΝΠΣ[..]ΟΥ, et Αἰτωλ]ῶν ΠΣ[..]ΟΥ, et le groupe ΠΣ appelle lui aussi correction. — Ligne 2, St. n'a pas vu le T initial noté, par Bourguet et qu'il faut au moins pointer (sur estampage, j'hésiterais entre τ et υ). — Ligne 4, la lecture de Brøndsted ΣΤΑΙΝΟΥ est confirmée (on se gardera seulement de choisir entre [Πλει] et [Ἀρι]σταίνου). — Ligne 5, le nom du Thaumace se terminait au génitif par ου. — Surtout, aux lignes 7 et 8, deux restitutions devront être modifiées. — Voici d'ailleurs les lectures de St., en début de lignes (sauf l. 1, étudiée ci-dessus) : l. 2 ΑΙΠΡΟΣ ; l. 3 ΛΑΙΕΟΣ ; l. 4 ΣΤΑΙΝΟΥ ; l. 5 ΟΥΘΑΥ (ου est nouveau) ; l. 6 ΠΑΡΕΚΑ (restitution confirmée) ; l. 7 ΠΕΡΤΑΝ ([δ]πὲρ τᾶν, etc.., ; les lettres περτ sont nouvelles) ; l. 8 ΤΗΡΙΔΩΝ (τηρι est nouveau ; on restituera donc, comme on y avait songé, [τριε]τηρίδων, ou un terme de comparaison, [πεντε]τηρίδων ; mais Bourguet écrivait [τραγωι]δῶν, cf. son commentaire *FD, l. l.*, p. 198) ; l. 9, ΔΙΕΝ, erreur évidente, représente probablement ΜΕΝ, l. 10 ΚΤΟΣΙΝ, erreur vénielle pour κτιοσιν, permet de confirmer la restitution de Bourguet (lire donc [Ἀμφι]κτίοσιν ; [ἱερομνή]μοσιν est éliminé) ; l. 13 ΤΟΥΣ ; l. 14 ΑΜΕΙΩΙ, erreur vénielle (pour δμειωι) commise également par les premiers éditeurs, et corrigée par Bourguet ; l. 15 ΟΙΝΟΝΤΩΝ.

Ces données nouvelles seront utilisées ailleurs. Il a paru bon cependant de les signaler ici, et d'attirer l'attention sur l'intéressant article de Chr. Callmer.

Georges Daux.

Ensérune et les civilisations pré-romaines du Midi de la France.

Petit à petit, avec une conscience et une patience minutieuses, M. J. Jannoray continue de dégager les ruines de l'oppidum d'Ensérune, colline haute de 120 m. sur la Voie Héracléenne, en y réparant méthodiquement les erreurs inévitables de direction des travaux, commises aux temps premiers de la recherche.

Les résultats s'accroissent d'une année à l'autre, et permettent déjà des vues synthétiques. M. J. Jannoray n'a pas voulu tarder davantage à nous en donner quelque aperçu, bien qu'il ait le légitime souci de procéder en allant du connu à l'inconnu, et de ne tirer les théories que des faits.

Signalons quatre articles, parmi les plus récents : *Las recientes excavaciones en la Necropolis de Enserune* (Languedoc), paru à Carthagène, dans la *Crónica del IV Congreso arqueológico del Sudeste español*[1] » ; un exposé très lucide et documenté de la *Revue d'Études ligures*, 14, 1948, p. 85-103[2], concernant en général les fouilles d'Ensérune, comme témoin des civilisations pré-romaines du Midi de la France ; l'article paru dans la *Rev. archéol.*, 1948 *(Mél. Ch. Picard)*, sous le titre : *La poterie ibérique et l'extension des Ibères en Gaule méridionale*[3] ; et dans l'*Archivo*

1. Elche, 1948 : concerne les sépultures.
2. Publication de l'Institut national d'Études ligures (Bordighera, 1934).
3. *R. A.*, p. 448-462.

español de arqueólogia, 74, 1949, l'étude consacrée spécialement aux problèmes de la céramique ibérique[1].

L'un de ces articles résume l'histoire des fouilles (*Rev. Ét. ligures, l. l.*, p. 88-89).

Quels sont les enseignements — *provisoires*, répéterait lui-même avec insistance M. J. Jannoray ! — à tirer des constatations faites jusqu'ici pendant les fouilles ? Ils ont actuellement la valeur de « résultats-témoins », comme on nous le dit, pour toute la région occidentale du Golfe du Lion, où l'archéologie pré-romaine a un peu pâti, jusqu'ici, de l'archéologie gallo-romaine, sans que l'une ou l'autre, d'ailleurs, aient marqué beaucoup d'avantages[2].

En cette région de passage du Languedoc-Roussillon, que les Romains ont nommée un jour « l'isthme gaulois », les historiens ou géographes antiques, après la période dite assez vaguement « ligure », n'ont enregistré que « l'écho affaibli d'une poussée ibérique, puis celtique ». — En vérité, après quelques vestiges sub-néolithiques qu'on remarque à Ensérune, les fouilles ont fait apparaître trois phases successives d'occupation. Le premier habitat remonte à la fin du Ier âge du Fer, aux VIIe-VIe s. Agriculteurs, pêcheurs, pasteurs, ont vécu alors sans enceinte protectrice sur toute la colline : des fonds de cabanes, de vastes silos, ayant servi de resserres à provisions, caractérisent cette installation, *restée à l'écart des premières vagues d'invasion celtiques*[3].

Dans le même temps, le pays s'ouvre au contraire partout aux influences de l'Orient hellénique. A Ensérune, la céramique grecque commence avec les dernières séries de la figure noire attique (seconde moitié du VIe s.)[4]. Marseille a servi d'intermédiaire à cet apport, qui, une fois amorcé au VIe s., s'est continué régulièrement, et encore au IIIe s., à part une interruption pour le Ve s. — Les céramiques de la Grèce propre (style de Meidias) et celles de Grande-Grèce constituent le lot de la fin du Ve s. et du IVe. Les poteries italiotes du IIIe s. (notamment les beaux cratères campaniens, godronnés sur la panse, à ornementation dionysiaque), sont abondamment représentées. M. J. Jannoray ne veut pas qu'il y ait eu une *Gallia Graeca*[5], de comptoirs et de colonies. En ce cas, il faudra supposer un bien abondant mouvement d'échanges par voie maritime.

L'apport du monde ibérique a été plus considérable, semble-t-il, que celui du monde grec[6]. Vases, urnes, et bijoux en témoignent, mais surtout la fondation d'une véritable cité, sur les ruines de l'habitat indigène, cité fortifiée, cette fois, mais, ce qui est instructif, diminuée en superficie ; il s'agit d'un véritable réduit de défense, le secteur occidental étant réservé à la cité des morts[7]. Les tombes sont de deux périodes ; l'une, la plus ancienne, qu'on pourrait appeler plutôt ibérique, l'autre plutôt celtique. A l'époque « celtique », les ossuaires ont souvent des vases italiotes : une nouveauté est l'apport d'un viatique, sous forme de nourriture, au

---

1. *Las excavaciones de Enserune y el problema de la ceramica « iberica ». Estudio de estratigrafia y de cronologia*, *Archivo*, 74, 1949 (20 p.).

2. Pas la moindre mention d'Ensérune dans les textes antiques.

3. « Pendant des siècles, la Gaule méridionale ne sera pas une Gaule celtique » (*Rev. d'Etudes ligures*, p. 91).

4. Il y a aussi des amphores rhodiennes (marque *Diocleia*) des jarres asiatiques (estampillées à la colonne ionique), et des produits de Marseille (amphores).

5. *L. l.*, p. 92.

6. Cf. *Mél. Ch. Picard, l. l.*, p. 448 sqq.

7. Plus de 400 sépultures exhumées, dont 106 en 1945-1946 (tombes à incinération : cf. Congrès de Carthagène . Le vase cinéraire est presque toujours ibérique pendant la première période : 360-300.

mort. Cela suppose une croyance à l'au-delà, qui, si elle peut être mélangée d'éléments celtiques, n'en conserve pas moins, semble-t-il, des traditions religieuses gréco-italiques. L'incinération systématique, dans les deux périodes, marque, en tout cas, l'influence ibérique. Il est possible que la région ait été conquise par les Ibères[1], au IVe s. ; mais ne pourrait-on pas là encore, parler *surtout* d'échanges commerciaux et colonisateurs ? Il y a eu, en tout cas, fusion, et non dépossession, infiltration plus que mainmise.

La primauté ibérique a duré jusqu'au IIIe s. — Les premiers indices de la celtisation du pays sont fournis par les sépultures : c'est alors que se répand l'usage du repas funéraire pour le voyage des morts, déposé dans les tombes. Il y a des ossuaires gaulois (*Rev. d'Études ligures*, fig. 8, p. 101, tombe 63).

Un jour, a péri par l'incendie l'habitat ibérique, dont la muraille avait été constituée entre 370 et 350, semble-t-il. Une ville nouvelle, rebâtie sur les ruines de la précédente, livre des traces caractéristiques de l'industrie de La Tène II. La muraille a été alors restaurée en partie, en partie refaite, en appareil moins massif et plus régulier ; au Sud, les terrasses ont largement débordé hors de la ceinture antérieure ; car elles s'étagent sur cinq paliers, le long de la pente propice. Un peu plus tard, on a « récupéré » le quartier Ouest, de la nécropole antérieure, où des constructions de maisons seront implantées directement sur les tombes : « Cet ultime agrandissement de la ville, écrit M. J. Jannoray, coïncide avec la romanisation progressive qui s'opère à partir des IIe-Ier siècles ». Ensérune a pu gagner à cette transformation une prospérité temporaire, marquée par le relatif progrès du confort de ses modestes maisons. Elle n'en devait pas moins, dès le milieu du Ier s., subir l'abandon « au profit des villes de la plaine, comme Narbonne, où il était plus commode de résister et de vivre, dans le nouvel ordre économique institué et garanti par Rome »[2]. Ch. P.

Archéologie ligure.

Les Ligures ont obtenu — grâce à Camille Jullian qui fut leur proxène en Provence, pourrait-on dire — une hospitalité bienveillante, qui, après 1940, ne s'était pas révélée sans quelques risques. Il existe actuellement une *Revue d'études ligures*, publiée par l'Institut international d'Études ligures de Bordighera. Elle en était en 1948 à sa quatorzième année d'existence.

Nous avons le devoir de signaler ici, en outre, la collection de monographies préhistoriques et archéologiques que patronne l'Institut de Bordighera, en marge de sa publication périodique ; il y a là certains travaux importants et bien menés. Notamment M. L. Bernabò Brea a fait connaître la première partie de ses recherches dans la caverne des *Arene Candide*[3]. M. Nino Lamboglia annonce d'autre part comme prochaines ses études sur les fouilles qu'il a menées à Albintimilium (Vintimille) ; elles présentent un intérêt direct pour la chronologie de la céramique

1. Voir les réserves, *Rev. d'études ligures*, p. 98, contre les exagérations, celles d'Avienus notamment. L'occupation ibérique a été plus tardive et moins massive qu'on n'avait cru : c'est à partir de la seconde moitié seulement du IVe s. que l'élément ibérique est surtout sensible. Cf. R. Lantier, *Celtas e Iberos*, dans *Archivo español de Arqueología*, 42, 1941, p. 141-151.

2. Les travaux ont continué, donnant lieu à de nouvelles études de l'heureux fouilleur.

3. *Gli scavi nella caverna delle Arene candide*, parte prima : *Gli strati con ceramiche*.

romaine ; les collections de cette céramique rassemblées par notre confrère italien sont déjà précieuses par l'instruction qu'elles apportent[1].

Dans la collection de monographies d'histoire de l'art, il y a, sous presse, un travail de M. Carlo Ceschi, intitulé : *I monumenti della Liguria e la guerra* 1940-1945.

X.

Le nouveau fronton sculpté du sanctuaire des divinités dionysiaques à Pompéi.

Il est mentionné — pour la première fois, je crois, et avant les études détaillées auxquelles il méritera de donner lieu — dans la brochure *Bicentenario degli scavi di Pompei*[2], publiée en 1948. Le nouveau sanctuaire des divinités dionysiaques, exhumé en 1947, doit faire l'objet du troisième volume des publications italiennes annoncées en l'honneur du Bicentenaire : ce volume sera l'œuvre commune de M. A. Maiuri, de Mme O. Elia, de M. G. Pugliese Caratelli[3].

Comme le remarque déjà M. A. Maiuri (p. 20), avec le fronton sculpté du Sanctuaire des divinités dionysiaques, et les célèbres peintures de la Villa des Mystères, Pompéi va posséder désormais la documentation la plus complète dont nous disposions sur les cultes à mystères placés en Italie sous la caution de Dionysos : *Liber pater*.

Il faut donc attendre, avec beaucoup de curiosité, la publication promise des fouilles.

Ch. P.

Chevaux de course et auriges vainqueurs.

Un pavement en mosaïque d'Ellès (Tunisie), trouvé en 1942, et récemment publié[4], assemble — autour d'un tableau principal à trois personnages (couronnement de Vénus par deux Centauresses) — un semis de couronnes de lauriers, dans

---

1. L'ouvrage annoncé paraîtra sous le titre : *Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica romana* (trois parties prévues : *a)* les fouilles 1938-1940 ; *b)* la nécropole ; *c)* les anciennes fouilles : conclusions. Dans la collection des Itinéraires historico-touristiques, M. Nino Lamboglia va faire paraître une étude en français sur : *Le Théâtre romain et les fouilles de Vintimille.*

2. Naples, G. Macchiaroli, in-8°, 60 p., avec à la fin, un plan de l'Antiquarium de Pompéi, construit après les destructions de la guerre, et un relevé de la villa suburbaine de la « Porta Marina », telle qu'elle a été découverte pendant les travaux d'établissement des soubassements de l'Antiquarium nouveau.

3. *Il santuario dionisiaco scoperto nel* 1947. Avec cette publication, qui sera la bienvenue, on annonce : une bibliographie critique de M. A. Maiuri sur l'histoire des études pompéiennes, et un volume de Mélanges (*Pompéi de* 1879 *à* 1948), c.-à-d. une série de monographies techniques concernant la civilisation, les arts et l'histoire de la riche cité campanienne. — Dans la brochure *Bicentenario*, on trouvera notamment une notice sur l'Antiquarium de Pompéi, sa création (G. Fiorelli), son histoire et ses vicissitudes. Les récents dommages de guerre ont été cruels, ici et parmi les ruines de la ville. Ils entraînent notamment la destruction du grand tableau Diane et Actéon, dans la Casa di Sallustio, la plus vaste composition paysagiste de la peinture pompéienne. En reconstruisant l'Antiquarium, on a eu du moins la bonne fortune de remettre au jour, à la Porta Marina, la villa suburbaine ci-dessus mentionnée (cf. p. 31-34) et un fragment de la muraille palaeo-samnite des IV^e^-III^e^ s. — Pour la description sommaire du Nouvel Antiquarium et de ses collections, cf. p. 22-30 ; je dois communication de la brochure : *Bicentenario* à l'amitié de M. A. Bruhl, que je suis heureux de remercier ici.

4. Gilbert Picard, *Mél. Ec. Rome*, 1941-1946 (1947), p. 43 sqq.

des carrés dont deux avaient été occupés par des images de chevaux vainqueurs, *Amazonius* et *Titonius*. Le nom inscrit est accompagné d'une palme. Deux autres chevaux, *Polystephanus* et *Archaus (sic)*, étaient signalés, peut-on croire, dans une inscription voisine, énigmatique à dessein. Divers décors, marins, qui n'ont pas eu, non plus, un direct rapport avec le thème essentiel, présentaient, semble-t-il, un caractère bénéfique, qui pourrait avoir déterminé tout l'ensemble de la décoration. L'auteur de la publication opine en ce sens, justement, à mon avis. Il marque que les Centauresses, suivantes de Vénus, assurent la liaison avec les figurations chevalines, que « les jeux du cirque, aux yeux des Anciens, offraient comme une image du cours entier de la nature ». Des chevaux d'un pavement de Sousse (*Invent. mosaïques*, II, *Tunisie*, 49 sqq., nos 124 et 126; P. Gauckler, *Mus. Sousse*, 3, pl. 2 ; *Bull. arch. Comité trav. hist. et scient.*, 1919, p. 190-191 ; 1922, p. 45-47 et pl. I) portent les noms d'*Aura*, *Cupido*, *Pupillus* et *Amator*, symbolisant chacun l'une des factions célèbres.

Aux indications données dans les *Mél. École Rome*, p. 88 sqq., à ce sujet, ajoutons celle d'une découverte qui a eu son importance pour établir la vertu magique du char vainqueur et le symbolisme funéraire des courses ; celui-ci remonte d'ailleurs au Mausolée d'Halicarnasse[1], bien avant le cippe d'Urbino et le cocher Scorpianus, dont le regretté F. Cumont avait éclairé le rôle. — A Rome, des fouilles exécutées au début de la récente guerre sous la nef gauche de San Sebastiano (Via Appia), ont fait découvrir une nécropole chrétienne de la seconde moitié du IVe s. de notre ère[2]. Dans un sarcophage encore intact, d'où l'on a exhumé le squelette d'une jeune fille, avaient été abandonnés des dons funéraires : une poupée articulée, jadis, dorée, coiffée à la mode du temps, et des « jetons » d'ivoire, avec des dés[3]. Les jetons d'ivoire sont circulaires, épais d'un centimètre environ, et percés au centre ; ils mesurent de 0,065 à 0,07 de diamètre. Les deux côtés sont décorés finement à la pointe, l'un d'une silhouette d'aurige, en costume professionnel, l'autre, au verso, de celle d'un cheval vainqueur. Parmi les noms de chevaux, notons là : *Uranius*, *Tyrannus*, *Pyrobolus*, *Amicus*, *Igniforus*, de même type que ceux des coursiers de Tunisie. Les cochers portent des fouets et des palmes ; celles-ci couronnent aussi parfois le frontal des chevaux ; ces signes ou d'autres (couronnes) reparaissent à l'épaule, à la croupe, de certains des purs-sangs. Fallait-il parler[4] de marques distinctives de haras *(Gestütszeichen)*, et considérer la découverte, même accompagnée de celle de dés, comme n'ayant eu que la valeur d'un matériel *de jeu?* Une telle présence *dans un sarcophage*, et dans un sarcophage *de jeune fille* (qui ne devait pas, peut-être, s'intéresser spécialement aux jeux du cirque !) attire la réflexion. Il n'y a sans doute pas là une rencontre fortuite, et l'on a bien dû penser que les images de chevaux, ou du cocher vainqueur, exerçaient une action magique, capable d'aider le mort à triompher lui-même du trépas[5].

On sait que des représentations de chevaux de courses et d'auriges ornent aussi une petite série de vases en verre (ci-après), et certains contorniates ; on avait tiré de là argument pour une exégèse qui eût fait, des contorniates, tout au moins

1. Frise de la course des chars : 350 av. J.-C.
2. *Arch. Jahrb.*, 56, 1941, *Anz.*, col. 529 sqq. et fig. 72-83, pour les « jetons ».
3. Musées du Vatican (Museo Gregoriano) ; cf. *Rend. Pont.Accad. roman. archeol.*, 16, 1940, p. 95.
4. H. Fuhrmann, *Arch. Jahrb.*, 1941, *l. l.*, col. 536.
5. *Sic*, Gilbert Picard, *l. l.*, p. 91.

occasionnellement, des jetons de jeu (*RE.*, XIII, *s. v. Lusoria tabula*, 2018 sqq.). Mais l'explication plus récente d'A. Alföldi assure aux contorniates une valeur bénéfique, en même temps qu'un pouvoir symbolique dans la propagande en faveur du paganisme finissant. Cela nous rapproche des considérations suggérées par les chevaux de course d'Ellès, ou par les décors prophylactiques de l'église syrienne de Dar Solaïb, où les pavements utilisent encore des coursiers aux noms bénéfiques, *Agathophérôn* et *Niké*, encadrant une personnification de l'hiver[1]. Ch. P.

Le grand édifice de Bavai.

Depuis 1942, sont menées à Bavai (Nord), l'ancien Bagacum, avec beaucoup de zèle, les fouilles d'un important ensemble monumental rectangulaire auquel M. le Chanoine H. Bievelet a consacré récemment un rapport détaillé (*Gallia* V, 1947, fasc. II (paru en 1948), p. 301 sqq., plan à la p. 301). Nous mettons ici le plan publié sous les yeux de nos lecteurs.

L'ensemble mesure, ainsi que l'a fait remarquer le directeur des travaux, 245 m. environ de longueur ; la largeur donnée par le plan n'atteint pas 100 m. Ainsi que le relève M. le Chanoine H. Bievelet, l'unité est parfaite, et « tout, *y compris l'égout*, est coordonné sur le même axe ». Après les invasions du III^e^ s., ce plan homogène s'est encore imposé aux constructeurs de l'enceinte pour fixer la largeur de celle-ci et son tracé.

Il semble qu'on hésite encore sur l'interprétation des ruines, qui comportent surtout d'importants sous-sols, partiellement dégagés et de très bon travail. On a risqué des comparaisons avec le crypto-portique d'Arles (*Gallia, l. l.*, p. 302) ; pour le saillant Ouest, on traite d'une « basilique » à trois nefs, et même d'une « basilique de type oriental » (*Gallia, ibid.*). Il est traditionnel de parler « des édifices de la zone » (*Gallia*, p. 317), de se proposer d'étudier « l'histoire de chacun des monuments » (*ibid.*, p. 302) ; enfin, on a exprimé l'espoir de reconnaître à cette place, soit des *horrea*, avec réserves pour les opérations militaires, soit les éléments d'un Forum (Curie ?), voire ceux d'un Capitole.

Peut-être jugera-t-on qu'une comparaison du plan général de l'édifice, *qui est parfaitement homogène* comme on nous le dit (cf. ci-dessus), avec le dispositif des Thermes de Caracalla, par exemple, à Rome, ou des Thermes de Dioclétien, pourrait orienter l'interprétation dans des voies plus sages et plus sûres. Les Thermes de Caracalla construits au début du III^e^ s. ap. J.-C. (fondations posées en 206, par Septime-Sévère) couvrent une esplanade carrée de 330 m. de côté, sur sous-sols fortement aménagés. Le péribole est donc beaucoup plus vaste. A l'intérieur, les Thermes proprement dits, qui s'y emboîtent selon les grands axes, mesurent 216 m. de longueur sur 112 ; c'est à peu près la surface de tout l'édifice de Bavai. Ces différences de proportions ne sont pas inattendues.

Quand j'ai visité récemment les ruines de Bavai à l'été de 1949, sous l'aimable conduite de M. le Chanoine H. Bievelet, on venait de dégager les pilettes d'un

---

1. J. Maltern, R. Mouterde, et A. Beaulieu, *Mél. Univ. Saint Joseph de Beyrouth*, 22, 1939, p. 23-40, pl. 14-16. — Sur la valeur symbolique et l'efficacité magique (en rapport avec le culte des Saisons) des représentations de chars et d'auriges, cf. maintenant la belle étude de MM. A. Merlin et L. Poinssot, *Mél. Ch. Picard*, 1949, p. 732-745 (*Factions du cirque et Saisons sur des mosaïques de Tunisie*). — Pour les bols en verre, cf. ci-après, p. 204.

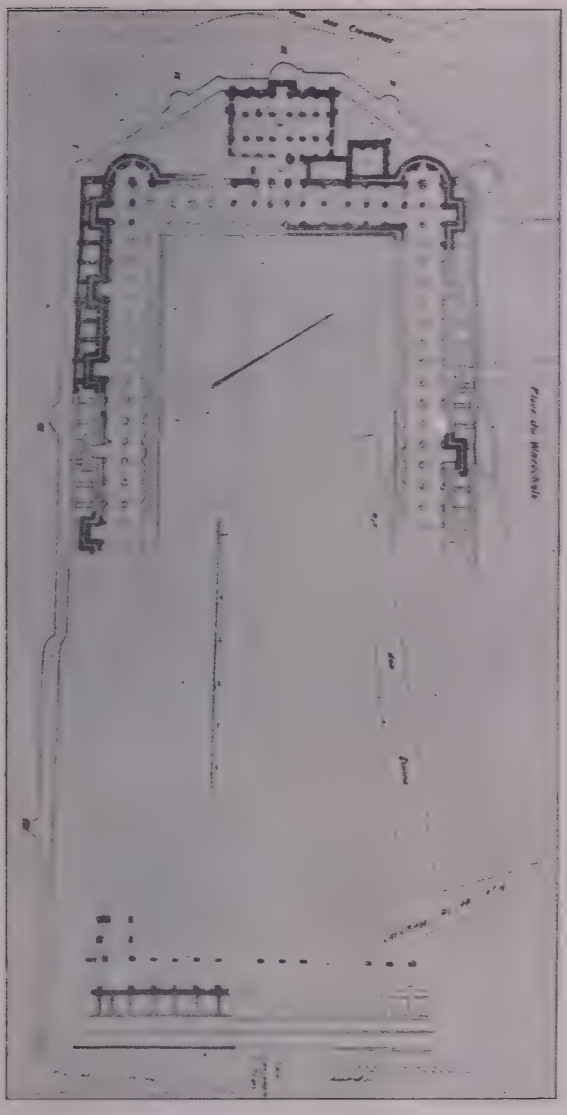

Fig. 1. — Le grand édifice de Bavai, rue des Bains.

hypocauste dans les jardins potagers de la partie intérieure, jusqu'ici non fouillée, vers l'angle S.-O., *à un niveau correspondant au rez-de-chaussée de l'édifice disparu*[1], dont les sous-sols nous sont maintenant en partie connus, pour le Péribole, mais

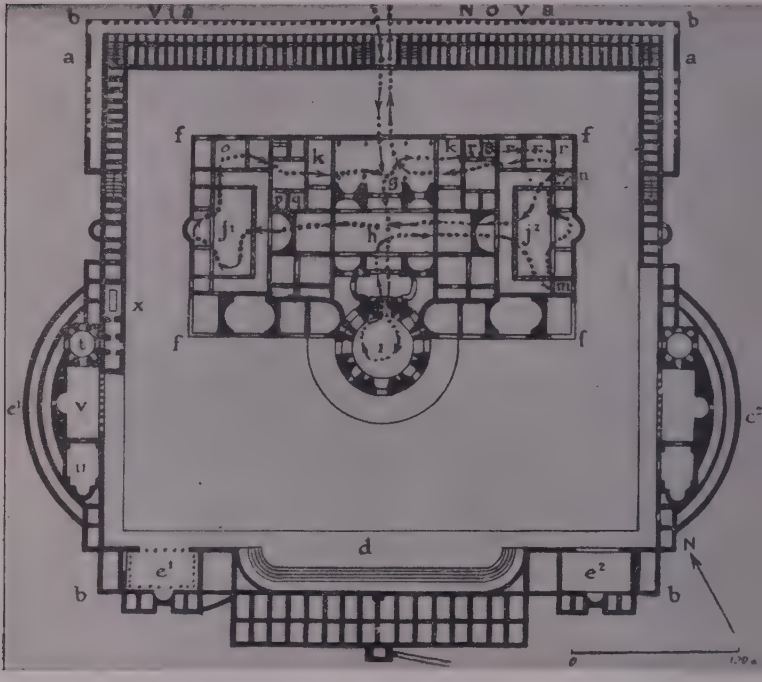

Fig. 2. — Rome : Thermes de Caracalla et Péribole.

seuls. — J'ai eu l'impression que ce reste possible de Thermes mettrait peut-être sur la voie de la découverte du bâtiment des Thermes proprement dits.

De ces Thermes proviennent déjà de nombreux éléments, architectoniques et sculpturaux, tombés dans les sous-sols, et qui ont été recueillis, ici ou là, grâce aux fouilles. Il n'a pas été possible de les étaler et de les étudier encore[2], car ils restent provisoirement entassés dans les réserves du petit musée des fouilles. L'examen des sculptures, si rapidement que j'aie dû le faire, paraît confirmer une date sévérienne. Le style est médiocre, l'exécution souvent lâchée. Le trésor de mon-

1. Malheureusement, cela ne semble pas donner de grands espoirs de retrouver désormais beaucoup des superstructures : car on est presque là au niveau des jardins, pour la partie intérieure.

2. Il y aurait intérêt à les faire dessiner par un architecte compétent et à les publier sans autre délai.

naies découvert du côté de l'entrée (B du plan de *Gallia, l. l.*, p. 302) va des Sévères à Trajan Dèce, p. 302 (ou Hostilien, p. 317).

Les restes de l'édifice qu'on doit trouver au centre du Péribole seront d'intérêt capital. En ce qui touche au Péribole, dégagé surtout à l'Ouest *au niveau des sous-sols*, il ne peut subsister de doute sur sa partie saillante à l'Ouest, qui correspond à l'entrée monumentale de tout l'ensemble (23 m. 60 × 14 m. 80). Rien de tel ne semble avoir existé du côté de la place Jehan-Lemaire-des-Belges, en face, à l'Est. Ce qui avait permis de parler, bien à tort, d'une « Basilique », c'est qu'on n'a pas vu l'édifice « dans l'axe », comme il l'eût fallu (axe donné par les lettres A, B, C sur le plan de *Gallia*). Les Thermes de Caracalla ont eu aussi leurs entrées monumentales, celle du Sud en saillie. Vues comme elles devront l'être, les substructions des « Propylées » de Bavai[1] — qui sont d'une belle venue, avec les deux rangs de piliers cruciformes intérieurs dans la partie saillante, avec les annexes (salle D) — devaient supporter, du côté de l'actuelle rue des Clouteries, un très vaste ensemble architectural.

L'édifice de Bavai, avant son dégagement, était traversé par l'ancienne *Rue des Bains ;* on n'a peut-être pas suffisamment apprécié le rappel ainsi fourni par la tradition locale. Rien ne concourt plus, en effet, à évoquer un établissement de bains romain, vaste et somptueux, que l'ensemble et le détail des ruines. Et la nature des trouvailles jusqu'ici faites, déjà pendant plus de cinq ans, n'est pas de nature à corriger l'impression reçue[2]. — Remarquons brièvement l'ampleur et la convenance des aqueducs (eaux fraîches), des égouts (eaux usées), qui ceinturent l'édifice, *tous faits pour lui, parallèles à ses structures.*

On sait que les sous-sols des Thermes (dallés) accueillaient jadis divers services annexes : aménagements pour soins médicaux, centrales hydrauliques, locaux des grands appareils de chauffage, lingeries, vestiaires, salles d'attente, installations récréatives, etc.[3] Un nombreux personnel y fréquentait, attaché ou non à l'établissement, qui ne servait pas qu'à la balnéation, mais à des activités fort diverses, licites ou tacites. La manutention du linge était un office très important. On a parlé du « luxe paradoxal » de tels sous-sols (*Gallia, l. l.*, p. 302). Les installations thermales étaient, comme on le sait, un moyen de propagande de la civilisation romaine, qui faisait envier ainsi sa puissance et son bien-être, tout en attirant la main-d'œuvre locale dans ces vastes constructions-musées.

L'exemple de Bavai est fort intéressant pour la Gaule septentrionale, et spécialement pour le pays des Nerviens.

Les fouilleurs ont relevé (sans parti pris !) la fréquence de la découverte, dans les remblais, de nombreuses épingles et aiguilles « provenant de Thermes » (*Gallia*, p. 302 ; cf. p. 317). La trouvaille de fragments de statues de divinités féminines ou autres (Diane, p. 317) ne surprendra pas davantage. C'est fréquemment aux bains (où les femmes pénétraient) qu'on perdait son argent, soit volontairement, soit involontairement ; les plaisirs, la négligence et la ruse y contribuaient à parts égales. On a déjà trouvé des « trésors » dans les ruines de Bavai. Et aussi des

1. Elles prenaient jour par des soupiraux : *Gallia, l. l.*, p. 307.
2. Il est regrettable que l'étude des collections des musées et celle des sites soient menées généralement trop à part. Les trouvailles qualifient et expliquent la ruine, quand il en est besoin.
3. Aux Thermes de Caracalla à Rome, ces sous-sols partiellement dégagés en 1912 forment une petite cité souterraine.

cachets d'oculiste (*Gallia*, p. 317), ce qui indiquerait la présence d'installations sanitaires. Il est superflu de relever l'abondance des pots (belges ou indigènes), des déversoirs, etc. (p. 317). L'épigraphie est naturellement pauvre[1]. En sera-t-on désormais beaucoup surpris[2] ? Ch. P.

Le bol de verre historié de Wawre et son décor.

En 1944, on a trouvé sur le plateau de Wawre, en Suisse (canton de Neuchâtel), au voisinage des ruines de l'importante villa romaine qui avait été repérée précisément au lieu dit Perveuil, des fragments d'une coupe en verre historié[3].

Il s'agit d'une coupe profonde, en forme de bol, qui, lorsqu'elle était entière, devait mesurer 0 m. 055 en hauteur, et atteindre un diamètre de 0 m. 084 environ.

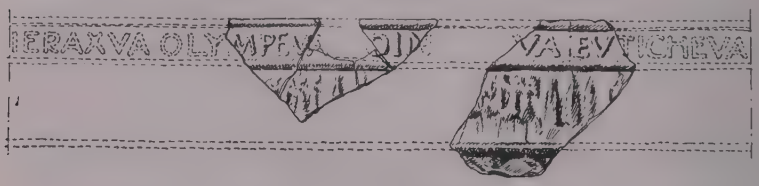

Fig. 1. — Bol de verre historié et inscrit de Wawre.

Le verre est teinté de brun-or, ce qui est assez rare, les pièces de cette série, encore assez peu nombreuses, étant généralement de couleur plutôt verdâtre.

Il est regrettable que M. G. Méautis, pour sa notice, n'ait pas eu connaissance de la publication des débris — plus fragmentaires —, qui ont été recueillis en France aux Fontaines-Salées, près de Saint-Père-sous-Vézelay, et qui avaient été diligemment étudiés, ici-même, dès 1938, par M. René Louis[4]. Ces verreries avaient été exhumées en 1935 dans les Thermes des Fontaines-Salées (vestiaire des femmes).

Des coupes de cette sorte existaient avant la fin du IIIe s., et doivent provenir d'un même atelier de Gaule (IIe s.-IIIe s.), exportateur en Angleterre, en Allemagne, en Suisse. Les fragments de Saint-Père-sous-Vézelay ont été ramassés dans une couche archéologique où la série des monnaies ne dépassait pas Claude II (268-270). Un beau spécimen connu est celui de Couvin (Belgique, Musée de Namur), trouvé

---

1. H. Bievelet, *Mél. Van de Weerd*, 1948, p. 19 sqq., note beaucoup de cachets d'oculistes.

2. De savants collègues, après la séance de la commission des fouilles (Direction de l'Architecture) où j'ai indiqué pour la première fois ces points de vue (15 XII 49), m'ont déjà fait part de leur intention de ne point vouloir reconnaître des Thermes dans l'édifice « trop grand » de Bavai. Pour que chacun puisse discuter plus à l'aise et prendre son parti, je publie ici ce que je n'avais fait qu'exposer oralement.

3. *Ur-Schweiz (La Suisse primitive)*, 91, 1945, n° 4, p. 90-94 ; notices de Samuel Perret pour les fouilles, de Georges Méautis sur la coupe en verre : fig. 52, 53 ; ici, fig. 1.

4. *Rev. archéol.*, 1938, I, p. 287-293. Par cette étude, M. G. Méautis eût appris à connaître notamment les classifications de Morin-Jean, avec d'importantes observations techniques (moulage en deux parties), etc.

en 1892, bol dont les dimensions correspondent à peu près à celles de l'exemplaire de Wawre[1]. Un autre document, plus intéressant encore à cause de sa frise intercalaire qui évoque en détail le décor monumental du cirque, est le bol de Colchester (British Museum)[2].

On remarque que, sur les fragments de Wawre, les pieds des chevaux posent au sol : il s'agit donc d'un défilé (de vainqueurs), non d'une course (*id.*, Kisa, *Das Glas*, p. 683). Ce sont à peu près partout les mêmes noms d'auriges qui apparaissent, attestant la communauté de la production, au bénéfice, vraisemblable, d'un même atelier[3]. Ces noms semblent suivis d'une acclamation.

Les vainqueurs Hierax, Eutyches, Pyramus, Olympus, aux noms exotiques, orgueilleux ou bénéfiques, se retrouvent ici et là[4], comme à Wawre, précisément.

Je n'ai pas réussi à compléter les lettres ΟΙΝ d'un nom mutilé.

Le bol de Colchester, où l'inscription est complète, donne Hiérax, Olympus, Antiloc(h)us et Cresce(n)s ; or, les victoires de Crescens sont datées aux environs de 116-124 (*CIL.*, VI, 10050).

La découverte de Fontaines-Salées montre que les bols de verre historiés à scènes de cirque servaient aussi au *mundus muliebris*, comme bols à parfums, probablement[5]. Ch. P.

Mantique et mystères antiques d'après la Confession de saint Cyprien.

Dans un intéressant article de *The Harvard theological Review* (40, 1947, p. 167-176), M. M. P. Nilsson a relevé, à un siècle de distance après Preller, l'intérêt d'un passage de la « *Confession dite de saint Cyprien* »[6], où il est fait mention de certains mystères grecs. Ce Cyprien était un magicien, converti au christianisme ; il ne faut pas confondre ce prototype du Dr Faust avec le célèbre évêque de Carthage.

La « *Confession* » doit dater d'un peu avant 379 de notre ère, peu après le temps de la réaction païenne patronnée par l'Empereur Julien (l'Apostat).

Le texte mérite plus d'attention qu'on ne lui en a donné jusqu'à maintenant ; même si l'auteur anonyme de la *Confession* paraît un imaginatif, il livre au moins un précieux témoignage sur la divination et les croyances « mystiques » à la mode encore au IVe s. de notre ère. Voici le passage : « Je suis Cyprien, qui depuis ma première jeunesse fus consacré à Apollon comme un don précieux, et aussi comme un enfant initié à la représentation dramatique du Dragon[7]. Je n'avais pas encore sept ans, quand j'assistai aux mystères de Mithra ; étranger à Athènes, mais devenu

1. Couvin : haut. 0,065 ; diam. 0,085 ; cf. René Louis, *l. l.*, p. 290, fig. 31, en haut.
2. René Louis, *ibid.*, fig. 31 en bas.
3. M. G. Méautis retient la possibilité d'une origine anglaise : mais les exemplaires connus en Gaule et en Suisse sont les plus nombreux ; pour la Suisse (Baden), cf. Bohn, *A. S. A.*, 1904-1905, p. 272-278.
4. Pour l'Eutyches (et non Eutychus : *sic*, G. Méautis), mentionné par Suétone, comme cocher favori de Caligula, cf. Suétone, *Calig. vita*, 55.
5. Pour les bols à scènes de gladiature, dont la fabrication a été à peu près contemporaine, cf. notamment René Louis, *l. l.*
6. Il y a des versions grecques, latines, syriaques, coptes et arabes de cette *Confession*. L'impératrice Eudoxie, qui épousa Théodose II en 421 ap. J.-C., avait mis le récit en vers.
7. Allusion au Steptérion delphique.

citoyen grâce au zèle de mes parents, à l'âge de dix ans j'ai porté les torches pour Déméter, et me suis soumis au *Deuil blanc* pour Coré. Je servis le serpent de Pallas sur l'Acropole, car j'avais été promu à la dignité de gardien du temple[1]. J'allai aussi au Mont Olympe, que l'on dit être le domicile des dieux, et je fus initié aux bruits de leurs conversations, et aux sons que j'appris à rapporter[2]. Je vis là des arbres accomplissant des miracles, et l'herbe s'agitant pour obéir aux ordres divins. Je vis là la succession des saisons provoquée par le changement des vents et la diversité des jours, produit de forces qui s'opposent. Je vis là des groupes de génies chantant des hymnes, d'autres combattant, d'autres en embuscade, occupés à tromper, à jeter la confusion. Là, je contemplai les Phalanges de chaque dieu et déesse, car j'y suis resté quarante jours. En ce lieu se trouve le palais, pour ainsi dire, hors duquel les dieux libéraient les vents, afin que chacun accomplît sa tâche sur terre, et dans toutes les nations. Mon seul repas était de noix, après le coucher du soleil. Agé de quinze ans, je fus initié, par les Sept hiérophantes[3], au pouvoir que possédait chacun d'eux, car mes parents désiraient ardemment que je connusse les secrets de la terre, de l'air, et de la mer, non seulement en ce qui concerne la croissance des plantes, des arbres, et des corps, et leur mort dans la nature, mais aussi pour ce qui a trait aux forces qu'a imprimées partout le maître du Temps[4], en opposition aux formes qui leur ont été données par la divinité. J'allai aussi à Argos au moment des mystères d'Héra, et j'y fus initié aux principes de l'union de l'air avec l'éther, et de l'éther avec l'air ; et de la même façon, à ceux de l'union de la terre et de l'eau, et de celle de l'eau et de la terre. J'allai aussi à Elis et à Lacédémone, afin d'y connaître Artémis Tauropolos[5], et d'apprendre les mélanges et les séparations de la matière, la façon dont s'exagèrent d'énigmatiques et sauvages récits[6]. Pour ce qui a trait à la divination « humaine », je l'étudiai chez les Phrygiens, et je sus là comment animer le foie. Chez les Barbares[7], j'appris la divination qui se fonde sur les oiseaux, sur le tressaillement des animaux à quatre pattes, et sur l'observation de certains présages sonores (γνωστικῶν κληδονισμούς), les cris aigus de chaque bois, les bruits que font les morts dans les tombes, les sons que font entendre les portes, et la palpitation des membres. J'appris aussi à connaître le mouvement du sang dans le corps, en relation avec son énergie, la composition et l'extension des verrues, la façon de prononcer les mots, l'introduction des nombres dans les mots et des mots dans les nombres ; les effets légers de la maladie sur le corps, bien qu'elle soit naturelle, et les effets qui semblent naturels, bien que la maladie soit feinte ; les serments qui sont entendus et ceux qui ne le sont pas, et les accords au milieu de l'hostilité. Rien de la terre, ni de la mer, ni de l'air ne m'était caché, ni dans le domaine des apparitions (φασματικόν), ni dans celui de la science (γνωστικόν) ; ni les choses changeantes, ni celles qui sont mécaniques ou artificielles ; pas même les tours d'adresse avec le texte de l'Écriture, ni tout ce qui est de cette sorte ».

On se reportera au commentaire curieux de M. M. P. Nilsson. Les mystères

---

1. L'Erechthéion.
2. Texte corrompu.
3. Trace d'une influence astrologique : sans doute les sept corps celestes (Nilsson).
4. Ὁ ἄρχων τοῦ Αἰῶνος.
5. Ci-dessus p. 190-191.
6. Passage obscur que l'impératrice Eudoxie, déjà, ne pouvait comprendre.
7. Il s'agit de l'Egypte et de la Babylonie.

du Mont Olympe n'ont jamais dû exister, et la révélation qui en est faite paraît essentiellement théosophique. En ce qui concerne les cérémonies d'Héra à Argos, elles semblent bien, au contraire, avoir eu réellement leur place parmi les rites mystiques les plus achalandés : il y a eu un *Telestérion* à l'Héraeon, et toute la région était riche en cultes d'initiation, de Lerne à l'Isthme de Corinthe. L'allégorie cosmologique était en honneur, comme on voit, à l'Héraeon. Ch. P.

Le sanctuaire de Mars Sutugius, à Saint-Plancard (Haute-Garonne).

Aux confins du Gers et des Hautes-Pyrénées, à 9 km. 500 (à vol d'oiseau) au Nord de Montréjeau, le bourg de Saint-Plancard occupe le centre de la haute vallée de la Save, affluent de la Garonne, à son confluent avec la Sahugle.

Avant la conquête romaine, la région était un lieu d'habitation important, que défendaient un ensemble de camps retranchés, dont celui de La Piroque qui s'étend sur le territoire de la commune de Saint-Plancard. Déjà avant les découvertes récentes, le site avait donné des inscriptions latines. Par sa situation sur le tracé de la voie romaine remontant, sur la rive gauche, le cours de la Save, la station était le dernier habitat de la vallée avant le plateau de Lannemezan et la traversée des landes de Tinas. On reconnaîtrait volontiers, dans le vieux chemin qui court sur les premières pentes de la colline, le tracé de la route antique, en bordure de laquelle s'étendent, sur plus d'un demi-hectare, au lieu-dit « Ville Rouge », les substructions d'une importante exploitation agricole gallo-romaine. A quelques centaines de mètres plus loin, au quartier de Terre-Rouge, à un carrefour isolé au milieu des champs, une petite église romane à triple abside, placée sous le vocable de saint Jean-Baptiste, se dresse dans l'enclos du cimetière du village. C'est là que M. Georges Fouet découvrit, au mois de novembre 1944, encastrés dans les parois et les dallages, plus de cinquante monuments gallo-romains, statues, bas-reliefs, autels, cippes funéraires[1], fragments d'architecture, pilastres, colonne, socles et siège de latrines en marbre et en pierre, témoignant de l'existence, à Saint-Plancard, d'un sanctuaire et d'un cimetière gallo-romains (Jean Laffargue et Georges Fouet, *Peintures romanes. Vestiges gallo-romains à Saint-Plancard (Haute-Garonne)*. Toulouse, É. Privat, 1948, p. 81-111).

Les inscriptions renseignent sur le nom de la divinité, *Mars Sutugius*, à laquelle on rendait un culte dans le sanctuaire qui se cache probablement sous le pavement de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, où l'on a déjà pu reconnaître le tracé d'une substruction rectiligne, longue de 6 m., antérieure à la construction de l'église chrétienne. A cet édifice gallo-romain pourrait avoir appartenu une base de pilastre assez importante.

On possède le reste d'une statue de culte de ce *Mars Sutugius :* elle avait été encastrée dans la muraille de l'abside occidentale. Le dieu était représenté debout, le bras droit levé disparu, le torse recouvert d'une cuirasse à épaulières et à lambrequins, un manteau retombant de l'épaule gauche en arrière du corps. Une épée courte est suspendue au côté gauche et un bouclier était porté au bras gauche. La même figure reparaît sur une stèle votive dédiée à *Sutugius*, qui donne une image plus complète du personnage divin. Sur la chevelure, disposée en mèches

1. Sur les sculptures découvertes à Saint-Plancard, voir également : R. Lantier, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule Romaine*, t. XIII, nos 8127-8131.

parallèles, est posé un casque à cimier. Sur le côté gauche, dans une niche à sommet cintré, est figuré un buste d'homme, de style gaulois.

Quatre autels sont dédiés à *Sutugius*, deux à Jupiter, d'autres enfin, anépigraphes, portent, gravés, une colombe picorant un raisin, un svastika ou un décor de perles à la partie supérieure. On a recueilli également onze socles d'autels à rectangles moulurés.

Aux monuments funéraires appartiennent un cippe surmonté d'un buste très grossièrement taillé, les fragments de deux plaques d'auges funéraires, l'une à décor gravé géométrique, rosace à six pétales inscrite dans un triple cercle et bordée de demi-cercles dont les enchevêtrements donnent naissance à des festons, l'autre avec une tête masculine, se rattachant au style particulier des monuments funéraires du Comminges et du Couserans. Deux statues d'hommes en toge possédaient une tête et un bras gauche amovibles.

L'existence d'un sanctuaire de *Mars Sutugius* est certaine à Saint-Plancard, ainsi que celle d'un cimetière dont les monuments sont étroitement apparentés à ceux des autres nécropoles de la région pyrénéenne. Peut-être y avait-il un second lieu de culte, en l'honneur de Jupiter. R. L.

Les peintures murales découvertes à Saint-Plancard (Haute-Garonne).

Dès le début de l'époque classique, mais principalement au XVIII[e] siècle, on se plut à éliminer tout ou partie de la décoration du Moyen âge : les vitraux et les peintures murales qui n'étaient pas au goût du jour subirent alors un assaut qui leur fut tout aussi préjudiciable que celui causé par les guerres de religions. Heureusement en ce qui concerne les peintures murales, on prit souvent le parti le plus simple et le moins onéreux, celui de les recouvrir d'un simple badigeon, si bien qu'aujourd'hui un travail patient et sérieusement mené permet de les retrouver sous l'enduit qui les avait dissimulées.

Après la mise au jour, pendant la dernière guerre, des peintures de Lutz-en-Dunois, près de Châteaudun, la découverte la plus importante et la plus récente dans ce domaine, est certainement celle des peintures de la Chapelle Saint-Jean située dans le cimetière de Saint-Plancard (Haute-Garonne). Ce fut l'œuvre, en 1944, de M. l'abbé Laffargue, aidé de M. Georges Fouet et de M. l'abbé Ajustron. Ces peintures ont été l'objet d'un très bel ouvrage publié par M. l'abbé Laffargue et M. Georges Fouet[1], ouvrage qui donne également les résultats des fouilles faites sur les lieux mêmes, où furent trouvés d'importants vestiges gallo-romains[2]. Dans l'abside orientale de la chapelle (celle-ci présente le caractère, exceptionnel dans la région, de deux absides opposées) l'intrados de la fenêtre d'axe est décoré de la main divine inscrite dans un cercle soutenu par deux anges, thème auquel les artistes ont fait assez fréquemment appel pour orner une surface étroite et longue et que l'on retrouve une seconde fois à la chapelle même de Saint-Plancard, au-dessus de l'arc d'encadrement de l'absidiole Sud et notamment aussi à la tribune de Saint-Savin (Vienne) et à l'église de Méobecq dans l'Indre. Au-dessus de la fenêtre centrale, l'Adoration des Mages ; du côté Sud, l'Ascension et les restes d'une

1. *Peintures romanes, vestiges gallo-romaines à Saint-Plancard (Haute-Garonne)* par Jean LAFFARGUE et Georges FOUET, préface de Paul DESCHAMPS, in-4°, 117 p., pl. et phot., Ed. Privat, Toulouse.
2. Voir ci-avant, p. 207.

Crucifixion. Du côté Nord, le Christ en gloire environné des symboles des évangélistes flanqués de deux personnages qui peuvent faire penser, soit à des prophètes, soit à des évangélistes.

M. l'abbé Laffargue a fait très justement remarquer que cette composition du Christ en majesté aurait dû normalement se trouver dans l'axe au fond de l'abside, si la fenêtre centrale n'avait contraint l'artiste à la déplacer, faute de la surface nécessaire à l'exécution. Un grand ange termine la composition du côté Nord et fait signe à deux personnages nimbés pour les engager à le suivre, tandis qu'en pendant, au Sud, d'autres personnages aux allures tourmentées sont poursuivis par un être échevelé dont la bouche semble vomir des flammes. Cette symétrie est voulue et correspond certainement aux Élus et aux Réprouvés qui s'ordonnent autour du Christ-Juge.

Outre les deux anges, encadrant la main divine, auxquels nous avons déjà fait allusion et qui se situent au-dessus de l'arc d'encadrement de l'absidiole Sud, sur la tranche du mur qui sépare cette absidiole de l'abside figure un personnage nimbé, et, sur l'un des piédroits de l'arcade qui donne accès à l'absidiole, on voit Adam et Ève, de part et d'autre de l'arbre de la Science du Bien et du Mal.

A l'intérieur de l'absidiole, c'est, au centre, le Christ dans une double gloire soutenue par quatre anges ; au Sud, la Décollation de saint Jean-Baptiste, au Nord, le Christ et trois apôtres. Le sens exact de cette dernière scène semble difficile à préciser.

A cet ensemble, s'ajoute la décoration de rinceaux et de grecques qui soulignent certaines lignes de l'architecture.

La rudesse du tracé, la pauvreté des couleurs et de la peinture de l'abside font opposition avec la sérénité des figures et la variété des teintes, dans l'absidiole. Comme l'a très justement fait remarquer M. l'abbé Laffargue, ces peintures ne sont pas de la même veine et on doit légitimement penser à deux artistes, ou à deux ateliers différents.

Le caractère de l'un et l'autre ensemble — comme aussi les inscriptions qui subsistent — ont autorisé M. l'abbé Laffargue à les dater du XI^e^ siècle, ce qui en effet paraît vraisemblable, sans qu'il soit possible de préciser davantage.

Mais le principal intérêt des peintures de Saint-Plancard, nouvellement rendues à leur destination première, réside surtout dans le fait que ce sont des peintures aux fonds clairs, et qu'elles se rapprochent de celles du Poitou, de la Touraine et du Val de Loir. Elles apportent aussi la preuve que tout classement trop méthodique se révèle erroné. Il faut, semble-t-il, renoncer à une répartition géographique des peintures aux fonds sombres et des peintures aux fonds clairs, et même aux notions d'écoles au sens étroit du mot.

La découverte de M. l'abbé Laffargue nous met, notons-le, en présence d'un important ensemble de peintures murales du début de l'époque romane[1].

Marc THIBOUT.

---

1. Cf. aussi, sur ce décor, É. LAMBERT, *Bullet. de la Société de l'histoire de l'art français*, années 1947-1948, Paris, 1949, p. 18-21 ; pour les fouilles, D^r^ E. GAUBERT, *Rev. du Touring-Club de France*, n° 595, avril 1950, p. 67-68 (avec reproductions : Vénus en marbre, stèle de Mars Sutugius ; tentation d'Adam et Eve, chapelle Saint-Jean).

Les chapiteaux historiés de l'église de Soulac (Gironde).

Continuant sur l'art roman ses beaux travaux régionaux ou de portée plus générale (cf. *L'Art roman et ses origines*, 1945, et le compte rendu de L. Bréhier paru ici même, *RA.*, 1946, I, p. 57 sqq.), M. Raymond Rey vient de présenter dans les *Annales du Midi* des observations nouvelles sur certaines sculptures de Soulac, à l'église Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres. Venant après la publication exhaustive du Dr Orrillard (*Bulletin monumental*, 99, 1940, p. 157-192), cette étude ne pouvait prétendre qu'à tirer les conclusions du dossier ; elle s'est limitée d'ailleurs aux chapiteaux historiés, et même elle a surtout fait état des six chapiteaux du chœur, les plus archaïques, les plus empreints de grandeur biblique. Daniel y est mis en cause quatre fois, et deux fois en maître des fauves, sujet qui vient aussi d'attirer l'attention de M. W. Deonna (*Artibus Asiae*, 12, 1949, p. 119 sqq., p. 347 sqq. ; *Rev. arch.*, 1948, I, p. 289 sqq.). Ce qui est intéressant à Soulac, c'est que le personnage apparaît en majesté, préfiguration du Christ, symbole de la rédemption dans l'ancienne loi. Et le chapiteau voisin confirme l'intention, car il est consacré au Sacrifice d'Isaac, qui lui aussi annonçait la Passion du Sauveur. Les deux autres chapiteaux ont trait à l'histoire d'Habacuc, nourrissant Daniel en sa prison. — M. R. Rey n'a pas manqué de relever les correspondances établies avec la Loi nouvelle[1], correspondances qui, à Soulac, ne sont pas moins sensibles qu'à Vézelay, par exemple (cf. Francis Salet et J. Adhémar, *La Madeleine de Vézelay*, 1948). Pour les dates, les rapports avec les chapiteaux du Porche de Saint-Seurin, à Bordeaux, sont très édifiants.

Deux chapiteaux, l'un au transept, l'autre dans la chapelle dédiée à la sainte, se réfèrent spécialement aux reliques de sainte Véronique. L'un est du même atelier que les chapiteaux du chœur ; pour l'autre, M. R. Rey penserait plutôt à une œuvre postérieure ; ce chapiteau a l'intérêt, très vif, de reproduire le reliquaire de sainte Véronique, aujourd'hui disparu, et qu'on voit encadré, comme l'étude nous l'explique, par les statues de saint Martial et de saint Amateur, les compagnons de la sainte, qui évangélisèrent l'Ouest de la Gaule et la Gironde. Saint Martial, premier évêque de Limoges, est reconnaissable à son bâton pastoral en forme de *tau*.

Toute l'iconographie romane, nous le constatons une fois de plus, relève à la fois de l'histoire et de la poésie[2]. Ch. P.

---

1. On hésitera toutefois sur l'interprétation du chapiteau à l'entrée du chœur, là où M. Rey croit voir saint Pierre dans sa prison, délivré par l'ange. — Plutôt résurrection de Lazare ?

2. Ajoutons des souvenirs du passé : le chapiteau à tailloir biseauté avec ses atlantes (et non « géants » !) supportant des sphinx antithétiques, dérive d'une très curieuse imagerie des temps païens.

BIBLIOGRAPHIE

Mededeelingen van het nederlandsch historisch Instituut te Rome. Derde reeks, deel II, 1943. — P. 1-96, H. M. R. Leopold, *L'empire romain et l'esprit du baroque :* l'analyse d'un guide du voyageur en Italie, le *Mercurius Italicus,* de Joannes von Pflaumern (1629), conduit l'auteur à une comparaison de l'ère du baroque et de l'art de l'Empire. Pendant l'une et l'autre de ces périodes, on est amené à constater le même dédain pour le passé récent, associé à une même admiration pour les productions contemporaines. Dans la littérature et la plastique, un effort est fait vers le naturalisme ; même goût pour la représentation des animaux exotiques, l'horrible, et les gestes théâtraux ; même exagération dans la philosophie et la religion. La *libido moriendi* des martyrs chrétiens et des gens de la Contre-Réforme trouve son équivalent près des stoïciens ou cyniques de l'Empire romain : vénération d'Hercule, en tant que vainqueur de l'enfer et sauveur de l'humanité (Sénèque, Peregrinus, Peghius). — L'art baroque, longtemps considéré comme obéissant uniquement à l'inspiration du moment, se révèle comme dépendant de celui du Bas-Empire : nombre de façades d'églises et de clochers paraissent dériver des monuments funéraires hellénistiques et romains. R. L.

H. Seyrig, *Antiquités syriennes,* I-III, 1934, 1938, 1946 ; Paris, P. Geuthner (Publications hors série de l'Institut français d'Archéologie de Beyrouth) ; in-4° ; 145, 121, 228 p. — Depuis qu'il consacre son étude aux civilisations syriennes, histoire, art et religion, avec une perspicacité qui s'était montrée déjà dans le domaine de l'hellénisme, en Grèce propre, M. H. Seyrig a apporté de nombreuses et précieuses contributions personnelles à nos connaissances, par ses publications de *Syria,* notamment. Si l'on veut apprécier un tel apport, qualité et quantité, rien ne sera plus commode que de se reporter à ce recueil d'*Antiquités syriennes,* qui compte déjà trois tomes ; il assemble les preuves et les résultats d'une belle activité scientifique, qui a commencé à s'exercer à Beyrouth avant 1931, et qui, malgré les difficultés de la période où nous vivons, ne s'est jamais ralentie depuis près de 20 ans.

Signalons que les *Antiquités syriennes* n'offrent pas seulement une commodité de plus au lecteur ; ce recueil ajoute aux articles antérieurement publiés, et parfois les révise ; il y a des index, des notes complémentaires à chaque tome. C'est là qu'on devra chercher, s'il y a lieu, les δεύτεραι φροντίδες, et à l'occasion, la pensée la plus mûrie, la plus complète, sur chaque sujet.

On trouvera dans le troisième tome une table des deux précédents, déjà anciens, avant celle du troisième (p. IV-V). Pour celui-ci, préfacé de New York en avril 1945, les difficultés ont été grandes ; il contient seize mémoires, mais

l'auteur n'a pu corriger les épreuves lui-même que pour les huit premiers. Cela peut expliquer que, pour les *Ornamenta Palmyrena antiquiora*, p. ex. (mémoire 32), il y ait eu un certain nombre de rectifications (cf. p. v-vii). Il ne servirait à rien de répéter ici la table des matières, et la place manque pour discuter en détail celles des conclusions devant lesquelles, assez rarement d'ailleurs, on éprouve quelque hésitation.

Signalons, au t. III, l'étude sur la grande statue de bronze de Shami, qui, annoncée en 1937 comme trouvée dans les montagnes de Susiane, a retenu trop peu l'attention des savants, en raison des circonstances, mais n'a pas fini de susciter des controverses. M. H. Seyrig la met en rapport avec l'art de Palmyre, et donne une planche comparative (pl. 25), où l'on est tenté d'oublier la nécessaire différence d'un costume de ville et d'un équipement de cavalier. P. 11-12, la question est posée sur l'origine de l'œuvre : Grèce ou Orient ? M. H. Seyrig demande alors : « Que serait un Grec en Susiane, à l'époque de la statue de Shami ? » On pourrait répondre qu'un Grec était précisément l'homme qui pouvait *fondre* une telle statue. Passe qu'elle ait « la rigidité de la symétrie axiale ». Seuls, des artisans qualifiés étaient en mesure de mener à bien les préparations techniques pour une telle pièce ; or ce n'est pas en Orient qu'ils avaient appris leur métier. Tout ce qui est parthe ou sassanide trahit au premier regard son évidente maladresse (cf. fig. 4, p. 14). La plaque inscrite publiée par M. R. Ghirshman dans les *Monum. Piot*, t. 44, 1950, vient encore l'attester. — P. 15 sqq., est publiée la stèle de basalte du Musée de Damas, découverte à Membidg en 1924 (par P. Perdrizet et M. H. Seyrig). J'ai revu ce document curieux en Syrie en 1940. L'objet tenu à la main gauche est-il un foudre oriental? C'est possible, à cause de la touffe zigzagante s'échappant de la tige. Mais faut-il exclure l'hypothèse du *baresman*, puisqu'il s'agit de la stèle d'un grand-prêtre ?

Le mémoire concernant les *Ornamenta Palmyrena antiquiora*, p. 64 sqq., est un des plus suggestifs du recueil. On y verra, p. 65, fig. 1, le plan de la partie occidentale du sanctuaire de Bel, avec la région où ont été exhumées les pièces étudiées (fondation T). Les fragments sculptés que ce mur a rendus seraient (p. 67) du « début de notre ère ou même un peu plus haut » (p. 67). Cela ne leur vaut pas une très grande avance d'ancienneté, et le comparatif « *antiquiora* » qui les annonce s'accommode d'une sage mesure. Puisque le temple a passé par deux états — M. H. Seyrig nous le rappelle (cf. fig. 2, p. 67) — puisque les morceaux retrouvés dans la région de la fondation T — postérieure à 44 av. J.-C. (elle contient une inscription de cette date) — s'alignent en quelque sorte parallèlement à la région la plus transformée du temple (long côté Ouest, celui de l'ouverture monumentale ajoutée), ne pourrait-on se demander si les pièces en calcaire *plus tendre* — différent de celui, plus dur, du deuxième état de l'édifice sacré — n'avaient pas été d'abord prévus, et déjà en partie décorés, quand on amorça la première construction. Nous aurions là de beaux restes — déchets de fabrication, mais fort soignés ! — qu'on dut peut-être éliminer, non dédaigner, parce qu'ils résistaient moins à l'outil et au temps, parce qu'on craignait un peu pour leur solidité constructive. Ceci serait une explication, que je propose sous réserve, de ce curieux dépôt de pièces *de qualité* rejetées par les décorateurs, en cours de travail, semble-t-il ; enterrés sur le chantier même, ils n'ont pas dû voyager beaucoup. Leur face arrière est souvent brute (p. 69) : cela prouverait qu'ils ne viennent pas d'un sanctuaire achevé et orné (malgré ce qui est dit, p. 68). Leur finesse est extrême, en bien des cas ; leur style particulièrement hellénistique. Il m'est, je l'avoue,

difficile de croire les modèles de ces pièces tirés de la *menuiserie* orientale, dont on ne sait rien, et je regarderais plus volontiers du côté des ateliers de Pergame, d'Aphrodisias en Carie, d'Alexandrie même, où se formaient des ouvriers habiles aux décorations florales les plus gracieuses et expressives, dès le temps des diadoques. Ne créons pas la tentation d'un nouveau « mirage oriental ». Nous savons si peu encore, autour de Séleucie du Tigre, p. ex., de cet art mésopotamien (?) invoqué, dont les réalisations trouvées sur place ont été jusqu'ici plutôt un peu décourageantes.

P. 142 sqq., on lira une excellente étude (= *Syria*, 22, 1941, p. 155 sqq.) sur le statut de Palmyre, d'après la grande loi fiscale, *C. Inscr. Sem.*, II, 3913, dont nous avons des traductions française et latine, grâce à l'abbé Chabot ; M. H. Seyrig relève qu'on attend encore une édition satisfaisante de ce document capital.

Les précieux textes de l'Agora de Palmyre, recueillis dans les fouilles de 1939-1940, constituent un lot fort important, notamment pour l'étude du commerce extérieur de la grande cité : cf. ici, p. 167 sqq. — Le mémoire est un de ceux dont l'auteur n'a pu réviser les épreuves lui-même. Je me permets, en conséquence, de lui signaler, pour une reprise éventuelle, le lapsus d'une citation (p. 205). Il est dit là que, parmi les tissus signalés dans le *Périple de la mer Erythrée*, il y a « les πολύμιτα, étoffes damasquinées pour lesquelles Babylone avait, selon Pline, une réputation particulière ». La référence est donnée à Pline, *Nat. hist.*, VIII, 74. Mais voici le passage, où M. H. Seyrig ne refusera pas d'apercevoir qu'il est parlé de tout autre chose : « *Aurum intexere in eadem Asia invenit Attalus rex, unde nomen Attalicis. Colores diversos picturae intexere Babylon maxume celebravit, et nomen imposuit ; plurumis vero liciis texere quae polymita appellant, Alexandria instituit ; scutulis dividere Gallia.* » — Il serait temps, d'ailleurs, dans l'histoire des industries du tissu antiques, histoire qui n'est pas faite, d'apercevoir, à l'aide de tels textes, et d'autres, le nombre et l'importance des fabriques occidentales, inventrices qualifiées. Pergame *et Alexandrie* (pour les πολύμιτα, non Babylone !), même la Gaule, interviennent ici aussi, à côté de la mention des recherches de polychromie spéciale, imputées aux ateliers babyloniens. D'autre part, le nom d'Attale (I^er^ ?) donne une date précieuse, au III^e^ s. av. J.-C., semble-t-il, ou au second, s'il s'agit des successeurs. Ch. P.

Marcel Renard, *Introduction à l'étruscologie*, Collection Lebègue, Bruxelles. Office de publicité (anc. établ. J. Lebègue & C^ie^), 1941 ; petit in-8°, 93 p., 37 fig. sur 14 pl. ; 2^e^ édition 1943, petit in-8°, 89 p., 43 fig. sur 16 pl. — Ce petit livre, dont nous rendons compte bien tard, commence par une préface de M. Albert Grenier, et cette préface débute elle-même (p. 5 : cf. p. 37) par une citation d'A. Huxley. Les romanciers anglais contemporains sont volontiers étruscomanes, car nous avons eu, depuis *Those Barren Leaves* (1934), qui est mis en cause, les *Etruscan places* de D. H. Lawrence, curieux ouvrage dont il sera reparlé. Mais les romanciers ne sont point seuls à nous fournir leurs points de vue. Depuis que l'*Etruscologia* de M. Mass. Pallottino a paru à Milan (1942), elle a eu plusieurs éditions (une en 1947), que l'auteur enrichit sans cesse (cf. l'état récent et nouveau que traduit R. Bloch, dans la Collection Payot, *La Civilisation étrusque*, 1949). On peut voir par là, et par les bibliographies (ici, p. 89-90), que les Lucumons ne sont plus négligés ; les mystères qui flottent autour de leur histoire primitive, et de leurs cultes, leur valent un attrait renaissant.

Le guide d'initiation de M. M. Renard rendra bien des services, et nous n'avions

pas l'équivalent en France, quand il a paru. S'il est maintenant déjà moins au courant des dernières informations que le traité Pallottino-Bloch, nul ne le lui reprochera. Sept ou huit ans de durée, pour un travail de cette sorte, constituent un succès de longévité. Successivement, M. M. Renard a résumé l'histoire étrusque depuis les origines, traité de la langue et de la littérature, de la religion, de la vie publique, économique, et sociale. Il donne des informations substantielles sur l'art (p. 69 sqq.), plus abondantes que celles des livres de M. Mass. Pallottino.

L'information est partout solide, et c'est seulement le progrès des fouilles qui a remis quelques points en litige (notamment par les trouvailles des grandes statues de terre-cuite de Veii et leur localisation : statues faîtières). Les interprétations sont prudentes ; je crois qu'on pourrait aller plus loin, parfois, peut-être, dans l'interprétation symbolique, notamment pour la Tombe dite « de la chasse et de la pêche », où les scènes peintes (dans une *tombe !*) évoquent, semble-t-il, un *au-delà*, un paradis de chasseurs et navigateurs ; le saut du rocher pourrait bien comporter là, semble-t-il, d'autre part, avec une allusion mythique (Glaucos ?), le souvenir d'un rite de régénération.

La seconde édition a témoigné du succès remporté par ce petit volume. Une bibliographie, mise au courant, occupe ici les pages 85 et 86. On notera que M. M. Renard a admis la thèse de l'origine lydienne des Étrusques, après avoir discuté celles de l'autochthonie ou de l'origine transalpine. On peut regretter que l'auteur, pourtant bien informé de la question, n'ait pas cru devoir consacrer quelques lignes à l'action exercée, au cours de La Tène II, par l'art de l'Étrurie sur la sculpture de la Gaule et de la Péninsule ibérique. R. L. et Ch. P.

Guillaume de Jerphanion, *Une nouvelle province de l'art byzantin : Les églises rupestres de Cappadoce*, texte, t. 2, 2e partie. T. 6 de la Bibliothèque archéologique et historique du Service des Antiquités et des Beaux-Arts du Ht Commissariat de la République française en Syrie et au Liban. Paris Geuthner, 1942 ; in-4° ; VIII + 538 p., 6 fig. — L'exploration, puis l'étude des églises rupestres de Cappadoce ont été la grande œuvre de la vie studieuse du R. P. G. de Jerphanion. Dès 1907, le regretté archéologue avait, dans la région à l'Ouest de Césarée, découvert une série de grottes-chapelles, ornées de peintures monastiques, populaires, qu'il examina de très près, y découvrant « une nouvelle province de l'art byzantin ». La Faculté orientale de l'Université de Beyrouth devait faire connaître le matériel très riche recueilli ainsi sur place, au cours de fructueuses missions. La guerre de 1914 rendit une première fois la publication projetée très précaire ; mais les documents furent sauvés ; en 1925, un premier volume de texte paraissait sous les auspices du Ht Commissariat en Syrie et au Liban, et de l'Académie des Inscriptions. En 1926-1927, l'explorateur fit encore un heureux voyage et visita de nouveaux sanctuaires. Le tome Ier fut complété en 1932[1], puis vinrent trois albums parus en deux atlas (1928-1934)[2].

Restait à publier la fin du tome II (2e Partie) ; c'est le volume de texte paru en 1942, six ans avant la mort de l'auteur. Nous avons au moins toute la documentation essentielle sur les églises rupestres, auxquelles le savant exégète de l'art byzantin a consacré près de trente-cinq années de sa recherche érudite. Contem-

1. L. Bréhier, *Rev. arch.*, 1927, I, p. 1-47 ; 1935, I, p. 236 sqq.
2. T. 5 et 6 de la *Bibliothèque de service des Antiquités de Syrie-Liban.*

poraines de la querelle des images, certaines des chapelles-grottes explorées n'ont été décorées que d'ornements linéaires ; mais, de 913 à 1293, d'autres lieux de culte ont admis l'usage de thèmes iconographiques, développés en tableaux : répertoire exceptionnel, parce que riche et daté, où l'on a pu puiser non seulement pour reconnaître l'évolution de tels ou tels thèmes, à l'occasion, mais aussi, bien souvent, pour expliquer, à l'Occident, certaines scènes figurées de nos églises romanes. Le bénéfice a été immense, et de plus compétents que moi l'ont déjà dit (cf. L. Bréhier, *l. l.*). Cette imagerie nous a apporté la suite des peintures syriennes de Doura-Europos, tout en permettant d'étudier l'effet des influences introduites par l'art de Constantinople, vecteur « des reflets de la grâce hellénique » à partir du X^e^ s.

La guerre n'avait pas retardé que la dernière partie du texte, mais aussi quelques travaux survenus en cours de route, notamment le volume sur *les Miniatures* du manuscrit syriaque, n° 559 de la *Bibliothèque vaticane ;* on entend bien qu'un mémoire publié en 1942 n'a pas été sans subir, fond et forme, les conséquences d'un temps malheureux. — L'auteur s'est surtout occupé de préciser là et d'affermir, en concordance avec les données de l'épigraphie et les circonstances historiques, la chronologie des monuments, déjà discutée. Puis, il a voulu surtout marquer la place des peintures cappadociennes dans le développement de l'iconographie chrétienne. Le R. P. de Jerphanion projetait sur cette ample question, comme il le dit, p. VII, un ouvrage d'ensemble, qui n'aura pas eu le temps de voir le jour. — On trouvera du moins ici sur les séquences entre l'art chrétien primitif d'Orient et celui de la Cappadoce archaïque, sur la Renaissance byzantine au temps des Paléologues, sur les rapports de la peinture cappadocienne et de celles des églises d'Occident, des vues nouvelles, qui constituent une sorte de testament intellectuel de l'auteur. — Il n'est pas besoin de dire combien sera précieux, en outre, le répertoire de l'iconographie cappadocienne qui a été dressé, p. 486 sqq., avec un Index hagiographique (p. 499 sqq.). Grâce aux Additions et corrections, nous trouvons ici, cette fois, toute une série d'instruments de recherches indispensables à un travail dont la parution a été répartie sur tant d'années : les monuments étudiés ou cités, cappadociens et autres, ont été répertoriés (p. 479 sqq.). On nous a donné aussi les références aux *testimonia* littéraires, p. 513 sqq.

Je n'ai pu, faute de place, m'arrêter ici à quelques discussions de détail qui pourraient être instituées çà ou là (p. ex., à propos des origines du type de saint Michel, p. 456, n. 4 : on peut, je crois, accorder la dérivation à partir des images d'Horus, mais je ne tiens pas pour assuré le rôle donné aux tissus coptes historiés et au saint Michel du Monte-Gargano[1]). Là même où l'exégèse du R. P. de Jerphanion appelle une réserve ou quelque complément, on aura toujours avantage à étudier de près cet ouvrage si suggestif, qui pose ou renouvelle tant d'importantes questions. Ch. P.

Waldemar Deonna, *Les arts à Genève, des origines à la fin du XVIII^e^ s.*, publication du Musée d'Art et d'Histoire, Genève, 1942. A. Kunding, grand in-8° ; 499 p., 328 fig. — Pour commémorer son deux millième anniversaire (58 av. J.-C.-1942), la ville de Genève a fait écrire par un savant dûment qualifié, l'actif direc-

1. Cf. aussi à ce sujet, Max de Fraipont, à propos d'un bas-relief roman de l'Abbaye de Maradsous : *Bull. archéol. Comité des trav. hist. et scient.*, 1938-1940, 1942, p. 126-127.

teur de son Musée d'art et d'histoire, un beau volume richement illustré, bilan de l'histoire de la cité, de ses gloires, de son travail opiniâtre.

Ce *Memento*, qui s'ouvre par la reproduction photographique (fig. 2) de la dédicace d'Aurelia Firmina « Genavae Augustae » (Ier s. apr. J.-C.), intéressera à plus d'un titre les lecteurs de la *Rev. archéologique*, et les historiens de l'art. Sur les Magdaléniens de Veyrier, sur l'ère néolithique, sur l'âge du Bronze et les deux âges du Fer, jusqu'à l'époque romaine, M. W. Deonna a réuni une documentation et une bibliographie qu'on est bien aise de lui devoir si commodément. Des cartes, des plans, s'y ajoutent précieusement. Bien entendu, les origines de Genève ne correspondent pas à la date de 58 av. J.-C., qui fut celle de l'arrivée de César : à partir de là, du moins, Genève se latinise[1], sans que la tradition indigène, d'ailleurs, ait été complètement effacée, devant les assimilations étrangères (cf. p. 95 sqq.).

Le christianisme s'installe au IVe s. ; alors commence la période moderne, dont le livre de M. W. Deonna montre aussi la richesse artistique, surtout pour les techniques dites à tort mineures. Jusqu'à la fin de l'enquête, qui coïncide avec celle du XVIIIe s., on n'aura qu'à jeter les yeux sur les listes d'artisans pour imaginer l'ampleur d'une production rarement interrompue, même dans les moments difficiles de la vieille cité. Ch. P.

L. Armand-Calliat, *Pour la carte archéologique du Chalonnais. Indications toponymiques tirées des lieux-dits et notes de folklore.* Extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. XXX, 1943, p. 137-196. — Les résultats de cette enquête, menée parmi les lieux-dits de la région de Chalon-sur-Saône, dépassent le cadre modeste dans lequel l'auteur a voulu les inscrire. Ce travail est riche en hypothèses et en suggestions, car M. L. Armand-Calliat n'a pas oublié que les informations fournies par la toponymie cadastrale demandent toujours à être vérifiées par la pelle et la pioche. Il n'est guère douteux, toutefois, qu'à un nom de lieu est souvent attaché un fait de folklore : *Baume, balma* touchent à la préhistoire ; *Pierre* désigne souvent un menhir ; *Folletière* est à rapprocher de Pierre-aux-Fées, qui marque la présence d'antiquités ; *Tertre, Tartre, Motte* indiquent un tumulus ; *Châtelot, Châtelet*, une enceinte. L'archéologie confirme ces interprétations, et l'un des exemples les plus intéressants est fourni par le nom de *Cercot* ou *Cersot*, forme abrégée de *sarcophagus :* or, des découvertes de sarcophages ont été faites à Cercot, et à Maroges, hameau de Cercot. R. L.

Joachim Werner, *Der Fund von Ittenheim. Ein alamannisches Fürstengrab im Elsass.* Strasbourg, Hünenburg-Verlag, 1943 ; in-8°, 36 p., II pl., 5 fig. — M. R. Forrer avait déjà fait connaître les curieuses découvertes — de vaisselles de bronze, de garnitures métalliques, de phalères en argent doré, d'un angon — faites au village d'Ittenheim, à 12 kil. à l'Ouest de Strasbourg (*Cahiers d'archéol. et d'hist. d'Alsace*, 1932, p. 17-47). Il avait proposé de mettre en rapport ces divers objets avec la bataille livrée, en 357, contre les Alamans par le César

1. Cf. W. Deonna, *L'Art romain en Suisse*, 1942 (Coll. L. Mazenet).

Julien, près de Strasbourg. Dans le présent mémoire, après une nouvelle étude du matériel, l'auteur rattache cet ensemble au mobilier funéraire de la tombe d'un chef alaman, enseveli à Ittenheim dans le courant du VII^e^ siècle, date fournie par l'œnochoé et la patère de bronze, sorties d'ateliers coptes travaillant en Égypte, et par les phalères exécutées dans des officines byzantines d'Italie, aux VI^e^-VII^e^ siècles. Phalères et petits objets de métal appartiennent au harnachement d'un cheval : garnitures ornant la têtière et la longe de poitrail. R. L.

Edouard Salin et Albert France-Lanord, *Rhin et Orient*, t. II, *Le Fer à l'époque mérovingienne. Étude technique et archéologique.* Préface de M. Paul Deschamps. Paris, Paul Geuthner, 1943 ; in-4°, XVI-289 p., LIII pl., 71 fig. — Dans un premier volume, *Le haut Moyen âge en Lorraine d'après le mobilier funéraire* (cf. *Rev. archéol.*, 1941, I, p. 317-321), M. Édouard Salin avait exposé les éléments de sa doctrine de fouilleur, aussi bien sur le terrain qu'au laboratoire. Poursuivant ses recherches de technologie, en collaboration avec M. A. France-Lanord, comme lui ingénieur, il traite de l'étude du fer à l'époque mérovingienne. Le moins que l'on puisse dire de ce nouvel ouvrage est qu'il est particulièrement riche en faits nouveaux, intéressant aussi bien l'archéologue que le collectionneur ou le conservateur de musée.

On sait quel spectacle peu engageant présentent fréquemment, dans les collections publiques ou privées, toutes ces ferrailles qui furent des armes et des objets de parure, disparaissant sous une épaisse couche de rouille. En appliquant les procédés exposés dans ce livre, il est désormais possible de les débarrasser de cette gangue, voire de les en préserver pour l'avenir. Après un décapage par voie sèche ou humide, l'élimination du chlore, la mise en plexiglass ou dans une atmosphère d'azote assurera la conservation définitive de la pièce (p. 10-29). Bien entendu, pour obtenir de tels résultats, il est nécessaire de pénétrer dans la nature de la matière, de déterminer les phases de son élaboration, les détails de sa structure ; c'est alors qu'interviennent les analyses de structure, micrographie et macrographie métallographiques, les analyses de composition, analyse minérale par voie humide, analyse macrochimique, analyse spectrale (p. 29-52).

De ces recherches de laboratoire se dégage un grand fait social : jusqu'au début du XIX^e^ siècle, la main-d'œuvre est *tout* dans la métallurgie du fer, et le fini de certaines productions des temps mérovingiens n'est que le résultat des efforts fournis par l'artisan au cours de la transformation du fer brut. C'est son intelligente application, son habileté professionnelle et sa conscience qui ont permis au forgeron de réussir les fers de hache de Lezéville, tout à fait comparables aux aciers doux de bonne qualité de notre temps.

Autre constatation : à l'époque gallo-romaine, les techniques de la forge sont fondées sur l'emploi de la trempe. A la suite des invasions, entre la première moitié du V^e^ siècle et le début du VI^e^, des modifications fondamentales se produisent dans les techniques de la métallurgie. Par l'emploi du procédé des recuits successifs, les Mérovingiens rejoignent les forgerons de La Tène, et, de même que pour la technique du verre, les études de laboratoire conduisent à rattacher ces traditions industrielles à celles des Sarmates et des Chalybes du Caucase. Salomon Reinach n'avait-il pas déjà marqué (*Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 2) que l'art mérovingien n'était, à tout prendre, que la dernière expression de l'art européen du second âge du Fer ?

Dans les civilisations mérovingiennes, le fer a été utilisé dans la fabrication : *a)* des armes défensives et offensives, francisque, hache d'armes, framée, lance à flamme losangée ou en feuille de saule ; épieu, angon, flèches-dards, scramasaxe, épée, bouclier ; *b)* des objets de parure, boucles de ceinture damasquinées ; *c)* des pièces d'équipement, garnitures de ceinture et de ceinturon, briquets, agrafes, couteaux, fermoirs d'aumônières, pinces à épiler, forces, lame de tisserand, clés, bandages herniaires ; *d)* des harnachements, mors de cheval, fers ; *e)* de l'outillage et des ustensiles ménagers, coutre de charrue, faucille, serpette, haches de charpentier, hachoir, garniture de seaux, siège pliant.

Les procédés de fabrication diffèrent suivant le but visé. La francisque, qui n'a jamais été une hache à deux tranchants et dont la forme va de celle de la hache de charpentier à un fer incurvé à tranchant étroit, est une arme de jet, dont les types courts et massifs sont les plus anciens. Le métal de la *cateia* est d'une rare qualité : sur un noyau d'acier doux a été rapportée une surcharge d'acier mi-dur pour le tranchant. Le noyau a été soigneusement épuré par martelage et on ne peut qu'admirer le soin avec lequel, progressivement, ont été ajoutées les surcharges de métal plus carburé. Pour le scramasaxe, une âme d'acier dur fournit le tranchant obtenu par aiguisage, entouré de deux mises d'acier doux.

Dans le domaine des objets de parure, les découvertes nouvelles ne sont pas moins importantes. La réussite technique la plus éclatante obtenue par les auteurs est certainement la découverte du procédé qui permet la résurrection des décors damasquinés, ensevelis sous la rouille. L'expérience, faite sur une des grandes plaques-boucles et sa contre-plaque du Musée Carnavalet, a réussi au delà de toute espérance.

Dans cette orfèvrerie, la plaque-boucle est au premier rang. Elle commence à apparaître dans les mobiliers funéraires du Romain tardif, mais encore dépourvue de sa plaque et de sa contre-plaque. Autre différence essentielle, l'ardillon en est l'élément mobile, alors que dans les fabrications mérovingiennes, c'est la boucle qui bascule. D'assez petites dimensions sur les exemplaires du v^e^ siècle, elle ne tarde pas à atteindre une quarantaine de centimètres de longueur, avec sa contre-plaque, au VIII^e^ siècle. Entièrement en fer, elle est revêtue d'un décor d'argent ou d'aurichalque, d'abord plaqué par martelage, orné de bossettes imitant les rivets, de grenats, de traits incisés ou estampés (V^e^-VI^e^ s.). Ce décor est caractéristique des provinces du Nord de la Gaule, c'est-à-dire des pays où la domination romaine s'est maintenue le plus longtemps. Parallèlement, la technique de l'incrustation a été pratiquée, et cela dès la seconde moitié du V^e^ siècle. Elle ne tardera pas à dominer dans le décor des plaques-boucles et contre-plaques, sur lesquelles elle déroule ses ornements géométriques, empruntés au tissage et à la vannerie, ses formes animales et végétales, non seulement schématisées, mais encore dissociées, comme dans les motifs des orfèvreries celtiques. Les symboles religieux, païens ou chrétiens, restent rares dans cette grammaire décorative. Dans la fantaisie qui apparaît ainsi, il n'est pas impossible de retirer les éléments d'une classification régionale et chronologique : c'est ainsi que la régularité de l'ordonnance des boucles du Bassin Parisien contraste avec la richesse, quelque peu désordonnée, des pièces bourguignonnes, depuis la Suisse jusqu'à la vallée du Rhône. A la pauvreté de la région mosellane, s'oppose la vigueur du dessin franc-comtois. La Champagne et les pays compris entre la Meuse et la Marne ont tout d'abord subi les influences des ateliers parisiens, puis entre 650 et 700, celles venues de la vallée du Rhin et de la Bourgogne. Avec le VIII^e^ siècle, la pri-

mauté exercée par Paris dans le domaine mérovingien se manifeste dans les fabrications dues aux orfèvres, qui annoncent déjà l'art carolingien. Ainsi apparaissent des faciès régionaux différents et nettement accusés, issus autant des qualités et de l'origine des groupes humains que des conditions résultant des circonstances politiques et économiques. La numismatique contemporaine avait déjà laissé entrevoir les tendances de ces sociétés à vivre en économie fermée. Les recherches de MM. E. Salin et A. France-Lanord viennent à l'appui de cette constatation.

Conçu et rédigé en des heures particulièrement douloureuses, ce beau livre n'est pas seulement une œuvre de science remarquable, c'est aussi un hommage rendu à l'indivisible existence des Gaulois d'hier et de toujours. R. L.

István Paulovics, *Savaria-Szombathely topográfiája (az* 1838-41. *Évi kutatások eredményei).* Acta Savariensia szerkeszti : Géfin Gyula, I ; — *Lapidarium savariense. Romai köemlékek új felállitása a Szombathelyi Muzeümban. Acta Savariensia,* 2. Szombathély, Martineum könyvnyomda Rt., 1943 ; petit in-4°, 63 p., II fig., 3 plans ; 54 p., 8 pl. — Je ne puis que déplorer l'absence d'un résumé plus accessible que le texte hongrois, employé pour ces deux très intéressantes monographies. Elles perdent ainsi l'audience des archéologues français, et cela est grand dommage, car par les plans et les excellentes photographies qui nous sont données, on saisit toute l'importance des fouilles de M. Paulovics dans le quartier chrétien de *Savaria.*

Au voisinage immédiat de l'église des Franciscains, un complexe de bâtiments a été mis au jour, ordonné autour de la basilique de Saint-Quirin, que l'on sait avoir été édifiée au voisinage du théâtre romain et de la *Porta Scarabeiensis,* au IV^e^ siècle apr. J.-C. La basilique comprend un vaisseau rectangulaire, terminé sur l'un des petits côtés par une abside. Le sol était recouvert d'une mosaïque à compartiments renfermant des motifs géométriques alternant avec des corbeilles ; le détail a presque complètement disparu. Mais de larges fragments de la riche bordure subsistent : entre un bandeau figurant des solives ombrées et une ligne de perles et de pirouettes, se déroulent les rinceaux d'une acanthe et de fleurs stylisées. Le mur de gauche a été détruit lors de la construction d'édifices postérieurs, ce qui amena la disparition d'annexes dans les ruines desquelles M. Paulovics croit pouvoir reconnaître un *cathecumeneum* et un *consignatorium.* Sur la face opposée, des amorces de constructions, quelques-unes à abside, sont adossées au mur de la nef. Au décor intérieur de la basilique appartiennent des fragments de plaques de revêtement en terre cuite : à décors géométriques, ou représentant un Saint Cavalier, la tête nimbée. Au Nord de l'abside, une petite construction, en forme de *trifolium,* non encore complètement dégagée, est probablement un baptistère. Au delà de ces édifices, plusieurs tronçons de voies romaines, pavées en *opus signinum,* ont été mis au jour. Deux inscriptions ont été recueillies : une dédicace au divin Claude et une *tabula candidat(orum).* Un grand soin a présidé à la consolidation et à la présentation de cet ensemble monumental, bel exemple de ce qui peut être fait avec un peu de goût et de méthode. Nous sommes loin à Szombathely de ces « jeux de quilles » dont on se glorifie chez nous.

La seconde de ces monographies est consacrée à la description du *Lapidarium* de *Savaria :* torses des statues capitolines de Jupiter, Junon et Minerve, et surtout présentation des inscriptions qui permettent de reconstituer la vie de la cité,

à l'époque romaine et aux temps chrétiens : dédicaces à Jupiter, au Génie de la *Colonia Claudia Savaria*, pour le salut de Domitien, à Constance ; textes mentionnant des magistrats municipaux ou des édifices : *horrea*, arc, basilique, théâtre, *lavacrum regium*, *thesaura Sabariensia*. Parmi les textes chrétiens : épitaphes de Nammius Quintus, « *custor cymiteri* », des *pictores duo peregrini*, Laumion et Secundinus. R. L.

Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France, dressé sous les auspices du ministère de l'Éducation Nationale, par **René Gandilhon**, sous la direction de **Charles Samaran.** *Période 1910-1940*, t. I, *Ain-Creuse*. Paris, Imprimerie Nationale, 1944 ; in-4°, VII-506 p. Il est peu de travaux aussi utiles que ce précieux répertoire, et c'est avec reconnaissance que l'on accueille ce premier volume, rédigé par M. R. Gandilhon, sous la direction de M. Ch. Samaran ; on a repris l'œuvre, interrompue trop longtemps, des Lasteyrie, Lefevre-Pontalis et Vidier. La présentation est la même, et la méthode ne diffère pas sensiblement de celle adoptée pour les précédents volumes, si ce n'est par un certain nombre d'améliorations : place plus importante faite aux travaux de géographie et de folklore ; développement de l'analyse des comptes-rendus des séances des sociétés savantes, dans lesquels sont exposées nombre de découvertes archéologiques nouvelles, qu'on ne retrouve plus mentionnées dans les bulletins ou mémoires ; enfin, relevé plus complet des notices nécrologiques, source de documentation précieuse pour l'histoire, qui reste encore à écrire, de notre archéologie.

Il n'est pas sans intérêt de relever, après M. R. Gandilhon, que, contrairement à ce que l'on aurait pu penser, le nombre des sociétés savantes françaises s'est accru, après la guerre de 1914-1918. Pour les vingt-trois départements, représentés dans ce premier volume, elles sont passées de 62, en 1910, à 92, en 1944. Le second volume de cette inestimable bibliographie a été publié en 1950 et donne le répertoire des mémoires et articles publiés par les sociétés savantes des départements suivants : Dordogne, Doubs, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Landes, Loir-et-Cher, Loire, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Lot-et-Garonne, Lozère (Paris, Imprimerie Nationale, 1950 ; in-4°, VII-577 p.).

R. L.

C. Arambourg, *La Genèse de l'Humanité*. Collection « Que sais-je ? », n° 106, Paris, Les Presses Universitaires de France, 1943 ; pt. in-4°, 135 p., 36 fig. — Quelle excellente introduction à l'anthropologie préhistorique, et même à la préhistoire en général, que ce petit volume précis, d'une lecture attachante et dans lequel tout curieux de la plus ancienne histoire humaine trouvera clairement exposé ce qu'il faut connaître des origines de l'Homme : Primates tertiaires, Australopithécidés, Préhomniens, Hominidés néanderthaloïdes, *Homo sapiens* ! Une première partie donne les indications indispensables pour replacer le milieu physique dans lequel évolua l'Homme quaternaire et préciser les caractères de ses industries, dont les successions et les perfectionnements reflètent les progrès psychiques réalisés au cours des étapes du rameau humain. Partout où dans le monde on a pu retrouver la séquence des industries paléolithiques, celles-ci se suivent toujours dans un même ordre : avec les Préhominidés, apparaissent les outillages de type abbevillo-clactonien ; avec les Naéanderthaliens, ceux de type levalloiso-moustériens ; avec les Cro-

Magnoïdes, les industries à lames et les œuvres d'art du Paléolithique supérieur. Chaque étape du progrès technique est ainsi étroitement liée aux étapes du perfectionnement cérébral.

La précision de ce petit volume échappe à un simple compte rendu et il faut se contenter d'en exposer les principales conclusions, ainsi mises pour la première fois à la disposition d'un public éclairé. On admet actuellement que l'Afrique a joué un rôle de premier plan dans l'histoire des origines de l'Homme, qui, dans la série évolutive des Simiens, n'est qu'un rameau détaché, plus ou moins tôt, du groupe des Anthropoïdes. Or, les découvertes récentes de l'Afrique montrent que, dès le début du Miocène, il existait sur ce continent un stock de Singes anthropoïdes primitifs parmi lesquels on distingue déjà deux groupes : l'un conduisant aux Singes géants actuels, l'autre aux Gibbons. De cette dernière branche, vers la fin de l'Oligocène, s'est détaché le rameau conduisant aux Hominiens. La découverte de l'Africanthropus, celle des Australopithécidés et, aussi, de l'extension par toute l'Afrique, des plus vieilles industries du Paléolithique, indiquent que le continent noir, bien plus que l'Asie, aurait joué un rôle primordial dans l'évolution de l'Humanité.

Quant au centre originaire de l'*Homo sapiens*, M. Arambourg fait remarquer que celui-ci, dépourvu de système pileux, n'a pu prendre naissance que sous un climat relativement chaud ou, du moins, relativement tempéré. L'usage du vêtement lui a permis d'affronter, lors de sa dispersion, les climats rigoureux de l'époque glaciaire. L'auteur n'est pas éloigné de penser, à la suite des découvertes du Mont-Carmel, que « c'est peut-être sur les côtes méridionales de la Méditerranée que, favorisée par la douceur d'un climat idéal et la générosité de la Nature, l'Humanité actuelle a pu se dégager de ses liens ancestraux » (p. 132). Dès son apparition l'*Homo sapiens*, par ses caractéristiques générales, forme un groupe homogène, mais dans lequel se manifestent déjà diverses tendances vers les unités raciales actuelles : mongoloïdes avec les Chancelade ; négroïdes et nègres avec les Grimaldi ; blanches avec les Cro-Magnon ; tendances qui s'affirment au cours des âges, en même temps que le climat achève le triage et la mise en place des divers groupes raciaux, « les mutations à peau claire se trouvant éliminées des régions tropicales que leur pigmentation leur interdisait, tandis que celles à peau plus ou moins foncée pouvant supporter l'excès des radiations ultraviolettes de ces mêmes régions, y demeuraient confinées » (p. 132).

Mais l'Homme, pas plus que les autres créatures, n'échappe à la grande loi paléontologique qui veut que l'excès de spécialisation — en l'espèce chez l'Homme, la spécialisation cérébrale — après avoir favorisé le développement et la pullulation d'une espèce, amène finalement sa disparition définitive. Il ne faut pas oublier que l'Homme a profondément ébranlé l'équilibre biologique de la planète, en détruisant la majeure partie des grandes espèces animales ; en bouleversant la distribution des autres, ainsi que celle des végétaux ; il a épuisé progressivement des ressources naturelles qui lui sont indispensables ; fait plus grave, en permettant par ses découvertes biologiques, la survie de multiples individus, tarés ou déficients, il a perturbé profondément le jeu de la sélection naturelle. R. L.

Comte Begouën, *De la mentalité spiritualiste des premiers Hommes.* Académie des Jeux Floraux. Toulouse, Douladour, 1943 ; in-8°, 32 p. — Quelles ont été les réactions intellectuelles et morales de l'Homme du Paléolithique devant les

difficultés qu'il rencontrait, du fait de l'hostilité des forces naturelles ? Une spiritualité rudimentaire se manifeste déjà dans le soin avec lequel le Sinanthrope recueille les crânes des morts. Les Moustériens pratiquent le rite de l'inhumation et déposent près du cadavre des armes et des aliments. Avec le Paléolithique supérieur, on est en présence d'un culte des morts, et la quête de sa nourriture, le désir de voir se reproduire les animaux de chasse, autant que sa propre race, conduit l'*Homo sapiens* à la magie, magie de la chasse et magie de la fécondité, par lesquelles il prétend dominer les forces naturelles et les soumettre. L'art préhistorique qui a son support dans ces croyances disparaît le jour où l'Homme devient éleveur de bétail et agriculteur. Mais est-il possible de pénétrer plus avant dans la mentalité des préhistoriques ? J'ai déjà signalé (*Rev. archéol.*, 1945, I, p. 133-134) les recherches de M. Hugo Obermaier sur *L'idée de justice à l'âge de la Pierre* : dans le ravin de Gazula, à Remigia (Castellon, Espagne), deux scènes d'exécutions capitales sont représentées qui témoigneraient de l'instauration d'une sorte de droit pénal et, par conséquent, de lois morales établies. R. L.

Histoire générale des religions, publiée sous la direction de **Maxime Gorce** et **Pierre Mortier**. T. II, *Grèce — Rome*. — T, III, *Indo-Iraniens. Judaïsme. Origines chrétiennes. Christianismes orientaux ;* t. IV, *Christianisme médiéval. La Réforme protestante. Catholicisme moderne. Islam. Extrême-Orient*. Paris, A. Quillet, 1944, 1945, 1946 ; in-4°, 426, 485, 555 p., pl. et fig. — Le second volume de cette histoire, le premier paru, est peut-être le plus original. M. J. Charbonneaux y a traité (p. 3-23) de *la religion égéenne préhellénique*, « livre d'images sans texte », donnant un exposé des problèmes suscités par les découvertes archéologiques : origines, lieux de culte, cérémonies, divinités, culte des morts, religion mycénienne. Des hypothèses explicatives sont proposées avec les réserves nécessaires en pareil cas. L'étude des religions de la Grèce a été répartie entre deux auteurs : M. A.-J. Festugière, *La religion* (p. 27-147) ; M. Martin-P. Nilsson, *La mythologie* (p. 151-289). Dans une introduction, M. Festugière recherche les explications qu'on est en droit de demander, tant aux conditions de la formation du peuple grec qu'à celles de son histoire. Après un exposé des symboles et des rites primitifs, il suit depuis sa naissance la religion de la cité : les Olympiens, le cycle des fêtes d'Athènes, l'intronisation de Zeus, puis les divinités acropolitaines, Déméter, Poseidon, Dionysos, Apollon. Pour illustrer la communauté religieuse dans le monde grec, l'auteur a choisi un lieu saint panhellénique, Delphes. Mais avec l'avènement de l'individu, commence la décadence de la cité et partant celle de la religion. Dans la seconde étude, M. Martin-P. Nilsson, en un résumé bien ordonné, condense la matière de ses travaux sur les origines dramatiques de la création du monde et des dieux, ainsi que des mythes héroïques. A M. P. Fabre, était réservé de traiter des Étrusques (p. 293-299) et de Rome (p. 303-386). La religion étrusque est caractérisée par la hiérarchie qu'elle établit entre ses nombreuses divinités, l'importance des pratiques divinatoires, l'exécution scrupuleuse des rites et le culte des morts. Il reste toutefois impossible de restituer l'état d'âme de « l'Étrusque moyen ». Dans la partie consacrée à la religion romaine, l'auteur s'est attaché à préciser les caractères des vieux dieux romains, du culte, de la prière, du sacrifice, des ministres (sacerdoce, collèges, sodalités, féciaux). Partout on rencontre des dieux de la nature, des génies, des esprits, des morts, partout aussi des prières et des sacrifices. Rome n'ayant pu établir une hiérarchie divine, s'est appliquée à hiérarchiser le culte. Mais tous ses efforts sont impuissants à masquer le manque d'unité fondamentale d'une

religion sèche, formaliste et austère, qui se transforme avec la domination étrusque jusqu'à la fin de la République pour aboutir à la religion de l'Empire.

Il semble qu'on ne retrouve plus dans le troisième volume cette unité, et qu'une certaine incertitude règne dans le plan général. C'est ainsi que par deux fois et sous des angles différents, sont exposés les problèmes de Jésus et du christianisme à ses débuts. L'information est aussi moins assurée, en particulier pour l'histoire du christianisme occidental jusqu'à l'époque carolingienne. Pourquoi aussi avoir négligé l'église nestorienne et son rôle ? — P. 5-29, P. Masson-Oursel, *Les religions de l'Inde ;* p. 31-44, du même, *Les religions de l'Iran ;* p. 47-57, M. Liber, *Le Judaïsme talmudique et rabbinique ;* p. 61-55, A.-J. Festugière, *L'hermétisme et la glose païenne ;* p. 67-83, H.-Ch. Puech, *Le Mandéisme ;* p. 85-116, du même, *Le Manichéisme ;* p. 117-169, F.-M. Braun, *Jésus ;* p. 171-210, M. Goguel, *Le christianisme primitif ;* p. 211-236, du même, *Les premières réalisations du christianisme ;* p. 237-254, du même, *La stabilisation du christianisme et la préparation de l'ancien catholicisme ;* p. 255-260, M. Gorce, *Les origines apostoliques ae la systématisation catholique ;* p. 261-281, du même, *Le christianisme dans le monde romain ;* p. 283-298, du même, *Le christianisme dans le monde barbare ;* p. 301-304, Cardinal E. Tisserand, *Le christianisme en Égypte ;* p. 305-308, du même, *L'église chrétienne en Éthiopie ;* p. 309-375, M^lle^ J. Danzas, *L'église d'Orient,* et p. 377-432, *L'église russe,* avec complément de M. Viéra, *La restauration du patriarcat et l'Église depuis la Révolution.*

La plupart des sujets traités dans le quatrième volume dépassent les cadres de la *Revue archéologique.* R. L.

Karl Arno Pfeiff, *Apollon. Die Wandlung seines Bildes in der griechischen Kunst.* Francfort/Main, 1943 ; gr. in-8°, 169 p., 55 pl. et 14 fig. groupées en 4 pl. hors-texte. — Suivre l'évolution de la figure d'Apollon dans l'art grec, c'est un projet bien ambitieux, trop ambitieux pour un travail de début. M. Pfeiff, qui est un élève de M. E. Langlotz, aurait été mieux inspiré en limitant davantage son dessein. Sans doute l'étude d'un thème plastique peut-elle être purement consacrée à l'analyse des formes et se borner à retracer les variations du goût ou de la technique dans telle ou telle branche de l'art. Mais si ce thème est un thème religieux, si son évolution est liée à celle de la conscience religieuse d'un peuple, alors il devient indispensable d'élargir considérablement l'enquête. Dès qu'il y a tentative d'interprétation, l'étude des monuments figurés ne se suffit plus à elle-même : elle ne peut se montrer féconde qu'à condition de faire appel aux autres documents et particulièrement aux textes, qu'ils soient épigraphiques ou littéraires, car les textes sont seuls capables de faire parler les monuments. Cet élargissement de l'enquête, inéluctable, à mon sens, pour qui choisit d'étudier la figure d'un dieu comme Apollon, M. Pfeiff s'y est refusé. Il s'est interdit de s'engager franchement sur le terrain de l'histoire religieuse ; il a borné son entreprise à choisir et à commenter une soixantaine d'images particulièrement représentatives et d'ailleurs, dans leur immense majorité, fort bien connues. Ces images, il les a classées en les distribuant dans des cadres chronologiques tout faits : ainsi, pour le v^e^ siècle, qui occupe la moitié de l'ouvrage, il distingue successivement la période des guerres médiques, l'époque de Cimon, celle de Périclès, enfin la guerre du Péloponnèse ; chacun de ces chapitres est précédé (était-ce indispensable ?) d'une introduction historique, sommaire. Il y a quelque artifice à vouloir que l'évolution d'une figure

divine reflète ainsi, quart de siècle par quart de siècle, la marche de l'histoire politique des cités. Toutefois on ne chicanerait pas M. Pfeiff pour si peu, si le détail de sa recherche apportait une contribution vraiment neuve au sujet. Malheureusement la composition même de l'ouvrage ne s'y prêtait pas : une soixantaine de documents à étudier, c'est trop ou c'est trop peu pour un travail de ce genre. C'est trop si l'on veut les commenter tous, car on s'interdit alors de pouvoir examiner aucun d'entre eux d'une manière approfondie. Mais c'est trop peu pour que le livre puisse rendre de vrais services comme recueil de documents, car il se borne à nous présenter, à très peu d'exceptions près (l'Apollon Townley du British Museum en est la plus notable), des monuments connus et d'un accès facile. Le procédé convient parfaitement à un cours d'initiation ou à une conférence destinée au public cultivé : je ne doute pas d'ailleurs que celui-ci ne trouve plaisir et profit à feuilleter l'album de M. Pfeiff, car l'auteur ne manque ni de talent ni de finesse dans ses commentaires. Mais le spécialiste a d'autres exigences. Certes il reconnaît volontiers l'effort qui a présidé à la composition du volume : pour l'illustration, M. Pfeiff a tenu à utiliser autant que possible des photographies directes des originaux, de préférence à des contre-types, et les planches de son ouvrage y gagnent en netteté ; d'autre part son information, relativement aux documents qu'il étudie, paraît consciencieuse et au courant des travaux récents, si l'on en juge d'après les notes bibliographiques jointes au texte. Il n'en reste pas moins que l'auteur a survolé un peu scolairement, plutôt que traité, un grand sujet, et certaine phraséologie abstraite, dont la langue allemande a le secret, ne peut suffire à masquer le caractère trop sommaire de son étude. Les termes de *diastole* et de *systole*, pour chargés de sens qu'ils puissent paraître à quelques-uns, ne peuvent suffire à rendre compte d'un phénomène aussi complexe que l'évolution de la figure d'un grand dieu grec.

Autre inconvénient, fort sensible : s'il est légitime et louable de faire entrer en ligne de compte des documents empruntés aux arts mineurs, peintures de vases ou monnaies, encore faut-il se garder de les mettre sur le même plan que les monuments de la grande sculpture, car ceux-ci — offrandes, statues de culte, décor des trésors ou des temples —, répondent à des exigences religieuses précises, et revêtent ainsi une signification plus riche. A passer sans transition des uns aux autres, en négligeant de bien marquer la différence d'optique qui les sépare, on introduit un élément de confusion regrettable. En bornant son enquête à l'une ou l'autre catégorie de documents, ou bien à tel ou tel aspect particulier du mythe (meurtre de Tityos, dispute du trépied delphique, massacre des Niobides...), M. Pfeiff aurait échappé plus facilement au reproche d'être superficiel ou incomplet. Car certaines lacunes sont vraiment surprenantes : ainsi la grande sculpture décorative n'est guère représentée dans l'ouvrage que par *deux* monuments, l'Apollon du fronton Ouest d'Olympie (on voit par là que M. Pfeiff ne suit pas M. Dornseiff dans sa dernière tentative pour sauver l'exégèse *Pirithoüs*) et celui de la Gigantomachie de Pergame. Il ne manquait pourtant pas, dans la décoration sculptée des trésors et des temples, de figures d'Apollon apparaissant soit au milieu de la triade des Létoïdes, soit dans une assemblée de dieux ; M. Pfeiff ne leur consacre guère qu'une mention rapide, ou même les passe complètement sous silence, comme c'est le cas pour la métope du temple C de Sélinonte où, ainsi que l'a montré Fr. Studniczka (*Arch. Jahrb.*, XLI, 1926, p. 184-190), on reconnaît le dieu, monté sur un quadrige vu de face, entre Létô et Artémis. Quant au fronton Est du temple des Alcméonides à Delphes, il méritait mieux qu'une simple note de quelques lignes.

Certes, M. Pfeiff n'a pu lire l'article de M. Plassart (*Mélanges Radet, R. E. A.*, 1940, p. 293-299), qui a renouvelé l'exégèse à la lumière d'un passage d'Eschyle. Mais il eût pu signaler, après M. G. Hafner (*Viergespann in Vorderansicht*, 1938) et M. R. Hampe (*Texte* des *Br. Br. Denkmäler*, nos 786-790, à propos de l'Aurige de Delphes), l'intérêt de ces représentations apolliniennes sur un quadrige de face. De même la métope « préarchaïque » de Sélinonte avec la triade des Létoïdes (à pied, cette fois), dont l'étude a été reprise par M. Götze (*Röm. Mitt.*, LIV, 1939, p. 66 sqq.) est à peine mentionnée à la fin d'une note. L'importance de la « geste » d'Apollon dans la grande sculpture décorative avait pourtant été dûment signalée déjà, avec maints exemples à l'appui, dans le *Manuel* de M. Ch. Picard (t. I, p. 327).

Comme on le voit par ces quelques remarques, l'ouvrage de M. Pfeiff ne tient pas toutes les promesses de son titre. C'est que l'auteur n'a pas su prendre nettement son parti entre l'exposé rapide destiné au grand public cultivé et le livre d'érudition patiemment élaboré. L'un et l'autre ont leur utilité et leur intérêt. Mais à vouloir mêler les genres, à mal mesurer ses forces, on risque de gaspiller sans grand bénéfice un travail pourtant consciencieux, et des dons qui mériteraient d'être plus efficacement employés. F. Chamoux.

O. Reverdin, *La religion de la Cité Platonicienne* (École française d'Athènes, Trav. et Mém. publ. Membres Étr., fasc. VI). Paris, de Boccard éd., 1945 ; in-8°, xii-278 p. — Après être restées longtemps plutôt négligées, en comparaison des autres dialogues platoniciens, les *Lois* commencent à être étudiées sérieusement, tant par rapport à la pensée même du philosophe que comme une source historique fort précieuse pour la connaissance du droit grec. C'est dans cet examen critique que s'inscrit l'ouvrage d'O. Reverdin, car la cité platonicienne dont il tente d'observer la religion est celle des *Lois*, beaucoup plus que la Callipolis de la *République*.

L'ouvrage se lit facilement, et ce n'est pas un mince mérite que d'avoir su transcrire, ordonner, traduire généralement avec bonheur, comparer, interpréter un matériel fort riche, mais très touffu comme celui des *Lois*. Commodément rassemblées sous quatre grands titres, les indications de Platon sur la métaphysique, le culte, la démonisation des morts et le droit pénal sont confrontées soit avec les grandes théories du philosophe, pour saisir l'articulation et l'évolution de sa pensée, soit avec les institutions et les traditions grecques et plus fréquemment athéniennes, pour définir la part des réalités contemporaines dans cette ultime réflexion du Maître. Une bonne pratique des *Dialogues* et de la philosophie platonicienne se complète fort heureusement chez l'auteur d'une connaissance directe, vécue si j'ose dire, du monde grec antique, puisque l'archéologie, l'épigraphie, les souvenirs personnels même sont largement mis à contribution. C'est cette convergence des apports, moins fréquente qu'on ne pourrait le penser dans des ouvrages de philosophie, qui fait le principal intérêt de chapitres comme ceux qui sont consacrés à « la primauté d'Apollon et de Delphes » ou aux « lois sur les funérailles ». D'une façon plus générale, cet esprit curieux et largement ouvert, ce sens des réalités, cette méthode toute de clarté font l'agrément majeur du livre.

Pourquoi faut-il que du même coup la portée de l'ouvrage en soit limitée ? O. Reverdin est trop modeste pour s'être fait illusion et avoir cru présenter plus qu'une introduction au sujet qu'il voulait traiter : il le déclare lui-même (p. 250), et la date inscrite sur le volume, 1945, en donne l'explication. Même pour les Suisses,

il était parfois difficile et souvent méritoire de vivre avec Platon dans ces années « historiques »[1] !

Souhaitons que le retour à la paix ne décourage pas O. R. de reprendre et de pousser plus avant son enquête. N'étant point philosophe, nous ne saurions l'y encourager que pour la partie juridico-sociale de son travail. Mais là, que de belles recherches restent à faire ! C'est déjà beaucoup d'avoir marqué l'importance de l'influence du sanctuaire et du clergé delphique sur le législateur athénien, mais ne pourrait-on serrer les choses de plus près et ne point systématiquement appeler athéniens des usages qui souvent sont communs à tout ou partie du monde hellénique. Il est assez notable que dans une étude sur la Cité des *Lois*, le mot de Crète ou le nom des grandes villes crétoises ne figurent pas à l'*index*... Nous croyons aussi que le domaine des rites, des traditions cultuelles, des détails juridiques révélateurs pourrait être exploité bien davantage. Comment rendre compte, par exemple, de tous les délais et pénalités à temps fixées par Platon dans les cas d'homicide (p. 181) sans y retrouver l'écho des croyances et usages primitifs, contraires aux idées de Platon, mais s'imposant à lui sans qu'il en eût conscience, sur la survie du mort limitée à la survivance du cadavre ?

Bref, O. Reverdin, en orientant les platonisants vers un nouveau centre d'intérêt, peut paraître loin de satisfaire pleinement et d'épuiser leur curiosité. Mais n'est-ce pas le sort de tous ceux qui touchent à l'œuvre prodigieuse et infiniment riche du vieux Maître ? Henri Van Effenterre.

W. Deonna, *Du Miracle grec au Miracle chrétien*, 1, 1945. Éditions Birkhaeuser, Bâle ; in-8°, 318 p. — « Cette synthèse est l'aboutissement d'une vie d'étude... depuis plus de trente ans... j'ai voulu comprendre en quoi consiste l'originalité de l'art grec... la prouver par une analyse minutieuse des monuments, en chercher les raisons. » Tel est l'aveu d'intention que M. W. Deonna place dans l'avant-propos de son ouvrage *Du Miracle grec au Miracle chrétien*. Il y présente l'objet du tome I, premier paru : prouver l'originalité de l'art grec, et annonce les suites : la recherche des causes. On sait que M. W. Deonna décèle dans l'évolution de l'art l'alternance et les interférences des deux conceptions opposées : primitivisme et classicisme : dualité de courants, qui sera suivie depuis l'art grec jusqu'à l'art chrétien.

Le « miracle grec » est une notion qui a évolué dans le temps, une réalité qui a suscité de nombreuses innovations. Pour les dénombrer, M. W. Deonna examine le cheminement du primitivisme général et surtout de l'archaïsme grec vers l'éclosion de l'esprit classique sous tous les points de vue. Son analyse porte successivement, — outre sur les thèmes et les matières — sur les catégories artistiques, le sens de l'espace (raccourci, perspective, volume), le corps et la draperie, la diversité humaine (âges, traits ethniques, portraits), l'expression, enfin la composition et l'art du groupe.

M. W. Deonna distingue deux larges catégories artistiques, celle de la grande ronde-bosse frontale et celle du dessin, qui comprend aussi le relief et la petite statuaire. La loi de la frontalité fige la grande ronde-bosse dans tout l'art antique,

1. Nous mettons sur le compte des circonstances les taches ou erreurs de détail que l'on peut déplorer dans l'ouvrage, depuis « Pittacos de Mithylène *(sic)* », p. 113, jusqu'au « mouvement d'humeur des cinq cent deux juges de Socrate », p. 239. Tout cela aurait sûrement disparu d'une édition faite en d'autres temps.

jusqu'à cette progressive libération de l'attitude, qui part du hanchement découvert par l'archaïsme grec pour aboutir à l'étai rétablisseur d'équilibre, cher à Praxitèle ; enfin à la torsion du corps en hélice prisée par l'art hellénistique. La rupture de la frontalité permet à l'art grec de varier les gestes, de grouper harmonieusement les êtres, d'animer et de rythmer l'anatomie et la draperie, et, par cela même, libère chez l'artiste, après l'anonymat archaïque, l'affirmation de son style et de son individualité. Elle est provoquée, insiste M. W. Deonna, par le passage du « réalisme intellectuel » primitiviste aux signes avant-coureurs du « réalisme optique » classique, — au moment où le monde grec, à l'approche des guerres médiques, se détourne des influences orientales, pour se saisir dans sa propre autonomie.

Au contraire, la catégorie du dessin — relief, petite ronde-bosse — est capable, dès l'origine, d'exprimer dans tous les arts le mouvement le plus violent. L'archaïsme grec y propage toute son alacrité dans les figurines et sur les vases, et transforme en schéma de « course agenouillée », symbole de vitesse pour les Nikés et les Gorgones des acrotères, une attitude primitivement immobile.

Le sentiment de l'espace est ignoré par le monde à deux dimensions du primitivisme, où règnent les méthodes conventionnelles de l'isocéphalie, de la superposition des registres, souvent du rabattement, parfois de la « perspective inverse ». C'est l'art grec qui ose aborder et conquérir la perspective (par l'intermédiaire des ondulations de terrain polygnotéennes), le raccourci, le modelé par les ombres depuis Apollodore. Il ouvre ainsi sa voie à la peinture et, accentuant le volume de la ronde-bosse, bombant les torses, orientant les bras et les jambes, les têtes et les troncs dans toutes les directions, donne enfin à la statue l'emprise de l'espace. On lui doit aussi la création du haut-relief.

Mais la conquête de la nudité du corps humain précède dans l'art grec celle de la profondeur. Sous l'influence de l'athlétisme — ce « concept le plus exclusivement grec » selon H. Lechat —, l'archaïsme hellénique est le premier à dénuder complètement l'athlète, le héros, le dieu, et, contrairement à l'art égyptien — soucieux surtout d'individualiser les visages —, il apportera la même attention au traitement du corps et de la tête. Par là, il découvre peu à peu la complète vérité anatomique masculine et le mouvement qui l'anime. Malgré le retard et les étapes de son dévoilement, la figuration exacte de la nudité féminine, d'intention purement esthétique, est aussi une innovation du génie grec. « La Grèce, dit M. W. Deonna, a introduit en art une notion inconnue ailleurs, celle de la sensualité artistique... et... une notion opposée, celle de la pudeur. »

Car le vêtement, après avoir été, comme dans tout art primitiviste, la gangue unie ou parcourue de plis écrasés qui permet d'esquiver le corps, devient un élément de beauté, de variété. Dès le début du v^e^, écrit M. Deonna, les plis « acquièrent leur largeur et leur minceur, leur profondeur véritable, se détachent du corps, courent en désordre en toutes directions, se croisent, s'emmêlent, s'arrêtent et reprennent ailleurs. Ce ne sont plus des abstractions géométriques et ornementales, mais l'imitation exacte de la réalité... ». Les avantages esthétiques de la draperie ne sont que virtuels, il faut savoir les remarquer pour en tirer parti. D'autres peuples antiques, hors de Grèce, ont porté des vêtements flottants ; mais ils ne leur reconnaissent qu'un rôle utilitaire ; « seuls les Grecs comprennent que l'étoffe est belle en elle-même, par sa texture, ses plis... les jeux changeants de la lumière... par son union avec le corps... ».

Mais ce n'est pas une humanité seulement généralisée et toujours jeune que

représente l'art grec. On se plaît à la diversifier selon les âges, les races et les individus. L'enfant, dont le primitivisme fait un petit adulte, s'épanouit dans sa grâce surtout à partir du IVe siècle. La vieillesse, ou des difformités que l'art égyptien voit sous un angle caricatural, sont exprimées par les Grecs avec véracité, de même que les types ethniques, surtout à partir du naturalisme hellénistique.

Le portrait, qui présente en Égypte selon J. Capart « un réalisme plutôt général que particulier », issu en grande partie de la vitalité de la théorie du double, serait inconnu de l'archaïsme grec, selon M. W. Deonna. « L'art de la Grèce classique conquiert l'infinie variété... des traits individuels... il a compris qu'ils ont un intérêt esthétique, même les plus laids, alors que l'art de l'étranger ne les reproduit que pour ses besoins utilitaires. »

Ces visages peuvent, en Grèce, devenir expressifs par les combinaisons multiples des organes, essentiellement significatifs, des yeux et de la bouche, qui ont besoin, pour exprimer toutes les nuances, d'une technique avancée ayant franchi l'étape du primitivisme : celle dont M. Deonna étudie l'évolution, dans l'art grec, de l'archaïsme à la perfection classique. La lente conquête de l'expression des traits s'enrichit, entre autres éléments, de l'exemple des masques de théâtre, et par la mentalité intimiste consécutive à la guerre du Péloponnèse, à la conquête macédonienne ; enfin grâce à l'influence passionnelle que les femmes, depuis la seconde moitié du Ve, font déborder hors du gynécée : par l'expansion de la religion dionysiaque, source de l'évolution littéraire et artistique.

Finalement, la séduction de Praxitèle, la tension de Scopas, et tous les débordements hellénistiques aboutissent à faire du dynamisme expressif un but en soi — innovation malheureusement grecque aussi ! — et l'on voit apparaître la virtuosité de ce qu'on appelle la « tête d'expression ».

Mais on sait que le principe de l'art, loin d'aboutir à une copie littérale de la vie, est un choix, une cohérence imposée à l'anarchie du quotidien. En Grèce, c'est essentiellement le sens esthétique qui domine : nous en avons une preuve dans la façon dont est présenté le corps humain isolé et dont est assemblé le groupe. Une fois libéré de la rigidité frontale, l'art grec du Ve s. invente d'assouplir le corps par la *symmetria*, de l'animer par le rythme — surtout celui de la correspondance croisée des bras et des jambes, ce qu'on appelle le chiasme. On remplace ainsi les formes un peu cubiques du primitivisme par une succession de lignes inclinées aux épaules, aux hanches, aux genoux, d'ondulations et de courbes à la tête, aux membres, au thorax, au ventre, aux reins.

Cette détente de l'attitude permet le groupe. L'art grec rejette les procédés stéréotypés de l'alignement ou de la disposition en cercle ou en hémicycle, les personnages frontaux juxtaposés, parfois adossés ou affrontés, ou symétriquement équilibrés de part et d'autre d'un centre. Il remplace le groupement analytique d'éléments isolés par la disposition synthétique de masses équilibrées. M. W. Deonna précise : « Cette conception nouvelle simplifie, coordonne, unifie, cherche la liaison et l'unité à la fois spirituelle et matérielle de la composition... la diversité... l'impression de la vie... Individualiste... le Grec veut que les êtres représentés... possèdent eux aussi leur personnalité, et que celle-ci s'affirme par les différences de l'un à l'autre. Sensible... à la valeur esthétique des formes, des lignes, il veut qu'elles paraissent aussi belles que possible dans leurs attitudes, leurs groupements, leurs analogies et leurs contrastes... Pour appliquer ces principes, l'artiste grec dispose de moyens inconnus ailleurs, attitudes libres et diverses au repos et en mouvement, saisies dans leur raccourci et leur perspective, nudité idéale, draperie infiniment

variée. » Cette variété s'accuse par des effets de contrastes et d'alternances : force et délicatesse, repos et mouvement, nudité et vêtement, traitement de la draperie lourd ou souple, thèmes pacifiques et guerriers, joyeux et tristes.

Il faut encore insérer ces scènes dans les espaces qu'elles doivent orner. La Grèce classique évite l'horreur du vide et les tâtonnements des primitivistes. Pour les métopes, elle réduit le nombre des personnages à deux ou trois, mais conserve longtemps l'isocéphalie. Pour les frontons — invention hellénique — elle adapte de mieux en mieux les attitudes à la hauteur des rampants et échelonne de plus en plus habilement les personnages debout au centre, assis, affaissés, puis étendus sur les côtés. Elle cherche à introduire dans un cadre donné un seul thème et aboutit par exemple à l'unité infiniment variée de la Frise des Panathénées.

Telle est la vaste synthèse explicative que M. W. Deonna propose, au sujet de l'art grec classique. Elle a suscité, naturellement, diverses réactions, dont la plus typique se manifeste par le n° 2 de *Recherches* 1946, intitulé *Primitivisme et classicisme, les deux faces de l'histoire de l'art*. MM. Hautecœur, Fierens et Sainte Fare Garnot, notamment, demandent si l'étiquette de primitivisme convient aux arts égéen, byzantin, musulman — ou à la peinture flamande du XV^e^ — ou à l'Égypte dynastique. M. J. Cassou estime que la conception de l'art classique de M. W. Deonna s'applique surtout au V^e^ siècle et à la Renaissance. M. Hautecœur pense que l'aiguille classique atteint parfois une position d'équilibre — (brève, dira M. Procopiou) — entre les deux pôles de la vision primitive d'une part, qui recrée le monde en imagination, et de la vision baroque d'autre part, qui enregistre toute la vérité objective et le foisonnement de la réalité. Puis on conclut que le baroque, le classicisme, le primitivisme sont trois attitudes de l'esprit qu'il ne faut pas confondre avec l'art, qui les dépasse et les déborde, car loin d'être concept, l'art est vie.

Mais devant l'existence même du miracle grec, tout le monde est unanime. Comment ne pas apercevoir le nombre et la variété des créations que l'hellénisme a léguées à l'art universel ? Dans les autres domaines, ses conquêtes sont aussi fécondes ; il est à l'origine des sciences, de l'histoire, de la philosophie, du théâtre modernes, émancipés de l'empirisme, de la chronique, des croyances.

Si le génie grec peut s'expliquer par des motifs qui ne sont pas irrationnels et qui s'insèrent dans le développement historique du monde, son mystère demeure quand même entier. Devant cet instinct irrépressible de curiosité universelle et d'appétit esthétique, impatient de briser les barrières des conventions, servi par un dynamisme lucide, comment ne pas sentir la présence du miracle ?

O. Sargnon.

Georges Dumézil, *Naissance de Rome (Jupiter, Mars, Quirinus, II)*. Collection La Montagne Sainte-Geneviève, n° 3. Paris, Gallimard, 1944 ; in-16 double couronne, 223 p. — Préoccupé de défendre les conclusions de son livre, *Jupiter, Mars, Quirinus* l'auteur répond vivement, dans les deux premiers chapitres, à ses contradicteurs. Le caractère de la triade romaine est bien fonctionnel. Mars est un dieu guerrier, et non un dieu universel et agraire. La société romaine, avec ses tribus, les *Tities*, les *Luceres* et les *Ramnes*, présente, elle aussi un caractère fonctionnel et non ethnique. Comment maintenant concilier la recherche des éléments mythiques indo-européens, dans les légendes des origines romaines, avec les données de l'histoire ? Et l'auteur d'intégrer dans le cadre historique les

résultats de son travail de comparaison, c'est-à-dire le passage de la division fonctionnelle des tribus à la division ethnique entre Latins, Sabins et Étrusques. Reprenant une thèse de Mommsen, M. G. Dumézil admet que la légende du rapprochement entre Romulus et Tatius s'est formée en 290, au moment de l'association des groupes sabins. Mais bien plus que la projection du présent dans le passé, il reconnaît dans cet événement l'adaptation à l'histoire romaine du mythe indo-européen de la lutte expliquant la structure d'une société, telle la guerre des dieux Ases contre les dieux Vanes, représentant la libre traduction des invasions qui installèrent les Germains septentrionaux dans leur habitat définitif. Presque partout, en effet, le problème de l'établissement provisoire ou définitif des Indo-Européens n'est en dernière analyse que le problème de la conciliation entre envahisseurs et envahis (cf. p. 169-173). Il restait à définir l'énigmatique figure de Quirinus. Comment ce dieu, patron de la classe des éleveurs-agriculteurs, a-t-il pu devenir un second Mars et se laisser assimiler à Romulus ? M. G. Dumézil répond : au moment où les Quirites se confondent avec le peuple romain, leur dieu devient celui de l'ensemble de la communauté, le *Mars tranquillus*, dieu de la paix armée, et c'est alors qu'il aura pu s'identifier avec le fondateur. En 293, son modeste *sacellum* est remplacé par un temple.

Dans l'introduction de ce livre, l'auteur présente des observations générales sur la religion des Celtes, à propos de l'ouvrage de P. Lambrechts, *Contribution à l'étude des divinités celtiques*, travail auquel il reproche certain « confusionnisme », c'est-à-dire une tendance à insister sur les ressemblances entre les différents dieux et à leur attribuer des fonctions analogues. Mais dans son très remarquable ouvrage, M. L. Sjoestedt (c. r. *Rev. archéol.*, 1945, I, p. 181-182) n'avait-elle pas démontré l'indifférence fonctionnelle des dieux celtiques, aussi bien que leur efficacité universelle, totale. Pourquoi rouvrir le débat ? R. L.

Filippo Magi, *I rilievi flavi del Palazzo della Cancelleria, Monumenti Vaticani di archeologia e d'arte pubblicati a cura della Pontificia Accademia Romana di archeologia*, vol. VI. Rome, Bardi, 1945 ; 1 vol. in-4°, XVII-177 p., 28 pl. — Le sol de Rome n'a pas fini de nous restituer les trésors qu'il renferme : c'est surtout la zone du Champ-de-Mars, si riche en monuments publics, que l'archéologue classique voudrait pouvoir transformer en terrain de fouilles ; mais la présence de tant de magnifiques constructions modernes empêche toute recherche systématique : on n'a pas oublié quels exploits techniques durent être accomplis en 1937-1938 pour retirer du sous-sol du palais Fiano la plaque de l'*Ara Pacis* qui y était enterrée.

Mais d'heureux hasards viennent à notre secours : la nécessité où l'on s'est trouvé, au cours des travaux entrepris pour restaurer et consolider le magnifique palais de la Chancellerie apostolique, d'explorer assez profondément son sous-sol, a entraîné, depuis 1937, toute une série de découvertes aussi retentissantes qu'inattendues : un tronçon du cours de l'Euripe d'Agrippa, le propre tombeau du consul A. Hirtius, l'auteur du VIII^e^ livre *De bello Gallico*, un mithraeum, deux bas-reliefs appartenant à un autel de *Vicomagistri* et en particulier les sept magnifiques dalles sculptées, d'époque flavienne, qui font l'objet de la présente publication.

Leur sort fut l'objet de difficiles négociations : on sait qu'en vertu du traité du Latran, le palais de la Chancellerie jouit du privilège de l'extra-territorialité. Son emplacement est réputé terre vaticane ; mais qu'en est-il de son sous-sol ?

Inde lites ! Au demeurant un des sept reliefs, trouvé hors du périmètre du palais, sur la verticale du *Corso Vittorio Emmanuele* avait été déjà annexé aux collections des musées municipaux de Rome. On s'est finalement arrêté à une solution dont l'élégante subtilité est bien dans la tradition romaine : l'ensemble des reliefs sera reconstitué, mais ce ne sera ni au Vatican ni aux Thermes, mais à la Chancellerie même, sous les arcades du *cortile*. Aussi est-ce à un des jeunes collaborateurs du comm. Nogara, M. F. Magi, un des plus remarquables travailleurs de l'équipe vaticane, qu'a été confiée la publication de ces remarquables morceaux de la sculpture romaine.

Des sept dalles, deux ont été trouvées isolément, les cinq autres dressées, les unes contre les autres, adossées au tombeau de Hirtius : il semble que comme les deux reliefs de l'autel des *Vicomagistri*, elles aient été entreposées là, à proximité d'un atelier, après avoir été détachées du monument pour lequel elles avaient été conçues, en attendant leur nouvel emploi. Il faut donc les étudier pour elles-mêmes, sans pouvoir augurer grand chose de leur destination première[1].

Elles se laissent rapprocher, trois d'un côté, quatre de l'autre, et se présentent ainsi sous la forme de deux frises, hautes l'une et l'autre de 2,06 m., longues la première de 5,08 m., l'autre de 6,05 m. La frise A nous montre, précédé d'une Victoire (il n'en reste qu'une aile), d'un licteur, de Mars et de Minerve, un personnage, en « petite tenue » militaire (tunique et manteau), qui s'avance vers la gauche, le bras droit étendu. Il est suivi par un groupe complexe : les figures allégoriques de Rome, des Génies du Sénat et du Peuple romain qu'encadrent et suivent deux autres licteurs et six soldats dont un sous-officier : celui-ci et les trois derniers, figurés au premier plan avec un grand souci de réalisme, offrent à l'archéologue de magnifiques types de costume militaire : *caliga*, *paenula* et foulard, *pilum* et *scutum* orné du foudre.

Un examen attentif de la tête du personnage central a permis à M. F. Magi de voir en lui un portrait de Domitien retravaillé après coup pour être transformé en Nerva : il propose par suite de voir dans cette scène une représentation d'une entrée solennelle de l'empereur Domitien à Rome, encouragé par les dieux, escorté par ses soldats.

C'est également une scène d'*adventus* impérial que paraît représenter la frise B, moins bien conservée (trois dalles sur quatre sont brisées en haut, et les deux premières ne se rejoignent pas tout à fait) : on verrait là Vespasien arrivant à Rome en 70 et accueilli par son fils Domitien. Le vieil empereur est en effet bien reconnaissable, sur l'avant-dernière plaque, drapé dans une magnifique toge, couronné par une Victoire en plein vol (dont il ne reste malheureusement que peu de traces) et suivi par deux licteurs. A gauche, devant lui, en toge également, le jeune Domitien encadré par les deux Génies de la frise A. La scène est complétée par deux licteurs s'avançant vers la gauche, précédant le cortège impérial dans la direction d'un groupe formé par cinq Vestales debout, qui l'attendent, d'un *apparitor* et, au second plan, de la statue assise de la déesse Rome. C'est surtout le groupe des Vestales qui a été mutilé : une seule est conservée intégralement.

Quoi qu'il en soit de ces mutilations, les parties qui subsistent se présentent à

---

1. M. F. Magi suggère cependant, mais avec beaucoup de prudence, que ces reliefs pourraient avoir servi à décorer le temple de la Fortuna Redux, ou quelque édifice en rapport avec celui-ci.

nous dans un état de conservation admirable : la surface du marbre a gardé toute sa fraîcheur ; « fait vraiment insolite, souligne l'auteur, sur quatorze têtes en haut-relief, conservées entièrement, sept nez sont intacts, et de deux autres, à peine si le bout est écorné ». C'est dire tout l'intérêt que présente l'étude stylistique de ces fragments insignes qui viennent nous apporter un chaînon nouveau dans la grande série des bas-reliefs historiques romains, à la suite, et, a-t-on le droit de dire, sur le même plan, que ceux de l'*Ara Pacis* et de l'arc de Titus. Par leur importance, leur intégrité et leur valeur artistique, ces bas-reliefs me paraissent représenter la plus importante découverte qui ait été réalisée, ces dernières années, dans le domaine du bas-relief romain, si l'on excepte la frise historique de la Basilique *Aemilia*, dont le puzzle, encore incomplètement reconstitué au musée de Sa. Francesca Romana, reste inédit.

On n'aura pas fini d'en exploiter les enseignements : par leur date (Domitien, soit-81-96 ; M. F. Magi croit pouvoir même préciser : début du règne, au lendemain de la grande victoire sur les Cattes, soit vers 83-85), nos reliefs viennent s'insérer entre les chefs-d'œuvre du temps de Titus et ceux de celui de Trajan, aux côtés de la frise, si belle malgré son état fruste, du Forum transitorium. Leur majesté est très réelle : avouerai-je, au risque de paraître puriste, que j'y perçois déjà quelque froideur académique ; leur mouvement, si habilement noté soit-il, n'a rien de la souplesse et de la vie du cortège de l'arc de Titus. Mais j'introduis ici des éléments bien subjectifs.

Il faut savoir gré à M. F. Magi de ne pas s'être aventuré sur ce terrain : sa publication se tient sur un plan très objectif ; concrète, détaillée, précise jusqu'à la minutie, magnifiquement illustrée, elle répond aux exigences les plus strictes. Beaucoup mieux qu'une opinion, si justifiée soit-elle, sur le monument, c'est le monument lui-même qu'elle nous apporte et dont elle rend désormais possible une étude approfondie. Nous avons si souvent reproché à nos confrères italiens la nonchalance qu'ils mettent à publier leurs découvertes, qu'il faut cette fois féliciter le jeune archéologue du Vatican d'avoir si vite et si bien achevé la tâche qui lui avait été confiée. H.-I. Marrou.

Albert Grenier, *Les Gaulois*. Paris, Payot, 1945 ; in-8°, 422 p., XVI pl., 68 fig. — Dans cette réédition, revue et considérablement augmentée, l'auteur a voulu présenter le dernier état de la connaissance du passé celtique de la France. Il y a bien des nouveautés dans le livre, au moins pour ceux qui n'ont pas suivi le développement des idées que précisaient ou suggéraient les deux volumes qu'Henri Hubert consacra aux Celtes.

Notons tout d'abord la liquidation, que l'on souhaite définitive cette fois, de l'hypothèse ligure, chère à Camille Jullian. Dans les origines du peuplement de notre pays, A. Grenier a su marquer l'importance de la part qui revient aux temps néolithiques. A cette époque, diverses tribus, encore anonymes, sont en place sur notre territoire ; c'est dans ce fonds ancien que s'amalgameront le apports successifs. De grands courants, principalement pendant l'âge du Bronze, circulent à travers ces groupes, tels les archers vagabonds de la civilisation du vase campaniforme. L'âge du Bronze, dans le domaine des mégalitheurs et non seulement en Bretagne, mais partout où il y a eu chez nous des mégalithes, est une période de déplacements incessants : les trafiquants de métal de la Péninsule ibérique ont fait escale sur nos côtes océanes ; c'est probablement jusqu'alors que remontent les noms ibériques

portés, dans l'antiquité, par quelques-unes de nos cités ; les perles amarniennes arrivent jusque dans l'extrême-Ouest de la Bretagne. C'est encore au début de ce deuxième millénaire avant notre ère que l'on saisit les premiers témoignages d'une pénétration celtique, avec l'apparition, dans la Gaule orientale, des tombes tumulaires, importées d'Europe centrale. Au début du premier millénaire, de nouvelles bandes celtiques, descendant sur la Péninsule ibérique, traversent notre pays où elles laissent une traînée de « champs d'urnes ». Tumulus hallstattiens et fosses à inhumation de La Tène, en Lorraine, Bourgogne et Champagne, témoignent d'apports nouveaux. Entre 250 et 150, les Belges s'installent dans les régions septentrionales de la Gaule.

L'auteur a très justement mis l'accent sur le caractère de ce peuplement celtique de notre pays, d'autant moins important qu'on avance vers l'Océan et les Pyrénées, vers les Alpes et les rivages de la Méditerranée. Il n'eût cependant été inutile d'insister sur la situation très particulière de l'Aquitaine, dans cette histoire. Dans cette province, où les Celtes sont installés dès le premier âge du Fer, toute la civilisation, pendant l'époque de La Tène, présente un caractère nettement posthallstattien et se rattache aux groupes culturels de l'Espagne occidentale et centrale. Ce n'est pas à cette date que les noms ibériques de certaines de nos villes peuvent être invoqués pour une ibérisation qui, bien probablement, n'a jamais existé. Une conquête ibérique de la Gaule méridionale, depuis les rives de la Méditerranée jusqu'au littoral atlantique, est une hypothèse qu'il faut donc se décider à abandonner. Les travaux de Mlle Gabrielle Fabre ont apporté de multiples précisions sur cette civilisation posthallstattienne de l'Aquitaine.

Mais est-il bien exact de supposer qu'une bonne partie de la Gaule aurait échappé à l'empire des Celtes? Ne serait-on pas plus près de la vérité en admettant que, ainsi que chez les Celtibères, là où les Celtes se trouvaient en petit nombre, ils étaient cependant en position de chefs? N'est-ce pas d'ailleurs la conclusion qu'impose la remarque d'A. Grenier : l'apport celtique, en Gaule, fut principalement une forme sociale et un commencement d'unité.

Le contraste est brutal entre les pays riverains de la Méditerranée et le reste du pays gaulois. Et cependant, ainsi que l'admet l'auteur, en juste opposition avec Camille Jullian, le rôle de Marseille a été sans grande importance. Les travaux d'H. de Gérin-Ricard ont déjà précisé la situation précaire des Grecs de Marseille, en dehors de leurs points d'appui fortifiés.

On souscrira en général aux conclusions proposées sur l'art celtique. On en retiendra que « charpentiers remarquables, les Gaulois n'étaient pas encore des architectes ». Mais sont-ce bien les Gréco-Romains qui ont appris aux mêmes Gaulois à sculpter des statues ? Affirmation qui demanderait à être nuancée. Deux grandes provinces sont à considérer dans l'histoire de la plastique des Celtes : les régions méditerranéennes où l'art de la sculpture s'est principalement développé au cours du second siècle avant l'ère, mais qui, dès la période de Hallstatt, avait des monuments décorés de gravures (linteaux et stèles du temple de Mouriès, Bouches-du-Rhône). Un second foyer a ses centres entre Rhin et Danube ; il témoigne d'un caractère plus proprement européen. Si de telles œuvres, pour rares qu'elles soient encore, n'avaient pas derrière elles une longue tradition, on s'expliquerait mal la survivance et des techniques, et des motifs gaulois qui reparaissent à chaque instant sous la domination romaine. Décorateurs prestigieux, les Celtes ont puisé leurs sources d'inspiration, comme l'a montré P. Jacobsthal, dans les décors apportés du lointain Orient, par les nomades de la steppe.

Mais ces écoles de sculpture qui se développent, pendant le second siècle après J.-C., en pays méditerranéen, sont bien loin de correspondre à un phénomène isolé : dans le même temps, la plastique ibérique représente l'un des aspects très divers de la grande province artistique, dont nous voyons progressivement se dessiner les contours dans le bassin occidental de la Méditerranée, et dont certaines des sources sont à rechercher dans l'Italie septentrionale.

Peut-être pourrait-on, malgré la défiance de l'auteur, tirer un peu plus de la source qu'offrent les littératures irlandaise et galloise pour l'histoire de la religion des Celtes. Convenons cependant que le tableau qui nous est présenté est autrement fidèle que celui que traçait Camille Jullian, dans son *Histoire de la Gaule*. On eût aimé retrouver, dans ces pages, un écho des recherches d'Henri Hubert sur le culte des héros et ses conditions sociales ; on s'étonne de ne pas trouver l'ouvrage mentionné à la bibliographie. L'auteur n'a-t-il pas lui-même attiré l'attention sur le rôle joué par la tombe du héros, dans les grands sanctuaires gallo-romains ? Les découvertes de la Champagne ont de leur côté apporté de nouveaux documents sur ce même rôle du héros, au temps de l'indépendance celtique et ramené à la lumière les prototypes de ces *fana* qui sont dispersés à travers les campagnes gallo-romaines. R. L.

Forma Orbis Romani. Fasc. IX : *Carte archéologique de la Gaule romaine* dressée sous la direction de **M. Adrien Blanchet.** *Carte et texte complets du département de l'Aveyron*, préparés par **M. Émile Bonnet,** complétés et terminés par le **Directeur**. Paris, Presses Universitaires de France, 1944 ; in-4°, IX-46 p., IV pl. — L'examen de la carte laisse voir un certain nombre de « blancs », mais cela n'implique pas que ces régions aient été inoccupées à l'époque romaine. La thèse de M. Érasme Loir, sur l'industrie de la résine dans les Causses pendant cette période (voir : *Rev. archéol.*, 1945, I ; p. 180-181) a fait connaître un paysage botanique bien différent de la désolation des pentes dénudées que l'on voit de nos jours. Une grande activité économique régnait alors sur ces territoires, centres industriels et commerçants importants. On y exploite, en effet, des mines d'argent et de fer ; on y fabrique la poix, on y cuit des poteries dans les célèbres ateliers de La Graufesenque. Toute cette économie paraît bien liée à l'exploitation des forêts de Pin sylvestre, arbre qui n'a pas seulement été utilisé pour sa résine, mais a encore fourni le bois nécessaire au chauffage des fours dans les officines ruthènes, aux forges qui ont également fait leur profit des résidus provenant de la distillation de la poix.

Une enquête mériterait d'être ouverte sur la date de certains tertres funéraires d'où proviennent des verreries et des poteries romaines. S'agit-il d'une réoccupation de monuments préromains? Ou sommes-nous en présence de tumulus, semblables à ceux qui apparaissent, à l'époque romaine, dans l'Hesbaye belge, en Grande-Bretagne, dans la vallée de la Moselle et en Gaule orientale (Moselle, Meurthe-et-Moselle, Saône-et-Loire), centrale (Creuse, Corrèze, Puy-de-Dôme) et méridionale (Gard), représentant une résurrection de coutumes funéraires celtiques ?

R. L.

Fernand Benoit, *L'art primitif méditerranéen de la vallée du Rhône. La sculpture*. Paris, Les Éditions d'Art et d'Histoire, 1945 ; in-4°, 43 p., XLV pl., 8 fig. — Dans une Gaule qui, avant la conquête romaine, ne possède ni architecture monumentale de pierre, ni statuaire, à l'exception d'un foyer situé entre Danube et Neckar,

la région littorale de la vallée du Rhône, de l'étang de Berre aux paludes de Narbonne, constitue une province artistique à part. Le carrefour du fleuve et de la route de terre — la voie d'Hercule — donne naissance à une zone de confluence méditerranéenne, manifestation de ce dualisme, constant dans l'histoire de l'art de la Gaule barbare, entre les contrées situées à l'intérieur du pays et les territoires que baigne la mer intérieure, dualisme qui puise ses racines, non dans l'existence d'un substrat ethnique, mais dans un fait de civilisation, déjà perceptible pendant le Néolithique et l'âge du Bronze.

L'apparition, en Provence et dans le Languedoc méditerranéen, d'écoles de sculpture qui se sont essayées « à la recherche de l'expression d'un être vivant, modelé dans l'espace avec son volume » (p. 7), ouvre un chapitre nouveau dans l'histoire de l'art hellénistique, celui des tentatives faites par les Barbares de l'Europe occidentale pour emprisonner leurs images flottantes dans des contours précis, empruntés aux traditions méditerranéennes. Les statues des héros celtiques, découvertes dans les sanctuaires de la Gaule du Midi, représentent au même titre que les figurines des orants et orantes ibériques, l'un des aspects de la statuaire non classique, dont les origines relèvent de l'Italie septentrionale et de l'Étrurie. Malgré leur diversité, l'une et l'autre de ces manifestations laissent entrevoir un certain nombre de traits communs — art de sanctuaires — dessinant les contours d'une grande province artistique qui, aux derniers temps du second âge du Fer, se forme dans le bassin occidental de la Méditerranée.

Depuis le VII^e^ siècle avant l'ère, des relations commerciales s'étaient établies entre Marseille et les Grecs. *Mastremela* (Saint-Blaise) possédait un temple dédié à Artémis d'Éphèse, Marseille avait son temple d'Apollon Delphien. De la même influence relèvent les images de culte de la rue Négrel, à Marseille.

A Roquepertuse, comme à Entremont, Mouriès et Normée (Marne), le lieu de culte s'ordonne autour d'une sépulture, la tombe du héros. Le sanctuaire est un cimetière et ses édifices s'élèvent près des tombeaux. Mais alors que, dans la Gaule orientale, une simple chapelle de bois qu'un fossé isole des enclos funéraires, représente le temple, en Provence, sur des hauts-lieux, isolés dans la plaine, ou compris dans l'enceinte de la cité, la demeure du dieu est un véritable monument, dont l'élément architectural caractéristique est un portique de pierres taillées et assemblées, véritables propylées, dressé en avant d'un *temenos*, aménagé dans l'hémicycle rocheux d'une colline et divisé en deux terrasses auxquelles mène un escalier. Des gravures, des peintures, des bas-reliefs décorent piliers et linteaux : chevaux et cavaliers à Mouriès et au linteau de Roquepertuse ; superposition de bas-reliefs figurant des têtes coupées et des scènes empruntées au voyage du mort outre-tombe à Entremont. Le premier état du portique de Roquepertuse a fait connaître un ensemble, encore unique, de peintures où, parmi des motifs purement géométriques, apparaissent des chevaux, des oiseaux, des carnassiers.

Dans les moulurations rectilignes, chanfreinées, — filets et rainures sur des chapiteaux cernés d'oves et de chevrons (Nages) — reparaissent, malgré la rudesse de l'exécution, les prototypes italiques imités par les tailleurs de pierres indigènes du III^e^ siècle avant l'ère. C'est encore à la Grande-Grèce et à l'Étrurie que les Celtes ont emprunté le système décoratif par plaques de revêtement en terre-cuite à sujets estampés (Substantion, Orgon). Les motifs, représentés sur les cimaises d'argile cuite au moyen de moules en creux, sont empruntés au répertoire des frises archaïques, sur lesquelles se déroulent des assemblées de dieux, des scènes de banquet, de guerre, de courses et de chasses. Le commerce étrusque a joué un

rôle important dans la dispersion de ces motifs, venus des imagiers orientaux, hittites et assyriens ou ioniens archaïques. Mais il y a juxtaposition et non composition, de même que sur les situles gréco-orientales, où reparaissent des sujets identiques superposés, avec même alternance du décor animé ou ornemental. Ainsi les coroplathes ont emprunté aux chaudronneries italiques, arrivées en Gaule à une époque qui ne peut être antérieure au début de La Tène II, ce thème de la chasse symbolique que mènent éternellement les héros sous le regard de la divinité.

Les gravures de la stèle de Robernier, des cippes funéraires et du linteau du portique de Mouriès, les têtes coupées de Saint-Michel-de-Valbonne, reproduisent un état plus ancien de décor obtenu par piquetage de la pierre au moyen d'une pointe mousse de métal, de même que les gravures de l'Italie septentrionale à l'âge du Bronze. Elles reproduisent des thèmes courants au premier âge du Fer : équidés filiformes, personnages pectiformes ou cruciformes que l'on retrouve sur les parois de l'allée couverte de Cordes et les rochers du Val des Merveilles, ou bien encore sur les *insculturas* de Galice. Cependant se manifestent des tendances nouvelles, mêlées aux anciennes traditions. Le cavalier de Mouriès, au corps en sablier, ne chevauche pas sa monture, mais se superpose à elle, de même que sur les stèles et les céramiques villanoviennes. Il en est de même des chevaux filiformes, au col de cygne et à longue queue, lointaines copies de prototypes grecs archaïques, parvenus dans le Midi de la Gaule par l'intermédiaire de l'art gréco-étrusque.

Le « galop de cérémonie », attitude conventionnelle du cheval, à Nages et à Entremont, rattache ces décors à ceux des briques d'Orgon et de Substantion. L'influence du monnayage campanien et sicilien, apporté par le commerce au IIIe siècle dans la vallée du Rhône, reparaît sur les frises de chevaux à Roquepertuse.

Il serait tentant de traduire en dates cette progression. Mais on ne peut encore que reconnaître l'antériorité des stèles et du portique de Mouriès, incontestablement hallstattiens. On hésite à placer à un moment de la seconde période de La Tène les portiques de Nages et de Roquepertuse, qu'il semble bien difficile cependant de faire remonter à une période antérieure au IIIe siècle avant notre ère.

Une progression se précise dans l'évolution de la ronde-bosse : l'hermès de Beaucaire, aux chefs jumelés supportés par un longeau, sort à peine du pilier-support ; celui de Roquepertuse, destiné à être engagé dans une gaîne, marque un progrès et se rapproche des bustes des nécropoles étrusques et illyriennes. Avec les bustes de Sainte-Anastasie, le cou et le haut de la poitrine se dégagent du support ; l'étape décisive est franchie avec la statue de Grézan, cette fois un véritable buste.

Le point culminant de la plastique des Celtes est atteint avec les statues de héros de Roquepertuse et d'Entremont, à la veille de la conquête romaine de la Provence.

Les Celtes n'ont pas toutefois représenté seulement la forme humaine ; ils ont aussi créé un bestiaire de légende, dont l'oiseau de Roquepertuse et la « Tarasque » de Noves comptent parmi les œuvres les plus caractéristiques, aussi éloignés de leurs modèles hellénistiques que les *richas* ibériques. Bien plus proches de ces prototypes, apparaissent les « lions » funéraires de la région des Alpilles.

Tout cet art est essentiellement funéraire : héros, animaux fantastiques ne sont que l'expression de croyances et d'un rituel celtique. Aussi, on se demande pourquoi M. F. Benoit a cru devoir faire état d'une « indépendance ligure ». Il y a

longtemps que les Ligures, chers à Camille Jullian, ont disparu de l'histoire de la Provence, aux temps où les imagiers celtiques travaillaient.

Cet exposé suffira à montrer tout ce que l'histoire de l'art celtique doit aux recherches de l'auteur. Peut-être pourrait-on regretter qu'il ait omis de marquer les différences qui se manifestent entre la plastique de la Gaule méditerranéenne et celle de la Gaule continentale. R. L.

Robert Dauvergne, *Sources minérales, thermes gallo-romains et occupation du sol aux Fontaines-Salées (communes de Saint-Père-sous-Vézelay et Foissy-lès-Vézelay, Yonne)*. Paris, 1944 ; in-8°, 129 p., 6 plans, 27 fig. — Dans une anse de la Cure, à quelques kilomètres au Sud de Vézelay, se poursuivent les fouilles d'un important établissement thermal gallo-romain, alimenté par des sources salées, captées dans des puits à coffrage de bois. Les lecteurs de la *Revue archéologique* ont été tenus au courant des découvertes effectuées sur cet emplacement. Ils trouveront une description des bâtiments et des installations hydrauliques dans cette monographie. Mais plus que la nouvelle documentation, ce qui fait l'intérêt de cette monographie, c'est l'histoire du site que M. R. D. a pu reconstituer dans ses grandes lignes. Celle-ci s'ordonne tout entière autour des efforts faits pour ou contre l'extraction du sel. Ruinés par les invasions des années 253-275, les thermes des Fontaines-Salées ne furent pas relevés, mais le site ne cessa pas d'être fréquenté, en même temps que les ruines servaient de carrière. Dès le IVe siècle, on voit des sauniers installés dans les thermes du Nord. Détruit à son tour par un incendie, l'établissement est abandonné après le début du Ve siècle. Quelques autres foyers sont probablement en rapport avec l'exploitation des sources salées. Puis une profonde tranchée, ouverte au Nord des ruines, bouleverse le site. Elle était destinée à assurer l'écoulement, vers le bras occidental de la Cure, de l'eau salée des puits 7 et 3, dont le débit était fort important. Dans les épaisseurs de vases qui comblaient la tranchée, on a recueilli une petite cruche à bec du XIIIe ou du XIVe siècle. On ne peut comprendre ce dispositif qu'en fonction d'une autre modification de la topographie : l'existence à basse époque romaine d'un bras de la Cure, coulant à l'Ouest des bains. C'est vers ce bras que se dirigeaient les tranchées d'évacuation ; c'est aussi sur la berge orientale que se forma le grand cône de déjection. Probablement, la rivière utilisa un ancien lit, barré à haute époque, par l'enceinte méridionale de l'établissement. Partout à l'Ouest de celle-ci, on trouve un aspect de berges et un talus de remblai archéologique, puis un espace entièrement vide, où la terre jaune, amenée lors du comblement, repose sur le lit argileux de l'ancien bras, recouvrant les anciennes formes du relief. Près des thermes, deux gués devaient permettre de franchir le bras, au Nord et au Sud, auxquels menaient des chemins. Sous l'action de l'accumulation des décombres, des eaux minérales, du climat, de la végétation et aussi de l'homme, le site présente, au XIVe siècle, un aspect très différent de celui qu'il avait dans l'antiquité. L'existence de ce bras de la Cure, coulant à l'Ouest des thermes explique la topographie de la bataille qui se déroula sur cet emplacement, telle que la rapporte la Chanson de geste de Girart de Roussillon. Un changement brusque dans la nature du remblai marque le niveau du XIVe siècle. Au-dessus des ruines, ce sont les accumulations du remblai archéologique, et tout le reste est masqué par une épaisse couche de terre rapportée — jaune allant jusqu'au brun clair —, témoin d'un énorme transport homogène, œuvre des moines de Vézelay, dont l'abbaye possédait en son domaine

les sources des Fontaines-Salées. Épisode de la lutte de la gabelle contre les faux-sauniers, qui s'inscrit sur ce terrain aplani, nivelé, accensé en partie et dès lors soumis à des changements constants dans ses divisions.

Cependant, on ne put modifier aussi profondément l'économie d'un terroir. Les vieux puits gallo-romains bouchés, les sources cherchent un nouveau chemin à travers les alluvions et reparaissent au cours de la deuxième moitié du XVII^e siècle. De nouveau, il est question des Fontaines-Salées dans les documents judiciaires. Au début du siècle suivant, les sources jaillissent de nouveau, mais par des griffons que les riverains dégagèrent en creusant en bordure de l'ancien lit oriental de la Cure, plus près des ruines des thermes gallo-romains que le lit actuel de la rivière. La canalisation de la Cure amena la disparition des sources.

Grâce aux recherches des fouilleurs, il est ainsi possible de suivre la continuité de l'occupation du site des Fontaines-Salées, jalonnée par le champ d'urnes du début du I^er millénaire avant J.-C., les thermes gallo-romains, le petit établissement de sauniers du IV^e siècle, le remblai du XIV^e siècle et les incursions des riverains en quête de sel aux XVII^e et XVIII^e siècles. R. L.

J.-J. Hatt, *Les Monuments funéraires gallo-romains du Comminges et du Couserans*. Extrait des *Annales du Midi*, t. LIV-LV, p. 169-254. Toulouse, Privat, 1945. — La *Revue archéologique*, 1941, I, p. 64 sqq., avait publié un premier essai de M. J.-J. Hatt sur ces monuments funéraires, dont il a donné ensuite un catalogue, méthodique et bien illustré.

De même que la monnaie gauloise s'était progressivement détachée de ses modèles helléniques, l'art des imagiers du Comminges et du Couserans, purement romain aux origines, se libère de ces influences, au II^e siècle après J.-C. ; dès lors, motifs et symboles funéraires ne relèvent plus que d'une inspiration empruntée aux croyances celtiques. Il est utile de mettre en rapport ce renouveau des modes indigènes avec l'expansion de la romanisation qui pénètre dans les contrées les moins accessibles du pays. C'est le temps où les productions en série des marbriers gallo-romains se répandent de plus en plus dans toutes les classes sociales. Mais pour suivre le goût du public, elles tendent de plus en plus à prendre une physionomie locale. Stèles, cippes et auges se couvrent de motifs nouveaux, signes astraux, instruments d'artisans, et de très anciens thèmes décoratifs, héritages du passé celtique. Une fois encore, l'imagerie des conquérants apporte un support aux conceptions instables et fluides des Gaulois.

L'épigraphie de ces monuments permet de mettre un ordre précis dans leur chronologie : l'emploi de la formule *H(ic) s(itus) e(st)* est contemporain du I^er siècle de notre ère. La dédicace au datif apparaît à la fin du I^er et au début du II^e siècle et, à partir du milieu du II^e on ne trouve plus que l'invocation *D(is) M(anibus)*.

Ces monuments, en forme d'auges, représentent une variété locale de la stèle maison gallo-romaine et continuent la tradition indigène des caissons funéraires de l'âge du Fer. Ils témoignent encore de la longue survivance de certaines croyances celtiques sur l'autre monde, situé dans les régions sidérales, sur les mythes de la transmigration des âmes, dans lesquels une divinité de caractère astral et funéraire, Épona gallo-romaine ou Rhiannon celtique, joue un rôle prépondérant. On retrouverait volontiers, dans les représentations des défunts se versant à boire, le souvenir d'un ancien rite hallstattien. Enfin, du point de vue social, ces curieux monuments

précisent l'importance prise aux IIe et IIIe siècles par les communautés de caractère à la fois professionnel, cultuel et funéraire, dans les groupes indigènes de la Gaule.

On souhaiterait que d'autres travaux de cette qualité vinssent éclaircir les conditions dans lesquelles se développèrent l'art et les coutumes funéraires des diverses régions de notre pays à l'époque gallo-romaine. R. L.

Pierre Bouffard, *Nécropoles burgondes de la Suisse et garnitures de ceinture* (*Cahiers de préhistoire et d'archéologie*, I). Genève-Nyon, 1945 ; in-4° carré, 126 p., 26 pl., 6 fig. et 1 carte. — Les garnitures de ceinture, recueillies dans les cimetières burgondes de la Suisse, peuvent être réparties en quatre grands groupes : I, plaques damasquinées. Une première série est caractérisée par un décor de palmettes, déterminant des rinceaux, cantonnés de croix disposées dans le champ. Une deuxième catégorie utilise encore la palmette, mais dégénérée, ou la représentation animale, le champ pouvant être libre d'incrustations. Dans une troisième série, on ne rencontre que des décors géométriques à entrelacs simples ou composites. Enfin, l'ornementation se réduit à un damasquiné, et le deuxième style animalier se développe. 2, plaques triangulaires : *a)* trois zones d'entrelacs ou de motifs en forme de T, disposés dans le sens de la longueur, avec boucles triples ou quadruples ; *b)* un rectangle inscrit divise la plaque en un champ intérieur, le centre occupé par une croix, un monogramme, une rosace, un animal ; deux bandeaux se croisent sur le champ, déterminant une boucle médiane. 3, boucles de formes variées, sur lesquelles se combinent les motifs des griffons affrontés de part et d'autre d'une figure humaine, tantôt mi-homme, mi-cratère, ou bien d'un cratère ; griffons associés à la croix ; croix flanquée de deux hommes ou de deux griffons ; griffon ou cheval ailé se désaltérant. 4, cycle des orants : Daniel dans la fosse aux lions ; orant dans un médaillon isolé ; groupes de trois ou six orants.

S'il est facile de mettre en ordre ce matériel, les difficultés commencent dès qu'on aborde les problèmes de la répartition dans l'espace et le temps. C'est aussi que la chronologie archéologique ne correspond pas aux dates de l'histoire ; puis l'étude qui nous est soumise ne couvre que la Suisse romande. Le cours de l'Aar, à Es, marque la frontière des industries alamane et burgonde, l'une et l'autre différant autant par l'art que par le style. Les autres limites sont à rechercher en dehors du territoire helvétique. Il arrive encore que les mobiliers français, mal connus, soient très différents à l'intérieur d'un même ensemble industriel. Les belles pièces sont rares, et leur absence s'explique peut-être par la pauvreté du pays. En Suisse même, si les cimetières burgondes sont très nombreux au Sud du lac de Neuchâtel et au Nord-Ouest de Nyon, la carte de répartition montre des lacunes, à la limite des cantons de Genève et de Vaud. Il est également difficile de préciser le tracé de la frontière alamano-burgonde, qui passe par la ligne Délémont-Berne-Granges-Thoune, déterminant une zone d'influences mutuelles.

De l'inventaire des boucles de ceinture burgondes ressort nettement le compartimentage de cette industrie ; on ne saurait parler d'importations. Il faut donc admettre l'existence d'ateliers travaillent en Suisse romande, bien qu'on n'ait pas encore retrouvé leurs traces. Cette hypothèse est renforcée par un certain nombre de constatations, dérivant du catalogue qui nous est présenté : les plaques à palmettes du premier groupe n'ont pas une aire de répartition très étendue. On soupçonne pour d'autres fabrications l'existence d'ateliers au Sud du lac de Neuchâtel, dans la région de Peyerne, à l'Ouest de l'Aar, dans le canton

de Berne (bandes de palmettes). L'ornementation répartie, en trois zones, pourrait avoir une même origine. D'autres centres pourraient encore être recherchés dans la partie orientale de la Suisse romande. Quant aux plaques au griffon ou à l'orant, elles disparaissent à l'Est de l'Aar, mais elles reparaissent en Savoie, dans le Jura français, et les découvertes les plus importantes ont été faites dans les cantons de Vaud et de Fribourg. Dans ce cas, les ateliers seraient les mêmes que ceux qui exécutèrent les boucles damasquinées, et non ceux de Lyon et de Genève, comme on l'avait supposé (H. Zeiss et H. Kühn).

Si l'origine indigène de ces pièces n'est pas douteuse, il n'en reste pas moins que les motifs du décor ont été empruntés au dehors. Ce n'est donc pas un art original, mais un art d'imitation transformant et adaptant thèmes et sujets empruntés. Deux influences se sont alors exercées : l'art copte (entrelacs), dans l'introduction duquel le monachisme, les pèlerinages et les colonies orientales de la Gaule ont certainement joué leur rôle ; et l'art animalier nordique, dont le reflet se manifeste par les décors figurés, rappels de traditions indigènes (culte du soleil). La plupart de ces motifs appartiennent, ainsi que l'a démontré M. W. Deonna, au répertoire des « Barbares », et les Burgondes ont conservé ces symboles, antérieurs au christianisme. Leur ressemblance avec l'imagerie des Chrétiens a permis leur assimilation à la religion nouvelle, lorsqu'ils perdirent leur signification première. Ce qui paraît assuré, c'est que le christianisme, s'il a pu influencer ces décors, ne leur a cependant imposé, ni ses thèmes, ni ses motifs.

Ces productions appartiennent aux VII^e^-VIII^e^ siècles, et quelques-unes des plaques sont probablement antérieures, mais il est impossible encore de serrer de plus près la chronologie. Quant à l'hiatus que M. P. Bouffard croit pouvoir placer entre 433, date de l'entrée des Burgondes dans la Sapaudia, et 534, époque à laquelle les possessions burgondes sont intégrées dans l'empire franc, existe-t-il réellement ? Il ne semble pas qu'il y ait eu de profonds changements dans la population de la Suisse romande, dont les éléments restent identiques avant comme après 534. Une fois installés dans le pays, les Burgondes se sont mêlés aux Gallo-Romains qui occupaient la région ; ils ont épousé des indigènes, parlé et vécu à la romaine, contrairement aux Aalamans, aux Ostrogots, qui utilisent l'écriture runique. Après leur fusion dans l'empire franc, on ne peut plus parler d'un art burgonde, mais d'une province de l'art mérovingien. R. L.

Walter Drack, *Die helvetische Terra Sigillata Imitation des I. Jahrhunderl n. Chr. Schriften des Institutes für Ur-und Frühgeschichte der Schweiz,* Heft 2. Bâle, Verlag des Institutes Rheinsprung, 1945 ; in-8°, 166 p. 20 pl., 6 fig. — Le matériel étudié, recueilli presque exclusivement dans la Suisse septentrionale — 85 % des pièces ont été découvertes à Vindonissa — peut être daté, grâce aux tessons arrétins qui l'accompagnent, depuis le II^e^ siècle avant J.-C. (atelier de Vepotalus). Il représente les plus anciennes importations italiennes du fait des militaires.

A Vindonissa, le potier Villo travaillait à la fin du règne d'Auguste et sous Tibère. La marque d'Agisius est associée à celle des céramistes de la XI^e^ légion au temps des Flaviens. Les dispositifs des estampilles permettent de serrer encore de plus près la chronologie de ces fabrications : les encadrements rectangulaires sont les plus anciens ; à l'époque de Claude, les petits côtés sont concaves ; les grandes estampilles en forme de semelles sont les plus récentes. Certaines modes apparaissent également dans la technique de ces imitations : rouge sous Auguste et Tibère,

la couverte devient noire à partir de l'an 35, et cette couleur, qui persiste jusque sous le règne de Néron, passe au brun au temps des Flaviens. La céramique de Vindonissa est caractérisée par un aspect rouge et flammé. Vingt-deux formes ont été reconnues : six assiettes, douze tasses et coupes, quatre bols, fabriqués le plus souvent dans de modestes ateliers, à l'exception de quelques officines majeures — celles de Villo et de la XI^e^ légion — qui relèvent véritablement de la grande industrie. Cinquante-quatre de ces potiers sont connus par leurs marques.

De très utiles répertoires : catalogues des noms de potiers, des formes, des lieux de découvertes, des tables chronologiques, des cartes de répartition des formes et de la dispersion des produits pour les ateliers de Ciruca, Coius, Pappo et Villo, facilitent la consultation de cette bonne monographie, précisant la chronologie de fabrications principalement destinées aux soldats romains tenant garnison en Suisse. R. L.

Jacques Breuer, *La Belgique romaine*. Coll. « Notre Passé », 2^e^ sér., t. I, Bruxelles La Renaissance du Livre, 1944 ; in-4°, 126 p. — Dans ce petit volume qui s'adresse au grand public, on retiendra particulièrement le tableau dressé de la Belgique sous la domination romaine. L'habitat se concentre alors dans le pays agricole, au Nord de la Meuse et de la Sambre, dans le quadrilatère Saint-Trond-Waremme-Gembloux-Wawre, et plus en aval. Toutefois, à travers cette dernière région, quelques bourgades s'échelonnent le long des routes. La Flandre est peu habitée et la Campine déserte, de même que la grande forêt Charbonnière, entre Diest et Tournai. La Belgique apparaît alors telle une mosaïque de petits pays très divers, que la rareté des moyens de communication oblige à vivre en vase clos, Les gros villages de l'Hesbaye et du Hainaut contrastent avec l'habitat dispersé des Flandres et de la Campine. Malgré l'importance de la route commerciale qui la suit, la vallée de la Meuse, resserrée entre ses collines, a été peu peuplée.

Le réseau routier est axé sur celui de la Gaule, et quatre grands chemins traversent le pays. Des routes secondaires, les « chéraux », établis à flanc de rocher sur un tablier de bois, soutenu par des poutres, sont un legs de la domination romaine.

Aux premiers temps de l'occupation, l'habitat n'est encore représenté que par des mardelles, dans les Ardennes, en Lorraine et en pays trévire. Dans les régions dépourvues de pierres, en Flandre et dans la Campine, les constructions, en bois et torchis, ont laissé bien peu de traces. En moyenne et haute Belgique, les établissements agricoles sont, bien souvent, de petites constructions, faites d'un bloc divisé en plusieurs pièces, ouvrant sur une galerie et flanqué aux deux extrémités de bâtiments en saillie, sur caves. Les hypocaustes sont rares, et le chauffage est assuré par un foyer dont la fumée sort grâce à une ouverture pratiquée dans la toiture. Le soubassement est en pierres et les murs en torchis. La grande villa est représentée par trois types : le premier n'est qu'un développement du plan de la petite exploitation rurale, avec cour centrale, sur laquelle prennent jour les pièces de la maison. Le second étend les bâtiments en longueur, avec ou sans galerie, et pavillons d'angles. Enfin, on connaît des villas, dotées d'une vaste cour, ceinte de portiques, renfermant sur les côtés l'exploitation, le logis du maître et des serviteurs. Les pavillons d'angles possèdent des étages.

Toutes ces villas sont les centres de domaines importants, qui devaient se suffire à eux-mêmes et vivre en économie fermée, car ils sont situés à l'écart des

grandes voies de la circulation, sur des terrains en pente légère, abrités des vents froids du Nord et de l'Est. Les ruines, qui bordent les routes, ne sont pas celles d'exploitations agricoles, mais de relais. Leur histoire est la même que celle des bourgades routières, qui disparaissent avec la route, à de rares exceptions (Tournay-sur-Escaut).

Le souvenir de traditions préromaines se manifeste dans les formes tumulaires de certaines sépultures de l'Hesbaye ; alors que les mausolées d'Arlon et du Luxembourg, comme du pays trévire, ont une valeur égale, ou même supérieure aux œuvres de la sculpture de Rome, au temps des Antonins.

La Belgique a joué un rôle important dans la vie économique du monde romain. Des groupes industriels, associés aux villas, à Anthée, Morville, Thy-le-Baudouin, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, sont des centres métallurgiques importants. A partir du IIe siècle, la fabrication du laiton prend une grande extension et exporte ses vaisselles vers les pays scandinaves. On utilise la houille des collines de Liège. Une autre source de richesses est représentée par les bronziers et les orfèvres qui ont ciselé les vaisseaux de métal découverts dans les tumulus de l'Hesbaye. La toile des Morins et la toile des Atrébates étaient renommées jusqu'à Rome, au même titre que les oies de Morinie et les jambons de Ménapie. Après les années 150, l'industrie de la Gaule exporte les verreries du Boulonnais et de Picardie ; mais des officines belges contrefont les poteries lédosiennes. Avec l'Italie, le commerce est resté longtemps sans grande importance. Les Belges se sont lentement romanisés, et la poterie belge, en particulier dans le Nord, a fait une sérieuse concurrence aux productions italiennes.

Au IVe siècle, la Belgique est un champ de bataille entre Rome et les Barbares. Pendant l'été, les Romains repoussent les envahisseurs, qui reprennent leurs positions d'hiver suivant. Sur quatre cents villas, vingt-deux seulement subsistent encore. L'insécurité oblige à installer de véritables refuges pour la population (Éprave, Furfooz), et un glacis de frontière, véritable désert, dont les habitants ont été transplantés, s'étend sur les riches territoires de la vallée de la Haine (cf. *Rev. archéol.*, 1947, 2, p. 79-81).

Peu de monuments datant des origines chrétiennes ont subsisté : double sépulture à fresques et édifice à abside semi-circulaire, avec banc, à Tongres ; bâtiment à plan basilical dans l'ancien cimetière d'Arlon ; petit sanctuaire de Brunehaut-Liberchies.

L'Histoire de la Belgique ancienne se termine obscurément. Au moment de la colonisation franque, les villes sont peu nombreuses, Tongres, Bavai, Maestricht, Tournai, Cambrai. R. L.

M. E. Mariën, *Les monuments funéraires de l'Arlon romain.* Extr. des *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg,* t. LXXVII, 1945 ; in-8°, 160 p., 43 fig. sur pl. — Après les travaux de W. von Massow, de L. Hahl et de H. Koethe, sur la sculpture funéraire de la Gaule romaine, M. M. E. Mariën reprend l'étude des monuments du groupe arlonnais : piliers funéraires du groupe d'Ugel, de Trèves et de la vallée de la Moselle ; stèles monumentales ; autels funéraires ; cippes apparentés aux cippes en forme de maison ; cippes à rouleaux.

Une première partie est consacrée à la description des monuments. Le pilier est essentiellement constitué par de gros blocs agrafés, empilés les uns sur les autres. Tous les éléments architecturaux, pilastres, corniches, chapiteaux, architraves, déter-

minent un ensemble décoratif, sans aucun rapport avec la structure de l'édifice, divisé ainsi en une base, un socle, une partie centrale, ou édicule, un entablement et un couronnement. Ce n'est pas là, à proprement parler, une architecture ; tout l'intérêt est centré sur la face antérieure. Certains de ces éléments se retrouvent dans la tour funéraire, à formes moins rigides et qui diffère du pilier par le caractère architectonique de sa construction : voûtes, supports à piliers ou à colonnes, plan carré et non plus rectangulaire, étages désormais ouverts. L'aire de répartition est bien plus étendue que celle du pilier : Proche-Orient, Afrique du Nord, Italie, Espagne, Gaule et, peut-être aussi la moyenne vallée du Rhin. Pilier et tour constituent deux types d'architecture différents, et les théories sur l'origine du pilier, fondées sur la communauté des monuments sont entachées d'erreur. On discute encore de l'origine orientale et mosellane de ces édicules. Seule pourrait apporter quelques éclaircissements une étude approfondie du pilier. L'auteur propose un essai de classement des piliers arlonnais, reposant sur la forme et le décor : 1, pilier avec base, socle, édicule, entablement et couronnement à pyramide imbriquée, niche à sommet cintré et pilastres à figures superposées ; 2, type à ornementation végétale ; 3, de ce type, encore peu de fragments ; 4, seules, les parties supérieures de cette catégorie de monuments sont parvenues jusqu'à nous, mais on peut toutefois reconstituer l'ordonnance générale : base en saillie sans décor, socle pouvant porter une inscription ; l'édicule comporte parfois une sorte de frise, remplaçant l'entablement des formes précédentes. Le profil porte des reliefs, mais il n'y a pas de décoration architecturale. Une pyramide imbriquée couronne l'ensemble.

On peut également esquisser l'évolution du pilier : entre les années 165-175-185 et pendant les soixante premières années du III^e^ siècle, le plan de base passe du rectangle très allongé à une forme très voisine du carré. A Buzenol, la présence d'un *loculus* pour les cendres témoigne peut-être d'une influence italienne (Aquilée).

Entre le pilier et la stèle proprement dite, la stèle monumentale apparaît comme une forme intermédiaire. Les prototypes ont été apportés, sur la Moselle, de l'Italie septentrionale, et par les militaires, dans les premières décades du I^er^ siècle. Dès le règne de Claude, sur la stèle, on trouve des niches, des inscriptions et des décorations. Le monument évolue ensuite sous l'influence du pilier et reste rare en pays trévire.

C'est encore en Italie, dans le petit autel romain à *loculus* et le grand autel pompéien qu'il faut rechercher l'origine de l'autel funéraire mosellan. A partir du II^e^ siècle, on observe la formation d'un type assez unifié dans la vallée du Rhin. Sous l'influence de la stèle, qu'il finit par supplanter partiellement, l'autel prend un aspect oblong, s'étire en hauteur et le couronnement se compose de deux rouleaux combinés avec un fronton. Sur la Moselle, c'est à la fois un monument votif et funéraire, réduction du type pompéien ou état intermédiaire de l'autel en forme de pilier.

Abandonné en Gaule et sur le Rhin, le cippe en forme de maison reparaît à Arlon ; il semble avoir été adopté par les éléments celtiques de la population.

Du point de vue de la plastique, la sculpture arlonnaise, au I^er^ siècle de notre ère, est représentée par un petit nombre de reliefs très fragmentés, qui ne se distinguent pas des productions sorties des ateliers rhénans : stèle à l'Attis, Femme aux boucles, le Maître d'École, fragments aux Cavaliers. Tous relèvent de cet art officiel qui a trouvé son expression dans les portraits impériaux, art de cour,

mais qui s'est adapté aux nécessités et aux goûts moins aristocratiques des légions (« style des Légions », de Lothar Hahl). Bien que d'un même faire, les reliefs d'Arlon n'ont pas été cependant exécutés dans des ateliers rhénans : ils ont été sculptés après la mise en place des blocs, probablement par des tailleurs de pierres locaux, ayant travaillé auprès des praticiens de la vallée du Rhin. Les monuments ont été élevés par des militaires ou des fonctionnaires retraités, comme le prouve l'importance des images d'Attis, divinité populaire auprès des soldats. Au temps de Claude, appartient le relief de la Femme aux boucles, exemple caractéristique du style à plis serrés en gros cordons parallèles, transposition en style provincial de la draperie augustéenne à plis serrés. L'auteur ne pense pas que cette technique représente une survivance celtique ; il l'attribue, un peu légèrement, je crois, à une incapacité technique des sculpteurs. Contemporain de celle-ci, le bloc à l'Attis offre, comme à Nikenich, un plissé en dents de scie (atelier de Mayence). A l'époque suivante, la prépondérance de l'élément civil sur le militaire s'affirme nettement. La stèle de Blussus est la pièce caractéristique de cet art, qui affectionne les surfaces planes ou bombées, les vêtements ajustés, presque sans plis, et atteint son apogée sous le règne de Néron, pour tomber dans une sorte d'impressionnisme sous les Flaviens, avec la Colonne de Mayence, œuvre de Samus et de Severus. A Arlon, le maître d'Éole qui travaillait à la fin du principat de Claude, s'oppose par son relief plat à l'art des Flaviens.

Environ 60-70, des fragments figurant des cavaliers romains marquent l'évolution du style légionnaire et l'abandon des derniers souvenirs de l'austérité républicaine, que l'époque augustéenne avait conservée, et transmise aux sculpteurs claudiens. On préfère désormais les formes arrondies, les corps potelés apparaissant à travers les étoffes à larges surfaces tendues : aussi bien dans le groupe d'Arlon que sur le Rhin, où les artisans ont peut-être reçu leur formation.

Au IIe siècle, vers 135, se placerait le fragment au rinceau, ayant appartenu à une tour funéraire, type de construction alors abandonné. Toute une suite d'œuvres s'inscrivent dans les décades suivant l'année 160. Style et conception sont bourgeois, et on assiste alors à une tentative d'uniformisation du pilier et du cippe, alors que la stèle tend à disparaître, mais reste à la mode dans la région rhénane. Des ateliers de sculpteurs travaillent à Arlon et y développent un style local, adoptant certains motifs, bouclier, draperie, cartouche pour l'inscription, qui se distinguent des groupes voisins. Ces monuments ont été érigés par des gens appartenant à la classe moyenne, petits propriétaires ou marchands. Arlon est situé au croisement des routes de Reims à Trèves et de Metz à Tongres, et ainsi s'expliquent les différences que l'on peut établir entre l'art de Neumagen et celui d'Arlon, où la mythologie côtoie la vie quotidienne. Les cycles de Dionysos et d'Aphrodite y sont encore chargés de sens, et le couronnement par le monstre androphage est une réminiscence celtique. Un peu plus tardif (175-185), le pilier au Cavalier annonce une tendance vers la recherche des volumes. Environ 185-190, sur le pilier aux Amours et dans la scène de Banquet, on reconnaît un souci manifeste de ménager des contrastes entre les ombres et la lumière. Les contours sont aussi plus nets, les attitudes franches et naturelles. Les portraits funéraires relèvent du même art.

Avec le pilier au Drapier et la stèle au Satyre (240-260), le style élégant du IIIe siècle fait son apparition. L'écart voulu ou non dans les proportions disparaît ; mais avec ces productions s'achève l'art funéraire arlonnais, dont le dernier témoin environ 270, est l'autel de Maximus.

L'histoire de l'art gallo-romain reste à écrire, et ce sont des monographies, telle celle de M. Mariën, qui permettront un jour de tenter une synthèse. Puisse cet exemple susciter, chez nos archéologues, de semblables travaux. R. L.

Andréas Alföldi, *Zu den Schicksalen Siebenbürgens im Altertum.* Ostmitteleuropäische Bibliothek, herausgegeben von E. Lukinich. Budapest, 1944 ; in-4°, 112 p. — Dans une première étude, l'auteur examine les noms de personnes de la Dacie d'après leurs origines latine, grecque, illyrienne, celtique, orientale, thrace et dace, pour conclure à la rareté des éléments daces, ce qui confirmerait, du point de vue de l'histoire, la tradition d'extermination de ce peuple par Trajan, son remplacement massif par des populations empruntées à d'autres régions de l'Empire *(Die Ausrottung der Daker im Spiegel der Personnenamen der Provinz Dazien).* Dans *Die Ausrottung der Daker in den « Caesares » des Julianus Apostaten,* A. Alföldi démontre que Julien mérite créance lorsque, dans cet ouvrage, il fait dire à Trajan qu'il a supprimé les Daces. Le troisième mémoire est consacré à la réfutation de la théorie de Daicoviciu qui, au contraire, prétend retrouver une continuité daco-romaine en Dacie. La controverse continue. R. L.

Pierre Hubac, *Carthage.* La vie dans l'Histoire, coll. dirigée par A. D. Tolédano, Ire Part., A. 7. Paris, La Renaissance du Livre, 1946 ; in-4° carré, 289 p., XVI pl. — On ne peut pas dire que ce livre manque de vie et ne répond pas au titre de la nouvelle collection qu'il inaugure. Animé, quelquefois même amusant, l'ouvrage toutefois n'a rien à voir avec l'histoire ou l'archéologie. L'auteur lui-même a défini son œuvre (p. 13) « une sorte de reportage historique ». On ne pouvait mieux dire. Il n'est pas interdit de se demander si cette « actualisation » du passé est susceptible de donner des résultats sérieux. Rechercher le vrai visage de Carthage est chose louable, mais la terre d'Afrique, même celle de l'Afrique Mineure, est-elle bien ce conservatoire des civilisations passées que restitue M. Hubac ? Il est permis d'en douter.

Que ce livre n'ait rien en commun avec les musées et les bibliothèques, point n'était besoin de l'écrire (p. 12). Le lecteur quelque peu averti de l'histoire ancienne, n'eût pas tardé à s'en apercevoir. Si, il y a bientôt cinquante ans, Guglielmo Ferrero avait actualisé l'histoire de Rome, ses rapprochements, aujourd'hui oubliés, reposaient néanmoins sur des bases autrement solides.

Voyons comment M. Hubac nous conte le geste des « Hommes Rouges », c'est-à-dire des Phéniciens et Carthaginois, constructeurs, prospecteurs, navigateurs, arboriculteurs, hydrauliciens, industriels, colonisateurs, commerçants, civilisés, et, ce que l'on ne soupçonnait guère, artistes (p. 25). Dans son enthousiasme, l'auteur ne craint d'esquisser un parallèle entre Phéniciens et Crétois, auxquels il prête une communauté de mœurs, de croyances, de sens artistique, voire les mêmes femmes coquettement et richement parées (p. 32 sqq.). Tel le héros de la légende scandinave, l'auteur fait un bond dans le présent, car voilà Tyr promue siège social, bureau de commandes, quai d'embarquement, usine, dock, boîte postale (p. 44). Tout ce verbiage qu'un peu d'imagination peut transposer dans la description de tout grand port de l'antiquité ne nous apprend absolument rien : on préférerait un solide document archéologique ou historique.

Comment reconstituer maintenant la physionomie de Carthage punique dont les ruines ont péri ? Cela n'est pas difficile : il suffit de regarder les cités modernes

du désert arabique, telle Schobua. Carthage, elle aussi, avait ses gratte-ciel ! Aspect bien différent de celui que fournissent les documents — la petite maison d'or du Musée du Bardo. Mais j'oubliais que M. Hubac se glorifie d'ignorer les musées, ces cimetières du passé. Ce serait une erreur de supposer que cette comparaison est suffisante. Carthage, c'est aussi Tunis contemporaine, le dernier cri du modernisme, la nouveauté avec « Monoprix », les grands magasins, la rue de la Paix, les Champs-Élysées, la rue Saint-Honoré... (p. 179). Si, après cela, le lecteur n'est pas suffisamment renseigné et qu'il lui plaise de pénétrer dans la vie quotidienne carthaginoise, il n'aura qu'à se reporter aux pages 165-176, et alors il lui sera permis de revivre « un matin d'été à Carthage ». Tout cela n'aurait, au fond, pas grande importance, si de tels ouvrages ne témoignaient d'une certaine manière dont on se propose d'enseigner l'histoire à..., disons, nos petits-fils.

De la reconstitution purement imaginaire, on passe facilement, dans ce livre, à l'histoire romancée. Quel recueil d' « opinions téméraires » utilisera le propos, prêté par M. Hubac au changeur punique, troquant contre l'or carthaginois, le mauvais bronze romain que lui présente Caton : « Ça ne pèse pas lourd chez vous, en ce moment ! » (p. 176-178). Quant à la sérénité, je n'irai pas jusqu'à dire l'impartialité, il est inutile de la rechercher dans ce plaidoyer tendancieux en faveur de Carthage. Rome n'a-t-elle pas couvert d'un amas d'outrages la mémoire du peuple le plus pacifique, le plus religieux, le plus subtil (p. 25) ? Aussi est-ce pure calomnie que de lui prêter, comme on croyait pouvoir le faire à la suite des découvertes du Sanctuaire de Salambo, la coutume de sacrifier les premiers-nés. Les arguments de sentiment de l'auteur ne valent rien auprès de la brutalité des découvertes archéologiques (p. 134).

On peut cependant apprendre, dans ces pages, l'existence de faits économiques que les savants les mieux renseignés sur le passé de la Gaule ignoraient : l'antique ville d'Alésia, dans le bassin de la Saône, aurait été une station du commerce carthaginois, sur la route de Bretagne (p. 153-154) ! Non moins surprenante, est l'interprétation proposée de la Dame d'Elche, fort agréable image de la Carthaginoise (p. 264-267). Quant aux masques, recueillis dans les sépultures, l'un représenterait « le visage chafouin de quelque thésauriseur sémite », l'autre le rictus effaré de quelque Centrafricain de couleur (p. 262). Mais alors comment concilier avec ces images réalistes les rapprochements que M. Hubac croit pouvoir déceler entre ces mêmes masques et les « sociétés secrètes » carthaginoises ? Car Carthage fut — jecite — « un holding de sociétés, détentrices d'une infinité de secrets de valeur et d'intérêt très variés, certes, mais dont la masse constituait la puissance punique. Qui sait quelle part de ces secrets les vaillants paysans dogons ont sauvée avec leur masque et leur serpent ? » (p. 278, et en italique). Qu'en pense M. Griaule ?

Ce qu'il y a d'exact, dans cet ouvrage, les rapports de Carthage avec le continent noir, aurait gagné à n'être pas romancé. Mais cela n'avait-il pas déjà été dit, et bien dit, par le regretté Gauthier ? R. L.

Alfred Merlin, *Inscriptions latines de la Tunisie*. Ouvrage publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Fondation Dourlans). Paris, Presses Universitaires de France, 1944 ; in-8°, XII-340 p. — Le présent recueil fait suite aux *Inscriptions latines d'Afrique*, publié en 1923, par R. Cagnat, A. Merlin et L. Chatelain, recueil dans lequel avaient été réunies les inscriptions de la Tripolitaine, de la Tunisie et du Maroc. Conçu selon les mêmes principes, il en diffère

cependant par plusieurs points : en premier lieu, les textes épigraphiques, découvert en Tripolitaine et au Maroc ont été écartés ; au contraire, les inscriptions chrétiennes, qui devaient prendre place dans un *Corpus* spécial, à peine commencé, ont été réunies dans cette publication qui fait une large place aux restitutions, corrections, explications, rapprochements et commentaires. Les dépouillements ont été arrêtés en principe à la fin de 1942. Mille sept cent trente-trois textes épigraphiques ont été ainsi réunis, groupés avec méthode par ordre géographique. Des tables, établies sur le modèle de celles du *C. I. L.*, permettent la consultation facile de ce *Corpus*, édité malgré la difficulté des temps. R. L.

Pierre Cintas, *Amulettes puniques*. Préface de René Dussaud. Institut des Hautes Études de Tunis, vol. I. Tunis, Imprimerie rapide, 1946 ; in-4°, 169 p. avec fig. dans le texte et graphiques hors-texte. — De la civilisation carthaginoise, il ne subsiste guère que les sépultures et leurs mobiliers funéraires, et, à l'exception de la synthèse déjà ancienne de Stéphane Gsell, on ne possède pas d'étude d'ensemble sur cette culture. Cependant au cours de ces dernières années, deux archéologues ont entrepris une mise en ordre de ce matériel archéologique. M. Vercoutter a étudié *Les objets égyptisants du mobilier funéraire carthaginois* (1945), et M. P. Cintas les amulettes.

Ce livre n'est pas uniquement un catalogue. L'auteur, excellent fouilleur, fait œuvre d'historien des religions ; de ce petit matériel, il a su tirer de nouvelles conclusions. Seuls ont été retenus les objets recueillis dans les tombes non violées ou non remployées. Les plus anciens ont été trouvés dans les cimetières de la Colline de Junon et de Dermech. A propos de ce dernier site, M. P. Cintas fait observer que, contrairement à la datation proposée par D. Anziani, le cimetière n'est pas antérieur au VII^e^ siècle avant J.-C., mais qu'il s'est étendu, avec le temps, en direction du Sud-Est.

Le classement adopté est typologique : scarabées, masques, plaquettes, éléments de colliers. Les scarabées sont plus nombreux dans les tombeaux à fosses que dans les sépultures à sarcophages. Ils constituent des éléments de colliers, des pendentifs ou des chatons de bagues. Originaires de l'Égypte ou de la Phénicie — les plus anciens en pâte siliceuse — sont contemporains du VII^e^ siècle, et reproduisent des sujets exclusivement égyptiens. Mais des tailleries, dont un atelier était installé sur le flanc Ouest de la Colline de Junon, fabriquent de bonne heure des imitations. Vers le V^e^ siècle, ces pièces se raréfient dans les mobiliers funéraires, et à l'austérité des graveurs égyptiens se substitue l'influence de la Grèce. Dès le IV^e^ siècle, ce ne sont plus que de « mauvais articles d'échanges en jaspe vert, dispersés sur les rives de la Méditerranée par les ateliers de Sardaigne ou de Naucratis, ou de médiocres productions locales » (p. 28). Tout caractère égyptien disparaît, et les signes gravés, qui n'ont plus de sens, reproduisent des sujets grecs. Les productions les plus récentes se confondent avec les cabochons ovales de jaspe.

Masques : un premier groupe comprend des bustes de femmes, coiffées en bandeaux retombant de chaque côté jusque sur les épaules, percés à la partie supérieure d'un trou de suspension. Certaines de ces figures présentent un type grec archaïque ; d'autres ont une allure égyptienne et ne sont pas sans rappeler les têtes des sarcophages, portant le voile ou le klaft. Leur dispersion, dans les cimetières de Camiros, Myrina, Megara-Hyblaea, Motyé, Pantellaria, Agrigente et Cagliari, les date du V^e^ siècle. Dans une seconde série, les masques grimaçants,

répandus aux VII^e^-VI^e^ siècles dans le bassin de la Méditerranée (sanctuaire d'Artémis Orthia à Sparte, dans les cimetières de Chiusi, de Tharros et de San-Sperato en Sardaigne, à Chypre, à Samos, à Carthage), dont le caractère apotropaïque n'est pas douteux et qui étaient peut-être placés sur les murs du caveau ou, comme à Bou-Mnigel, devant la porte. Les types les plus anciens, rares, sont caractérisés par des visages jeunes et imberbes, au nez écrasé, la bouche tordue en rictus vers le bas, mouvement provoqué par le clignement de l'œil. Plus nombreux, sont les masques de vieillards imberbes, ridés, les yeux en forme de croissant, la bouche exagérément ouverte. Une troisième série, à la bouche entourée de rides, n'est peut-être qu'une déformation du type précédent. Les deux derniers ensembles sont représentés par des masques au *nezem*, souriants et calmes, et par des Silènes hilares. Des réductions, en os ou en ivoire, reproduisent les modèles de terre-cuite, qui disparaissent dès la fin du V^e^ siècle. On trouve encore, à Carthage, à Sainte-Monique, des masques en pâte de verre polychromes, principalement à la fin du III^e^ siècle. L'aire de répartition de ces objets dépasse la Méditerranée, car on les trouve en Gaule, en Suisse et en Bohême (cf. Déchelette, *Manuel*, IV, p. 824). L'homogénéité de ces représentations oblige à supposer l'existence d'un prototype dont la personnalité était oubliée, mais dont le caractère apotropaïque était resté attaché au masque.

Amulettes écrites : dans toutes les colonies phéniciennes, on a recueilli de petits étuis en or, contenant des plaquettes de même métal à représentations gravées. Au même ensemble, on peut rattacher le *mezouzot*, médaillon portant des signes prophylactiques, exécuté en or jusqu'à la fin du V^e^ siècle, en argent, en plomb, en matière siliceuse au III^e^ siècle. Décor et imagerie ont varié au cours des siècles.

Parmi les éléments de colliers, on compte de nombreuses amulettes, images de divinités et symboles, empruntés à l'Égypte, de fabrication locale et d'une désespérante banalité : animaux sacrés, scarabées, chien, chat, épervier, crocodile, singe, vache, poisson, uraeus ; végétaux, payrus, lotus, pin, gland, grappes de raisins ; objets de culte, autel, clochette, colonne *zed* ; attributs symboliques, flacon, cippe, pyramide, couronne royale, croix en tau, signe de Tanit, croissant renversé, oreille, oudja ; plaquettes divinatoires en forme de domino.

A côté d'amulettes composites, d'amulettes nouées, on rencontre encore d'autres amulettes, faites de matières périssables, empruntées au monde animal ou végétal.

Aucune règle ne préside au choix des matières ou des couleurs pour la fabrication de ces objets. A partir du V^e^ siècle, la décadence se manifeste dans la qualité des amulettes qui, désormais, portent des traces d'usure, signe d'un long usage et de réparations. On ne possède que bien peu de renseignements sur la place occupée par ces petites pièces dans les tombes, peut-être faute d'observations suffisamment attentives.

Les amulettes les plus anciennes, appartenant au règne animal, sont le scarabée, le singe, la vache et la tête de bélier. Les images de Bès et d'Horus sont également nombreuses dans les tombes anciennes. Les autres divinités n'apparaissent que dans les sépultures les plus récentes.

Les graphiques, établis par l'auteur pour la répartition de ces divers ensembles, montrent un maximum de courbes entre les VII^e^ et VI^e^ siècles, un minimum entre le IV^e^ et le III^e^ siècle et une tendance ascendante vers les III^e^-II^e^ siècles. Les conclusions que l'on peut tirer de ces variations apportent des précisions utiles à l'étude des croyances religieuses carthaginoises. La courbe maxima correspond

à la période de prospérité de Carthage, interrompue en 409 par l'expédition de Sélinonte ; la courbe minima aux régressions, provoquées par les troubles dus aux expéditions militaires. C'est ce qu'on est amené à observer dans les cimetières de la première époque de Dermech, El Touibi et Ancona, et de la deuxième période, à Ard el Khéraïb et Dar-el Morali. Alors que les Anubis et les Horus sont en usage pendant toute l'histoire de Carthage, on assiste à un déclin important des autres divinités, auxquelles le populaire a cessé de croire. Même remarque pour la substitution de la pendeloque à forme d'animal à l'animal lui-même. Au contraire, on constate l'avènement d'objets relevant de la magie populaire, dent, pierre, phallus, main faisant la figue, alors que les emblèmes impliquant un sens métaphysique, sphinx, étuis à amulettes apotropaïques, suivent une courbe descendante. Il faut donc envisager un envahissement des pratiques magiques ; or, cette constatation apporte une preuve nouvelle de l'indépendance de l'esprit magique et de l'esprit religieux.

Il ne serait pas exact de considérer, aux premiers temps de cette histoire, l'apport asiatique comme ayant été le plus important dans les mobiliers funéraires. Au vrai, les objets chypriotes, helléniques et égyptiens sont très nombreux dans les sépultures les plus anciennes et, au VII^e^ siècle, la sélection n'est pas encore terminée. Puis, à partir du IV^e^ siècle, on constate une tendance vers l'hellénisation de la religion, aussi bien que de la civilisation matérielle, tendance qui s'affirme par la chute des courbes des divinités égyptiennes, dans le moment où l'on vient d'introduire à Carthage le culte de Déméter et de Coré, en expiation du pillage du sanctuaire syracusain de Déméter par Himilcon. P. Gauckler avait été déjà frappé par la révolution religieuse qui modifiait, dans un sens hellénique, les croyances populaires, alors que Stéphane Gsell (*Hist. anc. Afr. Nord*, IV. p. 350), pensait que l'hellénisation, si elle avait pu transformer la civilisation matérielle, avait été impuissante à provoquer un changement dans la religion. Le livre de M. P. Cintas clôt le débat en faveur de P. Gauckler. R. L.

Publications du Service des Antiquités du Maroc, fasc. 7. Rabat, Inspection des Antiquités du Maroc, 1945 ; in-4°, 189 p., XI pl., 23 fig. — P. 4-103, Armand Ruhlmann, *Le Paléolithique marocain. Nouvelle esquisse d'une étude d'ensemble* : les diverses phases de l'industrie paléolithique sont représentées au Maroc et passent par les mêmes stades d'évolution que dans les autres pays eurafricains. Il n'est pas sans intérêt de constater que les outillages du Paléolithique inférieur sont à peine modifiés d'un continent à l'autre et présentent des affinités étroites et multiples. Cependant au Paléolithique supérieur, avec l'Atérien, et au Mésolithique, avec l'Ibéro-Maurusien, apparaissent des formes ayant leur physionomie propre et qui évoluent vers des caractères nettement régionaux. L'Atérien n'est au vrai, qu'une évolution du Moustérien classique dont il prend la place pendant le Paléolithique supérieur. Quant à l'Ibéro-Maurusien, qui se dégage d'une industrie maghrébine, il continue, sous une forme tardive et dégénérée, la tradition capsienne. Si, à l'exception du Clacto-Abbevillien et du Capsien, le Paléolithique marocain est peu différent de celui de l'Algérie et de la Tunisie, il n'y a pas cependant identité absolue, comme il apparaît dans les divergences des faciès et le caractère parfois disparate des industries. D'après la répartition géographique des gisements, on est amené à conclure que le Maroc constituait, avant tout, pendant le Paléolithique, un terrain de parcours. Dans les massifs du Moyen et du Grand Atlas,

la pénétration ne commence pas avant le Paléolithique supérieur. Au contraire, une certaine continuité dans l'habitat s'observe sur le versant atlantique et dans la région orientale. Une bibliographie détaillée accompagne cet excellent mémoire.

P. 105-156, M. R. Thouvenot décrit quatre demeures romaines de Volubilis : la *Maison au chien*, la *Maison de l'Éphèbe*, la *Maison aux Colonnes* et la *Maison au Cavalier*. Toutes présentent des exemples caractéristiques d'adaptation de la maison romaine sur le plan provincial. Les dispositions classiques sont conservées, de plain-pied avec la rue, sauf une, des boutiques en façade. On y pénètre par un étroit vestibule s'élargissant ensuite en salle d'attente. Sur l'atrium à impluvium central, prennent jour les pièces de réception et les chambres. C'est le type de l'habitation déjà évoluée, avec un atrium aux proportions d'un large péristyle, voire d'un jardin et avec ses eaux. Une de ces demeures, la Maison du Chien, conserve cependant un type plus spécifiquement romain : péristyle rhodien, et un second groupe d'appartements, seulement accessible par un étroit couloir ; deux parties en général, l'une réservée à la vie publique, l'autre à la famille. Précautions contre la chaleur par l'épaisseur des murs. Mises à part, ces demeures sont plus proches du type romain que les maisons de Timgad. On a peu de documents sur le mode de couverture, sur la disposition des étages, ouverts ou non sur l'extérieur et construits peut-être en briques.

P. 156-165, du même : *Les thermes du Nord* : l'édifice, d'une superficie de 1.500 m², s'ouvre au Nord. Il est moins bien conservé que les thermes dits de Gallien, mais les dispositions sont proches l'une de l'autre : les différentes salles sont alignées de la piscine froide à l'étuve chaude, et la simplicité de ce plan diffère de la complexité des autres monuments de ce genre en Afrique septentrionale. Ils se rapprochent sensiblement du plan des bains de Stabies à Pompéï : mêmes alignements des pièces chaudes d'un côté, et même indépendance de la piscine froide de l'autre, preuve nouvelle des influences italiques sur le Maroc romain. Il y eut des modifications, transformation d'une piscine en étuve, adjonctions d'une petite étuve et de pièces de service. Il semble aussi que la grande piscine froide soit indépendante du plan primitif qui en prévoyait déjà une, car si on en fait abstraction, elle ne prive pas les thermes d'une pièce essentielle. Quant à la date, elle doit être antérieure à celle de la construction de l'arc de triomphe et à l'établissement du *decumanus maximus*, dont est rompue l'harmonie. Le monument ne saurait donc être postérieur, dans son premier état, à la fin du IIe siècle. Une grande réfection serait contemporaine du règne de Gallien ; une autre du IVe siècle, après le retrait des troupes romaines vers la côte.

P. 166-183, du même : *Rome et les Barbares africains* : à propos d'une inscription de Volubilis : texte en l'honneur de Sévère Alexandre, commémorant une entrevue du prolégat avec les représentants des Bavares et des Baquates. Étude sur la localisation de ces tribus et la politique de Rome qui fut incapable d'occuper les territoires de parcours jusqu'à Boudenib, seul moyen de contenir efficacement les nomades qui l'obligeront, un jour, à évacuer le Maroc oriental.

P. 184-189, du même : *A propos de la découverte d'une lampe romaine, trouvée à Fez dans la ville indigène* : en bronze, IIIe siècle. La trouvaille est à rapprocher d'autres, faites également dans la ville de Fez (monnaies des IIe et IIIe siècles) ; elle semble autoriser à conclure à l'existence d'un établissement antique sur cet emplacement. Ainsi, grâce à l'archéologie, il serait possible d'apporter de nouveaux argu-

ments aux hypothèses tirées par M. Lévy-Provençal des légendes relatives aux origines de Fez : légendes dans lesquelles il croit discerner le vague souvenir d'un établissement romain, peut-être de thermes et d'une église chrétienne.

R. L.

Albert Grenier, *Camille Jullian. Un demi-siècle de science historique et de progrès français (*1880-1930*).* Paris, Albin Michel, 1944 ; in-8°, 320 p. I pl. — Les pages émues que M. A. Grenier consacre à la vie et à l'œuvre de Camille Jullian ne s'adressent pas seulement aux érudits, mais aussi à tous ceux qui ont le goût de l'histoire, car il ne s'agit pas, dans ce livre, uniquement de l'historien de la Gaule, mais aussi du grand mouvement qui, après les désastres de 1870, a provoqué la création de nos universités et le relèvement de notre enseignement supérieur.

Écrivain remarquable, doué d'une personnalité puissante, Camille Jullian a marqué d'une empreinte profonde l'étude de nos antiquités nationales. Il a semé beaucoup d'idées, et certaines furent génératrices de recherches nouvelles. Historien, c'est en pur historien qu'il a traité du passé de la Gaule. Mais il s'est tenu volontairement à l'écart des « hardiesses » de l'école sociologique française, restant en cela fidèle à la méthode de Fustel de Coulanges. Cette attitude est particulièrement sensible dans les deux premiers volumes de son *Histoire de la Gaule*, dont certains chapitres sont maintenant bien dépassés. Il n'est plus permis d'écrire l'histoire de ces périodes reculées en s'appuyant uniquement sur les textes, comme le fit Jullian, qui n'a pas moins minimisé le secours donné si souvent à l'historien par cette petite discipline, conjecturale, qu'est l'archéologie pré- et protohistorique. Ces méfiances étonnent si l'on se reporte aux conférences dans lesquelles Jullian exposa, devant ses auditeurs du Collège de France, ses idées sur la méthode en histoire et en archéologie. « L'histoire — écrit-il — doit étudier tous les domaines de l'homme, ceux de l'âme et de la nature » (p. 292). Il en était autrement, pour Jullian, des renseignements fournis par l'exégèse topographique : le fait d'examiner un des aspects du sol français, sur le terrain même ou sur la carte, était utilisation de quelque chose de concret, comme un texte.

Cette recherche du document écrit conduisit Camille Jullian à prendre part dans la controverse de Glozel. Mais les articles qu'il publia alors sur les trop fameuses briques représentent-ils bien le « bénéfice procuré par Glozel à la science archéologique » (p. 189) ? Pour ingénieuses que soient certaines recherches sur la sorcellerie antique et la mentalité populaire dans les foules du IVe siècle, je persiste à ranger les tablettes magiques dans la catégorie des documents qu'une simple prudence classera aux côtés des non moins célèbres gravures préhistoriques glozéliennes.

Dans ces pages, A. Grenier a bien su faire revivre l'attachante figure de C. Jullian, et placer son œuvre au milieu des circonstances qui l'ont provoquée. C. Jullian ne s'est jamais réfugié dans une sérénité stérile ; il a vécu passionnément son temps, en a même partagé les généreuses illusions. Éminent historien, il fut encore un grand Français.

R. L.

Mélanges 1945, I : *Études alsatiques* (publ. de la F. des Lettres de Strasbourg, fasc. 101). Paris, en dépôt aux Belles-Lettres, 1946 ; 1 vol. in-8°, 157 p. (1 carte h.-texte), 150 fr. — Dans ce volume qui sera suivi de quatre autres et qui devait paraître en 1945, alors que l'Université de Strasbourg rouvrait ses portes après six ans d'exil, on trouvera d'abord une étude de H. Baulig sur le *site de Strasbourg* (p. 1-8), où l'auteur indique les courants régionaux de circulation et les causes

locales qui ont déterminé la position de l'habitat. Dans ses *Vues générales sur l'histoire de l'Alsace* (pp. 9-42), M. Simon donne une esquisse du passé de la province jusqu'à l'annexion à la France ; il y montre comment, aux origines de son histoire, l'Alsace est celtique, mais sans avoir alors d'unité politique comme en possèdent les Éduens ou les Arvernes ; bien plus, elle appartient à la fois aux Médiomatriques et aux Séquanes, et la coupure s'accentue après la victoire de César sur Arioviste, quand il installe dans la plaine de Brocomagus (Brumath) le peuple germanique des Triboques ; la domination romaine a duré quatre siècles et demi, et elle a assuré deux siècles et demi de paix et de vie heureuse (p. 17) ; elle a répandu le goût et la culture du vin — heureuse époque ! — et, jusqu'à la réforme de Dioclétien, l'Alsace est englobée dans la Germanie supérieure ; mais, à partir de Dioclétien, la division primitive, que perpétuent les évêchés de Strasbourg et de Bâle, reparaît avec la Civitas Argentoratensium rattachée à la Germanie Première et la Civitas Basiliensium reliée à la Maxima Sequanorum. Il est curieux de constater que le Bas-Rhin et le Haut-Rhin ont continué cette répartition. Cependant, le comte de Strasbourg tient une place à part dans l'organisation du Bas-Empire. C'est au v^e^ siècle seulement que les invasions germaniques déferlent sur l'Alsace, mais elles ont pour effet de donner au pays une unité, une personnalité, qu'il perdra avec la fin de la Lotharingie ; pendant huit siècles, effritement de la vie locale, bien que l'Alsace ait le sentiment d'une unité qu'elle retrouvera, le jour où Louis XIV installera les troupes françaises à Strasbourg ; dans *La Défaite d'Arioviste et l'installation des Triboques en Alsace* (pp. 43-56), le même savant discute et combat une hypothèse récemment émise par Franz Miltner (*Klio*, 1941, 181-195) sur l'emplacement de la bataille où César vainquit Arioviste. M. Simon n'a pas ajouté au « dossier volumineux » de ce problème, mais il a rejeté, avec raison selon moi, l'explication très neuve, certes, mais peu admissible, qui situe la bataille près d'Habsheim, à 7 km. S.-E. de Mulhouse ; elle n'a pour elle que de maintenir le texte *quinque milia passuum* des mss de César (B. G., I, 53), corrigé en général en *quinquaginta*, mais elle ne peut se concilier avec les indications, d'ailleurs vagues, de *sub monte* (I, 48) et de *planities magna* (I, 3) ; en revanche, M. Simon croit plus judicieux d'en revenir à la région de Thann-Cernay, et il fait observer que la fuite des Germains dut s'effectuer en oblique, dans la direction de Strasbourg ; c'est dans cette plaine que César aurait fixé les Triboques, venus avec Arioviste mais qui accueillirent fort mal, cinq siècles plus tard, les envahisseurs germains. L'article posthume de Fritz Kiener, *Le duc Etichon et les Etichonides* (pp. 57-64) retrace l'histoire des descendants de la famille de sainte Odile ; M. Ginsburger, dans un article sur *la première communauté israélite de Strasbourg* (pp. 65-92), établit que cette communauté ne remonte guère à une époque antérieure à 1150 ; elle prit fin en 1349 ; il groupe et étudie les documents qui s'y rapportent. Un second article posthume de Fritz Kiener sur *l'humanisme alsacien* (pp. 93-110) donne une image de l'humanisme alsacien aux xv^e^ et xvi^e^ siècles.

Dans *Manants d'Alsace, derniers manants de France* (pp. 111-120), G. Zeller expose comment, en Alsace, contrairement à ce qui s'est produit dans le reste du royaume, la condition de *manants*, par opposition à celle des *bourgeois*, s'est maintenue jusqu'en 1789, tandis qu'ailleurs il n'est plus alors question que d'habitants. Le volume se termine[1] par une étude de Prosper Alfaric, *La prophétie de sainte*

1. L'article de G. Gougenheim, *Balzac et J.-F. Oberlin* sort du cadre de nos préoccupations.

Odile (pp. 127-155) qui eût enchanté l'auteur des *Cultes, mythes et religions*. De cette prophétie qui fut divulguée lors de l'autre guerre, en 1916, qui fut évoquée de nouveau après 1939, et devint même séditieuse, M. Alfaric donne le texte latin, la traduction et le commentaire de l'éditeur, Georges Stoffler. Il s'étonne ensuite que cette prophétie ait été inconnue de tous les collectionneurs d'oracles relatifs aux Hohenzollern ; l'auteur de la prophétie ne peut être l'éditeur, Georges Stoffler, comme on songerait à le croire ; la comparaison du texte avec d'autres du même ordre, qui ont foisonné dans les années précédant 1914, montre que l'auteur ne les a pas démarquées ; mais nous retrouvons la révélation d'un état d'esprit qui n'est pas nouveau ; M. Alfaric fait d'utiles rapprochements avec l'attente du milieu juif au moment de la défaite d'Antiochus Épiphane, par exemple ; dans l'antiquité romaine, on pourrait songer aussi à l'inquiétude qui s'empara des Romains lors de la seconde guerre punique. On connaît en Grèce les oracles qu'à plusieurs reprises Thucydide signale lors de la guerre du Péloponnèse, et nous en pourrions citer d'autres cas ; certes, il est intéressant d'avoir, comme l'a fait l'auteur, saisi sur le vif, si je puis dire, l'élaboration d'un « oracle » moderne, car elle nous apporte, pour les oracles de jadis, une singulière instruction.

Mélanges 1945, II : *Études littéraires* (publ. de la Faculté des Lettres de Strasbourg, fasc. 105). Paris, en dépôt aux Belles-Lettres, 1946 ; 1 vol. in-8° de 317 p., 300 fr. — La plupart des études sortent du cadre des recherches ordinaires de la *Revue*, mais je signalerai aux lecteurs Jean Fourquet, *Le paradoxe de Bédier* (pp. 1-16) où l'auteur examine la critique de la méthode des fautes communes, par Bédier ; il est injuste de condamner en bloc toutes les constructions de stemmata et la plus grande fréquence du stemma bifide, *a priori* surprenante, s'explique parfaitement. Pierre Fabre, *Les citations dans la correspondance de Paulin de Nole* (pp. 17-38) : les citations scripturaires de Paulin de Nole montrent en quelle intimité avec l'Écriture vivaient non seulement l'évêque de Nole, mais ses contemporains moins lettrés[1]. Y. Bequignon.

Cahiers archéologiques, Fin de l'antiquité et moyen-âge, publiés par **A. Grabar.** I, Paris, 1945 ; II, Paris, 1947. — Cette nouvelle publication périodique française, très bien présentée et illustrée, mérite qu'on lui souhaite une longue carrière : elle part d'une idée juste et féconde. A. Grabar lui a en effet donné comme programme de jeter un pont entre les disciplines de l'antiquité et celles du moyen-âge, entre l'étude du premier art chrétien d'Orient et celle de l'art contemporain en Occident. Lui-même donne l'exemple, en publiant un essai très suggestif sur Plotin et les origines de l'esthétique médiévale. On jugera d'ailleurs de l'intérêt de ces cahiers par les sujets des principaux articles publiés dans les deux premiers fascicules : W. Seston propose une interprétation nouvelle de la mosaïque dite du *Jugement dernier* au Mausolée de Galla Placidia à Ravenne ; F. Benoît, à propos des reliques de saint Césaire archevêque d'Arles, met en lumière l'influence des chrétientés de la Méditerranée orientale sur celles de Provence à l'époque mérovin-

1. Je ne puis qu'indiquer les autres articles : E. Hoepffner, *L'Espagne dans la vie et dans l'œuvre du troubadour Peire Vidal* (p. 39-88) ; J. Frappier, *La chastelaine de Vergi Marguerite de Navarre et Bandello* (p. 89-150) ; A. Koszul, *La première traduction* d'Arnalte et Lucenda *et les débuts de la nouvelle sentimentale en Angleterre* (p. 151-167) ; E. Kohler, *Lope de Vega et Giraldi Cintio* (p. 169-260) ; Jean Fabre, *L'art de l'analyse dans la* Princesse de Clèves (p. 261-306) ; H. Gillot, *La formation d'un jeune humaniste* (p. 307-316).

gienne et carolingienne, cependant que L. Bréhier cherche les traces de l'ancien art chrétien dans l'art roman auvergnat ; J. Hubert reconstitue la topographie religieuse d'Arles au VI^e siècle ; une hymne syriaque interprétée par A. Dupont-Sommer permet à A. Grabar d'étudier l'architecture de la cathédrale d'Édesse au VI^e siècle, en même temps que la symbolique de l'édifice chrétien ; Denise Fossard classe très intelligemment les chapiteaux du VII^e siècle en Gaule, tandis que J. Colin montre les survivances et influences de la plastique « gréco-romaine » dans l'empire carolingien ; A. Frolow étudie les émaux cloisonnés. Des articles moins importants, des notes, des *mélanges* (dont quelques pages excellentes de W. Seston sur la date de la basilique constantinienne de Saint-Pierre de Rome), complètent ce très bel ensemble. P. LEMERLE.

Carte des Pèlerinages de France, par **Mme J. Couturier de Chefdubois.** Paris, Éditions Géographiques de France, 1943. — L'échelle de ce document est le millionième. Le fond de carte présente le réseau hydrographique, les routes à grande circulation, les limites de départements et de diocèses. Les lieux de pèlerinage sont marqués de la façon suivante. Points noirs : pèlerinages de la Vierge noire ; points bleus : pèlerinages de la Vierge ; points rouges : pèlerinages de saints ou de saintes. Une légende fournit la liste des noms de saints, des bienheureux et des objets de vénération, classés alphabétiquement de 1 à 244. Les saints bretons constituent une série particulière, de 245 à 270, et les saints corses. une autre de 271 à 275.

Seul le numérotage permettait de signaler sur une même carte un aussi grand nombre de dévotions différentes, car la mention de chacune d'elles en toutes lettres eût été impraticable et se fût enchevêtrée avec les noms de lieux. Il ne faut pourtant pas se dissimuler que ce procédé restreint à peu près l'usage d'une telle carte à celui des cartes linguistiques classiques, telles que celles de Gilliéron ou de Jaberg et Jud. C'est dire que tout aperçu de zones de répartition nécessitera le travail préalable de transcription par un jeu de signes conventionnels, et report sur des cartes muettes, opérations que l'on peut envisager sans appréhension, avec l'appareil à cartographier de M. Paul Fortier-Beaulieu.

Une remarque plus grave est la très grande différence de densité des renseignements suivant les diocèses. On voit du premier regard que l'auteur a été secondée de façon très inégale par ses correspondants locaux. On ne saurait lui en faire grief, et il convient plutôt de féliciter Mme Couturier de Chefdubois de la persévérance avec laquelle elle poursuit depuis plusieurs années une enquête si utile aux folkloristes. de la hardiesse avec laquelle elle s'est décidée à en livrer, sans plus attendre, les premiers résultats. On saura dorénavant quels travaux complémentaires s'imposent. A. V.

INFORMATION

Le Directeur d'une Circonscription des Antiquités préhistoriques signale que des vols importants de pièces minéralogiques et de silex préhistoriques se sont produits au préjudice d'une société savante. Il met en garde les conservateurs de collections publiques, les détenteurs de collections privées, les marchands de minéraux et de silex préhistoriques tous autres acquéreurs possibles, au sujet des présentations qui ont pu leur être faites au cours des années précédentes ou qui pourraient leur être faites à l'avenir.

La Réd.

TABLES

DU TOME XXXV DE LA SIXIÈME SÉRIE

Pages

Observations sur le décret de 425 relatif à la taxation du tribut (*IG* I³ 63), par Y. Béquignon et Edouard Will 5

Phalères celtiques et gallo-romaines avec décor de têtes humaines, par W. Deonna 35

Lucilla Augusta, par Jacques Aymard 58

Le bas-relief mithriaque de Strasbourg-Kœnigshoffen, par Ernest Will 67

Variétés : Un débris de sarcophage en plomb, historié, trouvé en forêt de Cîteaux (Côte-d'Or), par Emile Thevenot 86

Nouvelles archéologiques et correspondance : Emile Cahen († 1942). — Eugénie Strong, née Sellers (1860-1943). — Charles Diehl (1859-1944). — André Joubin († 1944). — Jean Przyluski (1885-1944). — Victor Goloubew (1879-1944). — Nécrologies de savants grecs (1939-1944). — Friedrich Kœpp (1860-1944). William Abbot Oldfather (1880-1945). — Hugo Obermaier (1877-1946). — A Lascaux. — La frise paléolithique d'Angles-sur-l'Anglin. — Bromme : la plus ancienne station paléolithique danoise. — La Préhistoire de la Syrie et du Liban. — Διασπορά crétoise. — Sanchuniathon, d'après Philon de Byblos et Porphyre. — Tirynthe, Hissarlik et Ras-Shamra. — Le Λήϊτον des Athamanes. — Apollon, les Létoïdes et les lions. — Sur les remaniements de l'Altis olympique 92

Illustrations : Phalère d'Augst, trouvée en 1945, fig. 1 (p. 36) ; phalère de Horovič (Bohême), fig. 2 (p. 37) ; autre phalère de Horovič, fig. 3 (p. 38) ; phalères de Manerbio (province de Brescia), fig. 4 et 5 (p. 39) ; médaillon de Szylágy-Somlyó (Hongrie), fig. 6 (p. 40) ; disque en argent de Thorsberg (Jutland), musée de Kiel, fig. 7 (p. 43) ; autre disque en argent de Thorsberg, fig. 8 (p. 43) ; phiale en argent : Kourgane dit des Sept frères, fig. 9 (p. 44) ; phiale en argent de Mélitopol, fig. 10 (p. 45) ; phiale en or de Koul-Oba, au Musée de l'Ermitage, fig. 11 (p. 46) ; coupe à œufs, en argent, d'une tombe d'Ancône, fig. 12 (p. 47) ; coupe en argent, anciennement au Musée de Bari (Italie) : intérieur avec l'*emblema*, fig. 13 (p. 48) ; décor extérieur de la coupe dite de Bari, fig. 14 (p. 49) ; lampadaire de Cortone, fig. 15 (p. 51). — Reconstitution du bas-relief de Strasbourg-Kœnigshoffen, fig. 1 (p. 68) ; *a)* chapiteau conservé du pilastre (g.) du cadre historié ; *b)* angle supérieur gauche du relief, fig. 2 (p. 70) ; insertion du relief central entre les pilastres, fig. 3 (p. 76) ; fragment de la frise de couronnement, fig. 4 (p. 78). — Région de La Chocelle, fig. 1 (p. 87) ; plaque d'un sarcophage de plomb historié (forêt de Cîteaux, Côte-d'Or), fig. 2 (p. 88). — Altis d'Olympie, fig. 1 (p. 127).

La palissade du porcher Eumée, par Louis Deroy 129

Une œnochoé de bronze doré « à portrait de reine » trouvée à Glanum (Provence), par Ch. Picard 135

Phalères celtiques et gallo-romaines avec décor de têtes humaines *(suite et fin)*, par W. Deonna 147

Variété : L'hellénisation de la Grande Grèce, par Jean Bérard 182

Nouvelles archéologiques et correspondance : Le type guerrier de l'Athéna « Héphaistia » d'Alcamène. — Artémis Tauropolos. — Némésis et le cygne. — Athènes et Delphes. — Un pasteur suédois en Grèce centrale (1784). — Ensérune et les civilisations pré-romaines du midi de la France. — Archéologie ligure. — Le nouveau fronton sculpté du sanctuaire des divinités dionysiaques à Pompéi. — Chevaux de course et auriges vainqueurs. — Le grand édifice de Bavai. — Le bol de verre historié de Wawre et son décor. — Martique et mystères antiques d'après la Confession de saint Cyprien. — Le sanctuaire de Mars Sutugius, à Saint-Plancard (Haute-Garonne). — Les peintures murales découvertes à Saint-Plancard (Haute-Garonne). — Les chapiteaux historiés de l'église de Soulac (Gironde) 189

PAGES

Bibliographie : Mededeelingen van het nederlandsch historisch Instituut te Rome. — H. SEYRIG. — Marcel RENARD. — Guillaume DE JERPHANION. — Waldemar DEONNA. — L. ARMAND-CALLIAT. — Joachim WERNER. — Edouard SALIN et Albert FRANCE-LANORD. — István PAULOVICS. — *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques.* — C. ARAMBOURG. — Comte BEGOUËN. — *Histoire générale des religions.* — Karl Arno PFEIFF. — O. REVERDIN. — W. DEONNA. — Georges DUMÉZIL. — Filippo MAGI. — Albert GRENIER. — *Forma Orbis Romani.* — Fernand BENOIT. — Robert DAUVERGNE. — J. J. HATT. — Pierre BOUFFARD. — Walter DRACK. — Jacques BREUER. — M. E. MARIËN. — Andréas ALFOLDI. — Pierre HUBAC. — Alfred MERLIN. — Pierre CINTAS. — *Publications du Service des Antiquités du Maroc.* — Albert GRENIER. — *Mélanges 1945, I, Etudes alsatiques.* — *Cahiers archéologiques, fin de l'antiquité et moyen âge.* — *Carte des Pèlerinages de France* 211

Illustrations : Vase de bronze doré de Glanum, Provence, fig. 1 (p. 136) ; type d'une œnochoé en faïence émaillée, fig. 2 (p. 137) ; applique du vase de Glanum, fig. 3 (p. 140) ; exemplaire du British Museum, fig. 4 (p. 141) ; Arsinoé II en Agathé Tyché, fig. 5 (p. 142). — Monnaie, fig. 16 (p. 150) ; arc d'Orange, fig. 17 (p. 151) ; monnaies, fig. 18 à 21 (p. 152, 153, 154) ; autel de Gabies, fig. 22 (p. 156) ; patère de Rennes, fig. 23 (p. 156) ; monnaie, fig. 24 (p. 157) ; pilier d'Entremont, fig. 25 (p. 157) ; monnaie, fig. 26 (p. 159) ; relief de Nîmes, fig. 27 (p. 159) ; relief d'Avenches, fig. 28 (p. 160) ; piliers d'Entremont, fig. 29 et 30 (p. 160 et 161) ; cavalier au cheval décoré de phalères, fig. 31 (p. 161) ; vase de Nagy Szent Miklos, fig. 32 (p. 162) ; phalère de Siverskaia Stanica, fig. 33 (p. 163) ; stèle de Mayence, fig. 34 (p. 164) ; coupe de sassanide de Perm, fig. 35 (p. 165) ; seau de Marlborough, fig. 36 (p. 169) ; fragment de Bonnens, fig. 37 (p. 169) ; relief de Nages, fig. 38 (p. 170) ; frise d'une coupe d'argent de Himligoïe, fig. 39 (p. 171) ; ceinturon de Thorsberg, fig. 40 (p. 171) ; fibule ibérique, fig. 41 (p. 172) ; plat de Narbonne, fig. 42 (p. 176) ; fragment de vase à reliefs d'Oberwinterthur, fig. 43 (p. 176) ; plaque de ceinturon burgonde, fig. 44 (p. 177) ; fourreau d'épée de Marson, fig. 45 (p. 178) ; fibule de Fétigny, fig. 46 (p. 179) ; détail d'un vase de Grande Grèce, fig. 47 (p. 180). — Monture de Miroir, Musée de Madrid, fig. 1 (p. 192). — Le grand édifice de Bavai, rue des Bains, fig. 1 (p. 201) ; Rome : Les Thermes de Caracalla, fig. 2 (p. 202). — Bol de verre historié et inscrit de Wawre, fig. 1 (p. 204).

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

AYMARD (Jacques). — Lucilla Augusta 58

BÉQUIGNON (Y.) et WILL (Edouard). — Observations sur le décret de 425 relatif à la taxation du tribut (*IG* I³ 63) 5

BÉRARD (Jean). — L'hellénisation de la Grande Grèce 182

DEONNA (W.). — Phalères celtiques et gallo-romaines avec décor de têtes humaines 35

DEONNA (W.). — Phalères celtiques et gallo-romaines avec décor de têtes humaines *(suite et fin)* 147

DEROY (Louis). — La palissade du porcher Eumée 129

PICARD (Ch.). — Une œnochoé de bronze doré « à portrait de reine » trouvée à Glanum (Provence) 135

THEVENOT (Emile). — Un débris de sarcophage en plomb, historié, trouvé en forêt de Cîteaux (Côte-d'Or) 86

WILL (Ernest). — Le bas-relief mithriaque de Strasbourg-Kœnigshoffen 67

Le gérant : P.-J. ANGOULVENT.

1950. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
ÉDIT. N° 22.560 Dépôt légal : 3-1950 IMP. N° 12.250

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

fondée en 1844

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

REVUE PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

6e SÉRIE. Tome XXXV **Janvier-Mars 1950**

REVUE TRIMESTRIELLE

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

SIXIÈME SÉRIE — TOME XXXV — JANVIER-MARS 1950

SOMMAIRE

PAGES

Observations sur le décret de 425 relatif à la taxation du tribut (*IG* I² 63), par Y. Béquignon et Edouard Will 5

Phalères celtiques et gallo-romaines avec décor de têtes humaines, par W. Deonna 35

Lucilla Augusta, par Jacques Aymard 58

Le bas-relief mithriaque de Strasbourg-Kœnigshoffen, par Ernest Will 67

Variétés : Un débris de sarcophage en plomb, historié, trouvé en forêt de Cîteaux (Côte-d'Or), par Emile Thevenot 86

Nouvelles archéologiques et correspondance : Emile Cahen († 1942). — Eugénie Strong, née Sellers (1860-1943). — Charles Diehl (1859-1944). — André Joubin († 1944). — Jean Przyluski (1885-1944). — Victor Goloubew (1879-1944). — Nécrologies de savants grecs (1939-1944). — Friedrich Kœpp (1860-1944). William Abbot Oldfather (1880-1945. — Hugo Obermaier (1877-1946). — A Lascaux. — La frise paléolithique d'Angles-sur-l'Anglin. — Bromme : la plus ancienne station paléolithique danoise. — La Préhistoire de la Syrie et du Liban. — Διασπορά crétoise. — Sanchuniathon, d'après Philon de Byblos et Porphyre. — Tirynthe, Hissarlik et Ras-Shamra. — Le Δήϊτον des Athamanes. — Apollon, les Létoïdes et les lions. — Sur les remaniements de l'Altis olympique 92

Illustrations : Phalère d'Augst, trouvée en 1945, fig. 1 (p. 36) ; phalère de Horovič (Bohême), fig. 2 (p. 37) ; autre phalère de Horovič, fig. 3 (p. 38) ; phalères de Manerbio (province de Brescia), fig. 4 et 5 (p. 39) ; médaillon de Szylágy-Somlyo (Hongrie), fig. 6 (p. 40) ; disque en argent de Thorsberg (Jutland), musée de Kiel, fig. 7 (p. 43) ; autre disque en argent de Torsberg, fig. 8 (p. 43) ; phiale en argent : Kourgane dit des Sept frères, fig. 9 (p. 44) ; phiale en argent de Mélitopol, fig. 10 (p. 45) ; phiale en or de Koul-Oba, au Musée de l'Ermitage, fig. 11 (p. 46) ; coupe à œufs, en argent, d'une tombe d'Ancône, fig. 12 (p. 47) ; coupe en argent, anciennement au Musée de Bari (Italie) : intérieur avec l'*emblema*, fig. 13 (p. 48) ; décor extérieur de la coupe dite de Bari, fig. 14 (p. 49) ; lampadaire de Cortone, fig. 15 (p. 51). — Reconstitution du bas-relief de Strasbourg-Kœnigshoffen, fig. 1 (p. 68) ; *a)* chapiteau conservé du pilastre (g.) du cadre historié ; *b)* angle supérieur gauche du relief, fig. 2 (p. 70) ; insertion du relief central entre les pilastres, fig. 3 (p. 76) ; fragment de la frise de couronnement, fig. 4 (p. 78). — Région de La Chocelle, fig. 1 (p. 87) ; plaque d'un sarcophage de plomb historié (forêt de Cîteaux, Côte-d'Or), fig. 2 (p. 88). — Altis d'Olympie, fig. 1 (p. 127).

RÉDACTION

49, boulevard Saint-Michel, PARIS (5e)
Le mardi, de 14 heures à 16 heures

ADMINISTRATION

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, boul. Saint-Germain, PARIS (6e)
Compte chèques postaux : PARIS 392-33

Abonnements 1950

Un an (à dater de janvier) France ..... 1.200 »
— — Étranger ..... 1.500 »
Prix des numéros 1, 2, 3, chacun ..... 350 »
Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique* ..... 450 »
L'année 1948 de la *Revue Archéologique* forme deux volumes consacrés aux
MÉLANGES CHARLES PICARD
Les 2 volumes illustrés, ensemble ..... 3.000 »

Les Éditeurs rachètent les numéros des années 1940 à 1945

AVIS IMPORTANT : *Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant. Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de la somme de VINGT francs.*

F02.014

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

fondée en 1844

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

REVUE PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

6e SÉRIE. Tome XXXV **Avril-Juin 1950**

REVUE TRIMESTRIELLE

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

SIXIÈME SÉRIE — TOME XXXV AVRIL-JUIN 1950

SOMMAIRE

PAGES

La palissade du porcher Eumée, par Louis DEROY 129

Une œnochoé de bronze doré « à portrait de reine » trouvée à Glanum (Provence), par Ch. PICARD 135

Phalères celtiques et gallo-romaines avec décor de têtes humaines *(suite et fin)*, par W. DEONNA 147

Variété : L'hellénisation de la Grande Grèce, par Jean BÉRARD 182

Nouvelles archéologiques et correspondance : Le type guerrier de l'Athéna « Héphaistia » d'Alcamène. — Artémis Tauropolos. — Némésis et le cygne. — Athènes et Delphes. — Un pasteur suédois en Grèce centrale (1784). — Ensérune et les civilisations pré-romaines du midi de la France. — Archéologie ligure. — Le nouveau fronton sculpté du sanctuaire des divinités dionysiaques à Pompéi. — Chevaux de course et auriges vainqueurs. — Le grand édifice de Bavai. — Le bol de verre historié de Wawre et son décor. — Mantique et mystères antiques d'après la Confession de saint Cyprien. — Le sanctuaire de Mars Sutugius, à Saint-Plancard (Haute-Garonne). — Les peintures murales découvertes à Saint-Plancard (Haute-Garonne). — Les chapiteaux historiés de l'église de Soulac (Gironde) 189

Bibliographie : Mededeelingen van het nederlandsch historisch Instituut te Rome. — H. SEYRIG. — Marcel RENARD. — Guillaume DE JERPHANION. — Waldemar DEONNA. — L. ARMAND-CALLIAT. — Joachim WERNER. — Edouard SALIN et Albert FRANCE-LANORD. — István PAULOVICS. — *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques.* — C. ARAMBOURG. — Comte BEGOUËN. — *Histoire générale des religions.* — Karl Arno PFEIFF. — O. REVERDIN. W. DEONNA. — Georges DUMÉZIL. — Filippo MAGI. — Albert GRENIER. — *Forma Orbis Romani.* — Fernand BENOIT. — Robert DAUVERGNE. — J. J. HATT. — Pierre BOUFFARD. — Walter DRACK. — Jacques BREUER. — M. E. MARIËN. — Andréas ALFOLDI. — Pierre HUBAC. — Al red MERLIN. — Pierre CINTAS. — *Publications du Service des Antiquités du Maroc* — Albert GRENIER. — *Mélanges 1945, I, Etudes alsatiques.* — *Cahiers archéologiques, fin de l'antiquité et moyen âge.* — *Carte des Pèlerinages de France* 211

Illustrations : Vase de bronze doré de Glanum, Provence, fig. 1 (p. 136) ; type d'une œnochoé en faïence émaillée, fig. 2 (p. 137) ; applique du vase de Glanum, fig. 3 (p. 140) ; exemplaire du British Museum, fig. 4 (p. 141) ; Arsinoé II en Agathé Tyché, fig. 5 (p. 142). — Monnaie, fig. 16 (p. 150) ; arc d'Orange, fig. 17 (p. 151) ; monnaies, fig. 18 à 21 (p. 152, 153, 154) ; autel de Gabies, fig. 22 (p. 156) ; patère de Rennes, fig. 23. (p. 156) ; monnaie, fig. 24 (p. 157) ; pilier d'Entremont, fig. 25 (p. 157) ; monnaie, fig. 26 (p. 159) ; relief de Nîmes, fig. 27 (p. 159) ; relief d'Avenches, fig. 28, (p. 160) ; piliers d'Entremont, fig. 29 et 30 (p. 160 et 161) ; cavalier au cheval décoré de phalères, fig. 31 (p. 161) ; vase de Nagy Szent Miklos, fig. 32 (p. 162) ; phalère de Siverskaia Stanica, fig. 33 (p. 163) ; stèle de Mayence, fig. 34 (p. 164) ; coupe sassanide de Perm, fig. 35 (p. 165) ; seau de Marlborough, fig. 36 (p. 169) ; fragment de Bonnens, fig. 37 (p. 169) ; relief de Nages, fig. 38 (p. 170) ; frise d'une coupe d'argent de Himligoie, fig. 39 (p. 171) ; ceinturon de Thorsberg, fig. 40 (p. 171) ; fibule ibérique, fig. 41 (p. 172) ; plat de Narbonne, fig. 42 (p. 176) ; fragment de vase à reliefs d'Oberwinterthur, fig. 43 (p. 176) ; plaque de ceinturon burgonde, fig. 44 (p. 177) ; fourreau d'épée de Marson, fig. 45 (p. 178) ; fibule de Fétigny, fig. 46 (p. 179) ; détail d'un vase de Grande Grèce, fig. 47 (p. 180). — Monture de miroir, Musée de Madrid, fig. 1 (p. 192). — Le grand édifice de Baval, rue des Bains, fig. 1 (p. 201) ; Rome : Les Thermes de Caracalla, fig. 2 (p. 202). — Bol de verre historié et inscrit de Wawre, fig. 1 (p. 204).

RÉDACTION

49, boulevard Saint-Michel, PARIS (5e)
Le mardi, de 14 heures à 16 heures

ADMINISTRATION

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Département des Périodiques
1, place Paul-Painlevé, PARIS (5e)
Compte chèques postaux : PARIS 392-33

Abonnements 1950

Un an (à dater de janvier) France ..... 1.200 »
— — Étranger ..... 1.500 »
Prix des numéros 1, 2, 3, chacun ..... 350 »
Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique* ..... 450 »
L'année 1948 de la *Revue Archéologique* forme deux volumes consacrés aux MÉLANGES CHARLES PICARD
Les 2 volumes illustrés, ensemble ..... 3.000 »

Les Éditeurs rachètent les numéros des années 1940 à 1945

AVIS IMPORTANT : *Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant. Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de la somme de VINGT francs.*

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

UNION ACADÉMIQUE INTERNATIONALE

INSTITUT DE FRANCE
ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

(FORMA ORBIS ROMANI)

CARTE ARCHÉOLOGIQUE DE LA GAULE ROMAINE

dressée sous la direction de M. ADRIEN BLANCHET, membre de l'Institut

Volumes parus :

Fascicule I. — **Partie orientale (carte) et texte complet du Département des Alpes-Maritimes**
par M. Paul COUISSIN, Professeur à Aix

Partie orientale (carte) du Département des Basses-Alpes
par le Comte Henry DE GÉRIN-RICARD

Un volume (23 × 28 cm.), VIII-56 pages, figures dans le texte, 4 planches hors-texte, accompagné d'une carte au 1/200.000, sous couverture spéciale (38 × 58 cm.), 1931..... **400 fr.**

Fascicule II. — **Carte (partie orientale) et texte complet du Département du Var**
préparés par M. Paul COUISSIN
avec la collaboration de M. le Dr A. DONNADIEU et de M. Paul GOBY
terminés par le Directeur avec la collaboration du Comte Henry DE GÉRIN-RICARD

Un volume (23 × 28 cm.), XVI-78 pages, figures dans le texte, 4 planches hors-texte, accompagné d'une carte au 1/200.000 et d'un plan, sous couverture spéciale (38 × 58 cm.), 1932..... **400 fr.**

Fascicule III. — **Carte et texte du Département de la Corse**
préparés par M. Ambroise AMBROSI
Conservateur du Musée Corse de Bastia, Professeur au Lycée Louis-le-Grand

Un volume (23 × 28 cm.), XI-26 pages, 3 figures dans le texte et une planche hors-texte, accompagné d'une carte au 1/200.000 sous couverture spéciale (38 × 58 cm.), 1933 ..... **300 fr.**

Fascicule IV. — **Carte de la partie occidentale du Département du Var et de la partie orientale du Département des Bouches-du-Rhône**
d'après les recherches
de MM. Paul COUISSIN, Henry DE GÉRIN-RICARD et Fernand BENOIT

Une carte au 1/200.000, sous couverture (38 × 58 cm.), 1935..... **150 fr.**

Fascicule V. — **Carte de la partie occidentale et texte complet du Département des Bouches-du-Rhône**
par Fernand BENOIT, Conservateur du Musée d'Arles

Un volume (23 × 28 cm.), XXIV-232 pages, 3 plans hors-texte et 7 planches en phototypie, accompagné d'une carte au 1/200.000, sous couverture spéciale (38 × 58 cm.), 1936..... **450 fr.**

Fascicule VI. — **Carte et texte complet du Département des Basses-Alpes**
préparés par le Comte Henry DE GÉRIN-RICARD
terminés par le Directeur

Un volume (23 × 28 cm.), XII-36 pages, avec 2 planches hors-texte et 1 carte au 1/200.000, sous couverture spéciale (38 × 58 cm.), 1937 ..... **300 fr.**

Fascicule VII. — **Carte et texte complet du Département de Vaucluse**
par M. le Chanoine Joseph SAUTEL
Correspondant de l'Institut, Conservateur du Musée Municipal de Vaison

Un volume (23 × 28 cm.), XXXII-140 pages, 6 figures dans le texte, 6 planches hors-texte ; accompagné d'une carte au 1/200.000 et 2 plans de villes antiques (Vaison et Orange), sous couverture spéciale (38 × 58 cm), 1939 ..... **450 fr.**

Fascicule VIII. — **Texte complet du département du Gard**
préparé par M. LOUIS
complété et terminé par le Directeur

Un volume (23 × 28 cm.), XXX-228 pages, 2 figures dans le texte, 3 planches hors-texte, accompagné d'un plan de Nîmes antique et d'une carte présentant le tracé de l'aqueduc, dit du Pont-du-Gard, sous couverture spéciale (38 × 58 cm.), 1941 ..... **450 fr.**

Fascicule IX. — **Carte et texte complet du département de l'Aveyron**
préparés par M. Émile BONNET
complétés et terminés par le Directeur

Un volume (23 × 28 cm.), XVI-48 pages, 1 fig. dans le texte, 4 planches hors-texte, accompagné d'un plan de Rodez antique et d'une carte au 1/200.000, sous couverture spéciale (38 × 58 cm.), 1944 **400 fr.**

Fascicule X. — **Texte complet du département de l'Hérault**
préparé par M. Émile BONNET
et terminé par le Directeur

Un volume (23 × 28 cm.) XII-66 pages, 4 planches hors-texte, 1947 ..... **400 fr.**

ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

LA BÉOTIE ANTIQUE
(32 planches et une carte hors-texte)
par
Pierre GUILLON

Le volume ..... 650 fr.

VOLUBILIS
(16 planches hors-texte)
par
R. THOUVENOT

Le volume ..... 750 fr.

ELOGE FUNÈBRE D'UNE MATRONE ROMAINE
(Éloge dit de Turia)
Texte établi, traduit et commenté
par
Marcel DURRY

Le volume ..... 400 fr.

ACTES DU CONGRÈS DE GRENOBLE
(21-25 septembre 1948)
Travaux des Sections. Rapports :
1° Philologie — 2° Archéologie — 3° Humanisme

Le volume ..... 600 fr.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION « LES BELLES LETTRES »
95, boulevard Raspail — PARIS (6e)

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

FONDATION EUGÈNE PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

publiés par l'*Académie des Inscriptions et Belles Lettres*

sous la direction de

Émile MÂLE et Charles PICARD
Membres de l'Institut

Tome quarante-quatrième

Un volume in-4° carré, avec 15 planches hors-texte ..... **1.000 fr.**

108, boulevard Saint-Germain, PARIS (6e)

1950. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)

AUG 14 1950